

Libre accès et recherche scientifique

Vers de nouvelles valeurs

Actes du colloque international
Tunis, 27-28 novembre 2014

Sous la direction de
Mohamed Ben Romdhane

Editions de l'Institut Supérieur de Documentation

Comité scientifique

Mohamed Ben Romdhane, ISD, Université de la Manouba, Tunisie.

Mokhtar Ben Henda, Université Bordeaux Montaigne, France.

Mohamed Montassar Ben Slama, FST, Université Tunis El Manar, Tunisie.

Chaibdraatani Bentenbi, Université d'Oran, Algérie.

Christine Berthaud, CCSD, HAL, France.

Abdelmajid Bouazza, Université du Sultan Quabous, Oman.

Azzeddine Bouderbane, Université de Constantine 2, Algérie.

Chérifa Boukacem, Lyon 1 – ELICO, URFIST Lyon, France.

Hassen Chaabani, Université de Manastir, Tunisie.

Ghislaine Chartron, CNAM-INTD, France.

Madjid Dahmane, Bibliothèque Nationale d'Algérie, Algérie.

Mamadou Diara, EBAD, Sénégal.

Raja Fenniche, ISD, Université de la Manouba, Tunisie.

Yassine Gargouri, Université du Québec, Montréal, Canada.

Wahid Gdoura, ISD, Université de la Manouba, Tunisie.

Jean Claude Guédon, Université de Montréal, Canada.

Sridhar Gutam, Institut Centrale de l'Horticulture Subtropicale, Inde.

Stevan Harnad, Université du Québec, Montréal, Canada.

Nozha Ibnlkhayat, American University of Leadership (AUL), Rabat, Maroc.

Naeema Jabr, Université du Sultan Quabous, Oman.

Iryna Kuchma, EIFL, Ukraine.

Saloua Mahmoud, ISD, Université de la Manouba, Tunisie.

Stephan Maud, Faculté d'information et de documentation, Liban.

Abderrazak Mkadmi, ISD, Université de la Manouba, Tunisie.

Heather Morrison, ESI, Université D'ottawa, Canada.

Tarek Ouerfelli, ISD, Université de la Manouba, Tunisie.

Olivier Sagna, EBAD, Sénégal.

Jean-Michel Salaün, Ecole centrale de Lyon, France.

Yemna Sayeb, ISAMM, Université de la Manouba, Tunisie.

Sherif Kamel Schaheen, Université du Caire, Egypte.

René Schneider, Haute Ecole de Gestion de Genève, Suisse.

Joachim Schopfel, Université Lille 3, France.

Benjamin Zapliko, Institut des Sciences Sociales de Leibniz : GESIS, Germany

Organisation

Unité de recherche « Bibliothèque numérique et patrimoine »

Institut Supérieur de Documentation

Campus Universitaire de la Manouba

2010 Manouba - Tunisie

Tél : 216. 71 601 050

Fax : 216 71 600 200

Web : www.isd.rnu.tn

Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique

Rue Menzel Bourguiba, 1030 - Tunis - Tunisie

B.P. 85 -1002, Tunis Belvedere – Tunisie

Tél : 216. 71 843 504

Fax : 216. 71 843 489

Web : www.cnudst.rnrt.tn

© Institut Supérieur de Documentation, 2014

ISBN : 978-9973-904-11-9

Sommaire

Le libre accès et les territoires de la science : mondialisation ou internationalisation des sciences ?

Jean-Claude Guédon, Université de Montréal _____ 1

Politique du libre accès

Accompagner les établissements universitaires français dans la mise en place de leur politique *Open Access* : le rôle du GTA0 (Couperin)

Adeline Rege, Service Commun de la Documentation, Université de Strasbourg, France _____ 13

Politique(s) du libre accès en Algérie : État des lieux et perspectives

Samir Hachani, Université Alger 2, Algérie _____ 29

Spécificités de la communication scientifique numérique

Cartographie des connaissances pour une visibilité scientifique numérique des universités africaines : le cas de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad)

Djibril DIAKHATÉ, EBAD, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal _____ 45

De l'usage et la production de l'IST à la publication en libre accès: implication des chercheurs de l'UMA.

Souheil Houissa, Ibrahim Bounhas, Sami Oueslati, ISD, Université de la Manouba, Tunisie _____ 61

Perception du libre accès et facteurs d'appropriation des archives ouvertes en contexte français: étude comparée de deux communautés disciplinaires contrastées

Emma Bester, Laboratoire Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique – Conservatoire national des Arts et Métiers (Dicen-CNAM), France _____ 75

Dispositifs du libre accès dans les universités

Archive institutionnelle : Cas d’OceanDocs-INSTM, le dépôt digital des publications de l’Institut National des Sciences & Technologies de la Mer

Saida Messaoudi, INSTM, Tunisie _____ **95**

Le libre accès et la recherche scientifique dans les universités marocaines

Nadia BENAÏSSA, Saida BELOUALI, Laboratoire Langage, Culture et Communication, Maroc _____ **107**

Attitudes de l’enseignant-chercheur envers le libre accès à l’IST : Cas de l’université de la Manouba

Olfa Chater, Mohamed Ben Romdhane, ISD, Université de la Manouba, Tunisie _____ **125**

Réalités sur l’accès à l’information scientifique numérique dans les bibliothèques des universités du Sénégal : l’exemple de l’université de Dakar

Khariatou Kane, DICEN-CNAM (Paris), France _____ **141**

Accès ouvert, droits d’auteur et nouvelles formes de production scientifique

Le rôle du droit d’auteur dans le développement de l’open access via les archives ouvertes

Carine Bernault, Institut de recherche en droit privé (IRD) - Université de Nantes, France _____ **157**

Épisciences IAM: un projet éditorial entre rupture et continuité

Gaëlle Rivérieroux¹, Alain Monteil¹, Laurent Romary^{1,2}, Jacques Millet¹, Hélène Lowinger¹, Inria, France¹, Institut für Deutsche Sprache und Linguistik, Humboldt-Universität zu Berlin, Allemagne² _____ **173**

Libre accès et communication scientifique directe : retours croisés sur une expérience de blog en contexte tunisien

Kmar Bendana, ISHTC, Université de La Manouba, Tunisie; Delphine Cavallo, CLEO, Université d’Aix-Marseille, France **189**

Libre accès et valorisation de le recherche scientifique

Open Access: pour une meilleure visibilité de la production scientifique médicale au Maroc

Hanae Lrhoul, ESI, Maroc ; Othman Benammar, Université Hassan II Casablanca, Maroc ; Ghislaine Chartron, DICEN-CNAM), France ; Ahmed Bachr, ESI, Maroc ; Bouchra Bayadi, Université Hassan II Casablanca, Maroc _____ 205

Le futur du livre et l'open access : présentation de la collection « Parcours numériques »

Marcello Vitali-Rosati, Université de Montréal, Canada ; Michael Sinatra, Université de Montréal, Canada ; Hélène Beauchef, Centre de Recherche Interuniversitaire sur les Humanités Numériques, Canada ; Giuseppe Cavallari, Université de Montréal, Canada _____ 225

Index des auteurs _____ 230

Partie Arabe

Bibliothèques et libre accès à l'IST

دور المكتبيين في التأسيس لحركة النفاذ المفتوح إلى المعلومات العلمية والتقنية والإفادة منها: دراسة استطلاعية تشخيصية بمكتبات جامعة قسنطينة I بالجزائر

محمد الصالح النابتي، نظيرة عاشوري، جامعة قسنطينة 2، الجزائر _____ I

المكتبات الجامعية ومبادرات النفاذ الحر إلى المعلومات وتداولها في البيئة الإلكترونية : بين مساعي التحقيق ومعوقاته

عز الدين بودربان، ناجية قموح، جامعة قسنطينة 2؛ زينب بن الطيب، جامعة مسيلة، الجزائر _____ 23

فهرس المؤلفين _____ 47

Le libre accès et les territoires de la science : mondialisation ou internationalisation des sciences ?

Open Access and scientific « territories » : globalized vs. Internationalized Science

Jean-Claude Guédon

Université de Montréal

I Quelques rappels sur la communication scientifique

1.1 L'universalité de la science

L'universalité de la connaissance scientifique est un concept qu'il faut manier avec précision et précaution. Réelle dans une perspective humaine qui était celle du sociologue Robert Merton, – tout être humain peut contribuer à la production de connaissances scientifiques quelles que soient ses origines et cultures –, elle l'est également au niveau de la validité de ses résultats : les connaissances scientifiques ne sont pas éternelles, mais dans la mesure où elles ont passé les tests habituels de la validation, celles-ci valent universellement. Pour autant, être validé universellement signifie simplement que d'autres chercheurs peuvent critiquer, corriger ou utiliser des résultats obéissant à ces critères.

Il faut peut-être rappeler ici que les résultats de la recherche scientifique, sauf peut-être en logique et en mathématique, n'entretiennent qu'un lien lointain et indirect avec la vérité dans la mesure où, justement, les résultats de la recherche sont présentés (en principe) de manière à être vérifiables, et donc sujet à critiques, corrections et même réfutations. Une « vérité » scientifique ne peut être que temporaire.

Conséquence de ce qui vient d'être dit, la recherche scientifique peut être assimilée à une Grande Conversation engagée à l'échelle de l'humanité tout entière. Il s'agit en fait d'un système distribué de production des connaissances qui fonctionnera d'autant mieux que la communication entre chercheurs sera libre et facilement accessible. Ceci veut dire que les instruments au service de la communication scientifique doivent se placer au service de l'activité scientifique dans son ensemble, et non l'inverse. Que cette communication scientifique requière des savoir-faire particulier,

qu'elle ait un coût, tout le monde en convient, mais il faut hiérarchiser les priorités et affirmer clairement que la Grande Conversation prime sur les instruments censés la servir. C'est précisément en cet argument que s'ancre l'importance et la nécessité du libre accès : le libre accès ne dit rien d'autre et vise à libérer au maximum les canaux de communication entre chercheurs.

Cela dit, le libre accès intervient aussi dans le fait que cette Grande Conversation n'est ni équilibrée, ni équitablement répartie au niveau du **choix des questions** à prioriser. Le libre accès, c'est une manière de réaffirmer l'universalité des connaissances scientifiques là où elle s'applique ; mais c'est aussi une façon de déclarer que l'activité scientifique peut s'organiser autour de territoires de recherche structurés par des ensembles de questions répondant aux besoins de tel ou tel sous-ensemble de l'humanité. Poursuivre dans un pays pauvre des questions scientifiques de peu de pertinence pour ce pays ou sa région peut conduire au paradoxe suivant : des laboratoires coûteux, et donc rares, et des chercheurs, tout aussi rares, peuvent être amenés à contribuer à des questions importantes pour la science émanant des pays riches, mais de peu d'importance pour le pays en question. Et ne parlons pas ici d'une opposition, aussi trompeuse que fausse, entre une science internationale et une science locale, cette dernière généralement frappé au coin d'une médiocrité prise pour évidente. Il faut se rappeler qu'un problème, si local soit-il, peut exiger pour sa solution des avancées conceptuelles et théoriques majeures. Il faut aussi se rappeler que l'ensemble des problèmes scientifiques émanant des pays riches constituent aussi une variété de science locale. Son statut actuellement dominant peut faire illusion à cet égard, et lui donner l'apparence d'une fausse universalité, mais elle est réellement locale, même si local ici est d'échelle continentale, voire intercontinentale.

1.2 La question du choix des problèmes

Pourquoi rappeler ces questions élémentaires de philosophie des sciences ? En grande partie parce que la connaissance scientifique validée (c'est-à-dire évaluée par les pairs et publiée) se dote aussi d'une certaine autorité, d'un certain prestige. Or, comme une proportion très importante de la production scientifique émane des pays riches, disons en gros de l'OCDE, le type de science que favorisent ces pays prend du même coup une tonalité aux apparences universelles. Par type de science, il faut entendre des programmes de recherches, des lignes de questionnement. Or, les questions posées dérivent d'impératifs beaucoup plus locaux, souvent liés en dernier ressort à des problèmes économiques, et transformés en politiques de recherche par des organismes subventionnaires, qu'ils soient nationaux, privés ou internationaux. Les laboratoires de recherche visent alors à se présenter comme des candidats acceptables face à ces requêtes.

En parallèle des politiques, largement gouvernementales, de la science, les revues savantes jouent un rôle important dans l'orientation des recherches par le truchement des mécanismes de

concurrence en vigueur entre elles. Ceux-ci sont souvent gérés, eux aussi, par des motifs économiques, mais ils se présentent sous la forme apparente de la qualité ou de l'« excellence »), forme présentée sous forme quantitative par le facteur d'impact.

De la combinaison de ces diverses « forces » - politiques de recherche, application de ces politiques par des programmes de financement, orientations éditoriales des revues dites « internationales » - se dégage une orientation générale, un front de la recherche en somme, qui correspond de manière floue, mais non aléatoire, aux besoins intellectuels, économiques et théoriques des grands pays majoritairement producteurs de connaissances scientifiques.

La notion mal utilisée d'universalité prend ici toute son importance : les questions scientifiques qui émanent des pays riches semblent être les seules possibles et, par conséquent, tout individu situé hors de cet ensemble de pays riches aura tendance à prendre modèle non seulement sur les meilleures pratiques scientifiques observables en ces pays, mais aussi sur les types de problèmes analysés dans leurs laboratoires. Cette perception faussée de l'universalité s'accroît dans le cas de jeunes aspirants chercheurs, doctorants ou post-doctorants, qui trouvent le moyen de passer quelques années dans des laboratoires européens ou nord-américains et qui s'inscrivent par ce fait même dans des lignes de recherche particulières. De retour dans leur pays (s'ils reviennent, mais ceci est un autre problème), ils auront tout naturellement tendance, au moins en début de carrière, à poursuivre la ligne de recherche inaugurée au cours de leurs études. Il est même possible qu'ils demeurent dans cette ligne de recherche toute leur vie, ce qui veut dire qu'ils formeront à leur tour des chercheurs localement sur la base d'axes de recherche importés de l'extérieur.

Ce processus ne résulte pas d'une expérience abstraite de pensée ; au contraire, cette question du choix des problèmes scientifiques et de ses déterminants est la question essentielle à poser pour commencer à aborder des situations a priori étonnantes, comme celle des maladies négligées, même si celles-ci tuent de dizaines, voire des centaines de milliers d'individus chaque année. Pensons évidemment à la malaria. Plus spectaculairement, la crise actuelle déclenchée par le virus Ébola démontre le bien fondé de ce questionnement : les chercheurs ont rencontré le virus Ébola il y a déjà quarante ans, et, dès le début, la létalité intense de ce virus a été reconnue et crainte. Pourquoi si peu de travaux ont-ils accompagné cette prise de conscience ? En bout de ligne, pour des raisons économiques, odieuses en l'occurrence : les Africains ne constituaient pas un marché intéressant pour consacrer des fonds de recherche à l'étude de cette pathologie dans le but de préparer un vaccin et/ou une cure efficaces. Ce n'est que lorsque l'on voit apparaître des cas isolés en Espagne ou aux États-Unis que ce genre de recherche devient une priorité. Cet exemple illustre bien la thèse de cette présentation : le choix des problèmes scientifiques constitue une question fondamentale, pourtant relativement peu étudiée.

2 Comment les revues interviennent-elles dans le choix des problèmes à résoudre ?

Au sein de la question générale de la façon dont les directeurs de recherche choisissent les questions scientifiques à poursuivre, le rôle des revues savantes est à la fois spécifique et important ; spécifique parce que, nous l'avons vu plus haut, les orientations éditoriales tout en variant d'une revue à une autre, produisent un effet global spécifique constitué à partir des règles particulières de la concurrence entre revues ; important parce que les revues savantes forment l'ultime goulot d'étranglement de la production scientifique.

Au moment de la publication, diverses contraintes et limites entrent en action : l'évaluation par les pairs, le nombre d'articles acceptés, les critères d'inclusion ou d'élimination de travaux, surtout lorsqu'ils sont de qualité comparable, etc. La résultante générale de ces orientations éditoriales ressemble un peu à l'enveloppe des désirs individuels de consommateurs dans un marché : les revues cherchent les auteurs les plus prestigieux et visibles parce que ceux-ci vont dorer le blason de la revue. Ils vont, en quelque sorte, agir un peu à la manière d'un logo dans le monde commercial parce que leur autorité impose en quelque sorte de les lire. Ils privilégient aussi les travaux qui portent sur des sujets « chauds » car ceux-ci attireront plus de lecteurs, et donc plus de citations.

En bout de ligne, les revues savantes cherchent à multiplier les citations de leurs articles dans d'autres revues, mais pas n'importe lesquelles ; celles-ci doivent également être recensées dans le Web of Science. À l'instar d'un club, des critères d'adhésion limitent le nombre des membres. Cette limitation est alors retraduite sous la forme d'un statut prestigieux et/ou élitiste. Ensuite, une fois admis, la revue doit se faire bien considérer, se faire voir et respecter dans ce cercle choisi dans le but d'accroître son statut à l'intérieur de ce groupe tandis que celui-ci s'auto-assimile à l'élite de la société.

Ainsi agissent donc les revues savantes, mais au lieu de travailler un mélange subtil de capital et de capital symbolique dans le but de le transmuter en prestige, visibilité et autorité, à la manière des êtres humains, les revues, plus simplistes dans leur comportement, comptent simplement le nombre des citations qu'elles reçoivent parmi les autres membres du club. Elles obtiennent ainsi un indice quantitatif connu sous le nom de « facteur d'impact » qui constitue en fait la moyenne des citations reçues par chaque article de la revue sur une durée de deux années. C'est cette moyenne qui permet de dresser un classement « rigoureux » des revues scientifiques. C'est d'ailleurs la raison justifiant les trois décimales des facteurs d'impact, décimales régulièrement répétées, mais jamais justifiées autrement que pour exprimer le besoin d'éviter des revues de rang égal. En effet, un système de concurrence efficace se doit de limiter les ambiguïtés au maximum pour mieux stimuler la concurrence ! Un raisonnement analogue est intervenu dans le domaine du sport quand on a introduit des mesures au centième de seconde dans

diverses épreuves de sprint : pour avoir un seul champion du monde, le dixième ne suffisait plus. Peu importe pour les spectateurs que le centième ne signifie pas grand-chose ; c'est le spectacle et le résultat qui comptent.

Si l'on accepte l'hypothèse d'une relation indirecte, mais réelle, entre orientations de recherche et besoins de certains pays dominants, on peut dès lors suggérer que la résultante des orientations éditoriales des revues scientifiques, tout comme les choix des consommateurs, va s'organiser d'une manière cohérente et signifiante. Pour leur part, les limites floues entre recherche fondamentale et recherche appliquée renvoient à l'entrelacs complexe d'un marché des idées, concepts et théories, d'une part, et d'un marché d'objets innovants d'autres parts. Cet entrelacs, en amont, va également influencer sur les contours des politiques scientifiques et leurs traductions en programmes de recherche subventionnés ; il conduira ensuite à des demandes de subvention qui convergeront en termes de problèmes posés : de tout ceci émergera une offre relativement coordonnée de publications soumises aux revues scientifiques. Les revues, et c'est intuitivement compréhensible, s'adaptent à ces contextes fluctuants (mais non aléatoires), y compris par la publication de comptes-rendus sectoriels de la littérature disponible sur un sujet « chaud ». D'ailleurs, ce genre d'exercice se cite particulièrement bien ; il avantage donc la revue qui s'y livre.

De tout ce qui précède, on peut conclure que, globalement, les modalités du passage à la publication de résultats scientifiques conduit à silencieusement informer une politique de la recherche qui, par ailleurs, est également déterminée par des actes politiques, économiques et institutionnels clairs. Une autre façon de dire ceci consiste à souligner que, indirectement, de manière complexe et pas entièrement prévisible, les grandes maisons d'édition avec leurs larges collections de revues, ont leur mot à dire dans l'orientation de la recherche. Par cette rencontre entre maisons d'édition et publications scientifique, la connaissance et l'économie se croisent derechef puisque, en amont, les instances subventionnaires, publiques ou privées, ont également l'œil fixé sur l'économie nationale, soit globalement, soit sectoriellement. Bref, les enjeux des orientations de recherche, et les enjeux économiques se croisent constamment au point qu'il ne faut pas tellement s'étonner si les structures de la production scientifique reflètent celles de l'économie mondialisée, question que nous allons maintenant aborder.

3 Une mondialisation de la connaissance qui réitère les contours de la mondialisation économique

Les intersections multiples qui caractérisent les trajectoires des publications scientifiques et diverses logiques économiques conduisent immédiatement à penser au phénomène de la mondialisation des connaissances scientifiques sous un jour un peu différent des interprétations les plus fréquemment invoquées pour expliquer comment la science a gagné le monde. La voie familière, initialement tracée par divers historiens des sciences, partait du fait

que la science contemporaine trouve ses racines épistémologiques et institutionnelles dans l'Europe du XVII^e siècle. La méconnaissance du fait que ces connaissances se sont développées selon un chemin particulier, dicté en fait par les problèmes et questions privilégiés par les Européens, a conduit à négliger l'importance de ce chemin. Un chemin autre dans l'évolution des sciences eût conduit vers des fronts de recherche autres. En fait, le problème de l'histoire des sciences n'est pas tant de comprendre comment (et nécessairement) la science « universelle » s'est répandue sur la surface du globe, que de voir comment des communautés de recherche, en Europe, se sont accordées et coordonnées pour créer un vaste projet commun en forme de réseau où collaboration et concurrence trouvaient toute la place nécessaire pour s'exercer. Les académies royales s'imitant et se concurrençant de cour à cour on certainement joué un rôle fondamental à cet égard, en particulier en invitant des savants étrangers à venir s'installer en leur sein : Homberg à Paris, Oldenburg à Londres, Maupertuis à Berlin, Euler à Saint Pétersbourg ne sont que quelques uns des exemples les plus célèbres d'un mouvement qui a contribué à donner une cohérence et certaine homogénéité aux recherches dites scientifiques en Europe. De ce fait, l'activité scientifique a réussi, par sa forme réticulée, non seulement à servir les États-nations qui les soutenaient financièrement et politiquement, mais aussi à transcender ces derniers en invoquant la notion d'universalité qui constitue effectivement son essence. Au bout du compte, la dimension initialement européenne de la science s'est confondue avec l'universalité de ses caractéristiques épistémologiques pour faire de la science du réseau ou territoire dominant la seule forme de science possible.

L'expansion des sciences européennes dans le monde a souvent été justifiée comme le résultat d'une supériorité de méthodes, d'outils et de connaissances antérieures, mais en fait, elle a accompagné de près le mouvement de colonisation du monde par les Européens. La collection des faits naturels (botanique, zoologie et géologie) a longtemps constitué la dorsale d'un effort de propagations des sciences qui visaient surtout à rassembler les nouvelles connaissances moissonnées un peu partout dans le monde pour les rassembler et les interpréter dans les métropoles. Les efforts considérables en taxinomie botanique et zoologique aux XVII^e et XVIII^e siècles ne font que refléter logiquement cet axe de développement. En même temps, les connaissances scientifiques occidentales se sont non seulement établies un peu partout dans le monde, mais elles ont contribué à déplacer, marginaliser, voire éliminer des connaissances antérieures. Ainsi, le calendrier Maya demeure l'un des plus précis du monde mais nous ne l'utilisons pas en dépit de sa supériorité sur notre calendrier.

Le prestige des sciences occidentales a bénéficié de l'expansion européenne, et il a été renforcé par ses applications techniques, en particulier dans le domaine militaire, qui conféraient aux occidentaux un avantage décisif. Cependant, la question du choix

des problèmes qui demeurent inscrites dans cette histoire particulière continuait d'être largement ignorée. Tout se passait en fait comme si les Européens, à eux seuls, avaient de tout temps posé toutes les questions possibles à la nature, ou encore comme s'ils avaient fait évoluer leurs connaissances de telle façon que toute autre civilisation qui serait partie de la même base épistémologique et méthodologique aurait en fait retracé les mêmes étapes du développement scientifique européen.

Cette toile de fond explique en grande partie pourquoi, dans les pays en développement et émergents, on continue souvent de confondre les aspects réellement universels de la science occidentale avec les dimensions conjoncturelles du stock de connaissances développées au cours des derniers siècles : la science, vue comme stock particulier de résultats, apparaît donc comme la seule forme concevable. Si l'on veut faire des sciences au meilleur niveau, il faut faire comme les scientifiques des pays riches, y compris dans le choix des problèmes.

Ce type d'analyse conduit à un dilemme très douloureux pour la plupart des pays en développement ou émergents : un scientifique qui trouve les moyens de s'engager dans la recherche dans son pays va rapidement devoir faire face au choix difficile suivant : soit chercher à résoudre des problèmes de haute pertinence pour son pays (ou pour des catégories de pays analogues au sien), soit se laisser guider par les problèmes qu'il a probablement côtoyés au cours son éducation, surtout s'il a étudié à l'étranger, ou par les thèmes qui, dans sa discipline, semblent intéresser certaines des revues où il aspire publier. S'il fait le premier choix, il lui sera difficile de se faire publier dans les revues du club élitiste décrit plus haut. Et s'il publie dans une revue locale qui accepte ce genre de questions, il va être taxé de médiocrité. Cela est d'autant plus vrai que certains pays ont même recours à des incitatifs pécuniaires pour accroître les publications dans les revues dites prestigieuses, ou internationales. C'est le cas, par exemple, de la Colombie et de la Chine.

Mais publier sur des sujets qui intéressent les revues « centrales », c'est, tendanciellement, s'orienter sur des problèmes qui servent les pays du Centre. On assiste alors à ce paradoxe étrange déjà souligné plus haut : des scientifiques situés en périphérie consacrent de rares ressources à régler des problèmes scientifiques d'intérêt mineur pour leur pays, mais d'intérêt élevé dans les pays du centre, et ils sont récompensés par les instances nationales pour ce faire. En d'autres mots, les pays du centre disposent d'un levier puissant pour faire travailler cette rare ressource que sont les scientifiques de bon niveau dans les pays périphériques sur des problèmes qui servent les pays du centre.

Faut-il voir là une transposition de la mondialisation de la production industrielle que l'on observe actuellement un peu partout dans le monde ? La question reste posée, mais une chose est sûre : cette façon de fonctionner reproduit de vieux schémas coloniaux dans leur façon d'exploiter les ressources humaines et

naturelles des régions dominées. Bien que de manière moins visible, parce que virtuelle, les empires coloniaux semblent bien s'être maintenus dans le domaine de la production des connaissances scientifiques ; le flux des connaissances suit les anciennes routes des transports de ressources naturelles. C'est ce que nous nommerons ici « mondialisation » de la science. Si l'on nomme « territoire » tout espace structuré par des moyens de communication, le territoire mondialisé de la science actuelle ressemble étrangement à la géographie économique de la période coloniale. Son côté virtuel, plus informel, moins visible a peut-être un peu contribué à le protéger des critiques jusqu'à maintenant.

Bien sûr, ceci ne constitue qu'une première esquisse d'une ligne de recherche qu'il faudra approfondir et aussi nuancer. Il est clair que le choix des questions est beaucoup plus crucial dans certains domaines ou disciplines que dans d'autres : médecine, agriculture, géologie, zoologie, botanique dépendent toutes du terrain local ou régional tout en contribuant à l'élaboration d'un édifice de connaissances réellement mondial. En revanche, des domaines comme les mathématiques, la physique théorique, les sciences chimiques et associées (biologie moléculaire, etc.) sont beaucoup moins liées au terrain. Mais il reste qu'une partie importante des résultats obtenus par les efforts scientifiques des pays dits périphériques est siphonnée vers les pays du centre, et ce par le type de mécanisme esquissé plus haut. Ce qui conduit à l'étape suivante de cette petit exercice.

4 Penser la mondialisation des sciences autrement : Internationaliser en créant des territoires autonomes autour de formes d'évaluation autonomes

À partir de tout ce qui a été dit, il n'est pas difficile, du moins en théorie, de résoudre une bonne partie des dilemmes présentés plus haut. Il est peut-être utile de traiter la qualité des travaux scientifiques en eux-mêmes, et non en relation avec le domaine et les questions dont ils traitent. En d'autres mots, la valeur d'un problème scientifique ne dépend pas de l'importance que lui donnent des instances extérieures, et la qualité de la réponse donnée à ce problème peut être évaluée en elle-même. De grâce, ne dévalorisons pas un bon travail sur une maladie négligée parce qu'il s'agit d'une maladie négligée plutôt que d'un sujet d'importance dans les pays riches (comme les maladies cardio-vasculaires engendrées par une nourriture trop riche). En d'autres mots, les pays périphériques doivent établir une politique de développement de la recherche scientifique qui ne soit pas une simple extension exploitable du « territoire » scientifique central ; ils doivent plutôt songer à fonder leur propre territoire de questions et de problèmes choisis en fonction des besoins pratiques du pays, et théoriques de leurs scientifiques. Ceci ne veut pas dire s'isoler du territoire qui a acquis actuellement un statut de centralité, mais plutôt recouvrer un certain degré d'autonomie dans le choix des questions à traiter localement.

Pour qu'une opération de ce genre réussisse, ces pays doivent alors créer un système d'évaluation qui, au minimum, ne dévalorisera pas les questions conduites sur des problèmes locaux ou régionaux. La qualité de tels travaux devrait s'établir sur la base du travail lui-même, et non pas sur la base de l'endroit où ce travail a été publié. Et pour éviter les phénomènes liés à des communautés scientifiques de taille réduite où, finalement, tout le monde se connaît un peu trop, il faut **internationaliser** cette évaluation. Mais « internationaliser » ici signifie réellement internationaliser, c'est-à-dire s'appuyer sur des experts de la plus haute qualité possible provenant de divers pays. La seule contrainte supplémentaire consiste à choisir une bonne proportion de ces experts non pas dans le réseau dominant, mais dans des réseaux plus petits, périphériques eux aussi. À ceux-ci peuvent évidemment s'ajouter des scientifiques du centre.

Il faut ensuite créer des plates-formes internationales de publication qui, elles aussi, sont ancrées dans la périphérie. Ces plates-formes de publications scientifiques seront le fruit d'un fort travail de professionnalisation appliqué aux publications de la périphérie. Les revues savantes présentées sur de telles plates-formes doivent se doter de comités éditoriaux réellement internationaux, conçus là encore dans le but de renforcer les rapports Sud-Sud, en recherchant systématiquement la qualité plutôt que le prestige. De cette façon, des instruments de communication autonomes pourront commencer à structurer des espaces scientifiques inédits pour ainsi constituer de nouveaux territoires scientifiques où pourront se développer des programmes et orientations de recherche autonomes sera facilitée.

Le but de cette stratégie n'est surtout pas d'isoler les pays périphériques par rapport à la science qui se présente comme centrale, mais bien de leur rendre un certain degré d'autonomie, y compris dans les manières d'établir la qualité des travaux entrepris. Recourir au facteur d'impact constitue probablement le danger le plus grand pour ce genre d'entreprise puisque le facteur d'impact, en plus de gérer la concurrence entre revues, contribue aussi à développer un questionnement homogène des scientifiques autour des problèmes qui préoccupent majoritairement les centres dominants de la recherche. C'est ce que le verbe « dominer » veut précisément dire en l'occurrence.

Au bout du compte, une opération de ce genre devrait aboutir à un élargissement de la gamme des questions qui nourrissent l'ensemble des recherches scientifiques, ce qui conduira à une gamme plus riche et plus robuste de concepts et théories. Au bout du compte aussi, la constitution de territoires scientifiques autonomes permettra de mieux faire valoir les productions scientifiques périphériques au point que, parfois, ce seront des scientifiques du centre qui, intéressés par certaines questions de la périphérie, Ce type de stratégie contribuera à gommer la distinction entre centre et périphérie, révélant ainsi la nature profonde du territoire scientifique tel que constitué actuellement, avec tous ses énormes

défauts. En fait, la distinction centre-périphérie n'est pas une constatation banale et naturelle d'un état de fait ; c'est plutôt le symptôme d'un processus de domination très dynamiques et puissant qui contribue à reconstituer et recréer la distinction elle-même, à entretenir le statut de périphérie.

Inversement, créer des territoires autonomes de questionnement scientifique, c'est envisager le territoire mondial des sciences comme une mosaïque de territoires aux frontières poreuses où l'immense entreprise de la « Grande Conversation » pourra encore mieux se développer sur la base d'une diversité accrue des lignes de recherche des scientifiques du monde. Telle est la vision d'une mondialisation saine des recherches scientifiques.

5 La nécessité du libre accès pour internationaliser (et non mondialiser) les sciences

Reste la question du libre accès : pourquoi doit-il intervenir dans ce débat. La réponse, là encore, est simple. La stratégie esquissée dans la section précédente repose sur la montée en puissance de revues et plates-formes des pays périphériques. Mais une revue ne fonctionne bien que si elle est utilisée, visible et, mieux encore, si elle peut conférer un peu de prestige et d'autorité à ses auteurs. Tant que les chercheurs sentiront le besoin de dépendre des revues pour créer des communautés et pour améliorer leur statut de chercheur, il devient évident que les meilleurs moyens possible pour atteindre ces objectifs doivent être employés. Or, le meilleur moyen de rendre une revue pertinente pour le monde des chercheurs, partout dans le monde et pas seulement dans les institutions riches, dotées de bibliothèques bien nanties en licences d'accès, c'est de placer ces revues en accès libre, ce qui veut dire que les lecteurs non seulement ne devront pas payer pour accéder à ces revues, mais qu'ils pourront faire une utilisation complète des articles placés dans ces revues : enseignement, recherche, citation, critique, etc. Ceci veut dire aussi, pour les auteurs que la soumission à ces revues pourra s'effectuer sans avoir à payer. L'idée de base, par conséquent, c'est que ces revues, qui coûtent malgré tout quelque chose à produire, devront être subventionnées. Ici, les gouvernements doivent être conséquents : s'ils soutiennent la recherche scientifique, c'est parce que celle-ci n'a pas les moyens de s'auto-subventionner. Les bénéfices de la recherche scientifique sont nombreux, mais diffus, et difficiles à retracer précisément, surtout si l'on cherche à se comporter comme un économiste. Or, la phase de la publication est une partie intégrale des processus de recherche. Par conséquent, subventionner la publication scientifique n'est pas plus difficile à justifier que subventionner la recherche scientifique elle-même. Et ce coût excède rarement les 1-2 % du coût total de la recherche. Par ailleurs, ce type d'évolution conduira graduellement à ré-équilibrer les forces du marché des idées et problèmes scientifiques et affectera de manière bénéfique le commerce des revues scientifiques. Les bibliothèques économiseront de l'argent et une partie de ces économies pourra être effectivement ré-orientée vers ces nouvelles

revues et plates-formes. En même temps, cette nouvelle situation créera les conditions nécessaires pour une collaboration fructueuse entre éditeurs nationaux, bibliothèques de recherche et chercheurs. Ensemble, ces trois pôles peuvent conduire, par conséquent, à une nouvelle configuration des instruments de dissémination de la recherche scientifique et, du même coup, conduire à l'élaboration d'un nouveau type de territoire scientifique qui complétera celui, mal internationalisé, des recherches scientifiques actuelles.

6 Conclusion : Leçons à tirer pour des pays émergents

Les perspectives pour le libre accès dans un pays émergent, on le voit, sont immenses. Il reste maintenant à construire les plates-formes nécessaires pour mettre en œuvre cette vision. À cet égard, l'Amérique latine offre des exemples passionnants et convaincants. L'organisation CLACSO a beaucoup fait pour recenser les périodiques qui existent ou ont existé ; en parallèle, un travail énorme a été fait pour codifier les éléments essentiels d'une professionnalisation de la publication scientifique. Et ces éléments ont été appliqués dans des centaines, voire des milliers de revues.

Deux plates-formes particulières méritent d'être étudiées, à la fois pour s'en inspirer, et pour éviter certaines erreurs qui ont pu en affecter le développement : Scielo et Redalyc. La première, issue du Brésil s'est d'abord consacrée aux sciences bio-médicales avant d'étendre son champ d'action. Cette plate-forme couvre maintenant plus d'une douzaine de pays et s'étend jusqu'en Afrique du Sud et en Europe du Sud (Portugal, Espagne et Italie). Forte de plus de mille revues, cette plate-forme a aussi tenté de se créer ses propres métriques et a mis beaucoup d'accent sur le facteur d'impact. Cette obsession avec le facteur d'impact a été une erreur et les accords récents entre Scielo et la compagnie Thomson-Reuters qui gère le Web of Science ne font que confirmer les dangers auxquels Scielo fait face : le facteur d'impact intéresse énormément les multinationales de l'édition et quand des revues atteignent ainsi un certain niveau de visibilité dans le « club » du Web of Science, elles deviennent des proies possibles pour de grands éditeurs. C'est précisément ce qui se passe au Brésil où Springer, par exemple, a ouvert un bureau à São Paulo et a débauché une ancienne employée de Scielo pour le diriger.

Redalyc, plus focalisé sur les sciences humaines, cherche également à développer des moyens de valoriser ses productions. Comme Scielo, la plate-forme Redalyc couvre plusieurs pays de l'Amérique latine, mais est fortement centralisée au Mexique. Avec plus de 700 revues, Redalyc constitue une plate-forme d'envergure, mais sa visibilité est encore modeste. La structure centralisée de cette plate-forme peut jouer contre son développement en limitant tous les effets positifs des structures en réseaux.

Dans le cas des pays de langue arabe, langue multinationale et forte sur le plan international, la possibilité de créer une plate-forme multinationale est tout à fait réelle et souhaitable. Une telle plate-

forme pourrait couvrir les domaines scientifiques – c'est-à-dire les sciences de la nature - en publiant en anglais. Si certains articles, acceptés pour publication, existent aussi en arabe, ils pourraient aisément être offerts en parallèle. Dans les sciences humaines, la plate-forme fonctionnerait probablement plus fréquemment en langue arabe. Une bonne évaluation de l'usage de ces articles permettrait d'identifier ceux qui sont particulièrement visibles et importants ; ils pourraient alors être traduits en anglais de façon à les rendre plus visibles à l'échelle du monde.

Ce n'est pas le lieu ici de développer un plan de travail autour d'un projet de plate-forme de publications scientifique pan-arabe, mais quelques principes fondamentaux méritent néanmoins d'être réitérés :

1. Conserver la possibilité d'autonomiser le champ des questions et problèmes scientifiques par rapport aux orientations données par le réseau scientifique des pays riches ;
2. Construire un système de valorisation adéquat qui permettra de soutenir cette autonomisation du point de vue des chercheurs ; car ceux-ci doivent aussi gérer une carrière ;
3. S'assurer que ce système de valorisation est lisible et internationalisé dans une logique à prédominance sud-sud – les comités éditoriaux des revues « locales », en particulier, doivent s'ouvrir et intégrer de bons chercheurs de plusieurs pays pour éviter les « renvois d'ascenseurs » trop fréquents dans les communautés de taille réduites ;
4. Construire ainsi un « territoire » scientifique propre, tout en s'assurant que ses frontières demeurent suffisamment ouvertes et poreuse pour éviter de tomber dans une sorte de ghetto intellectuel qui conduirait à une marginalisation définitive ;
5. Utiliser à fond les possibilités ouvertes par le libre accès pour faire connaître et utiliser ces ressources scientifiques ;
6. Faire connaître cette plate-forme auprès des bibliothèques du monde entier de façon à s'assurer qu'elles soient visibles et utilisables partout.

Bien d'autres détails mériteraient d'être développés dans ce contexte, par exemple la question des données, et le lien à établir entre publications en libre accès et éducation, mais la thèse générale demeure : l'internationalisation réussie de la science passera par une mosaïque de territoires scientifiques définis pas une autonomie relative en ce qui concerne l'orientation des recherches et les méthodes d'évaluation appliquées aux chercheurs. Ainsi dépasserons-nous le territoire « mondialisé » qui caractérise actuellement les pratiques scientifiques, quel que soit l'endroit considéré.

Accompagner les établissements universitaires français dans la mise en place de leur politique *Open Access* : le rôle du GTA0 (Couperin)

How the GTA0 (Couperin) supports French academic institutions in the implementation of their Open Access policy

Adeline Rege,

Responsable du Département Documentation Scientifique Numérique et Chef de projet « Archives ouvertes de la connaissance », Service Commun de la Documentation, Université de Strasbourg ; animatrice du sous-groupe « information-communication » du GTA0, Consortium Couperin

Résumé

Les 5^e Journées *Open Access*, les 24 et 25 janvier 2013, ont marqué un temps fort du débat sur le libre accès en France, tant auprès des institutions de recherche que des chercheurs. Elles représentent un pas en avant dans la généralisation du libre accès en France. C'est dans ce contexte que le consortium Couperin a confié au GTA0 (Groupe de Travail sur l'Accès Ouvert) des missions visant à accompagner les établissements dans la mise en place de leur politique de libre accès. Cet article présentera la place du GTA0 dans le paysage français, son fonctionnement et ses objectifs, ainsi qu'un point d'étape des actions entreprises.

Mots-clés. Politique de libre accès, libre accès en France

Abstract

The 5th Open Access Days on 24th and 25th January 2013, marked a high point in the debate on open access in France, both with research institutions and with researchers. They represent a step in the generalization of Open Access in France. It is in this context that the French consortium Couperin entrusted the GTA0 (Working Group on Open Access) with a mission of supporting the academic institutions in the implementation of their Open Access policy. In this article, we will present the role of the GTA0 in the French world of Open Access, its goals and operation, as well as a report on its actions.

Keywords. Open Access policy, Open Access in France

1 Introduction

Depuis une dizaine d'année, le consortium français Couperin¹ (Consortium Unifié des Etablissements Universitaires et de Recherche pour l'Accès aux Publications Numériques) soutient le mouvement du libre accès, pour un accès ouvert, immédiat et libre, aux résultats de la recherche financée sur des fonds publics. Fort de ses 243 membres, Couperin regroupe depuis 2013 l'ensemble des établissements universitaires et de recherche (universités, écoles, organismes de recherche, établissements hospitaliers, Bibliothèque Nationale de France...). Le consortium, structure pérenne et formelle, permet d'assurer la coordination de la politique nationale de l'information scientifique et technique, et de renforcer la mutualisation entre les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Couperin recueille et analyse les besoins documentaires de ses membres. Il évalue, négocie et organise l'achat de ressources documentaires numériques au bénéfice de ceux-ci. Il construit et développe un réseau national de compétences et d'échanges pour l'acquisition et la valorisation des ressources électroniques. Couperin s'engage à promouvoir l'édition scientifique libre et alternative. Nous sommes engagés dans des programmes européens, tels qu'OpenAIRE² et FOSTER³ ; nous mobilisons les établissements au travers de journées d'études ou de groupes de travail, et nous agissons avec d'autres acteurs nationaux et internationaux pour faire avancer cette approche de l'accès aux savoirs. À l'occasion des 5e Journées Open Access⁴, les 24 et 25 janvier 2013, les enjeux politiques furent posés par des intervenants tels que Stevan Harnad et Jean-Claude Guédon, deux pionniers du libre accès, Bernard Rentier, le recteur de l'Université de Liège, des experts comme Alma Swan, mais surtout des décideurs politiques avec les présidents des trois conférences : Conférence des Présidents d'Université, Conférence des Grandes Écoles, Conférence des Directeurs des Écoles françaises d'ingénieurs, avec des représentants de la Commission européenne, et enfin avec la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Geneviève Fioraso. Pour la première fois, la Ministre s'exprima et donna une feuille de route pour promouvoir le libre accès en France⁵. Elle affirma la position française par rapport à la recommandation européenne du 17 juillet 2012 sur le libre accès, en apportant son soutien aux initiatives visant à développer l'accès libre à la connaissance.

En même temps, l'actualité internationale marque une accélération : en juillet 2012, la Commission Européenne, demande aux États de se positionner dans le débat sur le libre accès et de définir leurs politiques ; à la même date, en Grande Bretagne, le RCUK adopte une politique de libre accès pour les agences de recherche ; en février 2013, aux USA, la Maison Blanche demande aux agences fédérales de recherche de mettre en

¹<http://www.couperin.org/>

²<https://www.openaire.eu/>

³<http://www.fosteropenscience.eu/>

⁴<http://couperin.sciencesconf.org/>

⁵<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66992/discours-de-genevieve-fioraso-lors-des-5e-journees-open-access.html>

œuvre une politique de libre accès pour accroître l'accessibilité aux résultats de la recherche.

Préparer la généralisation du libre accès suppose de définir des politiques institutionnelles portées par les établissements universitaires et les organismes de recherche et soutenues par les conférences universitaires et les pouvoirs publics, d'adapter certains textes, notamment sur la propriété intellectuelle, de convaincre les chercheurs de déposer leurs publications dans des entrepôts ouverts et aussi de réfléchir aux nouveaux dispositifs de la publication ouverte. C'est dans ce contexte que Couperin a relancé le GTAQ (Groupe de Travail sur l'Accès Ouvert aux publications de la recherche) en 2013. Un premier GTAQ, centré sur les archives ouvertes, avait été mis en place par Couperin de 2006 à 2008, suite à la signature du protocole d'accord inter-établissements sur la plateforme HAL. Couperin a confié au nouveau GTAQ un ensemble de missions élargies, afin d'éclairer les établissements membres du consortium sur les questions du libre accès. La présente communication décrira les moyens mis en œuvre par le GTAQ pour soutenir, sur le plan politique mais aussi opérationnel, les établissements dans l'élaboration de leur politique en faveur du libre accès. Les réflexions et réalisations du GTAQ sont coordonnées avec les objectifs politiques nationaux, tout en étant portées au niveau du terrain par les institutions de recherche. Produire des recommandations pour accompagner dans la mise en place de dispositifs qui tiennent compte des besoins des chercheurs et des établissements, des spécificités du contexte français, de la réglementation en vigueur, et qui s'inscrivent dans un cadre national et international, voilà les enjeux à relever par le GTAQ Couperin pour la généralisation du libre accès en France.

2 Le GTAQ dans le paysage français du libre accès

2.1 Présentation générale

Le paysage français du libre accès est complexe, du fait de la multiplicité des intervenants. La France compte environ 120 archives ouvertes :

- 90 portails HAL, hébergés sur la plateforme HAL⁶ ;
- 19 archives locales, d'après OpenDOAR⁷ ;
- 13 archives thématiques, d'après HAL et OpenDOAR.

Le paysage français du libre accès compte des acteurs de statuts très divers. Parmi eux figurent le Centre pour la Communication Scientifique Directe⁸, qui pilote la plateforme HAL sous l'égide d'un Comité Scientifique et Technique ; les établissements ayant une archive locale ; la Bibliothèque Scientifique Numérique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; les conférences ; les organismes de recherche (CNRS⁹, INRA¹⁰, INSERM¹¹, INRIA¹²...) ; le consortium

⁶http://hal.archives-ouvertes.fr/index.php?halsid=oquonjt8u1h03re07rav99deh6&action_todo=list_portail

⁷<http://www.opendoar.org/countrylist.php?cContinent=Europe#France>

⁸<http://www.ccsd.cnrs.fr/>

⁹<http://www.cnrs.fr/>

Couperin ; le Centre pour l'édition électronique ouverte¹³, qui développe l'édition électronique en libre accès grâce à la plateforme OpenEdition.

2.2 Le cadre d'action de la BSN

Instance de concertation et de pilotage de la politique de l'information scientifique et technique au niveau national, sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN)¹⁴ a pour objectif d'offrir à tout enseignant-chercheur, chercheur, et étudiant une information scientifique pertinente et les outils les plus performants possibles. La structure fédérative de la BSN, divisée en dix segments thématiques, permet de coordonner les projets et de les enrichir, et d'articuler au mieux la vision d'ensemble avec les attentes des établissements.

Conformément aux orientations de la Commission européenne, la BSN privilégie l'accès ouvert aux résultats de la recherche. Le libre accès est donc au cœur des préoccupations des segments BSN1 (acquisitions), BSN7 (édition scientifique publique), BSN10 (données de la recherche), et surtout BSN4 (*Open Access*). Les membres de BSN4 sont l'ADBU (Association des Directeurs des Bibliothèques Universitaires), l'Agence Nationale de la Recherche, Couperin, l'association des responsables IST des organismes de recherche (EPRIST), l'UNESCO, le MESR, des experts, et les pilotes des segments BSN1, BSN7, et BSN10. BSN4 est copiloté par Nathalie Duchange, de l'INSERM, Christine Berthaud, du CCSD, et Pierre Mounier du CLEO. Christine Ollendorff, l'animatrice du GTA0, ainsi que Christine Okret-Manville, du Service Commun de la Documentation de l'Université Paris-Dauphine, représentent Couperin.

BSN4 travaille sur les orientations stratégiques concernant le libre accès : archives ouvertes, *gold open access*, *addendum* au contrat de publication.... Il est l'interlocuteur du Comité Scientifique et technique du CCSD. En 2013, BSN4 a mis à jour le protocole d'accord en faveur des archives ouvertes. La nouvelle convention de partenariat donne un cadre pour favoriser le développement des archives ouvertes et de la plateforme mutualisée HAL. Elle transforme le CCSD en unité mixte de services, à la tutelle partagée entre le CNRS, les organismes de recherche et les universités. La convention prévoit deux modes de mutualisation pour les établissements : le premier consiste à utiliser un portail créé dans HAL ; le second repose sur la création, par l'établissement, d'une archive ouverte institutionnelle locale qui duplique son contenu (métadonnées et texte intégral) dans HAL. Le groupe BSN4 veille à la cohérence technique et scientifique entre ces différentes archives et propose différentes études à mener.

2.3 Le GTA0

Dans cette partie, nous tenterons de répondre à cette question : quelle est la place du GTA0 ? Au sein de Couperin, le GTA0 est un groupe de

¹⁰ Institut National de la Recherche Agronomique : <http://www.inra.fr/>

¹¹ Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale : <http://www.inserm.fr/>

¹² Institut National de Recherche en Informatique et Automatique : <http://www.inria.fr/>

¹³ <http://cleo.openedition.org/>

¹⁴ <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/>

travail qui relève du Département Services et prospective. C'est également ce département qui est mobilisé pour assurer la participation de Couperin aux projets européens en faveur du libre accès. L'ensemble des actions de Couperin dans le domaine du libre accès est donc coordonné, notamment grâce à l'implication, dans le GTA0, du conservateur coordonnateur du département et de sa responsable.

Le GTA0 est un lieu de réflexion et de travail opérationnel partagé par les adhérents de Couperin. Il fédère les énergies et les initiatives afin d'apporter des réponses globales. Le GTA0 permet de faire circuler l'information sur des questions qui, si elles nous concernent tous, sont parfois traitées selon la priorité et les moyens dont disposent les établissements. Surtout, le GTA0 apparaît comme la « boîte à idées » de Couperin. Les réflexions, les préconisations, les demandes de ses membres remontent à Couperin, et elles viennent alimenter les positions de Couperin dans les réunions de la BSN. Pour jouer pleinement son rôle au sein de la BSN, Couperin doit disposer d'une bonne connaissance de l'existant, des besoins et des questions de ses membres.

Parallèlement à la relance du GTA0, à l'occasion de sa campagne d'adhésions 2013, Couperin a souhaité formaliser, dans une large liste de diffusion, la désignation de correspondants Accès ouvert (un chercheur et un bibliothécaire). Ces correspondants sont tenus informés des travaux du GTA0, sont sollicités pour répondre à des enquêtes ou pour donner leur avis, et ils peuvent échanger entre eux par le biais de la liste de diffusion « correspondants AO ». 175 correspondants ont été désignés. Ils sont le relais des travaux réalisés dans le GTA0 ainsi qu'une force d'appui pour les actions menées en faveur du libre accès.

3 Missions, fonctionnement, et priorités du GTA0

3.1 Les missions du GTA0

La lettre de mission fixée par Couperin au GTA0 qui date de 2 mai 2013 est ambitieuse. Elle s'inscrit dans la droite ligne des récentes évolutions politiques en faveur du libre accès, et elle vise à faire émerger un large mouvement œuvrant à la généralisation du libre accès. Les missions du GTA0 se déclinent ainsi :

- Produire de l'information et la communiquer :
sur tous les supports, en priorité web, à destination de tous les publics, en priorité les chercheurs, sur toutes les questions relatives au libre accès ;
- Accompagner les établissements dans la conduite de leurs projets Open Access :
favoriser l'échange de bonnes pratiques, mettre en place des dispositifs de formation innovants, formuler des recommandations, soutenir la complémentarité entre HAL et les archives institutionnelles ;
- Assurer le suivi des projets « libre accès » du consortium :
mettre en œuvre la participation de Couperin aux projets européens OpenAIREplus et FOSTER ;

- Organiser des journées d'étude en coopération avec d'autres associations professionnelles.

3.2 Fonctionnement et méthode de travail

La première réunion plénière du GTAO, le 24 octobre 2013, a été l'occasion d'analyser la lettre de mission, de faire un état des lieux des questions à traiter, et d'organiser le travail. Le GTAO compte au total 67 membres, issus de presque autant d'établissements. Si les professionnels de l'information scientifique et technique (bibliothécaires, documentalistes...), représentent l'écrasante majorité de ses membres, le GTAO est également ouvert aux chercheurs et enseignants-chercheurs, certains d'entre eux, encore trop rares hélas, y participant d'ores et déjà. Il est animé par Christine Ollendorff, directrice de la documentation et de la prospective à l'école d'ingénieurs Arts et Métiers Paristech (ENSAM). C. Ollendorff est en outre responsable de l'archive ouverte SAM de son école et membre du bureau professionnel de Couperin. Comme pour les autres groupes de travail Couperin, la participation au GTAO repose sur le volontariat. Conformément au principe fondateur du consortium, qui est une association reposant sur la mutualisation des moyens et la contribution de chacun au bénéfice de tous, tous les membres du GTAO s'investissent bénévolement, sur leur temps de travail au sein de leur établissement. Une autre caractéristique des groupes de travail Couperin réside dans l'extrême dispersion de ses membres, qui travaillent aux quatre coins de la France. Il faut donc animer le réseau et le faire vivre à distance. Le groupe a mis au point l'organisation suivante : une réunion plénière est organisée une fois par trimestre, toujours selon le même format, c'est-à-dire que les sous-groupes travaillent séparément le matin, tandis que l'après-midi est consacré à la mise en commun, à la synthèse, et à la définition des pistes pour la période à venir. Entre ces réunions plénières, chaque sous-groupe est libre de définir son organisation. En réalité, tous organisent une à deux réunions virtuelles, avec des outils de visio-conférence et des outils collaboratifs de partage de fichiers.

Le GTAO travaille de manière transversale, et de manière thématique. Sur le plan transversal, la méthodologie retenue consiste en un état des lieux du libre accès s'appuyant sur une enquête sur les archives ouvertes et les mandats institutionnels en France, centrée sur les publications scientifiques, et menée auprès de tous les établissements. Sur le plan thématique, le GTAO, à l'issue de la première réunion plénière, s'est structuré en quatre sous-groupes, qui permettent d'instruire la plupart des questions relatives au libre accès :

- Sous-groupe « Spécifications fonctionnelles des archives ouvertes » : il traite, par exemple, des questions concernant les fonctionnalités des archives ouvertes institutionnelles, des statistiques, des référentiels à utiliser, des liens entre les archives institutionnelles et HAL, des fonctionnalités des portails HAL, etc. ;
- Sous-groupe « Bonnes pratiques » : il est chargé de valoriser et de partager les bonnes pratiques, soit déjà en vigueur, soit à appliquer, pour la mise en place d'une politique réussie en faveur du libre accès. Le sous-groupe s'intéresse ainsi à la formation des

doctorants et à la prise en compte de la sociologie de la publication selon les disciplines, et il effectue de la veille sur les données de la recherche ;

- Sous-groupe « Questions juridiques » : le domaine d'action de ce sous-groupe recouvre le droit de la propriété intellectuelle, les contrats de cession de droits, le statut juridique des documents déposés dans une archive ouverte, les modèles d'*addendum*, etc. ;
- Sous-groupe « Information-communication » : son rôle est de produire de l'information et de diffuser celle produite par les autres sous-groupes, à destination des différents publics concernés par le libre accès, les chercheurs étant le public prioritaire. Il s'agit aussi de promouvoir l'action de Couperin.

La lecture de la lettre de mission et du domaine d'action de chaque sous-groupe révèle l'étendue des questions traitées, mais aussi des compétences à mobiliser. Le GTA O n'hésite donc pas à faire appel à des compétences qui lui manquent, en particulier dans le domaine de l'information et de la communication. Outre le recrutement de stagiaires en communication pour des missions ponctuelles (refonte de site web, réalisation d'une enquête...), le GTA O noue aussi des partenariats avec des institutions ou des associations extérieures à Couperin, mais qui lui sont complémentaires : il s'appuie par exemple sur le réseau des URFIST, pour les questions de formation, il fait appel aux doctorants eux-mêmes, et s'efforce de bâtir des ponts avec d'autres projets connexes tel que le projet national de signalement des publications scientifiques CONDITOR¹⁵. Du fait de la variété des approches et de l'attachement au niveau opérationnel, la méthodologie employée au sein du GTA O privilégie le travail collaboratif, l'enquête de terrain, et la valorisation des retours d'expérience. Elle permet à chaque établissement membre d'inscrire son projet local dans une dynamique globale et collective.

3.3 Les axes de travail prioritaires

L'action du GTA O s'inscrit dans la durée. L'actuel GTA O est tout d'abord l'héritier du GTA O première mouture. De plus, une lettre de mission aussi ambitieuse ne peut être mise en œuvre en une année. Le GTA O prévoit de travailler de manière intense durant au moins trois ans, à l'issue desquels une évaluation pourra être menée. Lors de ses premières réunions, le groupe a donc déterminé des axes de travail prioritaires pour 2014-2015, validés par le bureau professionnel de Couperin. Parmi celles fixées par la lettre de mission, les missions suivantes ont été retenues comme prioritaires :

- produire de l'information et la communiquer ;
- accompagner les établissements dans la conduite de leurs projets sur le libre accès.

Le suivi des projets européens OpenAIREplus et FOSTER est assuré par André Dazy, conservateur coordonnateur du département services et prospective de Couperin, en lien étroit avec le GTA O. Quant à

¹⁵<http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/?Conditor>

l'organisation d'une journée d'études, elle n'a pas été jugée prioritaire en raison de la proximité chronologique des 5^e journées *Open Access*.

Ces missions se déclinent en actions pour chaque sous-groupe. Les livrables suivants ont ainsi été définis pour l'année 2014-2015 :

- « Spécifications fonctionnelles des archives ouvertes » : quels référentiels pour les archives ouvertes ? Quelles sont les fonctionnalités recommandées pour les archives ouvertes, en lien avec HAL ?
- « Bonnes pratiques » : recommandations pour l'adoption d'un mandat institutionnel ; enquête de pratiques auprès des doctorants ;
- « Questions juridiques » : recommandations pour un modèle d'*addendum* aux contrats de cession de droit ; recommandations pour l'adoption d'un mandat institutionnel ;
- « Information-Communication » : organisation de l'*Open Access Week* 2014 en France, en lien avec le projet FOSTER ; réalisation du site web Couperin sur le libre accès à destination des chercheurs.

À la fin de cette première année de travail, où en sommes-nous ?

4 Mise au point sur les actions entreprises

4.1 Au niveau transversal

Au vu des développements récents, il est important d'avoir un état des lieux le plus précis possible des pratiques et des politiques mises en place dans les établissements, sur le terrain. Une grande enquête globale, centrée sur les archives ouvertes de publications scientifiques, a été lancée en octobre 2014¹⁶.

La première partie de l'enquête concerne les projets d'archives ouvertes : l'établissement concerné est-il en cours de projet ? Si oui, quels sont les objectifs du projet, quelle est sa durée, quelle est la composition du groupe de travail, quel est le coût du projet ? La deuxième partie traite des caractéristiques techniques de l'archive ouverte : s'agit-il d'un portail HAL ou d'une archive institutionnelle ? Quelle est la plateforme logicielle utilisée ? Des développements spécifiques ont-ils été effectués ? Quel est le degré d'intégration de l'archive ouverte dans le système d'information de l'établissement ? La troisième partie de l'enquête s'intéresse au fonctionnement des archives ouvertes en production. La quatrième partie concerne la politique de l'établissement : quelle est la politique de dépôt dans l'archive ouverte ? Si un mandat a été adopté, quelles sont ses modalités ? Une licence *Creative Commons* est-elle appliquée ? La cinquième partie traite des dépôts : comment les chercheurs sont-ils sensibilisés au dépôt ? Quels sont les services qui communiquent sur l'archive ouverte ? Comment le *workflow* de dépôt est-il organisé ? Quels sont les types de documents déposés dans l'archive ouverte ? La sixième partie s'intéresse aux statistiques et services associés : quelle est la proportion de texte intégral dans l'archive ? Comment le nombre de

¹⁶ A la date du colloque, il me sera sans doute possible de présenter les grandes tendances principales se dégageant des réponses à l'enquête

dépôts a-t-il évolué dans le temps ? Quels sont les indicateurs mis en place ? Quels sont les services associés à l'archive ouverte ? La partie suivante couvre le thème du *gold open access* : l'établissement publie-t-il des revues en libre accès ? Comment les APC sont-ils gérés dans l'établissement ? Enfin, la dernière partie contient des questions de prospective sur le sujet des données de la recherche. La synthèse des réponses fournira un état à jour des projets et réalisations en France, permettant d'alimenter les réflexions de la BSN et celles des établissements qui ne seraient pas encore positionnés sur ces enjeux.

4.2 Sous-groupes « Spécifications fonctionnelles » et « Juridique »

Le sous-groupe spécifications a collecté les développements spécifiques que les établissements ont réalisés pour exploiter et réutiliser les dépôts effectués dans un portail HAL. Une page Bibliopédia¹⁷ permet de partager ces développements. En ce qui concerne les référentiels, force est de constater que les intervenants et les projets sont nombreux, et qu'ils peuvent se recouper, au moins partiellement. Il en est ainsi du projet de base nationale de signalement des publications CONDITOR¹⁸. Pour créer des liens entre ces différents projets et mobiliser tous les acteurs autour de ces questions, le GTA0 spécifications prévoit d'organiser une journée d'études à l'automne 2014, l'objectif étant d'unifier les référentiels, notamment ceux relatifs aux auteurs des publications.

Quant à l'élaboration de préconisations par rapport aux fonctionnalités attendues d'une archive ouverte, elle a été repoussée à l'année 2015 du fait du report de la sortie de la version 3 de HAL. Les archives institutionnelles locales devant être connectées au HAL, mais le sous-groupe a préféré attendre de disposer d'informations définitives avant de se lancer dans ce chantier.

Sur le plan juridique, une foire aux questions traitant de toutes les questions juridiques a été constituée et est régulièrement alimentée. Un modèle d'addendum aux contrats de droits a été rédigé et soumis à BSN4. Le groupe s'est concentré, avec le sous-groupe « bonnes pratiques » sur les mandats de dépôt, afin d'élaborer une position commune. En France, des mandats d'obligation de dépôt en archive ouverte existent dans des organismes nationaux de recherche (IFREMER¹⁹, IRSTEA²⁰, CIRAD²¹, INRA, INRIA) et à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), un organisme financeur. Ils lient parfois dépôt en archive ouverte et évaluation des chercheurs. Ainsi, à l'IRSTEA, le mandat impose depuis 1992 le dépôt des postprints dans l'archive ouverte institutionnelle ; seules ces publications doivent être prises en compte pour l'évaluation des chercheurs. Un mandat²² semblable existe à l'INRIA depuis 2013 : seuls les articles présents en texte intégral dans le portail HAL-INRIA sont

¹⁷http://www.bibliopedia.fr/wiki/D%C3%A9veloppements_HAL

¹⁸<http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/?Conditor>

¹⁹ Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER : <http://www.ifremer.fr/>

²⁰ Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture : <http://www.irstea.fr/>

²¹ Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement : <http://www.cirad.fr/>

²²<http://seism.inria.fr/hal/aide/spip.php?article327&lang=fr>

pris en compte dans les rapports d'activités des équipes de recherche. Quant à l'ANR, son mandat ne s'applique qu'aux publications en sciences humaines et sociales, avec un dépôt immédiat du postprint dans HAL et une vérification du dépôt auprès des responsables des projets financés. D'autres mandats, moins « coercitifs », ont été mis en œuvre dans des organismes. Le mandat de l'INRA rendit ainsi obligatoire en 2010 le référencement des publications, puis en 2011 le dépôt du texte intégral dans l'archive ouverte ProDINRA. Au CIRAD et à l'IFREMER, le mandat concerne les publications, en dernière version auteur, ainsi que la littérature grise. Grâce à cette politique, 82%²³ des publications de l'IFREMER entre 2005 et 2010 sont en libre accès. Parmi les institutions universitaires, l'ENSAM et l'Université d'Angers font figure d'exception. Si l'ENSAM s'est contentée d'une simple consigne donnée par écrit aux chercheurs, l'Université d'Angers a formalisé un mandat sur le modèle de l'Université de Liège. Voté par le Conseil d'Administration de l'Université en 2013, en même temps que la création de l'archive ouverte institutionnelle, il stipule que l'ensemble de la production scientifique doit être référencé depuis 2008, le texte intégral des articles devant être joint depuis 2012. Il permet aux chercheurs et à l'équipe de l'archive ouverte de négocier avec des éditeurs qui n'ont pas de politique officielle en faveur de l'*open access*. Il ressort de cette analyse que l'obstacle le plus souvent invoqué à la mise en place d'un mandat institutionnel est l'affiliation des unités de recherche à plusieurs tutelles (université et CNRS, par exemple) : pour être efficace dans le contexte particulier du paysage français de la recherche, il est indispensable de coupler politique institutionnelle et politique nationale, afin de dépasser cette question. Le GTAQ et le consortium Couperin dans son ensemble prônent donc la mise en œuvre d'un mandat national, s'appliquant à tous les chercheurs quelle que soit leur affiliation, sur le modèle liégeois du « *immediatedeposit, optionalaccess* » (dépôt immédiat avec options sur les modes d'accès). Mais le GTAQ étant une instance opérationnelle, la décision doit être prise au niveau politique, c'est pourquoi la prise de position du GTAQ est relayée par ses représentants au sein de la BSN. Jusqu'à présent, les efforts de Couperin n'ont pas été couronnés de succès, la France n'ayant pas encore défini de position politique. Mais les discussions sont en cours, et d'autres établissements universitaires commencent à prendre des initiatives, telle la Communauté d'Universités (COMUE) de Toulouse, qui prépare un mandat d'archivage.

4.3 Sous-groupes « Bonnes pratiques » et « Information-Communication »

²³<http://archimer.ifremer.fr/depot.htm>

Le sous-groupe « bonnes pratiques » a encadré une étude réalisée par une stagiaire en communication sur les réseaux sociaux et le libre accès. L'objectif est de mieux connaître les processus d'échanges informels à l'œuvre dans les communautés de chercheurs afin de mieux valoriser le libre accès auprès d'elles en menant des actions de communication, de sensibilisation et de formation adaptées. Le questionnaire, diffusé auprès des doctorants et des chercheurs de toute la France, a reçu plus de 1500 réponses, issues de toutes les disciplines et de plus de 200 établissements ; un succès révélateur de l'intérêt des chercheurs pour ces questions. Il en ressort²⁴ que la majorité des chercheurs interrogés appartient à un réseau social de chercheurs (69%), en particulier à ResearchGate (88%). Il apparaît également que les chercheurs y ont recours dans des buts bien spécifiques : partager de l'information et des contenus, et gagner du temps.

II. Mise en place de l'enquête

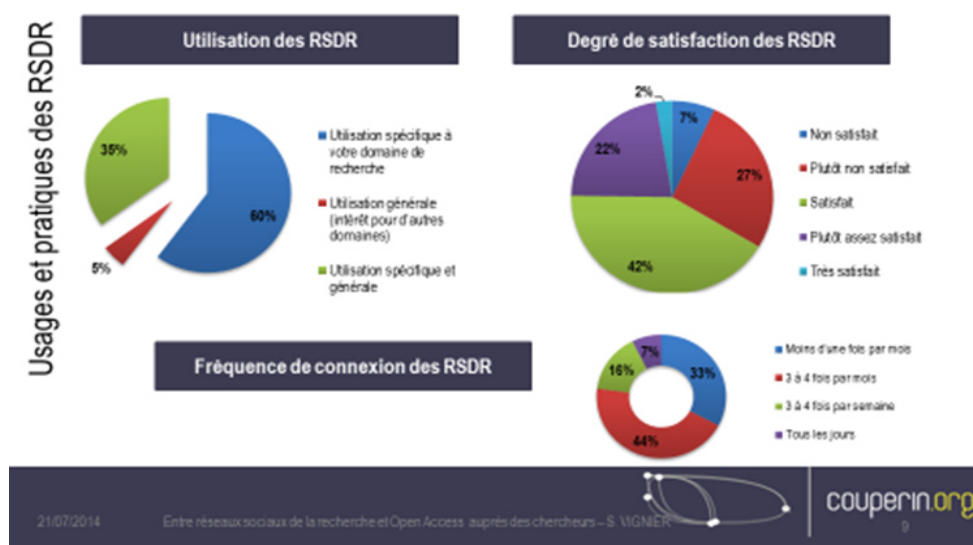


Figure 1. Enquête Couperin sur les réseaux sociaux de la recherche et l'Open Access (Stéphanie Vignier) : utilisation des réseaux sociaux

Cependant, les chercheurs sont conscients des limites de ces réseaux : éparpillement des ressources, absence d'évaluation par les pairs, absence de fiabilité... Le libre accès est connu de 70% des répondants, et le dépôt en archive ouverte est assez répandu (53%). Les chercheurs jugent systématiquement les archives ouvertes plus performantes que les réseaux

²⁴ Le dépouillement de l'enquête étant en cours à l'heure actuelle, il me sera sans doute possible d'en dire plus, voire de présenter les différentes actions de sensibilisation et de formation envisagées, lors du colloque.

sociaux, les points forts des archives ouvertes par rapport aux réseaux sociaux étant surtout la pérennité et la protection des données.

II. Mise en place de l'enquête

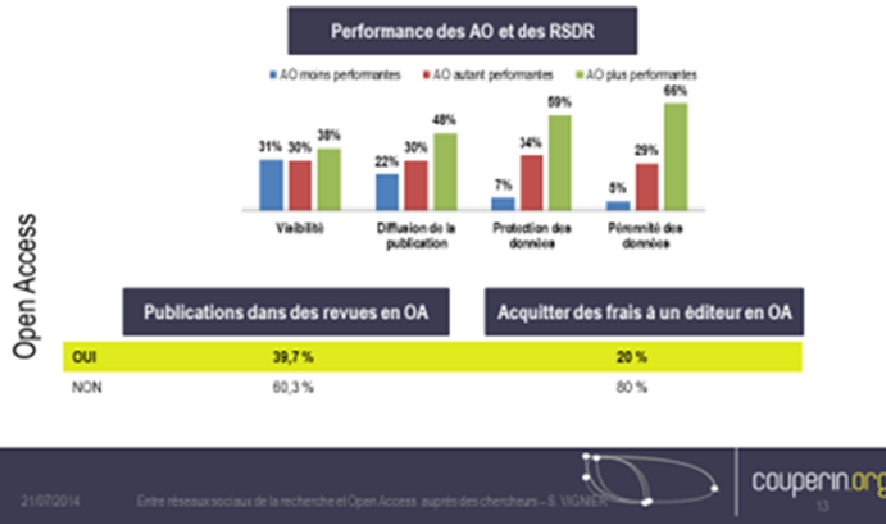


Figure 2. Enquête Couperin sur les réseaux sociaux de la recherche et l'Open Access (Stéphanie Vignier) : performance des archives ouvertes et des réseaux sociaux de la recherche

De cette enquête découleront, à l'automne 2014, des plans d'action de sensibilisation des chercheurs, auxquels les responsables d'archives ouvertes dans les établissements pourront recourir pour agir sur le terrain. Enfin, le sous-groupe mène une veille partagée sur le sujet des données de la recherche.

Le sous-groupe « information-communication » s'est consacré à deux actions principales : l'organisation de l'*Open Access Week*2014²⁵ pour la France, et la réalisation d'un site web de référence sur le libre accès. Cette année, Couperin a souhaité reprendre la main sur l'organisation de l'*Open Access Week*, qui aura lieu en France du 13 au 26 octobre 2014. Le thème de l'édition 2014, « *Generation Open !* » permet d'inscrire la manifestation dans le programme européen FOSTER. Il a été décidé de ne pas organiser de grand-messe centralisée, mais d'être fidèle au principe fondateur de Couperin, à savoir la mutualisation et la décentralisation. Le GTAQ, qui agit en soutien plutôt qu'en organisateur, a donc produit des documents-cadres (fiche projet, note de cadrage) afin d'encourager les adhérents de

²⁵ L'*Open Access Week*se déroulant avant le colloque, il me sera possible de compléter mon propos par un rapide bilan de cette manifestation.

Couperin à organiser eux-mêmes, dans leur établissement, un événement sur le thème du libre accès. Les projets s'adressant aux doctorants éligibles au label FOSTER, et qui reçoivent une subvention de Couperin. Plus de soixante événements sont organisés à travers la France, ce qui est un succès par rapport à 2013. Une vingtaine de ces projets a reçu le label FOSTER ainsi qu'un soutien financier. Le GTAQ fournit aussi aux organisateurs des supports de communication, et met à leur disposition un site web spécifique, oaweekfrance.org²⁶, sur lequel les événements sont signalés. Les enregistrements des manifestations pourront être diffusés sur ce site ainsi que sur le portail FOSTER. L'autre axe de travail prioritaire de ce sous-groupe est la diffusion d'informations, par le biais d'un site web dédié au libre accès. Un état des lieux des sources d'information disponibles a été réalisé, à partir de 19 sites web, institutionnels ou de vulgarisation. Il a révélé le manque de sites français proposant des informations pratiques à destination des chercheurs, les sites web s'adressant surtout à des bibliothécaires. Le futur site web « libre accès » Couperin²⁷, reprendra une partie du contenu de l'ancien site web Couperin archives ouvertes créé par le premier GTAQ, mais avec une orientation nouvelle. Il ambitionne en effet d'informer en priorité les chercheurs, de manière simple et pratique, en français, en s'adressant à eux dans les trois rôles qu'ils sont amenés à occuper : le chercheur en tant qu'auteur de publications, le chercheur en tant que lecteur de documentation scientifique, le chercheur en tant qu'éditeur. Les jeunes chercheurs seront un public prioritaire, dans la lignée de FOSTER. Le site OAWAL²⁸ sert de source d'inspiration.

Les bibliothécaires ne sont cependant pas écartés de ces projets, puisque le site web leur fournira des outils pour promouvoir le libre accès auprès des chercheurs. Ce site fera un usage massif de la vidéo, du témoignage, des outils de communication virale. Pour cela, Couperin travaille à la réalisation d'un film de promotion du libre accès, qui, nous l'espérons, incitera les jeunes chercheurs à s'engager en faveur du libre accès. Ce film devrait être disponible pour l'*Open Access Week*, en octobre 2014, et sera diffusé sur les sites web institutionnels, sur les réseaux sociaux, etc.

5 Conclusion

La lettre de mission de Couperin au GTAQ est ambitieuse, et le bilan des actions du groupe, après un an de travail, est prometteur. Le GTAQ remplit déjà sa mission de « boîte à idées » pour Couperin et pour la BSN, dans une démarche *bottom up* fidèle à l'esprit même du consortium. Beaucoup a déjà été entrepris, notamment dans le domaine de l'information et de la sensibilisation des chercheurs. En accord avec le thème de l'*Open Access Week* avec l'ambition de FOSTER, les jeunes chercheurs font l'objet d'une attention particulière, puisque nous sommes convaincus que cette nouvelle génération fera le pas décisif vers l'adoption

²⁶<http://www.oaweekfrance.org/>

²⁷ Le cahier des charges de ce site web devant être prêt à la fin du mois de novembre 2014, il me sera possible d'en développer le contenu pendant la communication, lors du colloque.

²⁸<https://library3.hud.ac.uk/blogs/oawal/>

généralisée du libre accès, comme nouveau modèle de communication scientifique. Par la veille et par les enquêtes qu'il mène, le GTA0 réalise aussi un travail de prospective, en particulier sur les réseaux sociaux de chercheurs et sur les données de la recherche. Beaucoup reste à faire, et le travail du GTA0 ne peut être efficace que s'il est pérenne. En construisant des outils (sites web, plateformes de partage de développements, préconisations de fonctionnalités pour une archive ouverte idéale) que les bibliothécaires, les chargés de projets, peuvent s'approprier, le GTA0 joue son rôle de soutien et d'accompagnement, et il met tout en place pour que son travail irrigue l'action quotidienne des établissements, et soit repris par eux. Nous espérons créer ainsi, autour du GTA0 et des correspondants Accès ouvert des établissements, dont le rôle est amené à se développer, un véritable réseau de compétences à travers la France. Cette force de mutualisation, ainsi que le succès de l'*Open Access Week*2014, montrent que la volonté des établissements d'œuvrer à la généralisation du libre accès en France est forte. Les équipes concernées, les bibliothèques s'investissent mais elles ont besoin d'un soutien politique fort, qui pourrait se traduire, nous l'espérons, par la mise en place d'un mandat national en faveur de la voie verte. Le GTA0 commence à être reconnu comme un interlocuteur légitime et il continuera à prendre toute sa place pour peser dans le débat, afin que la France définisse, à l'instar d'autres Etats européens, une politique ambitieuse en faveur du libre accès.

Bibliographie

- BSN4 – Les archives ouvertes, *Bibliothèque Scientifique Numérique*. [En ligne]. Disponible à : <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/?BSN4-Les-archives-ouvertes.52> (Page consultée le 21 juillet 2014).
- Communications présentées lors des Journées *Open Access* (24-25 janvier 2013), *Couperin*. [En ligne]. Disponible à : <http://couperin.sciencesconf.org/>(Page consultée le 21 juillet 2014).
- Conditor, *Bibliothèque Scientifique Numérique*. [En ligne]. Disponible à : <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/?Conditor>(Page web consultée le 21 juillet 2014).
- Convention de partenariat en faveur des archives ouvertes et de la plateforme mutualisée HAL, *Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche*. [En ligne]. Disponible à : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/HAL/93/3/01_Convention_HAL_246933.pdf(Page web consultée le 21 juillet 2014).
- FOSTER. Facilitate Open Science Training for European Research, *FOSTER*. [En ligne]. Disponible à : <http://www.fosteropenscience.eu/>(Page consultée le 21 juillet 2014).
- International Open Access Week, *International Open Access Week*. [En ligne]. Disponible à : <http://openaccessweek.org/>(Page consultée le 21 juillet 2014).
- JONCHERE, Laurent (2013), Synthèse sur les politiques institutionnelles de libre accès à la recherche, *Archive SIC*. [En ligne]. Disponible sur :

<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/80/11/88/PDF/Synthese-politiques-LA-Jonchere-fev-2013.pdf>(Page web consultée le 21 juillet 2014).

Open Access, *Couperin.org*. [En ligne]. Disponible à : <http://www.couperin.org/groupes-de-travail-et-projets-deap/open-access> (Page consultée le 21 juillet 2014).

Open Access Week, L'Open Access Week 2014 – du 13 au 26 octobre 2014, *Open Access WeekFrance*. [En ligne]. Disponible à : <http://www.oaweekfrance.org/>(Page consultée le 21 juillet 2014).

OpenAIRE, *OpenAIRE*. [En ligne]. Disponible à : <https://www.openaire.eu/> (Page consultée le 21 juillet 2014).

OLLENDORFF, Christine, Politiques du libre accès : état d'avancement des réflexions en France, *Slideshare*. [En ligne]. Disponible à : http://www.slideshare.net/ollendor/je-angers04-0714co?qid=a25aa9f7-c858-450c-9774-e08bf6dc128d&v=default&b=&from_search=2(Page web consultée le 21 juillet 2014)

Welcome ! OAWAL Open Access Workflows for Academic Librarians, *OAWAL*. [En ligne]. Disponible à : <https://library3.hud.ac.uk/blogs/oawal/> (Page web consultée le 21 juillet 2014).

Politique(s) du libre accès en Algérie : Etat des lieux et perspectives

Open access policies in Algeria: Current situation and future outlook

Samir Hachani

Email : sam_hacl@yahoo.fr

Université Alger 2

Résumé

Le mouvement du libre accès a en un court laps de temps accompli des progrès très significatifs. Il a pour origine l'extraordinaire développement d'Internet au début des années 90. Ce mouvement est une opportunité pour les pays en développement leur offrant une plus grande facilité d'accès à l'information. Cependant, des retards multiples ne leur permettent pas d'en tirer le maximum de bénéfice. L'Algérie, pays à revenu intermédiaire ne profite des bienfaits du libre accès. A côté d'un Internet peu performant (bande passante et fiabilité), les programmes, ne sont pas gérés de la manière la meilleure. Le concept lui-même n'est pas pleinement appréhendé par la communauté des chercheurs. De plus, les statistiques concernant les journaux électroniques et les archives ouvertes ne reflètent pas les moyens matériels et humains dont dispose le pays. Le MESRS et CERIST doivent coordonner leurs efforts et profiter des programmes

internationaux dans le domaine.

Mots-clés. Libre accès, Algérie, Journaux électroniques, Archives ouvertes, Internet, Centre de Recherche sur Information Scientifique et Technique, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Abstract

Open access has, in a short span of time, achieved significant progresses. It started with the Internet development of the 90's. Though it originated in the developed world; open access is a boon for the developing countries allowing them to access information. Despite that, these countries are held back by structural and organizational obstacles not allowing them to fully take advantage of it. Algeria, an intermediate country income wise, does not take advantage of open access. Added to a weak Internet (bandwidth, reliability, penetration rate), programs are scarce, not well managed, the concept not well

assessed by the scientific community. Moreover, statistics do not reflect the country's capacities. The MHESR and CERIST should harness efforts taking advantage of programs facilitating insertion in open access.

Keywords. Open access, Algeria, Electronic journals, Open archives, Internet, CEntre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique, Ministry of Higher Education and Scientific Research.

1 Introduction

Le libre accès aux publications scientifiques et techniques a accompli les vingt dernières années des progrès et des avancées qu'il aurait été impossible d'imaginer à la fin du siècle dernier. Les raisons de son avènement sont intimement liées à la crise des périodiques qui a conduit les bibliothèques à une politique de désabonnements des plus drastiques ayant touché les périodiques et aussi les monographies. Les raisons de cette crise sont multiples mais touchent généralement à la structure du marché des périodiques scientifiques. Face à un marché inélastique de revues largement contrôlé par un oligopole de grands éditeurs internationaux (Reed-Elsevier, Springer, Wiley, etc.) et à la prépondérance du facteur d'impact, les éditeurs ont pu augmenter les prix de leur titres en des proportions démesurées. Si cette situation était inévitable dans l'univers papier et ses contraintes d'ordre matériel, l'avènement d'Internet et sa propension à l'ouverture a changé la donne. L'auteur au lieu de vendre ses droits sur sa recherche en contrepartie de la publication dans des revues prestigieuses irait directement " publier " sur la Toile. Bien que schématisée à l'extrême, cette vision sous tend et épouse étroitement la philosophie du libre accès qui tend à rendre à l'auteur le contrôle du fruit de sa recherche et ses résultats.

Bien que les premières expériences du libre accès aient eu lieu et été lancées dans les pays développés, le libre accès n'en représente pas moins une occasion pour les pays en voie de développement de sortir d'une situation chronique de manque d'accès à l'information. En de termes plus clairs, si le libre accès est une manière pour les chercheurs (qu'ils soient originaires de pays développés ou en voie développement) de se réapproprier et avoir plus de contrôle sur les résultats de leur recherche, ceci est plus avantageux pour le chercheur du Sud dont la situation socio-économique est moins reluisante que celle de son collègue du Nord. Nous essayerons dans notre étude de voir quelles sont les politiques que l'Algérie en tant que pays en voie développement a initié dans le cadre du libre accès. Ce travail s'appuiera sur les données des différents acteurs de la recherche scientifique (Ministères, Organismes de recherche, Universités, Centres de recherche, etc...). L'autre volet sera de voir les outils du libre accès et d'Internet et leur degré de performance et d'inclusion. Une étude de ce qui se fait internationalement et des réalisations algériennes (et faites par des Algérien (ne) s) sera l'occasion de voir dans quelle mesure le libre accès est devenu en Algérie une vérité et une option d'avenir. Enfin, des propositions quant à l'amélioration de la situation du libre accès seront émises afin qu'il en soit tiré le meilleur profit.

2 Libre accès dans les pays en voie développement

Il est clair que le libre accès a son origine dans les pays occidentaux. Les premières expériences ont toutes été tentées dans les pays anglo-saxons et plus précisément aux Etats Unis et en Grande Bretagne. Ceci est dû au fait que ces pays ont une forte présence parmi les plus grandes maisons d'éditions scientifiques (Pearson, Wiley & Sons, Blackwell, Houghton Mifflin Harcourt, McGraw-Hill Education, etc....) avec Elsevier - Pays Bas - constituant une notable exception. Cette extrême concentration est encore plus prononcée quant au pourcentage de ces mêmes articles par éditeurs. À titre d'exemple, il y a deux millions d'articles publiés par quelque deux mille éditeurs et la moitié de ces articles est publiée par seulement six éditeurs ultra puissants (André 2005). A coté de cela, les pays occidentaux représentent en termes de présence l'immense pourcentage dans les différents sites de référence tel que DOAJ, DOAR, ROAR, etc..... Ainsi le site de référence en journaux électroniques sur Internet, The Directory of Open Access Journals (DOAJ) recense 9803 journaux dont 28 % sont publiés par trois pays (Etats Unis, Brésil et Royaume Uni). The Directory of Open Access Repositories (DOAR) quant à lui présente un plus grand déséquilibre étant donné que trois pays (Etats Unis, Royaume Uni et Allemagne) totalisent presque le tiers des entrepôts en libre accès tel que représenté par le graphe suivant :

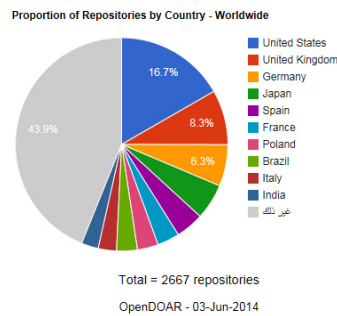


Fig.1-Proportion d'entrepôts par pays (open DOAR)

Enfin, The Registry of Open Access Repositories (ROAR) recense 3739 entrepôts dont le tiers est situé dans quatre pays (Brésil, Allemagne, Royaume Uni et Etats Unis). Comme on peut le voir, la proportion de sites, de journaux, d'entrepôts en libre accès dans les pays en voie de développement ne représente qu'une infime partie de ce qui se fait de par le monde. Ceci est dû principalement à la situation économique * de ces pays ainsi qu'une fracture numérique persistante et incapacitante malgré quelques exemples réussis de résorption de cette même fracture (Hachani 2014).

* Nous disons principalement car d'autres raisons (politiques, sociales et culturelles entre autres) inhérentes au système en place entrent en ligne de compte.

3 Algérie : des capacités et des ressources mal utilisées

L'Algérie est considérée par la Banque Mondiale comme un pays à revenu moyen supérieur selon sa classification avec un PIB de \$205.8 milliards, une population de 38.48 million et un revenu national brut de \$5,020 (Banque Mondiale 2012). D'un autre côté, l'Algérie a connue une embellie financière sans précédent depuis les années 2000 grâce au prix du pétrole dont l'économie algérienne est très fortement dépendante. Tous ces indicateurs positifs ont-ils été traduits dans les faits par une politique de libre accès au niveau des institutions académiques, universités, centres de recherche et autres organismes pouvant bénéficier des avantages du libre accès ? Est-ce qu'Internet, véhicule incontournable du libre accès, est présent et est-il performant ? (taux de pénétration, bande passante, etc.....). Enfin, l'Etat (dans un système fortement centralisé) a-t-il mis en place une claire ainsi que franche politique de promotion du libre accès ? C'est à ces questionnements que notre recherche essayera de répondre en analysant les différentes expériences, programmes et autres actions au niveau national.

3.1 The UNESCO's GOAP (Global Open Access Portal): un instrument de départ indispensable

Face à l'indigence et surtout absence de site centralisateur en matière de libre accès, le site de l'UNESCO Global Open Access Portal (Portail International du Libre Accès) est le site à consulter pour avoir une idée de la politique nationale en libre accès d'un pays et qui a l'avantage d'émaner d'une organisation internationale. L'Algérie y est classée en même temps avec les pays africains et arabes.

Il y est stipulé le rôle central du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et celui du CERIST (Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique). En effet, ces deux organismes guident la politique de l'information scientifique et technique au niveau des institutions de recherche. Si le Ministère chapeaute tout le secteur de l'enseignement supérieur, le CERIST quant à lui en est l'institution d'exécution. De l'analyse des programmes qu'ils guident, une claire idée de la situation du libre accès peut être tirée.

Le site présente le libre accès en Algérie comme étant " récent mais qui a reçu un retour d'écoute positif de la part de ceux qui sont concernés " (chercheurs, bibliothécaires et enseignants). Le premier entrepôt d'archives est celui de l'Université d'Alger I suivi par sept autres entrepôts la plupart émanant d'Universités (Bibliothèque virtuelle des Energies Renouvelables, CERIST Digital Library, Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, Université El-Hadj Lakhdar Batna, Université Hassiba Benbouali de Chlef, Archives ouvertes de l'Université M'hamed Bougara Boumerdes et University of Biskra repository). Quant aux journaux en libre accès, le même site indique qu'il existe cinq journaux électroniques en libre accès et qui sont : International Journal of Chemical and Petroleum Sciences, Journal of Fundamental and Applied Sciences, Journal of New Technology and Materials, LARHYSS Journal et Synergies Algeria. Les quatre premiers sont des journaux édités en Algérie par des institutions universitaires quand à Synergies Algérie, il fait partie des publications du GERFLINT (Groupe d'Etudes et de

Recherches pour le Français Langue INTERNationale). Enfin, deux Journaux scientifiques (IBScientific Magazine et IBScientific Journal of Science) publiés au Royaume Uni par des auteurs algériens sont inclus dans la liste. Une recherche sur Internet n'a pas fait ressortir la continuité de ces publications (la seule référence est un numéro daté de 2007 de IBScientific Journal of Science). Il semblerait que ces deux journaux (édités par Ibn Badis Scientific Group) ne soient plus édités .

De plus, des chercheurs algériens publient en libre accès sur BioMed Central qui pratique la politique de l'auteur payeur (connu sous l'appellation " Article Proccession Charges " - Frais de Payement des Articles). Certains des articles sont des articles fait par des chercheurs algériens d'autres le sont en collaboration avec des collègues étrangers. Nous n'avons pas de statistiques concernant cette donnée, mais c'est une piste de recherche à investiguer pour savoir le degré d'insertion des chercheurs algériens dans le concert du libre accès et les nouvelles formes de publication sur Internet . Nous émettrons, cependant, une hypothèse quant à cette situation : il serait étonnant que les institutions algériennes universitaires pour ce cas payent les APC non pas par manque d'argent ou toute autre raison mais beaucoup plus en conséquence de l'ignorance et de certaines idées saugrenues et fausses sur le libre accès * (Hachani 2013, p.429-488)

Comme on peut le voir, l'offre en libre accès se cantonne au milieu universitaire et ne semble pas, eu égard aux potentialités du pays, être développée. Une des raisons, en plus du fait que le concept ne semble pas être très compris, est un Internet dont les chiffres ne sont pas très reluisants. En effet, malgré un discours lénifiant de la part des autorités, Internet ne semble pas décoller en Algérie. Les chiffres que nous allons voir dénotent un manque dont les conséquences sur une politique du libre accès pourraient s'avérer très négatives.

3.2 Internet en Algerie

Il est de coutume lorsque l'on parle d'Internet et de son influence de parler de deux indicateurs importants par lesquels la réussite d'Internet est jugée et jaugée : le taux de pénétration et la bande passante. Le premier calcule les utilisateurs par rapport à la population générale et le deuxième est " le pipeline " par lequel l'information arrive et est envoyée. Parmi les sites les plus respectés et les plus consultés pour les statistiques en matière d'Internet, le site Internetworldstats détaille ces données. En date du 31 Decembre 2013, les statistiques étaient telles que suit :

*Nous avons soumis un questionnaire concernant les habitudes de publication de deux centres de recherche algériens (CERIST et CDTA) et leur position vis-à-vis des nouvelles de certification de l'information. Les résultats avaient indiqués une claire ignorance de certains concepts et définitions les plus élémentaires du libre accès.

WORLD INTERNET USAGE AND POPULATION STATISTICS December 31, 2013						
World Regions	Population (2014 Est.)	Internet Users Dec. 31, 2000	Internet Users Latest Data	Penetration (% Population)	Growth 2000-2014	Users % of Table
Africa	1,125,721,038	4,514,400	240,146,482	21.3 %	5,219.6 %	8.6 %
Asia	3,996,408,007	114,304,000	1,265,143,702	31.7 %	1,006.8 %	45.1 %
Europe	825,802,657	105,096,093	566,261,317	68.6 %	438.8 %	20.2 %
Middle East	231,062,860	3,284,800	103,829,614	44.9 %	3,060.9 %	3.7 %
North America	353,860,227	108,096,800	300,287,577	84.9 %	177.8 %	10.7 %
Latin America / Caribbean	612,279,181	18,068,919	302,006,016	49.3 %	1,571.4 %	10.8 %
Oceania / Australia	36,724,649	7,620,480	24,804,226	67.5 %	225.5 %	0.9 %
WORLD TOTAL	7,181,858,619	360,985,492	2,802,478,934	39.0 %	676.3 %	100.0 %

Fig.2-Utilisation et population d'Internet (Internetworldstats 2013)

Et dans lesquels l'Algérie (classée avec les pays africains) avait les statistiques suivantes :

Algeria	38,813,722	50,000	6,404,264	16.5 %	2.7 %	4,111,320
---------	------------	--------	-----------	--------	-------	-----------

Fig.3-Utilisation et population d'Internet en Algérie (Internetworldstats 2012)

Ces statistiques classent l'Algérie au 21e rang en termes de taux de pénétration, loin de pays tels que le Maroc avec 51 % de taux de pénétration.

Un autre site plus à jour, Internetlivestats, et qui recense les données concernant Internet en temps réel, classe l'Algérie au 54e rang mondial avec un taux de pénétration de 16.70% tel que le démontre le tableau suivant :

Rank	Country	Internet Users	1 Year Growth %	1 Year User Growth	Total Country Population	1 Yr Population Change (%)	Penetration (% of Pop. with Internet)	Country's share of World Population	Country's share of World Internet Users
54	Algeria	6,669,927	10%	633,077	39,928,947	1.84%	16.70%	0.55%	0.23%

Fig.4-Statistiques Internet Algérie (Internetlivestats 2014)

Ces chiffres représentent un clair tableau de la situation d'Internet en Algérie qui tarde à décoller et à impulser et influencer la recherche scientifique. Nous avons toujours défendu l'idée d'un Internet fort, disponible et surtout fiable dans nos pays afin de développer la recherche scientifique qui se fait (dixit Stix) sur les réseaux. Un Internet faible dans un monde hyper connecté tel que nous le connaissons implique des retards et des dysfonctionnements qu'il serait difficile de rattraper.

L'autre indicateur quant à la santé d'Internet dans un pays est le calcul de la bande passante. A cet effet, le site netindex présente la situation de la bande passante mondiale (ascendante et descendante). Ces deux indicateurs détaillent le débit lors de l'envoi et de la réception de l'information sur le réseau.

L'Algérie tel que l'indiquent les chiffres y occupe des rangs peu reluisants. En effet, le site en question la classe à la 169^e place pour le débit descendant (avec Alger qui affiche un 0.9 Mbps de débit) et 170^e pour le débit ascendant (avec Alger qui affiche 2.4 Mbps de débit) et ce sur un total de 192 pays recensés. Ce peu reluisant classement est encore aggravé par le fait que les rares pays que l'Algérie précède sont des pays dont la situation financière, politique, économique ou autres sont des plus critiques au monde (Syrie, Congo, Niger, Burkina Faso).

Nous avons fait ressortir ces statistiques pas très encourageantes car nous estimons que ces deux indicateurs en plus de ne pas être très flatteurs (surtout eu égard à la situation financière du pays) démontrent aussi une sorte de laisser aller et manque d'intérêt des personnes responsables envers la recherche scientifique. En plus de ces statistiques, Internet en Algérie est connu pour être très capricieux et les incessantes et répétitives coupures sont légion.

3.3 Le CERIST : une institution de référence pour le libre accès en Algérie

Le Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST) a été créé en 1985 et a pour mission principale de mener toute recherche relative à la création, à la mise en place et au développement d'un système national d'information scientifique et technique (CERIST). De par sa composante et sa richesse humaines, il est le miroir de la recherche scientifique en Algérie surtout de par les missions qui lui sont assignées. En plus de chapeauter la politique de l'information scientifique et technique au niveau national, le CERIST a mis au point un nombre de programmes dont nous citerons les plus importants :

- **CERIST Digital Library** : c'est le dépôt institutionnel du CERIST et comporte : articles de conférence, rapports techniques ou de recherche, thèses, supports de cours, etc.... L'accès est réservé aux membres du CERIST.

- Le **Catalogue Collectif d'Algérie (CCDZ)** : il regroupe l'ensemble des fonds documentaires de bibliothèques du secteur de l'enseignement supérieur. Il recense 64 bibliothèques et plus de 568861 notices.

- **ISTeMAG (Optimisation de l'Accès à l'Information Scientifique et Technique dans les Universités du MAGhreb)** est un projet visant à mutualiser et mettre en réseau les ressources et accès à l'IST dans les pays du Maghreb.

- **Le Programme National de Signalement des Thèses (PNST)** qui est un programme initié par la tutelle en 2012 et qui fait obligation à tous les auteurs de travaux de recherche universitaires (Mastère, Doctorat) de déposer une copie électronique de leur recherche au niveau du PNST*.

A côté de ces programmes qui tendent à donner un libre accès aux ressources numériques, le CERIST a initié deux programmes qui répondent aux critères de libre accès tels que définis par les différents appels et autres conventions. Ces deux programmes sont : le Système National de Documentation en Ligne (SNDL) et Webreview qui sont

* L'accès au full text n'y est cependant pas offert seules les métadonnées le sont.

respectivement un programme d'accès à un nombre de base de données dans le cadre d'un système national d'accès à l'IST et un portail de revues académiques algériennes. Etant donné leur importance et relatif succès, ils seront examinés plus en détails car ils répondent d'une certaine manière à la philosophie du libre accès.

3.4 Le Système National de Documentation en Ligne (SNDL)



Le Système National de Documentation en Ligne (SNDL) permet l'accès à une documentation électronique dans tous les domaines de l'enseignement et de la recherche scientifique. Deux sortes d'accès sont offerts : un accès sur campus pour toute la communauté et l'autre sans restriction de lieu de connexion et soumis à l'obtention d'un compte individuel accordé aux chercheurs permanents, étudiants en post graduation, etc..... Les différentes branches du savoir sont couvertes (Sciences et Techniques, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences Humaines et Sociales et Pluridisciplinaires). Ces quatre branches recèlent un ensemble de 32 bases de données des plus prestigieuses telles que BMJ Journals, CAIRN, The Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE), Oxford University Press (OUP), Science Direct et Scopus d'Elsevier, Taylor & Francis Journals , Springer, etc.....De plus, deux base de données en test sont présentées sur le site . Ce sont E-Marefa et LMD review.com. Si la première semble être réservée aux abonnés de la base de données, la deuxième quant à elle est une base de données locale qui donne accès à un nombre de références nationales et fonctionne aussi sur la base d'un compte d'utilisateur qui donne accès à un nombre appréciable d'œuvres hors droits d'auteurs mais aussi des cours du système LMD dans les différentes branches du savoir .Il est à signaler que les livres sont tous édités par la maison d'édition El Djazair et sont tous consultables et téléchargeables sur le site .Enfin, une rubrique « Open Access » présente cinq éditeurs qui pratiquent le libre accès et qui sont : Open Access to scholarly information (qui est plutôt une plateforme du libre accès),Open Books Publishers , Sage Open , Springer Open et Wiley Open Access. Ces sites pratiquent le libre accès sous différentes formes (entre autres la forme auteur-payeur qui permet un accès immédiat par les lecteurs en contrepartie d'un paiement par l'auteur ou son institution) La dernière rubrique est celle des portails nationaux de l'IST et qui sont

au nombre de quatre : Webreview, PNST, Catalogue Collectif Algérien (CCDZ) et BiblioUniv, Portail des Bibliothèques Universitaires et de Centre de recherche.

Webreview



Webreview est un site de revues scientifiques algériennes paraissant en Algérie. Il recense trente six revues académiques nationales émanant de centres de recherche et d'institutions universitaires locales .Ces revues représentent un large panorama de ce qui est publié dans le domaine académique en Algérie mais n'incluent pas toutes les revues potentiellement ciblées. A ce niveau d'exhaustivité, Webreview peut être considéré comme unique en Algérie. Ces revues sont réparties en quatorze spécialités :

Agronomie (2 titres) , Archéologie (1 titre) ,Chimie (1 titre) ,Ergonomie – commerce – gestion (2 titres) , Éducation – psychologie (1 titre) , Géographie (1 titre) , Informatique- science de l'information et bibliothéconomie (2 titres) , Langues et littérature (1 titre) , Religion (1 titre) , Science de la terre , eau et environnement (4 titres) , Science et technologie (8 titres) , Sciences juridiques , politiques et administratives (2 titres) , Sciences médicales (2 titres) et Sciences humaines et sociales (8 titres)

La recherche se fait sur le site du périodique de différentes manières. Le périodique est présenté sur le site avec les informations suivantes : le titre, la périodicité, l'éditeur, le site web et les numéros sur le site. A titre d'exemple, Recherche agronomique est présenté de la manière suivante :

A screenshot of the page for the journal "Recherche Agronomique". On the left is a small image of the journal cover, which is green and white with Arabic and French text. To the right of the cover is a block of text in French: "Recherche Agronomique est une revue semestrielle éditée par l'Institut National de la Recherche Agronomique publiant tout travail de recherche, en arabe, en français et en anglais se rapportant au domaine agricole, des résultats de travaux de recherche et d'expérimentation se rapportant à ce domaine, des travaux de réflexion sur des sujets opportuns et d'actualité." Below this text are two lines of information: "► ISSN : 1111-1992" and "► Editeur : Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)". At the bottom of the page is a list of issue numbers from 00 to 14, each preceded by a hyphen: "- Numéro 00", "- Numéro 01", "- Numéro 02", "- Numéro 03", "- Numéro 04", "- Numéro 05", "- Numéro 06", "- Numéro 07", "- Numéro 08", "- Numéro 09", "- Numéro 10", "- Numéro 11", "- Numéro 14".

Quant au taux de ces titres en libre accès et malgré l'irrégularité de parution des différents titres et du nombre d'articles dans chaque titre, il

se situe à un appréciable 79 % d'articles en libre accès en 2013 (Hachani 2013) tel que le montre le tableau suivant :

Titre	Nombre d'articles	Texte intégral	Résumé	Pourcentage en libre accès
Annales de l'Institut National Agronomique	09	09	00	100%
Recherche Agronomique	84	31	53	36 %
Lybica	10	00	10	00%
Journal of the Algerian Chemical Society	17	00	17	00%
La Revue des Sciences Commerciales	07	06	01	86%
Les Cahiers du CREAD	11	00	11	00%
Cahiers de l'INRE	03	03	00	100%
Bulletin des Sciences Géographiques	78	63	15	81 %
RIST	248	228	20	92%
Majallat Al Maktabat Wa El Maâloumat (مجلة المكتبات و المعلومات)	19	19	00	100%
Al-Lugha Wal Adab (اللغة و الأدب)	04	00	04	00%
Les Etudes Islamiques (الدراسات الإسلامية)	08	04	04	50%
Ecosystem	09	00	09	00%
Edil.InF-Eau	15	06	09	40%
LARHYSS Journal	76	74	02	97%
Le Journal de l'Eau et de l'Environnement	06	06	00	100%
COST	14	10	04	71%
Courrier du Savoir	117	117	00	100%
Journal of Electrical Systems	14	14	00	100%
Nature & Technologie	54	53	01	98%
Revue des Energies Renouvelables	402	389	13	97%
Sciences et Technologie	38	37	01	97%
Synthèse	13	13	00	10%
Technologies Avancées	10	10	00	100%
Idara	25	23	02	92%
Revue Algérienne des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques	26	01	25	04%
Archives de l'Institut Pasteur d'Algérie	08	00	08	00%
Journal de Neurochirurgie	43	00	43	00%
El -Tawassol	35	33	02	94%
Insaniyat	17	06	11	35%
Revue Algérienne du Travail	14	00	14	00%
Sciences Humaines	143	40	103	28%
Revue Académique des Etudes Sociales et Humaines (الأكاديمية للدراسات الاجتماعية و الإنسانية)	37	37	00	100%
El Bahith Al-Ijtimai (الباحث الإجتماعي)	07	07	00	100%

Revue des Sciences Humaines et Sociales (مجلة العلوم الانسانية و الاجتماعية)	09	01	08	11%
Revue des Sciences Humaines (مجلة العلوم الانسانية و الاجتماعية)	232	228	04	98%
Total	1862	1468	394	79%

Fig.5- Tableau des titres de Webreview avec leur taux d'articles en libre accès

Une analyse des statistiques contenues dans ce tableau nous mène à quelques conclusions primaires :

1. le taux de 79% d'articles en libre accès est un tant soit peu trompeur car ne reflétant pas la réalité.
2. le nombre d'articles dans chaque revue est très disparate. Il passe de 3, 4 ou 6 articles (respectivement Les Cahiers de l'INRE, Al-Lugha Wal Adab et Le Journal de l'Eau et de l'Environnement) à 402, 248 ou 232 (respectivement Revue des Energies Renouvelables, RIST et Revue des Sciences Humaines)
3. La proportion de l'application du libre accès est aussi entreprise d'une manière autant inégale. Ainsi si certaines revues appliquent un libre accès intégral (Majallat Al Maktabat Wa El Maâloumat, Courrier du Savoir, Technologies Avancées, etc....) d'autres ne semblent pas l'appliquer du tout (Archives de l'Institut Pasteur d'Algérie, Journal de Neurochirurgie, etc...) ou alors l'appliquent selon des critères non connus et normalisés (Insaniyat, Revue Algérienne des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques, Synthèse, etc....)
4. Il semblerait qu'il y ait un frein à l'application du concept de libre accès dans Webreview qui résulte, d'après nous et notre connaissance du contexte algérien, d'une absence de compréhension du concept lui même. D'ailleurs, le GOAP signale dans la rubrique *barrières potentielles* " un manque d'information concernant le libre accès, le concept est nouveau et pas assez vulgarisé par conséquent la mise en œuvre n'est pas rapide, [il existe] une absence de politique nationale et institutionnelle claire, une difficulté à assurer un financement à long terme [ainsi] que l'engagement de plus d'institutions à rejoindre la communauté du libre accès "(Global Open Access portal- Potential Barriers).

Malgré toutes ces difficultés, Webreview peut être considéré dans le contexte algérien comme une expérience réussie et surtout qui a le mérite d'exister. En effet, Webreview essaye par l'intermédiaire des moyens du CERIST et sa composante humaine de lancer un site qui regroupe les journaux académiques en libre accès algériens édités en Algérie. De telles expériences pilotes sont à encourager de par l'exposition qu'elles donnent

aux travaux de recherches nationaux et aussi afin d'inclure l'Algérie dans le mouvement du libre accès.

D'un autre côté, tous ces dysfonctionnements du libre accès en Algérie, peuvent être analysés à l'aune de l'inclusion des institutions algériennes dans les programmes en libre accès spécialement orientés pour les pays en développement. Ainsi prenons en exemple trois programmes connus : HINARI (Access to Research in Health Programme), AGORA (Access to Global Online Research in Agriculture) et OARE (Access to Research in Environment) (et qui font partie d'un plus grand programme connu sous l'appellation de *Research4Life*. Ils donnent accès à un nombre important de périodiques (chacun dans sa spécialité) selon des critères définis par la Banque Mondiale. L'Algérie fait partie des pays de catégorie B qui bénéficient d'une période d'essai gratuite de six mois et ensuite payent un forfait annuel de 1000 \$ pour l'accès à toutes les bases de données du programme. Nous remarquons que l'Algérie, bien que ces programmes offrent des avantages certains, y est très peu présente : elle ne participe qu'avec 8 institutions pour HINARI, 4 institutions avec OARE et 7 institutions avec AGORA. Si nous prenons le Nigeria en exemple, il y participe avec 131 institutions pour HINARI, 121 pour OARE et 130 pour AGORA. Le programme de ces organisations propose l'accès à un nombre d'éditeurs dans le cadre de leur politique. Encore une fois, la participation algérienne y est très congrue. Qu'on en juge : sur les 320 éditeurs offerts par HINARI, les institutions algériennes n'ont accès qu'à 6 éditeurs pour les 87 éditeurs offerts, pour OARE les institutions algériennes n'ont accès qu'à 3 éditeurs et enfin pour AGORA seules 4 maisons d'édition sont accessibles aux institutions algériennes sur un total de 71 éditeurs. Ces chiffres dénotent, et en même temps confirment, les barrières potentielles citées par le GOAP surtout celles ayant trait à " un manque d'information concernant le libre accès " qui fait rater à la communauté nationale des chercheurs de toutes les spécialités des opportunités d'accès à l'information dont ils sont les potentiels destinataires et bénéficiaires.

4 Conclusion

Il serait tautologique de dire que le libre accès a accompli de grands progrès depuis son lancement au début des années 90. Ce mouvement que nous voyons se développer sous nos yeux en temps réel grâce à Internet, a complètement changé la manière dont la recherche scientifique est entreprise. Le chercheur ne peut se passer de la vitesse, la puissance, la maniabilité et la facilité de l'outil informatique. Il ne peut aussi communiquer sans l'extraordinaire révolution qu'Internet a introduite dans nos habitus de recherche. Nous rédigeons, envoyons, recevons et même expertisons nos travaux sur Internet au point où la question suivante se pose et s'impose : la science de nos jours est elle possible sans Internet ? Cette situation est depuis le début sujet à études et recherches dans le monde occidental où le libre accès est né. La plupart des expériences et programmes y sont entreprises et il (le monde occidental) en est la locomotive. De leur côté, les pays en développement, de par une situation aussi bien politique qu'économique précaire, n'ont pu bénéficier de la manne que représente le libre accès. Nous avons toujours défendu

l'idée que le libre accès est une idée, une philosophie qui servait beaucoup plus les pays en développement que ceux développés. En effet, il permet l'accès à l'information jusque là confiné dans les murs d'une lointaine et hypothétique bibliothèque. Avec Internet (et le libre accès), le rêve d'une bibliothèque mondiale dont la Toile serait le réceptacle semble se réaliser. Une bibliothèque où la seule condition serait une connexion Internet. Cette image idyllique se trouve, malheureusement, loin de se réaliser car les chiffres indiquent une claire fracture entre les informations riches et celles qui ne le sont pas. L'Algérie quant à elle se situe dans le groupe des pays à revenu intermédiaire et devrait aspirer à bénéficier des avantages de cette manne qu'est le libre accès. Malgré les ressources en moyens humains et financiers dont le pays peut se targuer, il est regrettable de dire que les programmes sont en-deça des espoirs placés dans le mouvement. Ceci est principalement dû à une sorte de léthargie de la part de ceux là mêmes qui sont en charge du libre accès en Algérie. Les chiffres et statistiques sont là pour attester d'une sorte de démission doublée d'une ignorance des concepts les plus élémentaires du libre accès. Seules cinq universités ont un entrepôt d'archive en libre accès dont le contenu est lui-même sujet à discussion. Les journaux électroniques se comptent sur le bout d'un seul doigt et ne semblent pas bénéficier de l'attention dont ils devraient être investis. De son côté, la situation d'Internet est le problème le plus crucial tel que les chiffres présentés par les sites de référence le confirment. On ne peut accéder à l'information si le canal par lequel elle est convoyée est faible et sujet à interruptions répétitives. Les seuls programmes occupant la scène (Webreview, SNDL) s'ils ont le mérite d'exister n'en demeurent pas moins insuffisant. Le CERIST que nous n'avons eu cesse de présenter comme la locomotive de l'IST en Algérie ne peut à lui seul mener une politique du libre accès. La tutelle (l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique) devra aussi accorder plus de programmes de vulgarisation et de formation à la recherche sur Internet. A titre d'exemple, La Direction des Réseaux et Systèmes d'Information et de Communication Universitaires du MESRS pourrait innover et faire des programmes de formation aux techniques de recherche de l'information gratuite sur Internet. Nous avons présenté ces chiffres dans le but de faire ressortir la position pour le moins inattendue d'un pays qui peut se targuer d'une bonne santé financière doublée d'une richesse en moyens humains mais qui ne réussit pas à décoller dans un domaine où les retards accumulés sont difficiles à rattraper étant donné la vitesse à laquelle les changements prennent place. La solution telle que maintes fois défendue passe par un Internet sûr et fiable avec un débit plus conséquent et surtout la vulgarisation des concepts du libre accès dans les institutions académiques qui en seraient les premiers bénéficiaires. Institutions qui ne peuvent se contenter de se suffire de ressources obsolètes alors qu'Internet permet une information plus à jour, rapide et surtout gratuite surtout si on sait non seulement *comment* mais aussi *où* chercher.

5 Bibliographie

ANDRE, Francis (2005). *Libre accès aux savoirs = Open access to knowledge*, Paris : Futuribles perspectives, 2005. 72 p. (Coll. Perspectives)

- BAKELLI, Yahia (2005) La Problématique des archives ouvertes dans les pays du Sud: Éléments pour un discours endogène. Colloque international L'information numérique et les enjeux de la société de l'Information – Instiut Supérieur de Documentation, Tunis, 14-16 Avril 2005. Disponible à : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001418.html (Accédée le 8 Octobre 2014)
- BOUKACEM – ZEGHMOURI Cherifa, BEN ROMDHANE, Mohamed, ABDI, Abdallah (2007). Le Libre accès à l'information scientifique dans les pays en voie de développement : étude comparative de ses potentialités et réalités en Algérie et en Tunisie. Disponible à : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/27/69/53/HTML/> (Accédé le 8 Octobre 2014)
- DERFOUFI, Ilham (2012). Afrique, un accès encore fragile à l'information scientifique = Africa: Still Fragile Access to Scientific Information. In *Canadian Journal of Information and Library Science*, Vol. 36, N° 3-4, p. 122-143
- DINGLEY, Brenda(2005). *US periodical prices 2005*. Chicago: American Library Association, 16 p. Disponible à : <http://www.ala.org/alcts/sites/ala.org.alcts/files/content/resources/collect/serials/ppi/05usppi.pdf> (Accédée le 7 Octobre 2014)
- HACHANI, Samir (2013). *L'Avenir du contrôle par les pairs dans la publication scientifique face aux défis du libre accès*. 1 vol., 550p., thèse de doctorat es sciences. Algérie, Alger, Faculté des sciences humaines et sociales, Université Alger 2, 2013. Disponible à : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/92/26/00/PDF/Doctorat_Hachani_Samir.pdf (Accédée le 7 Octobre 2014)
- HACHANI, Samir (2014). Exemples de programmes de la résorption de la fracture numérique et ses effets sur le libre accès en Afrique sub saharienne : Botswana, Cap Vert et Ile Maurice. Table ronde : La question du libre accès dans les politiques scientifiques, situation dans les pays du Nord et dans les pays du Sud. In *Colloque 44 - Les politiques scientifiques, au carrefour entre l'État, la société et le monde scientifique : bilan et propositions*, 82^e Congrès de l'ACFAS, Université Concordia, Montréal, 12-16 Mai 2014. Disponible à : http://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/82/enjeux_de_la_recherche/44/c (Accédée le 7 Octobre 2014)
- HACHANI, Samir (2012). La Plateforme de Webreview du **CERIST**. Les Enjeux et les usages des sciences humaines et sociales sur Internet. Journées d'études, Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques (CNRPAH), Alger 17-18 Octobre 2012. Disponible à : <http://phonothèque.hypotheses.org/8613> (Accédée le 7 Octobre 2014)
- HOUSE OF COMMONS SCIENCE AND TECHNOLOGY COMMITTEE (2005). *Scientific publications: Free for all?* Tenth Report of Session 2003-04 Volume I: Report. London: The Stationery Office Limited, 118 p. Accessible à :

<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200304/cmselect/cmsctech/399/399.pdf> (Accédée le 7 Octobre 2014)

PANITCH, Judith M, MICHALAK, Sarah (2005). *The Serials crisis*. A White Paper for the UNC-Chapel Hill Scholarly Communications Convocation Accessible à: <http://www.unc.edu/scholcomdig/whitepapers/panitch-michalak.html> (Accédée le 7 Octobre 2014)

STIX, Gary (1994). The Speed of write. *Scientific American*, December, p.72-77

WHITE, Sonya, CREASER, Claire (2007). *Trends in scholarly journals prices 2000-2006*. Loughborough: Library and Information Statistics Unit, 149 p. Accessible à: <http://www.lboro.ac.uk/microsites/infosci/lisu/downloads/op37.pdf> (Accédée le 7 Octobre 2014)

6 Webographie

www.doaj.org (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.opendoar.org> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://roar.eprints.org/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.unesco.org/new/en/communication-and-information/portals-and-platforms/goap/access-by-region/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://193.194.83.98/jspui/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.cder.dz/vlib/index.php> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://dl.cerist.dz/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://dspace.univ-tlemcen.dz/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://bibliotheque.univ-batna.dz/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://dspace.univ-chlef.dz:8080/jspui/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://dlibrary.univ-boumerdes.dz:8080/jspui/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://dspace.univ-biskra.dz:8080/jspui/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.ijcps.net/index.php/IJCPS> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://jfas.info/index.php/JFAS/index> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<https://sites.google.com/site/jntmjournal/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://larhyss.net/ojs/index.php/larhyss> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://gerflint.eu/publications/synergies-algerie.html> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.internetworldstats.com/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.internetlivestats.com/internet-users/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.netindex.com/upload/allcountries/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.netindex.com/download/allcountries/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.cerist.dz/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.ccdz.cerist.dz/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://istemag.org/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<https://www.pnst.cerist.dz/home.php> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<https://www.sndl.cerist.dz/index.php> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.webreview.dz/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.who.int/hinari/en/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.aginternetnetwork.org/en/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.unep.org/oare/en/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

<http://www.research4life.org/> (Page consultée le 7 Octobre 2014)

Cartographie des connaissances pour une visibilité scientifique numérique des universités africaines : le cas de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad)

Mapping knowledge for the digital visibility of the University: The case of the University of Cheikh Anta Diop of Dakar (Ucad)

Djibril DIAKHATÉ,

Enseignant-chercheur en Sciences de l'information et de la communication, Ecole de Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes, Université Cheikh Anta Diop de Dakar – BP 32 52 Dakar – Fann (Sénégal). Mél :djibril.diakhate@ucad.edu.sn

Résumé

Cet article présente les enjeux de la visibilité numérique de l'activité scientifique des universités africaines. Il part d'un constat selon lequel celles-ci sous le poids de la massification et du rétrécissement des moyens négligent un pan entier de leur mission : la recherche. Ceci contraste avec ce besoin de visibilité scientifique, gage de reconnaissance internationale. À partir d'une étude bibliométrique, cet article analyse l'état de déliquescence de la recherche à l'UCAD tout en essayant de démontrer l'opportunité qu'offrent l'édition numérique et l'Open Access.

Mots-clés. Visibilité scientifique, Open Access, Université Cheikh Anta diop de Dakar

Abstract

This paper presents the challenges of the digital visibility of the African Universities scientific activity. It starts from the recognition that, with the lack of means, and the mass of students, they neglect research activities which represent an entire part of their mission. Poor organization of research contrasts with the need of scientific visibility, which ensures international recognition. From a bibliometric study, this paper analyzes the state of the research at the University of Cheikh Anta Diop (UCAD) and try to demonstrate the opportunity offered by digital publishing and Open Access.

Keywords. Digital visibility, Open Access, University Of Cheikh Anta Diop of Dakar

1 Introduction

Dans notre société de l'information, il est dans l'air du temps de parler de « savoir ». Difficile est cette tâche qui consiste à parler du savoir en faisant fi de la complexité de la relation qu'il entretient avec des concepts tout aussi actuels que l'information, la connaissance ou, dans une certaine mesure, l'innovation. Ces trois éléments sont tellement liés que des non-initiés peuvent se perdre dans leur signification en les utilisant indifféremment. Et pourtant, proximité sémantique ne voudrait pas dire synonymie. Aussi proches que soient ces éléments, ils ne sauraient signifier la même chose au risque de devenir interchangeables. Cette subtilité de la relation est encore plus marquée quand on voit que les trois concepts constituent les fondamentaux d'une nouvelle expression « économie de l'immatériel » dont l'objectif principal est d'optimiser la valeur de la connaissance, de l'information, et du savoir pour améliorer la créativité et l'innovation (Musso, 2005).

La capacité d'innovation d'une organisation, d'une société serait donc ancrée dans son aptitude à transformer ses actifs de connaissances plus ou moins organisés et individualisés en « intelligence stratégique collective ». Faudrait-il encore qu'elle soit capable de cartographier ses propres connaissances ?

Dans les sociétés africaines, plus particulièrement au Sénégal, la problématique de la capitalisation des connaissances est très actuelle. Il faudra, préalablement réfléchir sur les possibilités d'un état des lieux de la connaissance scientifique en essayant de répondre à cette interrogation : *savons-nous ce que nous savons ?* (Jacob et Pariat, 2002). Une question d'autant plus complexe que dans nos sociétés de l'oralité marquée par moins de « formalisme », il est difficile de « savoir ce que l'on sait réellement ». La majorité de nos connaissances explicites ou implicites n'étant pas consignées dans des manuels ou des modes d'emploi faciles à consulter, mais dans les cerveaux des hommes (connaissances indigènes). « *En Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle* », constatait Amadou H. BA. Une cartographie des connaissances ne saurait, ainsi, être exhaustive dans une telle société. La visibilité scientifique des universités en souffre énormément. L'absence de structures ou de dispositifs institutionnels de collecte et de signalement des résultats de recherche en est la principale cause. La rétention de l'information, la résistance des chercheurs sénégalais à vulgariser leur production par le biais de l'internet en est une autre. Et pourtant, la visibilité scientifique fait partie des critères d'évaluation du classement de Shanghai. À partir de la production scientifique des enseignants et chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, il est, tout de même possible, d'amorcer un travail de recensement des savoirs visibles sur dans les serveurs et bases de données scientifiques dans une perspective de capitalisation de la connaissance scientifique et technique de cette institution d'enseignement et de recherche. C'est le travail que nous nous proposons de réaliser dans cet article. Une analyse bibliométrique à l'aide du logiciel *Bibexcel* permettra d'avoir une idée de la productivité des différents instituts de recherche, des relations entre les auteurs (O. Persson, 2008). Une analyse comparative avec d'autres universités permettra de mesurer la visibilité scientifique de l'UCAD. Des

propositions seront faites en matière de signalement, d'accès et même de valorisation et de capitalisation afin de permettre à l'Université de réaffirmer son impact dans la créativité et l'innovation dans nos sociétés.

2 L'impérieuse nécessité de publier

Les universités francophones africaines sont des institutions d'enseignement et de recherche bâties sur des modèles occidentaux dont elles héritent de leurs organisations. L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ne fait pas exception à cette règle. Elle fut la 18^e université française au moment de sa création en 1957 (UCAD, 2010). Malgré l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale en 1960, elle a continué à être gouvernée par les Français jusque dans les années 70. L'« africanisation », qui s'en suivit a permis une diversification du personnel d'enseignement et de recherche, mais n'a pas eu raison du système mis en place. Selon le dernier Plan stratégique 2011-2016, l'UCAD compte aujourd'hui 1281 enseignants-chercheurs répartis dans 06 Facultés, 22 Écoles et Instituts d'Université et 10 Instituts de Faculté. A l'instar de leurs homologues français, les enseignants-chercheurs ont certes une mission d'enseignement et de recherche, mais qui évoluent non pas par leurs activités d'enseignement, mais par leur productivité qui se mesure par le nombre d'articles et de communications publiés dans les revues et manifestations scientifiques (Okubo, 1997). Cette injonction à la publication (Dayer, 2009a) devrait témoigner d'une bonne productivité compte tenu des enjeux liés à la carrière et au-delà, son impact sans cesse grandissant dans le développement économique et social. Paradoxalement, l'universitaire sénégalais est plus porté vers l'enseignement que la recherche. La faiblesse de l'activité scientifique est une conséquence de la dégradation généralisée des conditions de travail. L'Université sénégalaise n'est plus ce centre d'excellence dont l'accès était réservé aux étudiants ayant fait preuve de performance dans les cursus inférieurs. Elle s'est massifiée au fil du temps au gré des régimes politiques qui voulaient garantir à tous les bacheliers une formation universitaire sans les accompagnements nécessaires en terme d'infrastructures pédagogiques, ni de politique de recrutement d'un personnel d'encadrement suffisant. Il ressort du dernier diagnostic établi dans le cadre de la signature du Contrat de performance (CDP) entre l'UCAD et le Ministère de l'Enseignement supérieur que le taux d'encadrement dans certains établissements est d'une faiblesse alarmante. A la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, par exemple, on compte 25 enseignants de rang A et 103 enseignants de rang B. « Si l'on considère seulement les étudiants inscrits en thèse en Sciences juridiques, soit un total de 345 et qu'on rapporte l'effectif au nombre des encadreurs habilités à diriger leurs travaux (soit 25 enseignants), le ratio moyen indique 13,1 thèses à diriger par encadreur » (N. Diouf, 2013). Cette situation que déplore le Professeur Abdoulaye SAKHO²⁹ à la Faculté de Droit semble être largement partagée dans l'espace universitaire.

²⁹ Directeur de l'École Doctorale des « Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion »

La massification assez brutale avec ses corollaires : tensions, rétrécissement des moyens, etc. influe négativement sur l'activité scientifique des enseignants-chercheurs de l'UCAD qui, par la force des choses, se sont reconvertis en enseignant tout court. Des conditions, certes difficiles, mais qui ne les empêchent pas, tout de même de s'inscrire dans des projets de recherche et de publication. L'enjeu de la carrière en est l'explication majeure.

3 Vers la faillite des revues locales ?

Publish or Perish, cet adage des chercheurs qui illustre la nécessité pour eux de publier pour qu'ils soient vus, donc exister, est une réalité bien partagée par les universitaires de l'UCAD. Pour un chercheur publier, selon Caroline Dayer, ne devrait poser de problème. La vraie question « *c'est le rendement accru de publications exigées pour exister dans le monde de la recherche..., ainsi que l'évaluation, les classements, procédés et outils de mesures qui s'y rapportent* » (Dayer, 2009b). Si cette assertion est bien valable dans les laboratoires et institutions de recherche digne de ce nom, elle l'est encore plus à l'UCAD à une exception près. Publier n'est pas si simple pour une grande partie de chercheurs. Ces derniers publient le plus souvent dans des revues locales qui tentent tant bien que mal de survivre à des situations financières épouvantables. Elles rencontrent des difficultés qui les éloignent de plus en plus des standards internationaux. Les parutions y sont aléatoires alors que le respect des délais de publications constitue un critère majeur dans la reconnaissance des revues. Des délais d'attente interminables rendent parfois obsolètes les contenus des articles avant même leur publication. Le système classique d'édition qui y est encore en vigueur semble s'essouffler, au regard de l'insuffisance des moyens qu'il exige, d'une part, et des nouvelles dispositions techniques induites par les technologies de l'information, d'autre part. Et pourtant l'édition électronique, moins coûteuse, a largement amélioré la diffusion des revues scientifiques et confère plus d'impact. « *Si une modeste revue d'un champ scientifique peu pratiqué était autrefois, c'est-à-dire à l'ère de l'édition papier, circonscrite à l'aire d'influence de l'Université dans laquelle elle était publiée elle peut, aujourd'hui, avec des moyens qui peuvent être modestes, être mise en ligne et ainsi bénéficier d'une diffusion bien plus importante* » (Bergot, 2012). Le péril de ces revues est de ne plus exister, au sens de se rendre invisibles à une période technologiquement favorable où mourir n'est plus une fatalité. L'édition électronique est une opportunité, une bouée de sauvetage dans la mesure elle est moins chère à mettre en œuvre et s'accompagne de facilité de diffusion. Elle se prête plus simplement au modèle économique du libre accès. Le passage au numérique du système de publication scientifique, selon Mounier (2010) peut être considéré comme une incitation en faveur du libre accès (Open access), aussi bien du point de vue socio-technique qu'économique. En effet, dix ans, à peine, après la déclaration de Budapest qui émit l'idée des revues en libre accès (revues OA), « *le répertoire DOAJ³⁰ recense plus de 6 500 titres OA, publiés dans 111 pays et couvrant toutes les disciplines* » (Schopf, Prost, & Erik Frantsovåg, 2013).

³⁰ Directory of Open Access Journals de l'université de Lund, <http://www.doaj.org/>

Il est enrichi de 4 revues par jour parmi lesquelles des revues traditionnelles, de forte notoriété, parfois, converties au modèle du libre accès (Suber, 2011). Les titres africains brillent par leur absence. A ce jour, aucune revue sénégalaise n'a été répertoriée dans le DOAJ³¹.

4 La visibilité, un enjeu scientifique et compétitif ?

Dans cet environnement technologiquement avancé où les modes et techniques modernes de diffusion transcendent les frontières, les disciplines et le temps, il ne suffit plus de publier pour exister. L'existence dépend de l'impact intellectuel et scientifique de la production du chercheur sur la communauté à laquelle elle est destinée. Un impact qui s'exprime à travers une bonne visibilité. Notons d'abord que la visibilité n'est pas la diffusion. Diffuser un article, une revue, ne lui confère pas une garantie de visibilité. Une diffusion peut être très large sans que les chercheurs intéressés n'en aient connaissance. « *Il ne s'agit pas seulement d'être bien diffusé mais d'être visible pour être lu et cité* » (Bergot, 2012). La visibilité d'une revue dépend de la reconnaissance de sa scientificité par les organismes scientifiques d'évaluation³² et de sa présence dans les bases de données internationales. A la lumière de ces critères, il est simple de constater que les revues de l'UCAD, même si elles sont reconnues par le CAMES, souffrent d'un problème sérieux de diffusion. Elles sont quasiment absentes d'Internet et ne sont pas du tout référencées dans les bases de données internationales. Ces dernières exigent le respect d'un certain nombre de critères notamment : les délais de parutions, la mise en œuvre des conventions de rédactions internationales, la publication ou la traduction des informations bibliographiques en anglais et l'évaluation de l'article par des pairs qui semble la seule exigence systématiquement prise en compte par les revues locales.

Et pourtant investir dans la visibilité est un *input* aux retombées intéressantes en termes reconnaissance internationales. La notoriété est une donnée majeure dans le *ranking* des universités où chaque point gagné peut constituer un avantage dans un environnement scientifique assez compétitif où le captage de capitaux est aussi important ou même plus que l'enseignement et la recherche. L'usage des classements dans la présentation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des formations sur leurs sites web, en constitue une illustration (Bouchard, 2014). Cette mercantilisation fait suite au désengagement progressif des États dans le financement de l'enseignement supérieur qui pousse les institutions scientifiques à évoluer vers des modèles plus proches de l'industrie (Lamy & Shinn, 2006).

5 Méthodologie

Cartographie les connaissances afin de juger de la visibilité scientifique d'une institution d'enseignement et de recherche fait appel à un certain nombre de concepts, d'outils et de démarches méthodologiques

³¹ Recherche du 25 juillet 2014 à 15h 52 sur le DOAJ.

³² Le CAMES, Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement supérieur par exemple est une de même que l'AERES, Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur en France.

empruntées à l'infométrie. Cette dernière désigne l'ensemble des activités métriques relatives à l'information, couvrant aussi bien la Bibliométrie que la scientométrie (Le Coadic, Y. et CNAM, 2002). La bibliométrie, l'application des méthodes statistiques aux livres, articles et autres moyens de communications (Rostaing, 1996), sera privilégiée compte tenu des analogies relevées avec l'objet de notre étude. En effet, à partir d'un corpus de données bibliographiques, agrégé d'une source unique, *Google Scholar*, nous utiliserons les indicateurs bibliométriques pour mesurer dans une période donnée l'activité scientifique des chercheurs de l'UCAD notamment :

- Les types et nombres de publications
- L'impact (H-index) des revues dans lesquels ils publient
- Les signatures et co-signatures des auteurs

Chacun des indicateurs est choisi en fonction de son intérêt pour l'étude. Le premier est efficace dans l'évaluation quantitative de l'activité scientifique des chercheurs. Le H-index ou l'index de Hirsh du nom de son inventeur, quant à lui, permet de calculer le facteur d'impact d'un auteur ou d'un journal à partir du nombre de citations dans une base de données (Hirsch, 2005). Selon Hirsh, le facteur h d'un auteur est le nombre d'articles de cet auteur, qui ont reçu au moins h citations chacun. Du fait qu'il est complexe à calculer, il peut être obtenu par les statistiques tenues par *Google Scholar* où à partir du logiciel *Publish or Perish*³³ (Harzing, 2011). Et enfin, les signatures et co-signatures d'articles indiquent le niveau de collaboration entre les auteurs aussi bien au niveau local qu'au niveau international.

5.1 Constitution du corpus de données avec Zotero

La collecte de données pour la constitution de corpus s'est basée sur Zotero, un outil de collecte et de traitement bibliographique. Son efficacité a été démontrée dans la capture et l'extraction des références des articles. À partir d'une équation de recherche axée sur l'affiliation institutionnelle dans Google Scholar, Zotero récupère les références contenues dans chaque page. Un travail assez lent mais qui permet, en une semaine, de disposer des informations bibliographiques des articles, communications, livres et thèses des auteurs affiliés à l'UCAD de 2004 à 2014. Au total la requête a retourné 5530 résultats dont le 1/5 a servi à cette étude. Après élimination des doublons, des données incomplètes et des références intruses le corpus a été rétréci à 745. Les livres, thèses et mémoires n'ont pas été pris en compte dans ce travail. Seuls les articles scientifiques et communications des manifestations scientifiques ont été considérés.

³³ Publish or Perish est un logiciel qui analyse les citations des publications scientifiques à partir de Google Scholar et Microsoft Academic Search. Il est téléchargeable gratuitement à l'adresse : <http://www.harzing.com/pop.htm#download>

Corpus de l'étude

Type de publications	nombre
Articles de revue	715
Communication	30
Total	745

Tableau 1. Publications dans Google Scholar entre 2004 et 2014

5.2 Bibexcel et Pajek, outils d'analyse et de cartographie de données

Bibexcel est une application développée par Olle Persson qui permet plusieurs types d'analyse bibliométrique. Le programme offre des passerelles avec Excel et SPSS et surtout Pajek, un logiciel de cartographie (Olle Persson, Danell, & Schneider, 2009). L'utilisation de Bibexcel a servi à ressortir les données de co-signature (coauthorship) nécessaires pour une représentation cartographique dans Pajek.

6 Résultats et discussions

6.1 Présence scientifique numérique de l'UCAD

Rang Classement Afrique RWU	Université	Publications Google Scholar 2004-2014
2	University of Cape Town	38500
9	University of Nairobi	26500
1	Cairo University	24600
32	Université Cheikh Anta Diop	5540
29	Université Constantine 1	3130
56	Université d'Abomey-Calavi	2970

Tableau 2. Présence scientifique d'universités issues des différentes régions d'Afrique - (Choix fait à partir du classement The Ranking Web of University 2014)

Avec moins de six mille références présentes dans Google Scholar en dix ans, il est aisé de constater que l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar n'est pas scientifiquement assez présente sur Internet surtout si on considère les 1281 enseignants chercheurs que compte l'UCAD. La présence scientifique telle qu'elle est comprise ici est liée à la visibilité en ligne de la production des chercheurs, à travers leurs publications. Elle est différente de la conception purement webométrique qui se mesure par la taille (le nombre de pages) des sites institutionnels. Les classements webométrique notamment celui de Cybermetrics Lab³⁴ disposent, par contre, d'un indicateur *Excellence* construit à partir de l'impact des

³⁴ The Ranking Web of University <http://www.webometrics.info>

publications scientifiques (Aguillo, Bar-Ilan, Levene, & Ortega, 2010). Cette comparaison a été réalisée sur Google Scholar à partir du classement de meilleures universités issues des différentes régions africaines. La recherche a porté sur la période 2004-2014. Elle confirme cette faible présence scientifique numérique de l'UCAD. Cette situation s'explique, comme nous l'évoquions plus haut, par le fait que les chercheurs majoritairement publient dans des revues locales qui ne sont pas présentes sur Internet. A cela s'ajoute l'absence de culture numérique solide qui devrait pousser ces mêmes chercheurs à soigner leur présence et leur réputation électronique par la mise en ligne de leur production. La réputation intramuros que procurent ces revues n'a aucun intérêt dans un monde d'ouverture, de collaboration et de bouillonnement scientifique où les idées doivent être partagées, reprises, discutées, critiquées pour l'avancement de la science.

6.2 Répartition des publications dans les revues

Rang	Titre	Nombre d'articles	No.	Titre	Nombre articles
1	PLoS One	14	26	Microbes and Infection	4
2	Science et changements planétaires/Sécheresse	10	27	Parasite	4
3	Tropical Médecine & International Health	9	28	Sante publique	4
4	African Journal of Biotechnology	8	29	The American journal of tropical medicine and hygiene	4
5	Dakar medical	8	30	Acta Parasitologica	3
6	Main Group Metal Chemistry	8	31	Antimicrobial agents and chemotherapy	3
7	Malaria journal	7	32	Applied Surface Science	3
8	Médecine tropicale: revue du Corps de santé colonial	7	33	Bull Soc Pathol Exot	3
9	Acta Crystallographica Section E: Structure Reports Online	6	34	Bulletin de la Societe de pathologie exotique (1990)	3
10	Comptes Rendus Chimie	6	35	Environmental Geology	3
11	Archives de pédiatrie	5	36	International Journal of Geosciences	3
12	Cahiers d'études et de recherches francophones/Sante	5	37	J. Sci	3
13	Journal de la Societe ouest-africaine de chimie	5	38	Journal de Mycologie Medicale/Journal of Medical Mycology	3
14	Journal of Crystal Growth	5	39	Journal des Sciences	3
15	Médecine d'Afrique noire	5	40	Journal of Biology and Life Science	3
16	Médecine et maladies infectieuses	5	41	Journal of fluorescence	3
17	Médecine tropicale	5	42	Journal of Physics and Chemistry of Solids	3
18	Odonto-stomatologie tropicale= Tropical dental journal	5	43	Journal of power sources	3
19	Parasitology research	5	44	Journal of virology	3
20	Revue de Biotechnologie, Agronomie, Societe et Environnement	5	45	L'Orthodontie française	3

Spécificités de la communication scientifique numérique

21	Santé (Montrouge, France)	5	46	Malar J	3
22	AIDS research and human retroviruses	4	47	Médecine et Sante Tropicales	3
23	Bulletin de la Societe de pathologie exotique	4	48	Physio-Geo. Géographie, physique, et environnement	3
24	Cybium	4	49	Phytochemistry	3
25	International Orthodontics	4	50	PLoS medicine	3

Tableau 3. Répartition des revues selon le nombre d'articles publiés

Les 745 articles et communications ont été publiés dans 468 revues et 34 manifestations scientifiques (conférences, congrès, symposiums, etc.). Plusieurs enseignements sont visibles sur ce tableau qui reprend seulement les 50 revues qui ont reçu plus d'articles des chercheurs de l'UCAD. D'abord, il confirme l'invisibilité des revues locales et même africaines. À part Dakar Médical (rang 5) aucune autre revue publiée par les Facultés et établissements de l'UCAD n'est présente dans le top 50. Ensuite, la visibilité scientifique numérique de l'UCAD se fait quasi exclusivement sur la base des publications dans les STM (Sciences Techniques et Médecine) par le biais de revues internationales à fort impact. La dimension linguistique est l'explication. Les chercheurs en STM ont depuis longtemps choisi l'anglais comme langue de publications même si leur langue de travail est le Français. Ce choix leur ouvre la porte des revues scientifiques spécialisées. Les chercheurs en sciences humaines et sociales agitent le débat, mais tardent à faire le premier pas. D'où leur ancrage local et leur invisibilité à l'international (Gingras & Mosbah-Natanson, 2010).

6.3 Qualité de la production scientifique

No.	Titre	Nombre d'articles	H5-index
1	PloS One	14	148
2	Malaria journal	7	51
3	Tropical Médecine & International Health	9	43
4	Parasitology research	5	41
5	Journal of Crystal Growth	5	36
6	African Journal of Biotechnology	8	33
7	Comptes Rendus Chimie	6	22
8	Acta Crystallographica Section E : Structure Reports Online	6	20
9	Médecine et maladies infectieuses	5	13
10	Archives de pédiatrie	5	11
11	Science et changements planétaires/Sécheresse	10	9
12	Médecine tropicale : revue du Corps de santé colonial	7	8
13	Médecine tropicale	5	6
14	Santé (Montrouge, France)	5	6
15	Main Group Metal Chemistry	8	5
16	Odonto-stomatologie tropicale= Tropical dental journal	5	5
17	Cahiers d'études et de recherches francophones/Santé	5	4
18	Médecine d'Afrique noire	5	4
19	Dakar médical	8	0
20	Journal de la Société ouest-africaine de chimie	5	0
21	Revue de Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement	5	0

Tableau 4. Répartition des revues selon leur facteur d'impact Hirsh

Il était plus judicieux pour la mesure de l'impact des auteurs de recourir aux systèmes de citations. Malheureusement, Google Scholar ne possède pas un système de citation efficace comme Web of Science ou Scopus etc. Notre démarche a été alors de sélectionner à partir de Google Scholar les revues qui ont publié au moins 5 articles des chercheurs de l'UCAD et de mesure de leur facteur d'impact H sur les cinq dernières années. Cette démarche permet de supposer une recherche de haute qualité, mais ne vaut pas impact, car celui-ci est lié au nombre de citations que reçoit un article d'un auteur. Selon Courtault et al. (2010) qui reprennent Oswald (2007) « *l'article le plus cité de n'importe quel numéro d'une revue de qualité moyenne comme l'Oxford Bulletin of Economics and Statistics est plus cité que les quatre articles les moins cités de n'importe quel numéro d'une revue de premier rang comme l'American Economic Review* ». Comme quoi même si on peut mesurer la qualité de la recherche par la qualité des revues dans lesquelles les articles sont publiés (Courtault, Rimbaux, & Zhu, 2010), il ne peut y avoir de transfert d'impact.

À partir des H-index des revues mesurés par Google Scholar sur les cinq dernières années (H5-index) on peut noter que parmi les 21 premières revues, 17 ont un impact plus au moins égal à 4. Les 8 premiers dépassent les 20 points avec notamment Plus One (148), Malaria Journal (51). Rappelons que ces tableaux ne représentent pas les revues qui ont le plus fort facteur d'impact. Leur présence ici est due au nombre d'articles affiliés UCAD qu'elles ont publiés. Ce qu'il faut comprendre et qui confirme les analyses précédentes est que la qualité production scientifique de l'Université Cheikh Anta Diop apparaît sur internet à travers les publications STM. Sa visibilité est parcellaire si on considère les différentes spécialités de l'Université. Un travail de rectification est plus que nécessaire pour rendre compte honnêtement la communauté scientifique internationale de l'état de la recherche dans les facultés, écoles et instituts de l'UCAD.

6.4 La collaboration scientifique

La collaboration formelle selon Beaver et Rosen est un effet de la professionnalisation de la science. Elle donne lieu à un travail collectif et aboutissant à des publications signées de façon conjointe. (Gingras, 2002). Vu sous cet angle elle est une réalité à l'UCAD où pour mieux structurer la recherche, tendon d'Achille de l'université (UCAD, 2010), les autorités universitaires, dans le cadre de la réforme ont multiplié les laboratoires et écoles doctorales dans les différentes facultés avec parfois une transdisciplinarité qui incite à la collaboration.

À la lecture de cette carte, il est intéressant de constater que les chercheurs de l'UCAD collaborent par proximité scientifique. Les auteurs d'une même spécialité sont représentés avec la même couleur. La collaboration est très active au niveau local, entre collègues d'une même faculté, d'un même établissement. Parfois très dense entre deux collègues comme on peut le constater à travers l'épaisseur des liens entre groupes d'auteurs. Ce qui est tout à fait naturel, car l'ancrage local par la constitution d'équipes de recherche, de laboratoires est un préalable avant une ouverture internationale. Par cette collaboration active, on observe, dans la perspective de Gingras une « *collectivisation de la recherche* ». (Gingras, 2002).

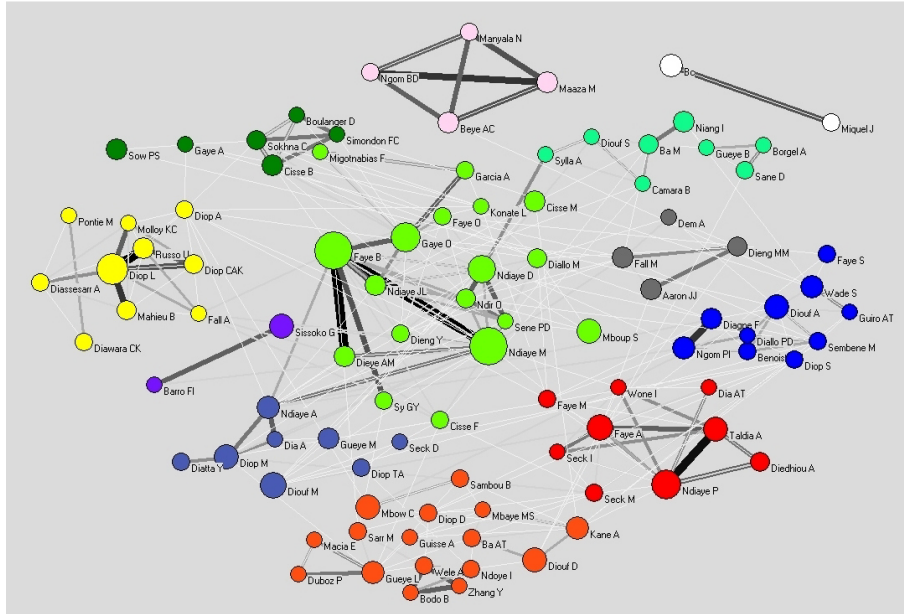


Figure 1. Cartographie de la collaboration locale entre auteurs

Au niveau international, par contre la collaboration à travers les articles scientifiques n'est pas aussi importante qu'en local. Les auteurs étrangers (en marron) ne sont pas assez présents dans le réseau de co-signatures des chercheurs de l'UCAD. Et pourtant, la collaboration internationale participe de l'excellence et de l'ouverture, qui sont d'un fort intérêt pour le classement des universités. Elle va au-delà de la mobilité des enseignants et des étudiants ou la mise en place de plateforme de formation à distance ou de filière de formation à vocation régionale et internationale. Elle doit globalement contribuer à apporter des réponses pertinentes à des problèmes de sociétés et contribuer à renforcer la réputation scientifique de l'institution (Lamy & Shinn, 2006). Le recrutement d'enseignants-chercheurs d'origine étrangère constitue une exigence qui semble satisfaite par l'UCAD, tout au moins pour les Africains. L'Université de Dakar, en effet, du fait de son passé d'Université française d'Afrique, a toujours privilégié un recrutement africain et non sénégalais. Afin d'aller au-delà des frontières continentales, l'UCAD doit se réformer pour se mettre aux standards internationaux, se donner les moyens d'être performante dans une perspective d'attirer les meilleurs chercheurs dans les différents domaines scientifiques.

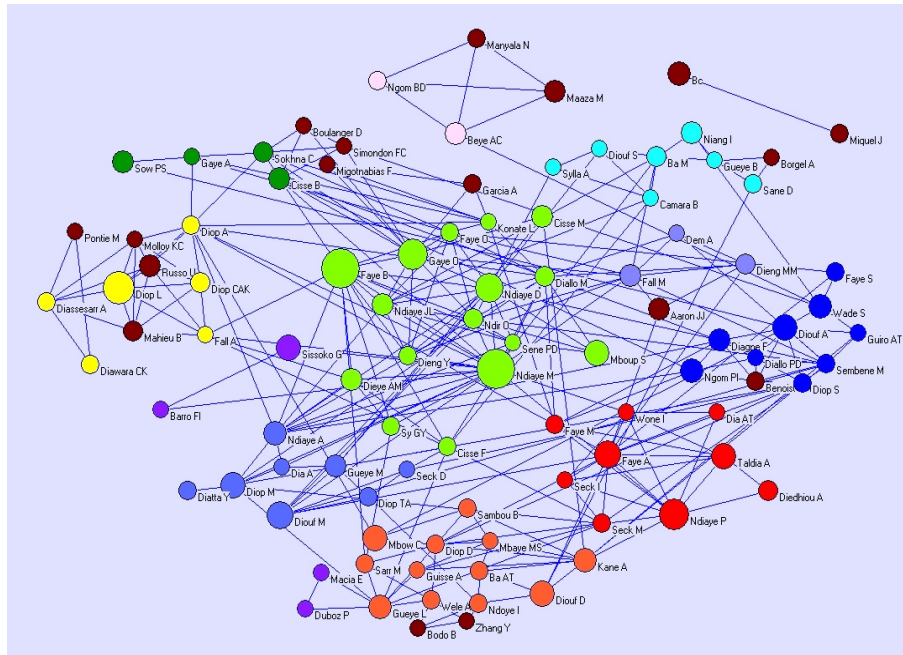


Figure 2. Cartographie de la collaboration internationale des auteurs de l'UCAD.

7 Conclusion

La recherche à l'UCAD souffre de plusieurs pesanteurs : un environnement instable, des moyens en émiettement, une faiblesse endémique en matière de politique et projets de recherche (UCAD, 2010). L'impérieuse nécessité de publication pousse encore les enseignants-chercheurs à publier, les plus souvent dans des revues locales à la visibilité quasiment inexistante. Une tendance contrebalancée par le dynamisme de la recherche en Sciences Technique et Médecine dont les résultats sont publiés dans des revues internationales à haut facteur d'impact. La « collectivisation de la recherche », conséquence de la professionnalisation de la science est une réalité à l'UCAD. La recherche y est devenue collaborative avec un fort ancrage local. La collaboration internationale dans la publication des résultats de recherche est encore assez faible. Une situation qui durera aussi longtemps qu'il n'y aura pas de projets sérieux d'organisation et de redynamisation de la recherche qui passera par : 1) Le recrutement d'enseignants-chercheurs afin de corriger le taux d'encadrement et par la même occasion libérer le temps de recherche, 2) Accompagner les projets de recherche par le financement des acteurs, 3) Faire l'audit de la connaissance scientifique et technique dans une perspective de les rendre accessibles et réutilisables par la communauté. Actuellement, l'Université de Dakar est incapable de dire ce qu'elle sait réellement. Comment elle pourra alors les vulgariser. 4) Favoriser l'édition numérique des revues locales en réfléchissant sur un modèle économique qui privilégie le libre accès.

Ces mesures vont concourir à un « désenclavement de la recherche ». L'expérience réussie de la plateforme Cyberdocs-UCAD qui a permis un

accès intégral aux thèses et mémoires à l'UCAD, en constitue une belle motivation (D. Diouf, 2009). Ce qui est plus compliqué pour les travaux de recherche des enseignants. Malgré une édition au programme au début du projet, force est de constater l'UCAD ne dispose toujours pas d'un dépôt institutionnel efficace. Certains chercheurs sont encore hésitants à l'idée de déposer une version électronique de leurs travaux. Les raisons peuvent être d'ordre juridique ou personnel. En tout état de cause, il semble évident que l'UCAD ne peut s'orienter que vers l'accès libre aux connaissances scientifiques et techniques pour une meilleure visibilité. En attendant, il est d'une nécessité scientifique pour les universités, et d'une priorité économique pour nos États en voie de développement, de réfléchir et de créer les conditions d'accès et d'exploitation des résultats de recherche financés par des fonds publics.

8 Bibliographie

- Aguillo, I. F., Bar-Ilan, J., Levene, M., & Ortega, J. L. (2010). Comparing university rankings. In *Scientometrics*, vol. 1, no. 85, pp. 243–256.
- Bergot, A. (2012). La visibilité des revues scientifiques francophones sur le plan international: le cas des SIC et d'Études de Communication. Consulté à l'adresse http://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00741376/
- Bouchard, J. (2014). Les classements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche: des miroirs déformants aux instruments de régulation. In *Questions de communication*, n° 23, pp. 175-196.
- Courtault, J.-M., Rimboux, E., & Zhu, T. (2010). De la réputation scientifique et de sa mesure. In *Revue française d'économie*, Vol. XXV(3), pp. 185-230.
- Dayer, C. (2009a). Les enjeux de la visibilité. Entre affirmation et injonction. Consulté à l'adresse <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:37707>
- Dayer, C. (2009b). Modes d'existence dans la recherche et recherche de modes d'existence. In *Pensée plurielle*, vol.1, pp. 63–78.
- Diouf, D. (2009, janvier 1). Archivage et diffusion électroniques des thèses et mémoires à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar: Un pas vers le désenclavement scientifique de l'Afrique. Text. Consulté 21 juillet 2014, à l'adresse <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0084-002>
- Diouf, N. (2013). UCAD: Le manque de Professeurs de rang A dans les Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion. Pressafrik. Consulté à l'adresse http://www.pressafrik.com/UCAD-Le-manque-de-Professeurs-de-rang-A-dans-les-Sciences-Juridiques-Politiques-Economiques-et-de-Gestion_a109729.html
- Gingras, Y. (2002). Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique. In *Actes de la recherche en sciences sociales*, no. 141-142, pp. 31-45.

- Gingras, Y., Mosbah-Natanson, S. (2010). Les sciences sociales françaises entre ancrage local et visibilité internationale. In *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie*, vol. 2, No.51, pp.305-321
- Harzing, A.-W. (2011). *The Publish or Perish Book: A Guide to the Software*. Tarma Software Research.
- Hirsch, J. E. (2005). An index to quantify an individual's scientific research output. In *Proceedings of the National academy of Sciences of the United States of America*, vol. 46, no. 102, pp. 16569-16572.
- Jacob, R., & Pariat, L. (2002). Savez-vous vraiment ce que vous savez? In *Réseau CEFRIO*, vol. 2, no.3, pp. 3-7.
- Lamy, E., & Shinn, T. (2006). L'autonomie scientifique face à la mercantilisation. In *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, pp. 23-50.
- Le Coadic, Y.; CNAM. (2002). Enjeux de la scientométrie et de la bibliométrie. Consulté à l'adresse http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/20/50/TXT/sic_00000031.txt
- Musso, P. (2005). Relation entre économie de la connaissance et territoire. In *Séminaire de la Datar (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale)*, Lille.
- Okubo, Y. (1997). Indicateurs bibliométriques et analyse des systèmes de recherche: méthodes et exemples. In *OECD Science, Technology and Industry Working Papers*
- Persson, O. (2008). *Bibexcel: a toolbox for bibliometricians*. version 2008-08.
- Persson, O., Danell, R., & Schneider, J. W. (2009). How to use Bibexcel for various types of bibliometric analysis. In *Celebrating scholarly communication studies: A Festschrift for Olle Persson at his 60th Birthday*, pp. 9-24.
- Rostaing, H. (1996). *La bibliométrie et ses techniques*. Sciences de la Société. Consulté à l'adresse http://crrm.u-3mrs.fr/web/IMG/pdf/La_bibliometrie_et_ses_techniques.pdf
- Schopfel, J., Prost, H., & Erik Frantsovåg, J. (2013). Efficience et économie d'échelle. Une étude sur l'édition de revues en libre accès. In *Études de communication*, no. 38, pp. 167-185.
- Suber, P. (2011). Open Access in 2010. In *SPARC Open Access Newsletter*, no.153.
- UCAD. (2010). *Plan stratégique 2011 - 2013*, www.ucad.sn [En ligne]. Disponible à www.ucad.sn/docs/ucad_plan_strategique_2011_2016.pdf (Consulté le 25 juillet 2014)

De l'usage et la production de l'IST à la publication en libre accès: implication des chercheurs de l'UMA.

From STI usage and production to open access publication: the involvement of UMA researchers

Souheil Houissa

Institut Supérieur de Documentation de Tunis, Université de la Manouba, Souheil.Houissa@isd.rnu.tn

Ibrahim Bounhas

Institut Supérieur de Documentation de Tunis, Université de la Manouba & Laboratoire d'Informatique pour les Systèmes Industriels (LISI), bounhas.ibrahim@yahoo.fr

Sami Oueslati

Institut Supérieur de Documentation de Tunis, Université de la Manouba

Résumé

L'objectif de l'article est d'étudier le niveau d'implication des chercheurs de l'Université de la Manouba (UMA), Tunisie, dans l'utilisation de l'Open Access (OA). Afin de vérifier nos hypothèses, une enquête a été réalisée dans le cadre de la mise en place d'un Dépôt Institutionnel (DI) à l'UMA. Nous essayons d'évaluer le degré de corrélation entre certains facteurs liés à l'usage des TIC et/ou au partage de l'IST avec les facteurs liés à l'adoption du libre accès par

les chercheurs. Les facteurs ont une corrélation positive avec le degré de connaissance des concepts et avec la tendance de publication, mais ils ont une faible corrélation avec la conscience des chercheurs des avantages du libre accès, ce qui signifie qu'une bonne activité scientifique, n'implique pas forcément la conscience des avantages de l'OA. Ces deux facteurs sont relativement discriminants en termes d'écart type. Les chercheurs ayant une tendance à collaborer et à partager des documents scientifiques ont tendance à adhérer au projet

du DI de l'UMA. Les chercheurs de différentes disciplines se distinguent en termes de connaissances en OA, en « Linguistique, littérature » la majorité ignorent l'OA, alors qu'en « Bibliothéconomie et sciences de l'information » on connaît mieux et on explique.

Mots-clés. Open Access (OA), Accès Ouvert, Dépôt Institutionnel (DI), Université de la Manouba (UMA), Tunisie, IST, Chercheurs, universitaires, publication scientifique.

Abstract

The aim of this paper is to study the level of involvement of researchers from the University of Manouba (UMA), Tunisia, in the use of Open Access (OA). To test our hypothesis, a survey was undertaken as part of the implementation of Institutional Repository (IR) at the UMA. We try to assess the degree of correlation between factors related to the use of ICT and/or sharing STI

with factors related to the adoption of OA by researchers. Factors are positively correlated with the degree of knowledge of concepts and with the trend of publication, but they correlate poorly with the researchers' awareness of the advantages of open access, which means that a good scientific endeavor does not imply necessarily awareness of the benefits of OA. These two factors are relatively discriminating in terms of standard deviation. Researchers with a tendency to collaborate and share research documents tend to adhere to the UMA 's IR project. Researchers from different disciplines vary in terms of familiarity with OA, in "Linguistics/Literature" many are ignorant of OA, while in "Library and Information Science", they know better and they can explain.

Keywords. Open Access (OA), Institutional Repository (IR), University of Manouba (UMA), Tunisia, STI, academics, researchers, scientific publications.

1 Introduction

La communication scientifique est l'une des vocations essentielles des universités et centres de recherches. Les chercheurs utilisent de l'information scientifique et technique pour qu'ils participent par des publications nouvelles à la production intellectuelle de leurs communautés. Les institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche sont souvent évaluées selon la quantité et surtout la qualité de leur participation à la production scientifique aux niveaux national et international. L'évolution des technologies de l'information et de la communication, la montée des outils de communication et notamment l'Internet et des réseaux sociaux ont révolutionné les modes de production et d'accès à l'information scientifique à travers une variété de supports et de techniques. Le phénomène de l'Open Access (OA=Accès Ouvert) a

représenté depuis ses premières frémissements il y a plus que 20 ans déjà, un nouvel élan dans le domaine de la communication scientifique.

Cet article essaiera de présenter l'état des lieux de l'OA en Tunisie et d'étudier, comme problématique centrale, l'implication des enseignants-chercheurs de l'UMA dans le processus de l'OA du côté de l'usage et de la production. L'étude s'est basée sur une enquête auprès du personnel académique de l'UMA et ce dans le cadre d'un projet de mise en place d'un Dépôt Institutionnel (DI) à l'UMA. Des études similaires ont eu lieu au niveau du monde arabe et de la Tunisie en particulier. L'article commence par des définitions des concepts de base de l'OA, l'infrastructure scientifique existante dans l'UMA et sa potentialité d'acquiescer les exigences de l'OA. L'article va traiter les questions de recherche en se basant sur l'analyse des résultats de l'enquête, et à l'aide de deux techniques; la régression linéaire (Matzner-Løber et Cornillon, 2007) qui permet d'évaluer la corrélation entre deux facteurs donnés et les arbres de décisions (Quinlan, 1986). L'utilisation des TIC par les chercheurs sera-t-elle un déterminant pour l'utilisation de l'OA pour la communication de l'IST ? et est-ce que l'usage de l'OA dépend-il fortement et varie-t-il en fonction de l'activité scientifique du chercheur. Et enfin, est-ce que le partage « classique » de l'IST chez cette population induit une forte implication dans l'OA ?

2 Open Access

L'Accès Ouvert consiste à mettre une matière scientifique gratuitement à la disposition des utilisateurs sur Internet sans la plupart des restrictions matérielles, techniques ou juridiques. Les documents seront publiés principalement dans des revues à accès ouvert (OAJ), soit la voie dorée de l'OA ou bien dans des archives ouvertes, c'est à dire des entrepôts/dépôts numériques thématiques ou institutionnels (IR=DI), soit la voie verte de l'OA.

Ces ressources, qui doivent être compatibles avec le protocole OAI-PMH, seront toutefois indexées à travers leurs métadonnées par des moteurs de recherche appropriés. Les lecteurs, ayant simplement une connexion Internet, consultent librement ces ressources sans devoir payer des frais, s'inscrire selon certaines conditions préalables ou avec des complications techniques quelconques.

Le lecteur, de sa part, aura tout le droit de lire, copier, télécharger, imprimer, partager, indexer, bref réutiliser équitablement le contenu scientifique du document à condition d'assurer au minimum son attribution claire à son/ses auteur(s) et de reconnaître clairement et complètement le lien hypertexte de la source bibliographique.

2.1 Avantages de l'OA

Dans une université telle que l'Université de Manouba (UMA), le dépôt institutionnel (DI), constitue l'infrastructure essentielle pour avoir une politique de communication scientifique. Le DI est une collection de documents scientifiques structurée et créée surtout par les membres du personnel enseignant et chercheurs d'une université ou d'une ou plusieurs institutions universitaires ou de recherche. Ses éléments sont disponibles

sans restrictions à tout le monde, donc ouverts. Il offre à l'université un point d'accès unifié à l'ensemble de sa production intellectuelle et permet un contrôle total de l'usage et la production de sa communauté académique et la possibilité de mesurer à travers des indicateurs la qualité, l'impact et les répercussions de ses activités de recherche. Le DI représente un outil primordial pour une université afin d'assurer une visibilité accrue des résultats de sa recherche scientifique, d'améliorer son statut et son image par rapport aux autres universités, et de préserver une valeur publique considérable.

2.2 Obstacles et difficultés

Les DI envisagent cependant des obstacles majeurs lors de leur implémentation, ils sont d'ordre humain, technique et parfois même financier. Les universitaires acceptent difficilement d'utiliser les DI pour des raisons liées à leur conception de la communication scientifique et du partage de l'information. Les spécialistes de l'information et de la documentation, de l'informatique et ceux de la biologie et de la médecine sont les plus souvent actifs dans la publication et l'utilisation des DI (Ben Romdhane et Ouertani, 2009). D'autre part, les spécialistes des sciences humaines sont les plus réticents parmi les universitaires arabes aussi bien que les Tunisiens (Gdoura, 2008); (Ibn Lkhayat, 2007). La complication des plateformes gérant les DI est l'un des obstacles qui découragent beaucoup des universitaires et les obligent à retarder ou à ne pas déposer leurs travaux.

Une étude récente (Dubinsky, 2014), a montré que les chercheurs dans les sciences sont encore plus actifs que leurs collègues des sciences humaines et sociales. Les universitaires participent certainement par les dépôts d'articles dans les DI, mais cela se fait très souvent par l'intermédiaire des administrateurs des DI et leurs interventions intensives et directes.

3 Etat des lieux

3.1 L'open access dans le monde arabe ³⁵

Plusieurs travaux ont essayé d'étudier le niveau d'engagement et d'adhésion des chercheurs arabes au mouvement du libre accès et de définir leurs attitudes à l'égard de ce mouvement (Gdoura, 2009); (Ben Allal et al., 2008); (Boukacem et al., 2008); (Bakelli, 2005). Un constat commun est dégagé de ces travaux : les universitaires arabes ne se sont pas intéressés à l'auto-archivage de leurs prépublications ou post-publications. En effet :

- les universitaires arabes sont particulièrement réticents à l'auto-archivage des prépublications (Gdoura, 2009). Selon l'enquête réalisée entre 2005 et 2007 dans 4 pays arabes (la Tunisie, le Maroc, Sultanat d'Oman et Emirats Arabes Unis), qui a touché une population de 305 chercheurs, l'usage des archives ouvertes reste très limité puisque seulement un chercheur sur cinq a déjà

³⁵ D'autres références encore plus récentes sur la situation de l'OA dans le monde arabe sont disponibles (Bachr, et Lrhoul, 2013); (Derfoufi, 2012)

déposé des articles dans des archives ouvertes, ou bien est prédisposé à le faire (Gdoura et al. 2009),

- le rôle des terrains et des contextes algérien et tunisien est peu incitatif pour le développement et la propagation du libre accès par et pour les chercheurs (Boukacem et al., 2008),
- les chercheurs tunisiens en Sciences de l'Information et de la Communication sont relativement bien impliqués dans l'usage des archives ouvertes puisque près de 87% de la population enquêtée constituée de 30 enseignants-chercheurs de cette discipline consultent les archives ouvertes contre 31% seulement qui déposent dans ces archives (Ben Romdhane et Ouertani, 2009).

3.2 Infrastructure scientifique en Tunisie.

L'université tunisienne a été constituée en 1958 et depuis, le nombre d'étudiants, de chercheurs et des enseignants ne cesse progressivement d'augmenter. Aujourd'hui, 13 universités existent dans les différentes régions du pays y compris l'Université Virtuelle de Tunis (UVT) et une série d'Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques (ISETs). Quelques institutions spécialisées sont sous une cotutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et l'un des ministères techniques. Les universités privées sont de plus en plus nombreuses et touchent plusieurs domaines de pointe.

Des centres spécialisés sont créés sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur (MES), le Centre de Publications Universitaires (CPU), le Centre de Calcul el- Khawarizmi (CCK), tout les deux situés à Manouba et le CNUDST, le Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique. Le CPU s'intéresse surtout aux manuels universitaires et publications en rapport avec les programmes des études. Le CCK, de sa part, assure la connexion et les services Internet des universités et gère alors le réseau national universitaire <http://www.cck.rnu.tn> . Le CNUDST <http://www.cnudst.rnrt.tn/> c'est l'institution qui a pour mission de fournir la communauté scientifique tunisienne des ressources documentaires scientifiques. Il est le partenaire de plusieurs projets sur le libre accès tels que ISTeMag, et le projet de l'ISD/UMA.

L'UMA est une université exemplaire pour notre étude de la part de sa multidisciplinarité et le groupement géographique de ses 14 institutions. Elles représentent une variété de disciplines, à savoir une Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités, fondée en 1980, des instituts ou écoles de médecine vétérinaire, biologie, sciences informatiques et multimédia, économie, commerce et gestion, art et métiers, sport, Sciences de l'information, communication et documentation, etc.

3.3 OA en Tunisie

3.3.1 La communication scientifique

La production scientifique arabe en général et tunisienne en particulier est quasiment faible, et la productivité des chercheurs est aussi en baisse.

Le recrutement des enseignants/chercheurs, leurs titularisations et passage de grades dépendent essentiellement des travaux académiques évalués et validés par des commissions de spécialistes de chaque domaine.

Les universitaires tunisiens sont rémunérés pour l'enseignement mais aussi pour l'encadrement et la recherche même lorsqu'ils ne produisent pas de publications scientifiques, puisque rien ne les y oblige. Des subventions de recherche sont généralement accordées par le ministère de l'enseignement supérieur ou des instances étrangères dans le cadre de la coopération internationale.

Les universitaires publient parfois des monographies chez des éditeurs étrangers ou locaux, mais plus souvent ils publient des articles dans des revues francophones étrangères pour la plupart, et présentent des communications dans des séminaires, colloques et congrès en Tunisie et ailleurs. Ces chercheurs publient surtout pour l'avancement dans leur carrières professionnelles académiques. Les éditeurs nationaux sont principalement les institutions universitaires, les laboratoires et unités de recherche auxquels les auteurs sont affiliés. La plupart des publications universitaires sont reliées aux programmes de l'enseignement et le recrutement du personnel universitaire se fait sur la base du besoin de l'enseignement beaucoup plus que pour la recherche. (Gdoura 2008, 2009)

3.3.2 L'édition en Accès Ouvert

Le répertoire Directory of Open Access Journals, *DOAJ* (<http://doaj.org>) contient seulement 3 revues tunisiennes ouvertes, mais après une simple vérification il nous a paru que ses liaisons avec la Tunisie sont presque nulles sauf pour la revue tunisienne de l'anthropologie moderne, soit l'organe de l'association tunisienne de l'anthropologie, située à Monastir, qui est la plus identifiée comme proprement tunisienne malgré qu'elle soit publiée par une association.

Quant à la voie verte de l'OA en Tunisie, il est à signaler qu'ils n'existent que deux DIs, répertoriés par OpenDOAR, e-doc de l'UVT (<http://pf-mh.uvt.rnu.tn/>) (2011) et OceanDocs de l'INSTM de Salambô (<http://www.oceandocs.net/handle/1834/138>) implémenté en collaboration avec HAL, France (2013).

L'état de l'art dans les pays arabes ne semble pas très encourageant lui aussi. Les tables de DOAJ montre une très faible présence des pays arabes, avec une majorité associée à l'Égypte et c'est seulement grâce à Hindawi Publishing Corporation. C'est un éditeur commercial qui s'intéresse au libre accès. On compte plus que 470 revues égyptiennes, avec 442 titres par Hindawi dont 437 en anglais.

D'autre part, ROAR et OpenDOAR indiquent des chiffres peu convaincants en comparaison avec les pays de l'Amérique latine, de l'Asie ou même de l'Afrique. Le nombre des DIs dans les pays du Golfe, par exemple, ne reflètent pas les moyens financiers qu'ils ont, ce qui explique que cela ne dépend jamais de l'argent malgré l'importance de ce facteur.

En fait, il n'y a pas de stratégie nationale pour l'édition scientifique ni une politique claire pour l'adoption de l'OA. Cependant, l'ISD et le CNUDST s'engagent pour que l'OA en Tunisie soit une réalité. Ils coordonnent pour

la promotion de l'Accès Ouvert à l'information scientifique à travers une série d'évènements et de projets. Des sessions ont été consacrées à l'Accès Libre dans le cadre du Symposium Scientifique en 2012 et 2013. Les Journées d'Etudes sur le Libre Accès (JELA) 2013 et 2014 ont été organisées à l'ISD. On a aussi participé à l'International OA Week à la fin de mois d'octobre de chaque année. Deux projets sont en cours d'implémentation, l'un "ISTeMag" avec des universités maghrébines et tunisiennes tels que Gafsa, Sfax et Monastir et l'autre est le projet d'un dépôt institutionnel à l'UMA.

4 Le projet du DI de l'UMA

Pour l'intérêt de la promotion de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur, les universités qui se sont orientés vers le choix de l'OA sont de plus en plus nombreuses aux quatre coins du monde. L'augmentation des frais d'abonnements dans les revues scientifiques et les baisses continues des budgets des bibliothèques ont justifié cette option. L'OA représente une opportunité pour les universitaires du Sud tels que les Tunisiens pour qu'ils en profitent et essayent de surmonter leurs lacunes et rattraper le manque qu'ils ont subis pendant des décennies en matière d'édition scientifique. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication et notamment les réseaux d'Internet avec la tendance progressive vers la culture renouvelée de l'OA vont véhiculé le transfert vers une nouvelle étape historique de la communication scientifique en Tunisie. C'est dans cette perspective réaliste aussi bien que prometteuse, que nous avons entamé un projet ambitieux, la mise en place d'un DI à l'UMA.

4.1 Rôles et objectifs

Au sein de l'unité de recherche "Bibliothèque Numérique et Patrimoine" de l'ISD, une équipe de recherche sur le "Libre Accès à l'Information Scientifique et Technique" (LAIST) à lancé le débat autour d'un éventuel DI à l'UMA. La discussion a mené vers la détermination des rôles et objectifs du projet:

- Elargir la visibilité de l'UMA et renforcer l'accès à ses résultats de la recherche dans le cadre d'une réforme du système de la communication scientifique.
- Servir comme indicateur de la qualité des institutions de l'UMA, et de la valeur scientifique, sociale et économique de ses activités scientifiques.
- Répondre aux problèmes du système actuel; apporter des bénéfices immédiats aux étudiants et aux chercheurs et assurer l'avancement de l'université à court et à long terme.

Cinq aspects forment les éléments de bases du projet UMA pour qu'il soit réellement faisable et rentable;

- Aspect politique: assurer l'accord de l'administration et la participation des chercheurs dans le cadre d'une politique qui

détermine les contenus et formes des documents à inclure dans le DI.

- Aspect économique: montrer les avantages du nouveau modèle économique de l'édition scientifique sur le coût, l'accessibilité et la pérennité de l'information.
- Aspect juridique: rassurer les chercheurs à propos de la propriété intellectuelle de leurs articles, les droits d'auteurs et la perception et le contrôle de la qualité.
- Aspect technique: respecter la conformité avec les normes et les standards de structuration et d'échange de données en relation avec les métadonnées, l'interopérabilité, et la compatibilité avec les différents systèmes d'information.
- Aspect communicationnel: Adapter les utilisateurs au processus d'auto-archivage, de recherche, d'accès et de diffusion des archives ouvertes.

4.2 Plan d'actions du DI

Pour mettre en place un projet de cette importance, l'équipe de recherche a proposé un plan d'actions pour servir à orienter les interventions des acteurs vers les objectifs prédéterminés du projet. Quelques actions sont entamées déjà telle que l'enquête menée auprès des enseignants-chercheurs de l'UMA, qui fait l'objet principal de cet article. Ce plan est constitué de cinq actions :

- Action 1 : Fédérer les compétences de l'UMA, pour former des groupes d'acteurs et ainsi mettre en place une équipe et désigner un chef de projet.
- Action 2 : Analyser l'état des lieux de l'édition scientifique, les besoins des établissements, les potentiels des ressources électroniques et les expériences étrangères pour élaborer la base de l'implémentation d'une archive ouverte adaptée à l'UMA.
- Action 3 : Coordonner les tâches, estimer les dépenses et tester un logiciel libre pour la gestion du DI, et enfin avoir l'accord du conseil de l'université.
- Action 4 : Lancer des campagnes de sensibilisation, des événements et une série de formations au profit des déposants et des utilisateurs parmi les enseignants-chercheurs et les étudiants avec l'aide des correspondants des institutions.
- Action 5 : Assurer la bonne gestion du DI à travers le suivi des activités, la communication avec les lecteurs, le contrôle de la qualité des contenus, et la modération technique et juridique.

Nous avons déjà élaboré quelques tâches et d'autres sont en cours d'exécution. Cet article a pour objet l'analyse des données issues d'un questionnaire présenté auprès des membres du personnel enseignant et des chercheurs aussi bien que les doctorants de l'UMA. Cette enquête est alors l'une des actions nécessaires dans le processus de l'élaboration de ce projet. L'avis favorable du conseil de l'université nous a été accordé depuis Mai 2013. Après une étude comparative entre plusieurs logiciels de gestion de dépôts (Dspace, e-prints, Fedora, et Invinio...), le choix s'est arrêté après

une série de tests sur Dspace pour certains critères telles que sa facilité d'usage, la disponibilité de documentation, et la possibilité d'installation locale et multiple, etc. L'équipe de recherche LAIST de l'ISD a organisé plusieurs événements pour sensibiliser les enseignants et les étudiants des bénéficiaires de l'OA, comme par exemple les journées d'études JELA'13 et JELA'14, des séminaires pendant la semaine Open Access Week de 2013 (avec le CNUDST, FST et INSTM), et des ateliers dans le cadre du symposium scientifique de l'UMA en Mai 2012 et en Novembre 2013, et enfin ce présent colloque international en collaboration avec le CNUDST.

5 Analyse des Données

5.1 Enquête

Une enquête a été réalisée dans le cadre de la mise en place du DI à l'Université de la Manouba. L'objectif de ladite enquête est d'évaluer l'appréhension et l'implication des chercheurs avant le lancement du projet. L'enquête, disponible en ligne³⁶, contient quatre sections à savoir: i) des informations d'identification; ii) des questions sur l'usage de l'IST; iii) des interrogations sur les pratiques de production et d'usage des documents scientifiques; et, iv) des questions sur la publication en libre accès en termes de connaissances, d'attitude et d'adoption. Elle a été conçue pour couvrir les plus importantes caractéristiques des chercheurs, afin de pouvoir analyser leur comportement et leurs points de vue et d'en dégager des conclusions qui nous permettent d'agir pour faire réussir le projet de DI de l'UMA. Elle a été envoyée à tous les enseignants de tous les établissements de l'université depuis Début Novembre 2013 en utilisant des outils de communication en ligne. Au début d'Avril 2014, 103 chercheurs auront répondu et nous avons déjà commencé le traitement des données.

5.2 Prétraitement des données

Etant donné que nous voulons évaluer l'effet de l'usage des TIC sur la conviction et l'attitude des chercheurs dans le courant du libre accès, nous avons transformé les données comme suit. Nous avons énuméré cinq facteurs qui expriment le degré d'usage de TIC (variables en entrée) et six facteurs qui traduisent l'implication dans le libre accès (variables en sortie). Les variables en entrée sont: i) les outils de recherche; ii) les outils de partage; iii) les outils de diffusion; iv) le nombre d'articles publiés; et, v) la fréquence de partage de la production scientifique. Les variables en sortie sont énumérées comme suit: i) le degré de connaissance des concepts de l'OA; ii) L'attitude et l'intention de dépôt; iii) la conviction en les avantages (respectivement les inconvénients) de l'OA; iv) la volonté d'apprendre sur l'OA; et v) la volonté de participer dans le projet du DI de l'UMA.

Pour chaque variable, nous avons calculé des valeurs comprises entre 0 et 1 en transformant les données scalaires en données numériques. Par exemple, plus le chercheur diversifie les outils de recherche, plus son score augmente pour cette variable. Etant donnée que 7 types d'outils sont proposés, nous calculons la somme divisée par 7 pour avoir un score entre

³⁶ <https://docs.google.com/forms/d/1NRFxJQ54WYBjdfvcb3WfPGpridVlahs53EboZFnTavw>

0 et 1. pour le degré de connaissance des concepts de LA, l'échelle scalaire composée de 4 valeurs ("Je ne connais pas", "J'en ai entendu parler", etc.) est transformée en une échelle numérique dont les valeurs sont comprises entre 0 et 3. La somme est divisée par 21, étant donné que nous avons 7 concepts. Enfin, nous avons calculé, pour chaque chercheur, la moyenne des variables en entrée (Moyenne TIC) et la moyenne des variables en sortie (Moyenne OA).

5.3 Techniques d'analyse

Nous analysons les réponses à notre enquête en utilisant deux techniques. En effet, nous essayons d'évaluer le degré de corrélation entre les variables en entrée et les variables en sortie. Pour ce faire, nous utilisons deux techniques, à savoir : i) la régression linéaire (Matzner-Løber et Cornillon, 2007) qui permet d'évaluer la corrélation entre deux facteurs donnés ; et, ii) les arbres de décisions (Quinlan, 1986) qui permettent d'expliquer les valeurs d'un facteur donnée en sortie par rapport à plusieurs facteurs en entrée. En outre, nous avons calculé la moyenne de chaque variable en sortie.

5.4 Analyse statistique

La moyenne du degré de connaissance des concepts due l'OA est de l'ordre de 0.32, ce qui veut dire que les réponses s'approchent de la valeur "J'en ai entendu parler". Par contre, la majorité des chercheurs avouent qu'ils ont déjà déposé en OA ou ont l'intention de déposer. Le calcul des moyennes montre aussi que les chercheurs sont "Plutôt d'accord" avec les avantages de l'OA et sont "Plutôt pas d'accord" avec les inconvénients cités dans l'enquête. La moyenne calculée pour la volonté d'apprentissage est de l'ordre de 0.32, ce qui veut dire que les chercheurs interrogés ont tendance à limiter leur moyens d'apprentissage à deux outils environ. Enfin, la majorité des chercheurs optent pour le projet du dépôt de l'UMA et ce critère ne semble pas les discriminer.

5.5 Régression linéaire

Les résultats de la régression linéaire (voir tableau 1) montrent que la variable "MoyenneTIC" a une corrélation positive avec toutes les variables en sortie, sauf les scores liés aux inconvénients de l'usage de l'OA. Ceci veut dire que plus le chercheur utilise les TIC, plus il est conscient des concepts de l'OA et de ses avantages et plus il sera impliqué en termes de dépôt et de volonté d'apprentissage. Par contre, la corrélation négative avec la variable reliée aux inconvénients implique que l'usage des TIC renforce les doutes de ces chercheurs de l'OA. Ce fait devient plus clair quand nous analysons la corrélation des variables en entrée avec les variables reliées aux avantages, aux inconvénients et à la volonté d'apprentissage. En effet, certaines de ces corrélations sont négatives et indiquent que plus le chercheur utilise des TIC, plus sa conviction des avantages et sa volonté à apprendre de l'OA diminue. En outre, les facteurs en entrée ont une faible corrélation avec la conscience des chercheurs des avantages du libre accès (question 4.3), ce qui signifie que le fait que le chercheur utilise fréquemment l'IST ou ait une bonne activité scientifique, n'implique pas forcément qu'il soit conscient des avantages du libre accès et l'inverse est aussi vrai.

	Connaissances	Dépôt	Avantages	Inconvénients	Apprentissage	ProjetDépôt	MoyenneOA
OutilsRecherche	09,69%	25,92%	14,14%	-20,19%	-03,22%	8,61%	5,27%
OutilsPartage	70,31%	33,50%	-02,20%	-43,61%	-04,14%	-6,18%	10,77%
OutilsDiffusion	30,00%	15,32%	10,50%	-20,75%	09,57%	10,88%	8,93%
NombreArticles	08,98%	17,70%	-4,70%	-24,01%	02,65%	3,59%	0,12%
FréquencePartage	25,76%	14,98%	00,69%	-18,56%	12,58%	3,38%	7,09%
MoyenneTIC	77,55%	52,11%	14,86%	-65,80%	21,84%	19,83%	20,11%

Tableau 1: Résultats de la régression linéaire

5.6 Arbre de décisions

Afin d'utiliser les arbres de décisions pour analyser nos données, nous avons catégorisé les chercheurs en 10 classes selon la variable "MoyenneOA". Nous avons obtenu l'arbre de la figure 1, sachant que les classes des chercheurs interrogés varient entre 3 et 8.

Les résultats montrent que les critères les plus discriminants sont la fréquence de partage et l'usage des outils de diffusion et de partage. Avec une fréquence de partage inférieure ou égale à 0.5 (le chercheur ne partage jamais des articles ou partage parfois), la classe varie entre 5 et 6, alors qu'avec une fréquence supérieure à 0.5 (le chercheur partage souvent ou très souvent), on peut atteindre la classe 7, surtout si le chercheur utilise des outils de diffusion. Ce résultat semble compatible avec la nature du courant de l'OA, visant essentiellement à promouvoir la recherche scientifique en encourageant les attitudes de diffusion et de partage.

Cependant, nous avons remarqué qu'il n'existe pas de grands écarts entre les chercheurs interrogés. Par conséquent, l'étape d'apprentissage qui permet de construire l'arbre de décision ne peut pas donner des résultats suffisamment fiables et leur interprétation reste relative.

6 Conclusion

Les résultats de l'analyse de données confirme notre hypothèse de bases, celle qui affirme que l'implication dans le courant de l'OA est une suite ou une conséquence de l'usage des TIC et des pratiques de partage et de diffusion de l'IST. Par contre, nous pouvons tirer deux principales conclusions. D'une part, d'autres campagnes de sensibilisation sont nécessaires et doivent s'articuler essentiellement autour des avantages et des inconvénients de l'OA. Nous sommes dans l'obligation de convaincre les chercheurs des bénéfices de ce courant et du fait que déposer en OA ne constitue pas une menace, mais au contraire une opportunité.

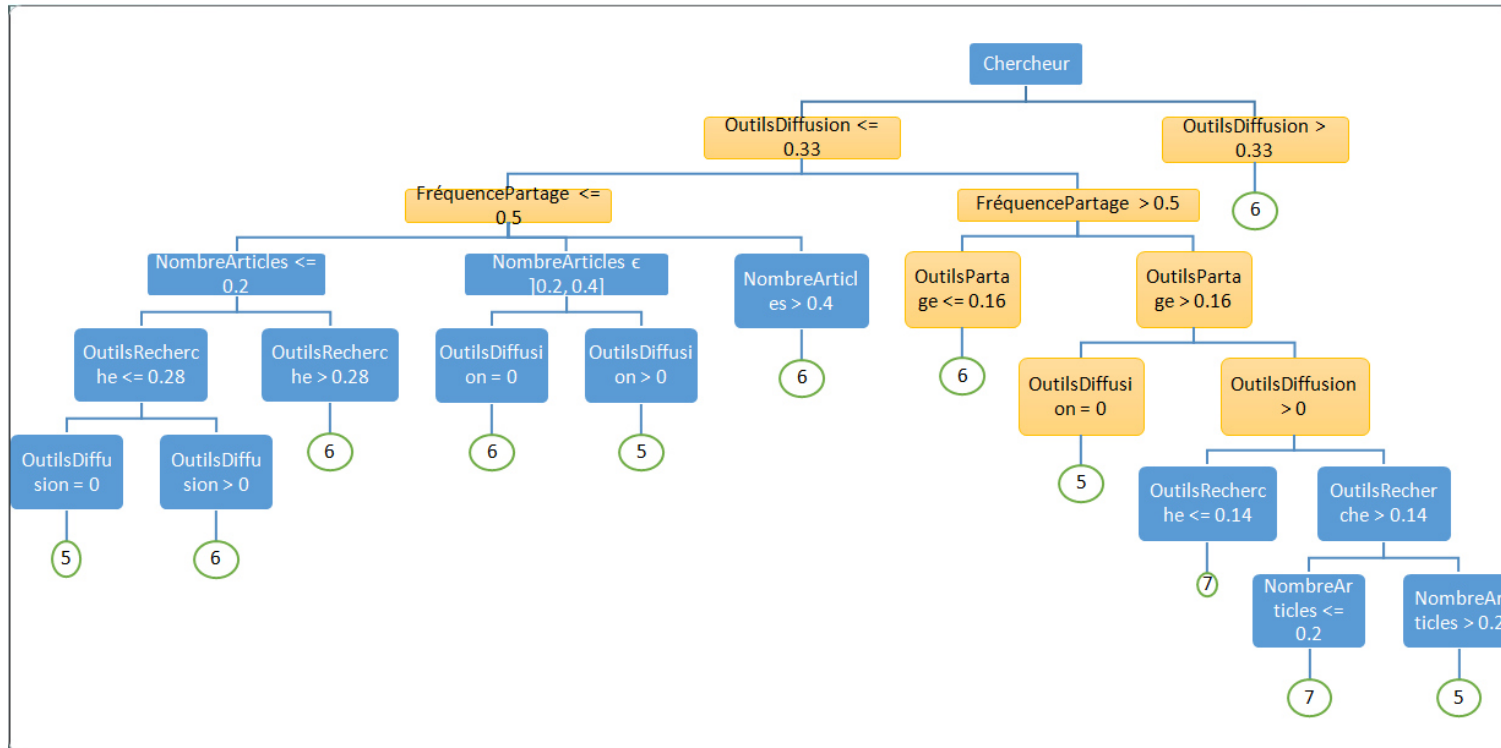


Figure 1: Arbres de décisions de la classification des chercheurs.

Cette sensibilisation ne peut réussir que si nous venons à amplifier le réseautage des chercheurs et des institutions et les plateformes informatiques peuvent jouer un rôle primordial à cet égard. D'autre part, la mise en ligne d'une version même beta du DI peut réduire ces craintes, car elle permettra un contact pratique avec le chercheur. Enfin et en guise de perspectives à moyen termes, nous croyons élargir notre enquête à d'autres universités tunisiennes et leur exporter notre expérience de DI qui constitue un chemin intéressant à suivre.

7 Références

- BACHR, A., LRHOUL, H. (2013). Le chercheur universitaire marocain et le libre accès à l'information scientifique et technique. *Actes du Colloque « L'université à l'ère du numérique »*. Institut Universitaire de la Recherche Scientifique, Rabat le 01 mars 2013. [En ligne] Consulté le 20 février 2014. <http://www.auf.org/publications/luniversite-lere-numerique-e-formation-e-recherche/>
- BAKELLI, Yahia (2005). La problématique des archives ouvertes dans les pays du sud : éléments pour un discours endogène. [En ligne], 2005, [Consulté le 02 avril 2014]. Disponible à http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001418
- BEN ALLAL, Karima; DAHMANE, Majid; SLIMANI, Rahima (2008). Les chercheurs algériens et la publication dans les archives ouvertes : cas d'ARCHIVALG. [En ligne]. In 1^{er} Workshop International sur : «La Numérisation (BNB), la Normalisation et le E-learning. CNPLET/ Tipaza, 28 au 30 Mai 2008. [Consulté le 24 Mars 2014]. Disponible à http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00284311/fr/
- BEN ROMDHANE, Mohamed; OUERTANI, Lobna (2009). Le libre accès à l'information scientifique et technique à travers l'implication du chercheur tunisien en sciences de l'information et de la communication dans les archives ouvertes.[En ligne]. In *actes du colloque international « nouveaux médias : nouvelles technologies pour un nouveau monde »*, Université de Bahrein, 7-9 avril 2009. pp. 69-96. [Consulté le 24 mars 2014]. Disponible à http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00380567/fr/
- BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa, BEN ROMDHANE, Mohamed; ABDI Abd-Allah (2008). Le libre accès à l'information scientifique dans les pays en voie de développement : étude comparative de ses potentialités et réalités en Algérie et en Tunisie [En ligne]. In *Actes du colloque international franco-tunisien : Interagir et transmettre, informer et communiquer : quelles valeurs, quelle valorisation ?*, Larbi, C., Meyer, V., Gdoura, W. (Eds). ISBN : 9973-913-06-07, pp. 775-801. Colloque organisé par la SFSIC (France), l'ISD et l'IPSI (Tunisie), le 17-19 avril 2008. [Consulté le 02 avril 2014]. Disponible sur http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00276953/en/

- DERFOUFI, Ilham. (2012). Afrique : Un accès encore fragile à l'information scientifique. *The Canadian Journal of Information and Library Science*. volume 36, n° 3/4 2012
- DUBINSKY, Ellen (2014). A Current Snapshot of Institutional Repositories: Growth Rate, Disciplinary Content and Faculty Contributions. *Journal of Librarianship and Scholarly Communication* 2(3):eP1167. <http://dx.doi.org/10.7710/2162-3309.1167>
- GDOURA, Wahid. (2009). Le libre accès dans les universités arabes: Opinions et pratiques des chercheurs et des éditeurs. [En ligne]. In *World Library and Information Congress:75Th IFLA General conference and Council 23-27 August 2009, Milan, Italy*. [Consulté le 27 mars 2012] Disponible à <http://www.ifla.org/files/hq/papers/ifla75/142-gdoura-fr.pdf>
- GDOURA, Wahid; BOUAZZA, Abdelmajide; IBN AL-KHAYAT, Nozha (2009). Attitudes des universitaires arabes à l'égard des revues en ligne et des archives ouvertes :cas du Maroc, d'Oman et de la Tunisie. *Revue tunisienne de communication*, n°51-52, 9-44.
- GDOURA, Wahid (2008). Usages des archives ouvertes et des revues en libre accès : attitudes des chercheurs tunisiens. *Revue arabe des archives, documentation et d'information*, n°23-24, 103-135.
- IBN LKHAYAT, Nozha. (2007). Les universitaires marocains et le libre accès à l'information scientifique et technique: Où en est-on? *Revue Maghrébine de documentation et d'Information*, n°17, 65-100.
- CORNILLON, Pierre-André; MATZNER-LØBER, Eric (2007). *Régression : Théorie et applications*, Springer, 1e éd., 302 p.
- ROSS QUINLAN, John (1986). *Induction of decision trees*. Machine Learning, 1: 81-106.

Perception du libre accès et facteurs d'appropriation des archives ouvertes en contexte français: étude comparée de deux communautés disciplinaires contrastées

Perception of open access and factors of appropriation of open archives in the french context : comparative study of two contrasted disciplinary community

Emma Bester,

Laboratoire Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique – Conservatoire national des Arts et Métiers (Dicen-CNAM)

Résumé

Cette proposition s'intéresse aux facteurs d'appropriation des archives ouvertes pour deux communautés scientifiques distinctes (économie, sciences de la mer), dans le contexte français. S'appuyant sur deux études de terrains contrastés, ce travail interroge notamment la variable disciplinaire ainsi que la complémentarité entre logiques de communauté et logiques institutionnelles, permettant de dégager des apports structurels transférables à d'autres contextes.

Mots-clés. communication scientifique; libre accès; archives ouvertes; usages ; services documentaires; économie numérique ; économie des services ; France

Abstract

This paper focus on factors of appropriation of open archives by two distincts scientific communities (economy, marine sciences) within the french context. Based on two field studies, this work discusses various parameters such as discipline, community and institution, to bring out structural understandingd that could be transfer to others contexts.

Keywords. scientific communication, open access, open archives, uses, documentary services, numeric economy, services economy, France

1 Introduction

Initiés dès les débuts d'Internet avec les plateformes de communication scientifique directe, les dispositifs d'archives ouvertes se sont multipliés et diversifiés dans le contexte du mouvement pour le libre accès à l'information scientifique et technique. On distingue principalement des archives ouvertes internationales à vocation disciplinaire, des archives ouvertes nationales et des archives ouvertes institutionnelles (Armbruster *et al.*, 2009 ; Bhat, 2010 ; Pinfield *et al.*, 2014). Si elles sont aujourd'hui désignées par un vocable unique et sont toutes considérées comme des vecteurs de la voie verte pour le libre accès (Suber, 2013), elles désignent cependant des dispositifs répondant de logiques et de temporalité de développement différentes (e.g. Bosc, 2008). Comment sont-elles perçues et appropriées par les chercheurs ? Dans quelle mesure participent-elles du libre accès au savoir ?

En nous appuyant sur les travaux récents qui mettent la variable disciplinaire au cœur de l'appropriation des archives ouvertes et des services documentaires numériques pour la communication scientifique (Kingsley, 2008 ; Creaser *et al.*, 2010 ; Harley *et al.*, 2012), nous proposons une étude de terrains menée auprès de deux communautés contrastées dans le contexte français. Nous observons d'une part la communauté des économistes, qui a pu se structurer dès 1997 autour du dispositif international RePEc, et d'autre part la communauté des sciences de la mer qui, dans le contexte institutionnel de l'Ifremer, dispose depuis 2005 de l'archive ouverte institutionnelle Archimer, et les situons par rapport au dispositif national HAL. Pour chacune, nous interrogeons la perception qu'elles se font du libre accès à l'IST, la place des archives ouvertes dans les pratiques informationnelles des chercheurs, et distinguons les facteurs d'appropriation des archives ouvertes.

Hypothèses

H.1 La variable disciplinaire est une composante de l'appropriation d'une archive ouverte.

H.2 Les logiques institutionnelle et de communauté peuvent entrer en concurrence dans le développement et l'appropriation d'une archive ouverte.

2 Méthodologie de l'étude

L'étude s'appuie sur deux enquêtes de terrains, menées auprès de deux communautés scientifiques distinctes : sciences de la mer d'une part, et économie d'autre part. Des entretiens qualitatifs semi-directifs ont été menés d'un panel de 12 chercheurs représentatifs pour chaque communauté (doctorants, juniors, seniors). Ils portent sur leur perception du libre accès et sur la place des archives ouvertes dans leurs pratiques info-communicationnelles.

Le premier terrain s'inscrit dans le contexte institutionnel du centre de recherche de l'Ifremer, qui réunit des chercheurs français en sciences de la mer. L'archive ouverte Archimer³⁷, à la fois thématique et institutionnelle, est ouverte en 2005 à l'initiative d'un des responsables de l'information scientifique et technique du centre (Frédéric Merceur), dans le cadre du mouvement pour le Libre Accès. Un mandat obligatoire de dépôt des documents avec texte intégral est décidé en 2010, et l'archive ouverte devient le dispositif central du système d'information documentaire du centre.

Le second terrain porte sur la communauté scientifique des économistes, exerçant dans de nombreux laboratoires de recherche, et dont deux ont été enquêtés distinctement (LIRSA, GREQAM). La communauté peut s'organiser dès les débuts d'Internet autour de l'archive ouverte thématique internationale en économie RePEc³⁸. On observe par ailleurs, sur la plateforme nationale HAL³⁹, des collections d'archives ouvertes plus ou moins actifs selon les laboratoires.

3 Perception du libre accès par les chercheurs enquêtés en économie et en sciences de la mer

3.1 Perception du libre accès par les chercheurs enquêtés en économie : une préoccupation gestionnaire plus qu'académique

Relativement au libre accès, les entretiens que nous avons menés soulignent, pour l'économie, et à l'instar de l'enquête Harley *et al.*, une conscience des enjeux - notamment en terme de politique tarifaire des éditeurs commerciaux en situation de monopole -, mais de manière très périphérique par rapport aux réalités du travail scientifique. Les publications dans des revues réputées sont importantes pour les avancées de carrière, mais le travail scientifique s'appuie principalement sur les working papers et les publications en revues sont mobilisées essentiellement pour la citation de la référence afférente au working paper utilisé. En ce sens, les tarifs des articles en cas de non abonnement par l'institution ne sont pas perçus comme des barrières d'accès à la connaissance scientifique. D'autant que les échanges et la demande directe aux auteurs ne sont pas perçus comme un frein mais une passerelle vers la prise de contact.

« Aujourd'hui on retrouve les papiers partout, il y a au moins trois versions par papier, je veux dire qu'avec une seule idée aujourd'hui on fait trois papiers, déjà il y a le working paper dans la conférence, ensuite on publie dans la revue hyper spécialisée, mais aussi dans des revues plus larges mais très quotées. On trouve le contenu, c'est la forme qui change. » (senior 1, LIRSA)

³⁷ <http://annuaire.ifremer.fr/cv/16828/>

³⁸ <http://repec.org/>

³⁹ <http://halshs.archives-ouvertes.fr/>

« Avec Google, on trouve les papiers, il n'y a pas besoin de tous ces sites payants. 90% des papiers que j'ai téléchargé venaient de sites personnels ou institutionnels ; les 10% restant c'est si je veux la version finale et là je passe par les services abonnés des universités ou Euromed. » (senior 2, DEFI-GREQAM)

« Le système D c'est de se refiler l'abonnement entre collègue. Même pour Science Direct, on est abonné mais pas à tout, on n'a pas la licence complète. Par exemple je veux des handbooks, mais j'ai pas accès, mais c'est peut-être parce qu'ils ne sont pas encore numérisés, je sais pas. Par contre c'est clair que quand on est abonné, c'est pratique. Parce que Google c'est surtout pour les working papers, mais on a besoin de citer les revues quand même, c'est la validation scientifique. » (junior 1, LIRSA)

« Ce chercheur je le connais, je voulais des articles à lui mais j'avais pas l'accès, des revues trop chères, il m'a répondu parce qu'un de mes profs lui a parlé de moi, il a laissé la porte ouverte et j'ai obtenu un contact direct. » (doctorant 1, DEFI-GREQAM)

La question du libre accès est perçue comme une préoccupation d'ordre gestionnaire plus qu'académique, du ressort des responsables de laboratoire et des chargées des ressources documentaires. Dans le contexte d'une concurrence internationale accrue (e.g. classements internationaux), et des affectations des budgets de recherche soumis à publication dans des revues de référence, les stratégies de publication sont prioritaires et encadrées par des politiques de laboratoire. La visibilité, l'impact de la recherche, sont associés à ces cadrages institutionnelles.

« C'est sûr que Springer pique du fric aux bibliothèques .. J'ai signé les pétitions, on a eu un problème avec Science Direct, ils voulaient pas nous changer le bouquet ou un truc comme ça, j'ai signé, mais c'est la bibliothèque qui s'est occupé de tout ça. (...) La défense pour le libre accès c'est un peu comme tout, on se mobilise à un moment, on fait monter la mayonnaise, mais c'est très compliqué de mobiliser constamment. Mais avec le passage aux responsabilités élargies on va devoir gérer les budgets, c'est vrai que là on va devoir se poser ces questions, on a calculé, enfin, c'est le documentaliste qui nous a fait savoir, le budget des ressources électroniques équivaut à un loyer annuel pour l'institut .. il va falloir faire des choix. » (senior 1, LIRSA)

« Depuis [le classement de] Shanghai, il y a eu une prise de conscience, il faut publier de façon plus structurée. La politique de publication de notre labo est très établie, on est A+. Quand on a un étudiant qui va écrire un papier, la première chose qu'on lui donne c'est la liste des revues par classement, il faut publier là, et il n'y a rien en Open Access là-dedans. C'est une politique de publication élitiste, on suit la liste de l'AERES. » (senior 1, GREQAM).

Par opposition, les archives ouvertes et les revues en libre accès sont perçues comme des préoccupations périphériques, des plateformes de visibilité pour les non publiant, ou des médias de diffusion vers le grand public.

« La mise en ligne, c'est un peu comme un statut, c'est montrer qu'on travaille, avant d'être accepté par la revue. C'est mieux si c'est une publication, mais déjà ça permet de montrer qu'on est actif. (...) Ce qui compte vraiment de toute façon pour la carrière ce sont les articles, pas les documents de travail, c'est la revue et le statut de la revue, le comptage sur HAL a peu de sens, ce qui compte c'est le rapport annuel de recherche, avec toutes les publications et sans les working papers. » (Ingénieur de recherche, GREQAM)

« C'est vrai qu'il y a plein de gens qui mettent leurs trucs dans HAL, c'est très bien (...) au lieu de faire de la biblio on trouve direct. En plus c'est aussi une façon de se protéger pour le copyright, c'est officiel. Mais c'est aussi un gros fourre tout pour les mauvais chercheurs, je connais des non publiants qui mettent des trucs sur HAL et qui pensent que ça compense .. Je trouve ça nul, c'est pas fait pour se donner de la notoriété mais pour partager. Ça leur permet d'exister mais ça vaut pas la publication. » (senior 1, LIRSA)

« C'est la restitution des résultats qui change, on raconte différemment les résultats scientifiques avec les blogs et les revues open source, c'est pour d'autres sphères que pour le public académique, c'est important, il y a aussi les tables rondes avec les journalistes. Mais pour la sphère académique, ce qui compte ce sont les revues qualifiantes. » (senior 1, GREQAM).

3.2 Perception du libre accès par les chercheurs enquêtés en sciences de la mer : atout pour l'activité scientifique, responsabilité du chercheur, pratiques émergentes.

A contrario, le libre accès à la production scientifique est perçu par les chercheurs interviewés à l'Ifremer comme un facilitateur de l'activité scientifique (éviter les pertes de temps lors des authentications et redirections multiples, incitation à la lecture au-delà du seul résumé), voire une mission intrinsèque du métier de chercheur.

« Ce qu'on publie en général ce sont des travaux subventionnés sur fonds publics donc ça doit être visible (...). Je ne vois pas la concurrence pour les éditeurs, ceux qui accèdent à nos documents en général ce sont des petites universités, des étudiants ou des entreprises, c'est juste un élargissement du public par la base. » (responsable d'unité 1)

« Moi mon travail c'est de publier pour que ce soit accessible, gratuitement et par n'importe qui. On est déjà payé par l'état, donc ça doit être accessible. L'accès direct au texte intégral est très important, la personne qui consulte accède directement au détail du travail, il n'a pas à chercher, il a le pdf associé. On n'a plus à chercher. » (senior 2)

« Quand j'utilise BiblioPlanète, je m'authentifie une première fois. Souvent je cherche par auteurs, je vois qu'il a publié ce papier là dans cette revue, donc j'y vais, je m'authentifie de nouveau, il te redirige, tu dois te réauthentifier, après tu refais la recherche par auteur, donc tu dupliques tes recherches par auteur et tu perds quand même pas mal de temps (...). Le libre accès, je trouve que c'est vraiment un gros avantage de visibilité et d'efficacité dans la recherche. » (doctorant 1)

« C'est franchement pratique, on gagne un temps fou, ça évite à chaque fois de faire des copiés-collés, des recherches de l'article via google scholar ou autre, sur les sites perso il y a souvent le pdf et c'est vraiment mieux. En plus, quand on a un accès direct au pdf on est plus tenté de cliquer dessus, de lire l'article, sinon on remet à plus tard et on le fait pas forcément en fait, on se fie au titre, on doute, on se dit que c'est pas forcément vital, l'accès au pdf ça permet du temps réel. » (post-doctorant 2)

Parmi les chercheurs enquêtés à l'Ifremer, plusieurs sont d'ailleurs en prise directe avec les évolutions induites par le mouvement pour le libre accès à l'information scientifique, relativement aux modalités émergentes de publication et aux exigences politico-institutionnelles de production et de diffusion des données primaires et des résultats de la recherche quand elles sont financées sur fonds publics. Une des chercheuses rapporte particulièrement son engagement dans le projet européen OpenAIRE, pour lequel les administrateurs d'Archimer « ont vendu leur savoir faire ». Un autre présente, dans le cadre d'un projet international financé sur fonds publics, l'évolution des pratiques quand au partage des données, et ses appréhensions pour la partie R&D de son activité. Enfin, deux chercheurs rapportent leur choix de publier directement dans des revues open access à fort facteur d'impact, et leur prise de conscience des implications budgétaires du modèle auteur-payeur.

« Je travaille dans un projet européen, EuroBassin, je suis chargée de la partie Open Access des publications de l'Ifremer, c'est dans le cadre du FP7. (...) La bibliothèque aussi est sur le projet, côté management, ils sont financés à 100%, ils s'occupent d'identifier toutes les publications du FP7, pas seulement celles de l'Ifremer, mais de tout le projet. Je suis porteur de ce projet avec la bibliothèque (...) Ils ont vendu leur savoir faire, c'est super, là ça devient vraiment intéressant, ils valorisent leurs savoirs faire. (...) Ils se démarquent dans l'Open Access, il y a tellement de gens et d'outils, mais eux font valoir leur savoir faire (...) Et ça va aller dans OpenAIRE sans qu'on ai besoin d'intervenir, si on devait le faire individuellement, on le ferait pas. » (junior 2)

« Pour ce projet, les infrastructures sont financées et nous on récupère des données, on est dans la logique des physiciens, c'est le métier qui évolue. On partage les données, c'est en open access, c'est nouveau, c'est un apprentissage, mais nous on est quand même toujours inquiet de pas avoir le temps de valoriser nos données alors qu'on a eu beaucoup de mal à les avoir, (...) il y a cette notion de R&D qu'on a peur de perdre, on est concepteur valorisateur, on a deux métiers, et il y a une compétition féroce. » (responsable d'unité 2)

« On a sorti cette année deux articles dans PlosOne Biology et c'est quand même 1500 euros par article c'est pas négligeable, alors que les abonnements c'est l'Ifremer qui les paie et nous on les sent pas, mais la bibliothécaire nous a montré les budget d'acquisition. » (responsable unité 2)

« On a publié dans une revue complètement open access. On était crns donc c'était gratuit pour nous, et dans mon domaine c'est une des revues qui a le plus gros impact factor donc c'est tout bon. » (post-doctorant 1)

La démarche de dépôt en archive ouverte, popularisée par le travail mené en interne autour de l'archive ouverte institutionnelle Archimer, est bien identifiée par les chercheurs interviewés, qui hésitent peu à exploiter ce type de documents. Elle engendre une diffusion des pratiques de communication scientifique directe, et une adhésion aux principes du libre accès.

« Les archives ouvertes, c'est comme Archimer, mais moi je vais pas de site en site, je passe par Google, c'est bien fait parce qu'il te dit toutes les versions qui existent. D'ailleurs je tombe souvent sur des documents d'Archimer comme ça. Il y a Hal, et TEL, je connais BASE aussi, c'est que du libre accès. » (post-doctorant 2)

« Pour les publications je vais dans le WOS, sinon je cherche par le titre de l'article dans Google et souvent on accède à une version, notamment quand on n'a pas l'abonnement à la revue. Si l'auteur l'a mis quelque part, c'est en libre accès via Google. C'est le même principe avec Archimer d'ailleurs. » (junior 1)

« J'utilise surtout les versions finales parce que entre la version n-1 et la version finale souvent il y a des modifications qui peuvent être assez importantes, et parce qu'on a la chance à l'Ifremer d'avoir des abonnements. Pour ceux qui n'ont pas d'abonnement c'est très bien bien sûr. D'ailleurs de temps en temps on nous demande encore des pdf, des indiens de l'Amérique du sud surtout, mais également des collègues de certaines universités. Je les envoie sur Archimer. » (responsable d'unité 2)

« Pour la publication elle-même il faut attendre parfois six mois, un an, là c'est en ligne en avant première. » (senior 4)

« Ce que je trouve fabuleux dans Archimer c'est que même les gens qui n'ont pas accès via la bibliothèque aux revues peuvent avoir une version de l'article » (senior 2)

« Si un de mes collègues cherche une de mes publi sans avoir accès aux bases payantes, là il peut, c'est la pluvale d'Archimer. » (senior 3)

La perception du libre accès varie ainsi fortement suivant ces deux communautés scientifiques et la nature des terrains enquêtés. Perçu d'avantage comme une préoccupation d'ordre gestionnaire qu'académique en économie, le libre accès apparaît comme un atout pour la recherche et une composante émergente de l'activité scientifique pour les chercheurs en sciences de la mer. Outre l'influence des orientations politiques et institutionnelles sur l'appréhension du libre accès, distinctes selon ces communautés, on note l'impact des pratiques informationnelles et des modèles d'archives ouvertes, qui sont perceptibles dès cette première synthèse, et que nous développons ci-après.

4 Place des archives ouvertes dans les pratiques info-communicationnelles

4.1 Place des archives ouvertes dans les pratiques info-communicationnelles en économie

L'enquête menée auprès des chercheurs en économie relève des pratiques info-communicationnelles qui s'accordent avec les traits structurels relevés par Harley *et al.* (2010, p. 316-390) : recherche bibliographique au cœur de l'activité scientifique (recherche thématique par mots clés, identification et suivi d'auteurs), carrière académique reposant sur la publication dans un petit nombre de revues à fort facteur d'impact, culture forte des working papers, intérêt pour les services de supervision des working papers et les services d'indice et de suivi des citations, constitution de réseaux interpersonnels sur le long terme (relations avec les doctorants, rencontres lors des conférences).

La particularité des pratiques info-communicationnelles en économie tient dans la forte culture des working papers, en regard notamment des temps longs de publications dans le système éditorial traditionnel. Ils sont accédés directement par Google et Google Scholar, sur les sites de communauté comme RePEc et SSRN, les sites personnels ou institutionnels des collègues, les sites des universités ou des conférences, et par demande directe aux auteurs. Les chercheurs interviewés n'hésitent pas à citer des working papers dans leur bibliographie, en s'appuyant sur leur sens critique et des indicateurs de qualité (e.g. série contrôlée d'une université) ou d'usage (e.g. indices de citation). Les working papers sont parfois l'occasion d'échanges directes entre chercheurs : vérification des propos, demande en tiré à part de la version publiée le cas échéant. On notera cependant que la diffusion des working papers est pratiquée inégalement selon les chercheurs, par crainte du plagiat, ou par manque de connaissance des modalités de dépôt.

« Pour trouver les articles, je tape le titre dans Google et là il y a la localisation, le nombre de fois où l'article est cité, c'est un indicateur mais ça veut pas toujours dire quelque chose, un article récent est peu cité par exemple, je regarde surtout le résumé. (...) Si ça m'intéresse, je télécharge le PDF, il y a toujours une version, un working paper, même si c'est pas la version publiée, ça suffit pour avancer. » (doctorant 1, LIRSA)

« La publication est un processus très lent, ça peut prendre jusqu'à trois ou quatre ans. Par contre il y a toujours les working papers qui traînent sur internet, ils ont été présentés en conférence. Au début j'avais peur du plagiat, ça m'est déjà arrivé, mais c'est aussi une caution de paternité, c'est à double tranchant. (...) Si un working paper m'intéresse, je vais regarder s'il est publié dans une revue, s'il est assez vieux évidemment, je cite la revue, mais sinon je cite le working paper. » (junior 1, LIRSA)

« Il y a les séries de working papers, sur les sites des universités, mon labo en a une aussi mais je sais pas comment faire pour poster mes working papers, je sais qu'il y a une procédure de validation, (...) moi

j'ai plusieurs affiliations, je ne sais pas vraiment à qui je dois envoyer. (...) Si je juge que c'est pertinent, je n'hésite pas à citer un working paper, même si c'est pas la revue « plus plus plus ». » (doctorant 1, DEFI-GREQAM)

Parmi les ressources mentionnées spontanément par les chercheurs interviewés, RePEc occupe une place centrale. Alors que les portails institutionnels et commerciaux de revues sont mentionnés inégalement (Biblio SHS du CNRS, Science Direct, EBSCO, JSTOR, Emerald, Persée), RePEc est cité par onze des douze chercheurs interviewés. RePEc est perçu comme un dispositif historique au service de la communauté, et la suite servicielle IDEAS, MRPA, EconPapers, NEP est bien identifiée comme composante de RePEc. Le site SSRN, ouvert en 2001 et combinant comme RePEc des working papers, des eprints et des catalogues d'éditeurs, est également cité. *A contrario*, la plateforme HAL, perçue principalement dans sa dimension nationale, est peu appropriée par les chercheurs interviewés.

« En 1997, c'est la première fois que je m'inscris à un service comme ça, c'est RePEc. Mais c'est plus seulement de l'open access maintenant, ils ont fait une convergence avec plein de services. C'est né en Allemagne, Munich. » (junior 2, DEFI-GREQAM)

« Vous connaissez le type qui a monté RePEc ? Il est formidable, il a tout compris, j'ai beaucoup d'admiration pour lui, un entrepreneur, au service de la communauté, il a fait ça tout seul ? » (junior 2, LIRSA)

« Archive ouverte ? Libre accès ? non je sais pas, je pourrais pas dire, c'est comme sur RePEc non ? il y a le lien vers le fichier. (...) C'est une façon de valoriser le travail, il y a une plus grande audience avec HAL, et encore plus avec RePEc. » (Ingénieur de recherche, GREQAM)

« Je suis tombée sur des papiers de SSRN, ils proposent des feeds de conférences, je me suis abonnée. Je connais bien RePEc surtout, je suis tombée sur MRPA, EconPapers, IDEAS, c'est pas mal du tout, j'y vais pour identifier des chercheurs, il y a leurs working papers. HAL ... non, je connais pas ... c'est pour quoi ? » (doctorant 1, DEFI-GREQAM)

« RePEc est vraiment spécifique à l'économie, et c'est mondial, c'est vraiment ce qu'il nous faut, alors que HAL c'est uniquement national. » (senior 2, GREQAM)

« J'ai ma page sur RePEc bien sûr, je mets le lien sur mon cv (...). J'ai pas entendu parler de HAL. C'est sûrement parce que je fais que des recherches internationales, je ne fais presque pas de citations en français. Mais je vais m'y intéresser de près, ce serait une bonne chose pour moi d'y être pour exister dans une base française, me faire identifier en France. » (junior 2, DEFI-GREQAM)

4.2 Place des archives ouvertes dans les pratiques informationnelles en sciences de la mer

Nous ne disposons pas d'étude comparative des pratiques informationnelles portant spécifiquement sur la communauté

scientifique des sciences de la mer, mais notre enquête permet d'en discerner quelques traits. De la même manière qu'en économie, la recherche bibliographique est au cœur de l'activité scientifique (recherche thématique par mots clés, identification et suivi d'auteurs), et les services d'indices et de linking de citations sont très appréciés, la carrière académique repose avant tout sur la publication dans des revues de référence, les conférences internationales jouent un rôle clé pour l'identification et la rencontre de collaborateurs, et les réseaux de travail se basent sur des relations interpersonnelles constituées sur le long terme.

La spécificité des activités identifiées pour ces chercheurs de l'Ifremer tient dans la forte composante des missions d'expertise (commandes publics et privées) et des développements en R&D, qui s'accordent parfois mal avec la publication académique. Les rapports de données de terrain, la littérature grise (mémoires et thèses) et les posters présentés en conférence s'avèrent par ailleurs des documents utiles pour le travail scientifique. Ce sont autant de productions scientifiques et techniques qui peuvent être entreposées dans l'archive ouverte institutionnelle Archimer et mises à disposition de la communauté suivant des accès restreints ou ouverts au choix des déposants. Ainsi, Archimer, qui est très peu utilisée par les chercheurs de l'Ifremer pour la recherche d'articles scientifiques proprement dits - qui se fait essentiellement par Google et avec le Web Of Science (WOS) de Thomson Reuters, auquel est abonnée l'institution -, est fréquemment consultée pour la recherche de la littérature grise, les documents anciens produits au sein de l'institution, à valeur autant patrimoniale que scientifique et technique, et les posters présentés lors des conférences.

« Ce qui est intéressant en plus dans Archimer c'est que ça va amener d'autres papiers, d'autres publications que de rang A, on accède à des rapports, des posters, c'est fondamental, il y a plein de rapports qui sont très intéressants et qui ne sont pas accessibles via les moteurs classiques ou aux grosses bases comme Science Direct. » (senior 1)

« C'est une archive ouverte qui a une particularité, elle a pas seulement les productions actuelles mais aussi un volet historique, beaucoup de documents scannés, et notamment en pêche, ce sont des documents qui souvent n'étaient plus disponibles autrement. (...) Sinon pour les articles, c'est le WOS. » (junior 1)

« Dans mon cursus, j'ai beaucoup changé [de domaine d'étude], je produis beaucoup de rapports d'expertise. Je trouve cette collecte intéressante parce qu'on peut y mettre des choses autres que la publication, les posters par exemple, la communication internationale qui est l'abstract plus le poster on peut le consulter sur Archimer. Et les rapports aussi. Il y a des gens qui me disaient « ben toi t'as pas publié », ils n'avaient pas de visibilité sur mon activité ; là ils peuvent voir que j'ai une activité diversifiée et dense, alternative aux seules publications de rang A. Ça les renseigne sur mes domaines de compétence. » (senior 5)

Ainsi, parce qu'elle tend à prendre en compte la diversité des productions des chercheurs de l'institution, l'archive ouverte Archimer devient un élément central de leurs pratiques info-communicationnelles. La centralisation des productions, combinée avec l'accès libre au texte intégral des publications scientifiques, en fait à la fois un outil de travail et de visibilité individuelle et institutionnelle.

« *Nous sommes évalués en tant que chercheurs sur la base des publications et de la production scientifique et pour moi c'est un outil très synthétique, très utile, très efficace qui permet justement à n'importe qui de donner une image en temps réel de la publication. (...) Il y a des petites subtilités sur Archimer que j'aimerais bien voir évoluer, qu'on puisse mettre les présentations ppt, les vidéos, toute notre production. Mon but c'est d'avoir tout dans un seul endroit.* » (junior 2)

« *On doit changer notre manière de travailler, c'est-à-dire qu'au lieu de rentrer nos publi dans EndNote par exemple, on va les rentrer directement dans Archimer, sachant qu'on a un retour direct, on peut aller chercher les listes et faire les tris par documents, auteurs, unités. (...) Il faudrait un export automatique de Archimer vers EndNote, comme dans le WOS.* » (responsable d'unité 2)

En ce sens, l'obligation de dépôt de l'ensemble des productions scientifiques et techniques exigées par l'institution depuis 2010 n'est pas perçue comme une contrainte. Elle n'est d'ailleurs pas respectée directement, mais adoptée par retour d'investissement grâce aux services à valeur ajoutée. *A contrario*, la plateforme nationale HAL n'est pas perçue comme une base de dépôt ayant une valeur ajoutée, mais une préoccupation pour les chercheurs dépendant d'unités mixtes de recherche.

« *C'est obligatoire, mais pour moi c'est pas une contrainte, c'est normal que notre travail soit visible, un travail qui n'est pas visible n'existe pas. Je vois l'intérêt, on centralise tout, l'Ifremer produit des indicateurs. (...) Pour moi, la partie unité est plus importante que la partie individuelle. Dans le WOS c'est pas du tout possible d'identifier les unités, on est identifié que au niveau de l'Ifremer. (...) HAL ... non ... ça ferait doublon, et ce qui est intéressant dans Archimer c'est le volet rapport, littérature grise.* » (junior 2)

« *Moi, ce que j'attends, c'est une augmentation de mon h-index. J'encourage tout le labo à déposer parce que ça améliore vraiment notre visibilité.* » (responsable d'unité 1)

« *Normalement, comme on est une unité mixte, une UMR, ce serait bien de pouvoir saisir aussi sous HAL mais je pense que c'est pas dans ce sens là qu'il faut le faire, il faudrait une passerelle entre les deux archives pour que quand tout est saisie dans l'une ça bascule automatiquement dans l'autre, épargner le chercheur qui a déjà mille et une tâche.* » (junior 1)

« *Le travail que je fais pour Archimer c'est rentré complètement dans mes mœurs, et tout le monde commence à s'y mettre, c'est collectif (...).*

Si on doit faire ce travail d'appropriation pour d'autres sites, on va pas s'en sortir. Pour Archimer, il y a un côté affectif, c'est l'outil local, maison. (...).» (senior 1)

Dans les deux communautés enquêtées, les archives ouvertes s'intègrent aux pratiques info-communicationnelles des chercheurs. Dans le cas de l'économie, la dimension de libre accès est peu perçue, et RePEc est envisagé d'abord comme un serveur historique et international pour les working papers. Dans le cas de l'Ifremer, c'est notamment la prise en compte des productions scientifiques et techniques et patrimoniales qui en favorise l'adoption.

5 Facteurs de diffusion et d'appropriation des archives ouvertes

Les entretiens permettent également d'identifier plus avant les facteurs de diffusion et d'appropriation des archives ouvertes, qui tiennent notamment dans la prescription et la formation aux ressources, l'accompagnement au dépôt, et le développement de services avancés.

5.1 Services d'accompagnement au dépôt et de formation aux ressources

Au cours des entretiens menés avec les chercheurs en économie, il est apparu une perception et une appropriation inégale des dispositifs RePEc et HAL, avec une préférence pour le service de communauté internationale sur le dispositif national. Les entretiens rapportent par ailleurs d'avantage de pratiques d'accès que de dépôt sur ces dispositifs. Nous avons pu identifier cependant des procédures de facilitation des dépôts des working papers dans le cas du GREQAM, dont la direction a chargé un correspondant unique des dépôts dans HAL et RePEc. Une doctorante du LIRSA rapporte par ailleurs qu'elle a découvert le service RePEc lors d'un TD sur la formation des ressources documentaires.

« En tant que directeur de l'AMSE, j'ai invité les gens à être sur RePEc, se créer un profil, on y a notre série de working papers. Dès qu'il y a un nouveau papier de notre unité, il est référencé sur RePEc, mais c'est pas moi qui le fait, c'est automatique. Franchement je ne sais pas trop pour HAL, j'imagine que la série RePEc du Greqam est sur HAL, ou alors c'est d'abord sur HAL et dans un second temps sur RePEc ? Je ne sais, c'est pas un acte individuel, c'est collectif, c'est à l'échelle du laboratoire, c'est le responsable de la communication qui s'en occupe. » (senior 2, GREQAM)

« HAL c'est devenu une pratique courante ici depuis la mandature de F. Bloc [dir. Greqam 2006-2008], c'est lui qui a impulsé, et après c'est devenu mécanique. D'autant qu'avant, c'est ma collègue de bureau qui était correspondante HAL, donc pour moi c'est pas nouveau. Maintenant c'est le chargé de communication qui s'occupe de ça, un ingénieur du cnrs, c'est notre correspondant HAL, moi je serais incapable de déposer directement, j'envoie tout à Charles, c'est notre personne ressource. » (senior 1, GREQAM)

« On a eu un TD sur les ressources, j'ai découvert RePEc, c'est super intéressant, je savais pas qu'il y avait des archives ouvertes spécialisées, et le service NEP, ce sont des alertes thématiques, ça a l'air bien. Je me suis abonnée direct aux catégories qui me concernent pendant le TD, je vais suivre ça, c'est l'actualité de mon champ. » (doctorant 1, LIRSA)

Dans le cas de l'Ifremer, l'accompagnement au dépôt est très formalisé. Les chercheurs sont sollicités pour l'envoi de leur dernier draft (*preprint validé*) dès qu'ils ont publié. Le dépôt du draft dans Archimer est ensuite entièrement pris en charge par les documentalistes, qui vérifient et négocient les copyrights auprès des éditeurs. Des manuels d'utilisation d'Archimer et des formations sont assurés auprès des chercheurs. C'est plus largement la relation directe de service qui est plébiscitée par les chercheurs.

Sollicitation directe des chercheurs

« J'ai appris l'existence d'Archimer quand ils m'ont demandé de leur communiquer mes publi pour qu'ils les rentre dedans. C'était en début d'année (...). J'ai trouvé ça bien, je ne savais pas que ça existait. » (doctorant 1)

« J'ai beaucoup échangé avec F. Merceur, parce que à chaque fois qu'on fait un article il relance pour qu'on le mette sur Archimer (...), ce n'est pas encore un réflexe » (senior 4)

Gestion des copyrights et dépôt intermédié

« C'est eux qui font le dépôt, nous on doit juste envoyer le dernier draft, qu'on a de toute manière, donc c'est rapide, il n'y a aucune mise en forme à faire, c'est eux qui le font. » (junior 2)

« Chaque auteur est contacté pour récupérer le dernier draft des articles, c'est les auteurs qui font ça directement, ou qui envoient à la secrétaire de labo qui s'en occupe pour eux, ça dépend des unités, mais les auteurs reçoivent le mail et doivent juste communiquer leur dernier draft. » (responsable d'unité 2)

« Il y avait des problèmes avec les copyrights, on savait pas comment on pouvait mettre ça en libre accès, finalement on a eu des accords avec les publishers, c'est Frédéric [Merceur] qui a négocié. » (senior 4)

Manuels d'utilisation et formations aux chercheurs en présentiel et à distance

« Une bibliothécaire nous avait fait une présentation, avec les autres outils de la bibliothèque, ils présentent Archimer en même temps au début » (post-doctorant 1)

« Voici des guides d'utilisation, ils sont sur le site mais là c'est la bibliothèque qui me les a envoyé directement, par mail, c'est très simple, bien expliqué. On a eu une formation au dépôt des documents aussi, c'était très intéressant, c'était à distance, on était plusieurs interlocuteurs avec Morgane, donc ça permettait de redire ou reposer des questions, sur ce qu'on avait le droit de faire. » (senior 5)

Relation directe de service

« Sur Microsoft, on ne contacte personne, vous avez déjà essayé de contacter Microsoft ? Là on peut poser des questions, suggérer des améliorations, la communication est rapide. » (senior 4)

« Pour moi Archimer ça reste un outil local, très facile d'utilisation, j'ai un contact direct, ils sont très réceptifs, ils répondent du tac au tac. » (junior 1)

5.2 Les services avancés sur RePEc

Outre la qualité des informations accédés sur RePEc, les chercheurs interviewés signalent plusieurs services avancés : des pages auteurs avec les mentions d'identité académique de l'auteur, la centralisation de ses références bibliographiques et l'accès au texte intégral des working papers *a minima*, et les services complémentaires d'identification automatique des références pour alimenter son profil, de statistiques d'utilisation, et d'accès aux auteurs et références cités dans un papier ou citant un papier (*linking*). Il apparaît important de se faire référencer sur RePEc pour être visible de la communauté scientifique à l'international. Accéder à une information de qualité

« Moi j'utilise RePEc pour la production scientifique, trouver l'information la plus au fait, identifier le spécialiste d'une question, ou un papier récent » (senior 2, GREQAM)

« Il y a beaucoup d'infos sur RePEc. En général sur Internet il y a des milliers d'info et c'est dur de savoir la source de référence, si c'est une bonne info. RePEc, c'est professionnel, c'est validant. » (doctorant 1, DEFI-GREQAM)

Identifier un auteur, se faire identifier en tant que chercheur

« Quand je fais une nouvelle recherche et que je trouve un papier intéressant, je vais rechercher le nom de l'auteur dans Google, quand ils ont des pages RePEc je vais voir leur page, ça montre l'historique des recherches, des affiliations, la liste des publications avec les années où ils ont beaucoup publié, les papiers les plus cités, les recherches en cours, c'est important. » (junior 2, LIRSA)

« Dans RePEc, il y a les mentions professionnelles essentielles, les affiliations et les publications. Je vois dans IDEAS que les co-auteurs sont mentionnés, c'est très bien ça, mais c'est dommage quand on ne peut pas cliquer et qu'on n'accède pas à leur page, c'est parce qu'ils sont pas inscrits dans RePEc (...). Je mettais mes papiers de travail sur mon site puis j'ai décidé de le faire sur un service centralisé, en mettant les liens sur mon site, comme ça il y a moins d'administration de matériel et c'est plus facile d'accès pour les gens. » (junior 2, DEFI-GREQAM)

« Je suis sur RePEc bien sûr. J'ai déjà identifier des chercheurs à inviter sur RePEc d'ailleurs, pour des congrès. Et si j'ai un doute sur un papier, je regarde directement dans RePEc, je regarde ce que cette personne a produit précédemment, c'est très utile, c'est une sorte de cartographie de qui fait quoi dans quel domaine, sur quel sujet. Les

info importantes sont là : où il a publié, l'abstract et qui le cite » (senior 2, GREQAM)

« Je m'en sers beaucoup pour avoir les citations. Pour moi RePEc c'est surtout un site pour voir les autres, qui fait quoi, leurs affiliations, leurs working papers, avec qui ils travaillent, parce que tu peux voir les liens entre les auteurs. Il y a des informations sur ce qu'ils ont écrit, mais après tu vas chercher le texte ». (doctorant 1, DEFI-GREQAM)

« Google pointe de plus en plus sur RePEc. Là c'est intéressant, on trouve les autres publiés de l'auteur, on remonte, c'est l'avantage, c'est agrégé par auteur, on voit tous ses working papers, c'est très pratique. » (Ingénieur de recherche, GREQAM)

Identification automatique des références pour alimenter son profil

« Le plus dans RePEc c'est l'identification automatique des papiers, c'est très pratique, il te dit « vous avez écrit ça » et tu valides, tu peux indiquer les différentes façons d'écrire ton nom, il va chercher les références. » (junior 2, DEFI-GREQAM)

Comptabilisation des citations à l'international

« Je ne mets pas mes papiers sur mon site personnel, je mets un lien vers RePEc et SSRN parce qu'ils font la comptabilisation des téléchargements, c'est très important, pour mon CV. Ces systèmes sont très importants pour ça, ils permettent des comparaisons au niveau international. Alors que les éditeurs ont des bases fermées, qui ne permettent pas l'interaction avec les autres systèmes, sauf de leurs propres ressources. » (junior 2, DEFI-GREQAM)

« Ce qui est intéressant dans ce type de service : ils envoient des informations statistiques sur l'utilisation des ressources, combien de fois un papier a été cité. Moi ce sont 50% de mes papiers qui sont visités via SSRN et RePEc et 50% par les sites d'indexation c'est à dire Google. » (junior 1, LIRSA)

Linking entre auteurs et références

« Par exemple sur EconPaper je peux voir tous les papiers qui citent cet article et y accéder en un clic s'il est référencé dans RePEc, et je peux voir tous les papiers qui sont cités dans cet article, de fil en aiguille je remonte, j'affine ou j'élargie ma recherche. C'est pareil je peux aller d'un auteur à l'autre. » (junior 1, DEFI-GREQAM)

5.3 Les services avancés sur Archimer

Les services avancés dans Archimer procèdent de l'interfaçage de l'archive ouverte avec l'annuaire de l'institution et les sites des laboratoires. Le service de profil, en lien avec l'annuaire LDAP de l'institution, alimenté automatiquement par les références versées dans Archimer, avec des options de complétion manuelle (e.g. domaines de recherche, projets en cours) et une option d'interface en anglais, est plébiscité par les chercheurs interviewés. De même, l'actualisation automatique des références produites sur les sites d'unité est perçue comme un gain de temps et de qualité. La centralisation des références permet par ailleurs la réalisation

d'analyses fines, en termes bibliométriques et scientométriques, qui servent notamment pour les rapports d'évaluation. Les services d'export des références facilitent également la réalisation des rapports d'activité. Le service de linking permettant de naviguer entre les auteurs et les citations apportent par ailleurs une plus value pour l'activité de recherche.

Interfaçage d'Archimer avec l'annuaire : service de profil en ligne

« Pour faire un site perso, il faut avoir le temps, je ne crois pas que je l'aurais fait. Là c'est parfait, avec le nouvel outil de cv en ligne qui est connecté à Archimer (...) on est sûr d'avoir tout à la même place, visible par tous, on peut envoyer un lien. Je fais à minima : une ligne de signature dans mon mail : un lien vers ma page profil. (...) Et quand je communique à l'international, je mets le lien en anglais. »
(senior 2)

« C'est très bien d'avoir ça, ça permet quand on a des interlocuteurs de les aiguiller directement là-dessus, quand on a quelqu'un qui veut savoir ce qu'on a fait on n'a pas besoin de sortir un papier ou de faire des recherches, c'est mieux de donner un site comme ça que de sortir un cv individuel. J'envoie des collaborateurs, des étudiants, des clients. »
(senior 4)

« On a un outil de cv qui se crée tout seul comme un grand, avec les publi, et en plus les rapports, je trouve ça sidérant. Avant j'avais un cv que je faisais moi-même, on est obligé de faire des cv pour répondre à des projets européens, c'est toujours mal fait, c'est le truc qu'on fait en dernier, je crois pas qu'il était vraiment actualisé, là c'est extra, j'ai mis le lien de ma page en bas de mon mail. En plus c'est le premier lien dans Google. J'y mets toutes mes présentations, les rapports, c'est mon actualité, je m'en sers énormément pour communiquer. »
(senior 1)

Interfaçage d'Archimer avec les sites d'unités : actualisation en temps réel

« Quand on met en place des sites internets pour des projets, avec des collègues européens par exemple, souvent si c'est des sites qui sont maintenus par des chercheurs eux-mêmes, ou par le service de la com, ce qui est long c'est la mise à jour, et c'est finalement plus rapide de leur dire « faites le lien directement vers Archimer, parce que là la publication est déjà disponible. »
(junior 1)

« Avant on avait des sites de trois ans de retard, au niveau de l'unité notamment. Maintenant, Le site de l'unité est mis à jour automatiquement, avec toutes les publications. C'est très bien, c'est très important, pour les gens qui nous cherchent, qui veulent savoir ce qu'on fait, qui veulent nous approcher pour un stage, une thèse par exemple. »
(junior 2)

Un appui pour les rapports d'évaluation individuels et d'unités : exports automatiques des références, services bibliométriques et scientométriques

« Toutes les informations que l'évaluateur devait aller chercher à droite à gauche, les indices d'impact, les revues, les collaborations, là tout est préparé. Avant on faisait manuellement, là on a tout bien présenté,

même pour le rapport d'évaluation perso on se construit son indice de citation en quelques clics. » (responsable d'unité 2)

« Ca nous aide énormément quand on est évalué. C'est d'ailleurs comme ça qu'ils nous ont mis le pied à l'étrier. C'est une comptabilisation de la production scientifique. C'est un soutien fort quand on est évalué. Il y a une vraie plus value, en terme de production d'indicateurs. Par exemple, j'ai vu ça dans un bureau d'à côté, les connexions issues des documents : les co-auteurs, la connexion d'un chercheur dans son environnement ; c'est intéressant de voir avec qui j'ai le plus de connexion, une cartographie à un instant donné. C'est comme un bilan, sur le rayonnement de son activité. On voit si notre recherche est équilibrée, collaborations internes et externes à l'Ifremer, gens du labo/hors labo. » (senior 4)

« J'avais déjà eu des contacts avec la BLP-Archimer et je savais qu'ils commençaient à faire des analyses bibliométriques. Comme toute la production de l'unité est référencée dans Archimer, j'ai demandé à Morgane Le Gall et elle m'a fait un rapport avec toute la base de la production du laboratoire 2008-2009, elle m'a fait quelque chose d'assez exhaustif, elle a mis tout ce qu'elle pouvait, les indices d'impact, les citations, les collaborations et après c'est moi qui choisi d'extraire un ou deux graphiques pour intégrer dans le rapport AERES. on voit apparaître le réseau des collaborations aussi bien en France qu'en Europe (...) ça permet d'avoir une vision d'ensemble » (senior 1)

Linking associant auteurs et citations

« Ce qui est génial dans le WOS c'est qu'on peut naviguer d'auteur en auteur, avec toutes les références liées, et maintenant on a ça dans Archimer, on commence, c'est génial ! » (senior 1)

Alors que les procédures de dépôt sont très formalisées dans le cadre institutionnel de l'Ifremer, les services d'accompagnement à l'identification des ressources en libre accès et au dépôt en archive ouverte apparaissent peu développés et méconnus par les chercheurs interviewés en économie. L'intérêt porté au dispositif RePEc tient surtout de stratégies individuelles, et aux services avancés proposés sur le dispositif. Le développement de services sur Archimer permet également de faire valoir la valeur ajoutée du dépôt avec texte intégral dans l'archive ouverte. On remarque dans les deux cas un intérêt particulier pour les services de profil, à la fois pour identifier les chercheurs et se faire identifier par la communauté.

6 Conclusion : logiques de développement et services avancés au cœur des facteurs d'appropriation des archives ouvertes pour le libre accès à l' IST

Cette étude de terrains comparés dessinent des pratiques informationnelles relativement proches pour les deux communautés, les distinctions principales résidant dans l'utilisation des working papers en économie et dans l'importance portée aux rapports techniques et d'expertise pour

les chercheurs en sciences de la mer. Pour les économistes interviewés, la pratique établie de communication scientifique directe, en appui sur le dépôt plus ou moins formalisé de working papers et facilitée dès les débuts d'Internet par le service de communauté RePEc, semble renvoyer les enjeux du libre accès à l'IST - tels que définis par la Budapest Open Access Initiative en 2002 (i.e. « peer reviewed literature ») - à des préoccupations de nature gestionnaire, en marge de l'activité scientifique proprement dite et des cadrages académiques. *A contrario*, dans le cadre de l'Ifremer, l'accompagnement institutionnel au dépôt dans l'archive ouverte Archimer permet une centralisation exhaustive de la production scientifique, technique et patrimoniale des chercheurs en sciences de la mer, une diffusion en libre accès des productions scientifiques évaluées, ainsi qu'une diffusion large des enjeux du libre accès auprès des chercheurs. La première conclusion de cette étude comparée relève ainsi qu'au delà de la seule variable disciplinaire posée en hypothèse, les logiques mêmes de développement des dispositifs d'archive ouverte apparaissent comme des facteurs déterminants dans la perception du libre accès par les chercheurs.

La seconde hypothèse formulait une possible concurrence entre les logiques de communauté et les logiques institutionnelles. Cela se vérifie relativement au dispositif national HAL pour les économistes interviewés, qui méconnaissent sa fonction de libre accès et lui préfèrent le service de communauté disciplinaire et international RePEc, malgré le support institutionnel apporté au dépôt dans HAL. Pour les chercheurs en sciences de la mer, le dépôt dans HAL est perçu comme un doublon par rapport à l'archive ouverte institutionnelle Archimer, qui leur permet par ailleurs de déposer et de consulter de façon centralisée d'autres types de productions de l'institution à valeur scientifique, technique et patrimoniale. Seuls les chercheurs répondant d'une double affiliation et devant justifier de leurs productions dans HAL vis à vis de leur seconde institution de référence sont en prise avec le dispositif et souhaitent un reversement direct de Archimer vers HAL. Ni HAL ni Archimer ne sont perçus comme pouvant fédérer les chercheurs en sciences de la mer à l'international, ce qui est distingué comme une limite par certains chercheurs. Ainsi, outre ces concurrences possibles entre logique institutionnelle et logique de communauté, nous concluons davantage à une concurrence entre stratégies individuelles et logiques institutionnelles, et à une prévalence des services de communauté (que celle-ci soit à fondement thématique ou institutionnel) sur la dimension de libre accès.

La troisième conclusion que nous proposons pour cette étude va également dans ce sens, puisqu'elle souligne l'importance des services avancés pour l'adoption des dispositifs par les chercheurs, relevée autant auprès des chercheurs en économie qu'en sciences de la mer. Outre les fonctionnalités avancées (e.g. services de profil, linking entre les références, indicateurs bibliométriques et scientométriques), ce sont la médiation et la relation directe de

service qui favorisent l'adoption des archives ouvertes par les chercheurs.

Bibliographie

- ARMBRUSTER, C., ROMARY L. (2009). Comparing repository types: Challenges and barriers for subject-based repositories, research repositories, national repository systems and institutional repositories in serving scholarly communications. 2009. [En ligne]. Disponible à : <http://ssrn.com/abstract=1506905>.
- BESTER, Emma (2010). Les services pour les archives ouvertes : de la référence à l'expertise. In *Documentalistes Sciences de l'information*, vol. 47, n°4, pp. 4-15.
- BHAT, Mohammad (2010). Open Access Repositories: A Review." *Library Philosophy and Practice (e-Journal)*. [En ligne]. Disponible à : <http://digitalcommons.unl.edu/libphilprac/356>.
- BOSC, Hélène (2010). L'auto-Archivage En France : Deux Exemples de Politiques Différentes et Leurs Résultats. In *Liinc Em Revista*, 4, 2, pp. 196-217. http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00340885/.
- CHARTRON, Ghislaine (2013). La redistribution de la valeur dans la donne numérique, dossier "Réseaux documentaires : continuité ou changement ?". In *DocSI*, n° 2, pp. 46-48.
- CREASER Claire, FRY Jenny, GREENWOOD Helen, OPPENHEIM Charles, PROBETS Steve, SPEZI Valérie, WHITE Sonya (2010). Authors' Awareness and Attitudes Toward Open Access Repositories. In *New Review of Academic Librarianship* 16, no. Sup1, pp. 145–61. doi:10.1080/13614533.2010.518851.
- GARGOURI Y., LARIVIERE V., GINGRAS Y., CARR L., HARNAD S., (2013). Green and Gold Open Access percentages and growth, by discipline. 17th International Conference on Science and Technology Indicators (STI), Montréal, CA, 05 - 08 Sep 2012. [En ligne]. Disponible à : <http://eprints.soton.ac.uk/340294/> (Page consultée le 25 mars 2013).
- HARLEY Diane, ACORD Sophia Krzys, EARL-NOVELL Sarah, LAWRENCE Shannon, KING C. Judson (2010). Assessing the Future Landscape of Scholarly Communication : An Exploration of Faculty Values and Needs in Seven Disciplines. Center for Studies in Higher Education, UC Berkeley. [En ligne]. Disponible à : http://escholarship.org/uc/cshe_fsc
- KINGSLEY, Danny (2008). Those Who Don't Look Don't Find: Disciplinary Considerations in Repository Advocacy. In *OCLC Systems & Services: International Digital Library Perspectives* 24, no. 4 pp. 204–18.
- LYONS, C. BOOTH Austin H (2011). An Overview of Open Access in the Fields of Business and Management. *Journal of Business & Finance Librarianship* 16, no. 2, 108–24.

PINFIELD S., SALTER J., BATH P., HUBBARD B., MILLINGTON P., ANDERS J. H. S., HUSSAIN A., (2014). Open-Access Repositories Worldwide, 2005-2012: Past Growth, Current Characteristics and Future Possibilities, Journal of the American Society for Information Science and Technology. [En ligne]. Disponible à : <http://eprints.whiterose.ac.uk/76632/>.

PRIME-CLAVERIE Camille, ANNAIG Mahé (2013). Sites de Dépôt En Libre Accès et Formes de Médiations : Quelles Évolutions ?, Suber Peter, Open Access. [En ligne]. Disponible à : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00866225.

Archive institutionnelle : Cas d’OceanDocs-INSTM, le dépôt digital des publications de l’Institut National des Sciences & Technologies de la Mer

Institutional Repository: case of OceanDocs-INSTM, e-repository of the national institute of marine sciences & technologies

Saida Messaoudi.

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM)

www.instm.agrinet.tn

28, rue du 2 mars 1934, Salammbô 2025 - Tunisie

Résumé

OceanDocs-INSTM fait partie d’un réseau international élaboré sur la base du logiciel DSpace. C’est un outil de préservation, de publication et d’accès ouvert à la production scientifique et technique réalisée dans le cadre des activités de l’institut dans tous les domaines liés à l’étude de la mer. Cette archive présente de multiples avantages pour les chercheurs ainsi que pour l’institut.

Mots-clés. Archive Institutionnelle, DSpace, Copyright.

Abstract

OceanDocs-INSTM is a part of an international network developed with DSpace software. It is a tool for preserving, publishing and open access to scientific and technical production carried out in the framework of INSTM activities in all the fields related to the study of the sea. This e-repository presents numerous benefits for researchers and for the institute.

Keywords. Institutional Repository, DSpace, Copyright.

1 Introduction

Le développement des NTIC⁴⁰ et plus particulièrement la Toile (World Wide Web) à laquelle est associée l'avènement de l'hypertextualité offre à la société d'information des solutions concrètes pour libérer l'accès à l'Information Scientifique et Technique (IST).

A ceci s'ajoute l'émergence du processus de numérisation, l'amplification des réseaux ainsi que la création des logiciels interopérables et notamment le développement des protocoles techniques liés à l'interrogation des données et à leur description normalisée.

Ces mutations technologiques et ces moyens envisageables ont mené à l'apparition de nouveaux modes d'édition numérique et à la mise en place de l'Open Access ou de l'Accès Libre (AL) aux publications scientifiques réalisé à travers des Archives Ouvertes (AO) qui sont appelées aussi des dépôts électroniques ou encore des réservoirs de publications digitales.

Il est à noter également que les tarifs exorbitants des abonnements aux revues savantes ainsi que du coût élevé de publication sont des facteurs économiques qui ont poussé de nombreux établissements dans le monde à trouver des solutions de rechange dans l'AL et qui ont favorisé le développement des AO.

La première AO disponible en ligne était ArXiv qui a été lancée en 1991. C'était au début un service de publication des documents de travail pour des physiciens. Cette expérience a été suivie par la création du serveur Hal en 2004 par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Plus tard et surtout ces dernières années, ce mouvement moderne a rapidement pris de l'ampleur. Actuellement 2267 institutions⁴¹ dans le monde sont dotées d'un ou de plusieurs dépôts électroniques de publications. Ce nombre ne cesse de s'élever vu que les universités et les établissements de recherche prennent conscience de l'intérêt d'une AO et de ses avantages qui se résument en cinq points : publication immédiate, visibilité accrue, accès libre à grande échelle, circulation rapide, dépôt sur des serveurs publics pérennes.

1.1 Archives Ouvertes : Typologie

Le répertoire des archives ouvertes (OpenDOAR - Directory of Open Access Repositories) recense au mois d'Août 2014, 2704 réservoirs de publications de différents types :

- **Archive institutionnelle (AI)** qui représente la majorité avec 82.8% du total des réservoirs de publications numériques.

⁴⁰ Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)

⁴¹ <www.opendoar.org> Proportion of Repository Organisations by Continent, 01. 8. 2014

L'archivage dans une AI est appelé la «Voie verte» (Green road) vers l'accès ouvert. Elle correspond à la première stratégie préconisée dans l'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert.

- **Archive disciplinaire** représente 10.8% du total des archives ouvertes et concerne la littérature spécialisée dans un domaine bien précis.

- **Archive gouvernementale** il s'agit des réservoirs des documents concernant les ministres et leurs gouvernements et il ne représente que 2.8% de l'ensemble des dépôts numériques.

1.2 Définition d'Archive Institutionnelle

Selon le glossaire de l'INIST - Institut de l'Information Scientifique et Technique : « une archive institutionnelle relève d'une institution (université, grande école, organisme de recherche, association professionnelle) et a pour objectif de contenir, valoriser et conserver l'ensemble de la production scientifique de celle-ci ».⁴²

L'Archive Institutionnelle (AI) est donc, un dépôt digital ouvert regroupant les publications scientifiques d'une institution ou d'un groupe d'institutions. C'est un moyen permettant un accès libre à ces documents. L'AI est également un ensemble de services qu'offre une institution aux membres de sa communauté pour la gestion de ses documents numériques, leur préservation et leur diffusion libre et gratuite. C'est aussi un outil de marketing qui participe à la bonne image de l'établissement et de son rayonnement.

1.3 Avantages d'Archive Institutionnelle (AI)

L'AI présente de multiples avantages pour l'institution, les auteurs ainsi que pour la communauté scientifique.

- **Pour l'institution:** L'AI rend possible la gestion des documents que produit une institution tout en assurant leur conservation et leur diffusion sous forme digitale et sur le long terme. Les frais de publication (auprès de certains éditeurs commerciaux) pris en charge par l'institution des crédits des laboratoires seront plutôt des coûts de recherche.

- **Pour les auteurs:** Via les AI et les NTIC, le procès de publication devient plus facile sans être gêné par les questions financières (modèle auteur-payeur⁴³) et la communication scientifique sera notamment améliorée. La visibilité, l'impact et le public seront élargis et quantifiables. En fait, par le biais de l'AI et contrairement au modèle traditionnel de l'édition scientifique, le libre accès offre à l'auteur un nouveau et large public et assure la meilleure visibilité de ses résultats de recherche, ce qui permet d'augmenter les chances de citation.

⁴² <http://openaccess.inist.fr>

⁴³ Glossaire INIST : On parle du modèle auteur-payeur quand l'auteur ou son institution d'appartenance ou le bailleur de fonds donne une contribution à l'éditeur pour rendre l'article librement et gratuitement accessible à tout lecteur.

- **Pour la communauté scientifique:** Le bienfait public d'une AI est la diffusion électronique à l'échelle mondiale de la littérature avec accès complètement libre, gratuit et plus aisé à toute la communauté scientifique (chercheurs, enseignants, étudiants et autres personnes intéressées). Le lecteur aurait l'accès libre aux revues au lieu d'y accéder par les abonnements (modèle lecteur-payeur). L'AI lui donne la possibilité de localiser la littérature qui l'intéresse, de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, faire un lien vers le texte intégral...etc. La seule contrainte sur la reproduction et l'utilisation est de garantir aux auteurs l'intégrité de leurs travaux. L'élimination des barrières devant l'accès à la littérature permet bien évidemment de partager le savoir, de promouvoir la recherche et d'enrichir l'enseignement.

2 OceanDocs : AI des sciences marines

2.1 Présentation

OceanDocs <www.oceandocs.net> est à la fois un réseau d'Information et de Données Océanographiques (ODIN - Ocean Data and Information Network) et un réservoir d'AI des membres de ce réseau. Il a été créé dans le cadre du programme IODE⁴⁴ pour l'échange international des données océanographiques de la COI⁴⁵ - Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO.

Ce projet est financé par FUST (Flanders Unesco Science Trust Fund) et sa coordination est assurée par l'université de Hasselt en Belgique. Le site a été hébergé au début à la bibliothèque de l'Institut Flamand des sciences marine (VLIZ) puis il a été transféré au bureau de la COI/IODE à Ostende (Belgique).

Ce réservoir d'Archives multi-institutionnelles a été lancé en 2004 dans le cadre du projet ODINAfrica⁴⁶. C'est pour cela qu'il avait comme nom 'OdinPubAfrica'. Son objectif principal était de mettre en place et de soutenir les membres du réseau ODIN pour l'Afrique afin de créer des dépôts institutionnels, nationaux et régionaux contenant le texte intégral des documents traitant des sciences des mers et des océans dans le continent africain.

A la suite de la réussite de ce projet, d'autres groupes du réseau ODIN ont exprimé leur intérêt pour développer des AI similaires pour leurs régions. Par conséquent, le réservoir d'AI a changé de nom en 2007 pour devenir 'OceanDocs' et ce, afin de gagner en flexibilité et de supporter tous les ODINs (Afrique, Amérique latine, Europe de l'Est, îles du Pacifique).

⁴⁴ IODE- International Ocean Data Exchange <<http://iode.org>>

⁴⁵ Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO <<http://ioc-unesco.org>>

⁴⁶ www.odinafrica.org

Actuellement, le réseau OceanDocs se compose de plusieurs membres affiliés à 52 institutions et il contient 5476 documents accessibles⁴⁷ librement pour toute la communauté scientifique spécialisée dans le domaine de l'océanographie.

2.2 Promotion et valorisation d'OceanDocs

OceanDocs a été créé afin de développer un réseau d'archives, institutionnelles, nationales, régionales et centrale pour recueillir, préserver et faciliter l'accès à la littérature scientifique et aux résultats de recherche en océanographie publiés par les membres du réseau ODIN.

Afin de promouvoir et valoriser ses AI, OceanDocs échange d'expertise et coopère étroitement avec d'autres projets régionaux et internationaux bien répandus dans le domaine. Comme il veille à s'intégrer et/ou à se lier à des projets réalisés dans le cadre des activités des membres du réseau ODIN.

A vrai dire, la communauté marine et aquatique a mis en place de nombreux autres AI. Une des expériences importantes à citer dans ce cadre c'est Aquatic Commons⁴⁸ qui est développé par IAMSLIC - International Association of Marine Sciences Libraries and Information Centres⁴⁹.

Notons aussi le lancement de VOA3R - Virtual Open Access Agriculture and Aquaculture Repository⁵⁰ dans lequel OceanDocs fait partie. En effet, ce projet européen intègre plusieurs AI ouvertes spécialisées dans l'agriculture et l'aquaculture.

Les AI de ce réseau sont notamment intégrées dans les portails documentaires des membres du réseau ODIN et dans AfriLib, le catalogue collectif d'ODINAfrica. Comme il est aussi lié à d'autres projets spécialisés dans le domaine tels que : l'Atlas marine⁵¹ digitale, la base de données des experts dans le domaine des sciences aquatiques (OceanExpert – Directory of Marine and Freshwater Professionals)⁵².

Des liens URL des documents soumis dans OceanDocs figurent dans la banque de données bibliographiques de la FAO nommée ASFA - Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts⁵³.

Toujours dans le même objectif de promouvoir OceanDocs, les publications sur la biodiversité marine soumises dans ce réservoir sont liées à la base taxonomique appelée AFREMAS – African Register of Marine Species⁵⁴ qui fait partie intégrante de WoRMS, le registre mondial des espèces marines⁵⁵.

⁴⁷ Ces chiffres datent du 31 Juillet 2014

⁴⁸ <http://aquaticcommons.org>

⁴⁹ www.iamslc.org

⁵⁰ <http://voa3r.eu>

⁵¹ African Coastal and Marine Atlas <www.africanmarineatlas.org>

⁵² <http://oceanexpert.org>

⁵³ www.fao.org/fishery/asfa/fr

⁵⁴ www.marinespecies.org/afremas

⁵⁵ WoRMS - World Register of Marine Species www.marinespecies.org

Pour soutenir ce projet, des politiques sont élaborées sur les différents niveaux de l'institut et du réseau, sur le contenu, les métadonnées, la gestion des droits d'auteur et de l'administration.

2.3 Le logiciel AgriOcean/Dspace

Il est à noter que la plupart des dépôts électroniques utilisent des logiciels libres appelés encore Open Source. DSpace est le logiciel libre et gratuit le plus utilisé dans le monde des archives digitales, il est assez répandu. En effet, plus de 42% des dépôts utilisent DSpace⁵⁶.

Le choix de DSpace pour le réseau OceanDocs a été fait non seulement pour ces deux critères de gratuité et de large communauté mais c'est surtout parce qu'il permet à chaque institution membre d'avoir son identité et sa propre page grâce à la structure communauté-collection de ce logiciel. Ceci est possible tout en permettant de faire des recherches fédérées dans l'ensemble des AI disponibles.

DSpace n'a pas cessé d'être développé, la dernière version a été réalisée en coopération entre la FAO⁵⁷ et de la COI/Unesco. Vu que les communautés de ces deux agences des Nations Unies sont actives dans les domaines de l'océanographie, l'alimentation, l'agriculture, la pêche, les ressources naturelles et les sciences connexes et vu que leurs standards de métadonnées ainsi leurs vocabulaires contrôlés sont similaires, la coopération technique a été très fructueuse. Ils ont donc adapté DSpace 1.7 en AgriOcean. Cette nouvelle version est disponible depuis l'année 2011 et elle est devenue l'un des produits de sauvegarde et de publication des standards de métadonnées de haut niveau grâce à sa compatibilité OAI-PMH⁵⁸, le protocole pour la collecte de métadonnées.

AgriOcean/Dspace (AOD) est à la fois un logiciel d'OceanDocs, un serveur qui sert de base de dépôt (Repository), et un 'moisson' ou serveur ayant pour fonction la collecte et la diffusion des AI des partenaires du réseau, ou reprenons le terme anglais un (Harvester).

AOD est un logiciel flexible, il est aussi un logiciel de catalogue bibliothèque et de catalogue collectif (comme le cas d'AfriLib). Tout ceci est facilité grâce au protocole OAI.

AOD est facile à installer, sa méthode d'installation sous Windows est disponible via <http://code.google.com/p/agrioccean>.

Ce logiciel est spécifique dans sa méthode de soumission des documents dont le processus est composé de quatre étapes (type de document, description, téléchargement de documents, contrat de dépôt).

Pour créer des métadonnées riches, OceanDocs a un besoin de normes. AOD intègre dans le module de soumission, des listes

⁵⁶Usage of Open Access Repository Software – Worldwide ; OpenDOAR - 03-Aug-2014

⁵⁷ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

⁵⁸ OAI-PMH : Open Archives Initiative - Protocol for Metadata Harvesting

d'autorités et des thésauri en ligne mis en œuvre par la FAO à savoir ASFA⁵⁹ et AGROVOC⁶⁰ permettant ainsi l'utilisation de vocabulaires contrôlés spécifiques au domaine et, désormais, l'utilisation des descripteurs géographiques.

La structure des métadonnées est basée sur Dublin Core et elle est développée pour être compatible avec AGRIS AP et MODS. Avec le logiciel AOD, l'importation et l'exportation des métadonnées sous ces formats (AGRIS AP et MODS) sont devenues énormément facile.

Il est important de noter que le logiciel libre DSpace est soutenu par sa vaste communauté à travers DuraSpace⁶¹ qui fournit maintenant le leadership et l'orientation pour les utilisateurs. Quant à AgriOcean/DSpace, la FAO a créé un site d'assistance au profit de ses utilisateurs <http://aims.fao.org/tools/agrioccean-dspace>.

3 OceanDocs-INSTM

OceanDocs-INSTM est une AI qui fait partie du réseau international d'Information et de Données Océanographiques (ODIN) de la COI/Unesco. C'est un outil de préservation, de publication et d'accès ouvert à la production scientifique et technique réalisée dans le cadre des activités de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), et ce dans tous les domaines liés à l'étude de la mer et d'eau douce tels que la pêche, l'aquaculture, la pathologie des espèces aquatiques, l'écologie et l'environnement marin, l'océanographie, la géologie marine, la biologie marine, la biotechnologie, la socio-économie, etc.).

3.1 OceanDocs-INSTM: Avantages

Les avantages que présente OceanDocs-INSTM sont multiples : tout d'abord, elle rend possible la gestion électronique des documents scientifiques et techniques produits dans les structures de l'INSTM. En effet, elle assure le référencement de la production scientifique locale et la conservation ainsi que l'accessibilité des documents sous forme digitale à long terme et ce, par le biais de l'URL persistant attribué à chaque publication. Ces URLs sont gérés par Handle, le système de gestion des identifiants des ressources digitales sur Internet ;

OceanDocs-INSTM facilite énormément l'édition des résultats de recherches réalisées dans le cadre des activités de l'institut, ce qui permet de rehausser le profil et le statut de l'institut, comme il permet de développer une version électronique du 'Bulletin INSTM', favorisant ainsi une promotion de la production institutionnelle et nationale. En outre, la mise en ligne des articles du Bulletin diminue le coût d'échange de publications avec les partenaires.

⁵⁹ www4.fao.org/asfa/asfa.htm

⁶⁰ aims.fao.org/standards/agrovoc

⁶¹ www.dspace.org/community

Cette AI permet également grâce à la meilleure visibilité des résultats de recherche de l'institut, d'améliorer l'accès mondial à la production scientifique locale voire même nationale. En fait, les documents à accès libre et ouvert sont largement lus et plus fréquemment cités et par conséquent ils ont un impact très important.

La mise en ligne des publications contribue étroitement à faire connaître les chercheurs tunisiens à la communauté scientifique internationale tout en garantissant une augmentation des taux de citation de leurs publications, et ce, grâce à l'intégration de contenu du dépôt dans plusieurs moteurs de recherche à savoir :

- Base www.base-search.net
- Google www.google.com
- Google Scholar <http://scholar.google.com>
- Agris www.agris.fao.org
- OAIster <http://oaister.worldcat.org>
- VOA3R <http://voa3r.eu> ...

3.2 Documents soumis dans OceanDocs-INSTM et copyright

262 documents sont mis en ligne dans OceanDocs parmi lesquels 13 thèses et mastères. Ce nombre reste encore en-deçà du niveau souhaité, malgré une certaine sensibilisation des chercheurs. A vrai dire, il y a une acceptation des avantages de la publication en accès libre, mais les auteurs se méfient encore de l'Open Access, du plagiat ou de la possibilité de réutilisation de leurs travaux. Ils considèrent aussi que l'impact scientifique manque dans l'AI. Espérons bien qu'une fois confrontés à la réalité des nouvelles possibilités éditoriales, les chercheurs modifient leurs avis et préjugés.

La plupart des chercheurs - auteurs préfèrent rendre leurs travaux scientifiques accessibles à l'échelle mondiale avec certaines restrictions. C'est dans ce contexte qu'OceanDocs a adopté la licence 'Creative Commons' illustrée par le logo (CC) et offrant une gamme de protections qui se situent entre le plein copyright et le domaine public.

Le choix de 'Creative Commons' se justifie par la possibilité qu'offre cette licence afin de diffuser les fruits de recherche vers le grand public tout en garantissant au chercheur la paternité de son œuvre.

Il est à noter que tous les documents déposés dans OceanDocs sont protégés par copyright, avec tous droits réservés ce qui permet la diffusion du savoir vers le grand public tout en garantissant au chercheur-auteur la paternité de sa publication.

Cette licence permet de faire des copies, de partager, mais à la condition de souligner l'attribution ou la paternité de l'œuvre.

Les formats des fichiers acceptés par OceanDocs pour les documents déposés diffèrent selon la nature du document:

- Texte: PDF ou Word en lecture seule
- PowerPoint : PDF
- Images : JPEG
- Vidéo : MPEG
- Audio : WAV

Vu que le système contient une plate-forme qui facilite le développement de version électronique de revues scientifiques, les documents soumis dans OceanDocs sont principalement le texte intégral des articles du 'Bulletin de l'INSTM' (2000-2012) qui est une publication annuelle à comité de lecture. Son objectif est de diffuser les résultats de recherche dans le domaine.

Les rapports (compte-rendu de campagnes, documents techniques, Rapports d'activité...) peuvent également figurer dans OceanDocs-INSTM.

Le dépôt de ces documents y compris le 'Bulletin de l'INSTM' nécessite simplement l'accord de l'éditeur scientifique représenté par la direction de l'institut.

Sont également soumis dans cette AI, les 'Actes des journées de l'ATSMer' (Association Tunisienne des Sciences de la Mer) ainsi que les publications dans d'autres colloques ou séminaires. Les dépôts de ces actes incombent directement aux scientifiques organisateurs des manifestations.

Quant aux mastères et thèses encadrés par les chercheurs de l'INSTM ainsi que les documents multimédias (posters, vidéo...), ils ne sont publiés en AL qu'après avoir une autorisation de publication dans OceanDocs, signée par l'auteur.

Vu que la majorité des éditeurs commerciaux autorisent l'archivage des prépublications (Preprints) et/ou postpublications (Postprints), il est possible aussi de soumettre des articles de revues internationales et des chapitres d'ouvrages après vérification de la politique de ses éditeurs via le site Sherpa/Romeo⁶². Si la politique n'est pas déclarée ni sur ce site ni sur la page web de l'éditeur, une demande d'autorisation d'archivage lui sera adressée. « Le cas échéant, un auteur a le choix entre déposer la version de prépublication avec des correctifs ou tout simplement déposer sa version finale en se disant que c'est ainsi que les choses progressent et que ces éditeurs retardataires finiront par comprendre sous la pression sociale qu'archives ouvertes et édition traditionnelle peuvent se compléter » (Chanier, 2005).

Donc l'AO et l'édition traditionnelle ne s'opposent pas, au contraire elles peuvent aller de pair et coexister.

3.3 Usage d'OceanDocs-INSTM

Les publications soumises dans OceanDocs-INSTM en accès libre bénéficient d'une exposition plus importante sur le web. De ce fait,

⁶² www.sherpa.ac.uk/romeo

ces documents sont largement diffusés et plus fréquemment lus et cités beaucoup plus que s'ils sont publiés dans des revues d'abonnement.

AgriOcean/Dspace, le logiciel développé pour OceanDocs offre la possibilité de voir des statistiques globales et mensuelles sur le nombre de visites à l'AI de l'INSTM. Dès sa création et jusqu'à la date d'écriture de cet article, le système a recensé 50937 visites, parmi lesquelles 4661 visites en 2014 seulement (de janvier au juillet). Sachant que les statistiques annuelles de visites à la bibliothèque de l'INSTM n'ont pas pu atteindre même le 1/4 de ce nombre d'utilisateurs réels.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1234	446	854	356	474	926	371

Tableau 1. Visites d'OceanDocs-INSTM

Les statistiques de cette AI montrent un intérêt particulier à OceanDocs-INSTM et ceci est bien évidemment grâce à la visibilité des publications via les moteurs de recherche sur le net.

AOD permet également de voir les statistiques de visites et /ou des téléchargements pour chaque document à part. Voici des exemples de statistiques de 2 types de documents⁶³

- Thèse: Etude des mécanismes de contamination des mollusques bivalves par des neurotoxines à action rapide (FAT) et développement de procédés de détoxification / Medhioub, W. ; 2011
Soumis : avril 2013 ; URI/URL : <http://hdl.handle.net/1834/4773>

Total de visites : 750 ; Nombre de téléchargements : 282

- Article: Les métaux traces (Cd, Pb, Hg) et les hydrocarbures totaux dans les sédiments superficiels de la frange côtière du golfe de Gabès / Chouba, L. , Mzougui, N. ; in : Bulletin INSTM, 2006

Soumis : 2007 ; URI/URL : <http://hdl.handle.net/1834/4275>

Total de visites : 409 ; Nombre de téléchargements : 1252

Ces statistiques sont présentées avec un peu de précaution. A vrai dire, AgriOcean/Dspace intègre le nombre des visites robots, comme celui de Google, ce qui peut fausser le calcul du total des visites. Le staff technique de l'IOC/Unesco travaille actuellement à ce sujet afin d'améliorer les résultats des statistiques dans DSpace.

4 Conclusion

Grâce aux nouvelles technologies, les modes de publication et d'édition de l'Information Scientifique et Technique (IST) sont profondément bouleversés. Et c'est via le net que se sont développées les protocoles OAI et les logiciels interopérables à l'échelle mondiale des Archives Ouvertes (AO) et particulièrement des Archives Institutionnelles (AI).

⁶³ Ces statistiques datent du 5 Aout 2014

L'amplification de ces archives témoigne bien évidemment du succès de cette voie vers l'Open Access. En fait, l'accès libre et gratuit à des publications sous forme électronique est l'avenir de l'édition scientifique.

Bien entendu, l'archive ouverte constitue la première voie vers le développement de l'accès libre qui permettra d'améliorer la visibilité et l'impact international de la recherche scientifique.

Disséminer la littérature scientifique en veillant à supprimer les obstacles qui restreignent l'accès aux fruits de leur recherche devrait être un objectif à atteindre par les auteurs afin d'accélérer la recherche et partager le savoir. Cependant, le nombre d'articles à accès libre (revues en accès libre, sites personnels et archives ouvertes) reste très minime par rapport au nombre des articles à accès payant.⁶⁴

Il est alors temps pour accorder une attention particulière à ce mouvement moderne et prendre en considération les perspectives offertes par les AI, surtout qu'on dispose actuellement de plusieurs logiciels pour la gestion des serveurs de dépôt digital qu'ils soient commerciaux ou libres et gratuits. Il est donc devenu aisé à des établissements de créer leur propres AI qui constituent «une mémoire sélective des publications. Cette mémoire importe, non seulement pour la formation des doctorants, mais aussi dans le travail quotidien du chercheur » (Chanier, 2005).

Références

Ouvrages

BANKIER, Jean Gabriel ; GLEASON, Kenneth (2014). *Institutional Repository Software Comparison*. Paris : Unesco, 2014, 16 p.

CHANIER, Thierry (2005). Archives ouvertes et publication scientifique : Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche?. Paris : L'Harmattan, 2004, 186 p. ISBN : 2-7475-7695-7.

SWAN, Alma (2012). *Policy Guidelines for the development and promotion of Open Access*. Paris : Unesco, 2012, 74 p. ISBN : 978-92-3-001052-2

SWAN, Alma (2013). *Principes directeurs pour le développement et la promotion du libre accès*. Paris : Unesco, 2013

Article de revue :

KARSENTI, Thierry (2006). Creative Commons : entre tous droits réservés et tous droits abandonnés. In L'Autre Forum, Vol. 10, n°1, pp. 28-29

⁶⁴ Voir le site Romeo -Rights Metadata for Open Archiving

Documents disponibles sur le web :

AgriOcean DSpace [En ligne]. Disponible à : http://aims.fao.org/vest-registry/tools/agrioccean-dspace#.VCpjPGd_uSo (Page consulté le 7 Aout 2014).

GOOS - 1st Meeting of the IODE Steering Group for OceanDocs, 2012 [En ligne]. Disponible à : http://www.ioc-goos.org/index.php?option=com_oe&task=viewEventAgenda&eventID=1017 (Page consulté le 13 mai 2014).

GOOVAERTS, Marc ; SLIPETSKYY, Denys ; SUBIRATS, Imma (2011). AgriOcean Dspace: FAO and Unesco-IOC/IODE combine efforts in their support of Open Access. 7th IAMS LIC Conference, Zanzibar (Tanzania) October 16-20, 2011. [En ligne]. Disponible à : <https://darchive.mblwhoilibrary.org/bitstream/handle/1912/5327/Goovaerts2011.pdf?sequence=1> (Page consulté le 12 avril 2013).

DuraSpace [En ligne]. Disponible à : www.dspace.org/community (Page consulté le 7 Juillet 2014).

OceanDocs [En ligne]. Disponible à : www.oceandocs.net (Page consulté le 5 aout 2014).

OceanDocs IOC Repository Network for Marine Science Policy Document, 2012 [En ligne]. Disponible à : http://www.oceandocs.net/bitstream/1834/4225/1/OCEANDocs_PolicyDocument_Feb_2012_FINAL.pdf (Page consulté le 18 avril 2014).

OpenDOAR - Directory of Open Access Repositories [En ligne]. Disponible à : www.opendoar.org (Page consulté le 7 Aout 2014).

VOA³R - Virtual Open Access Agriculture & Aquaculture Repository [En ligne]. Disponible à : <http://voa3r.eu> (Page consulté le 20 mai 2014).

WHEATLEY, Paul (2004). Institutional Repositories in the context of Digital Preservation [En ligne]. Disponible à : <file:///C:/Documents%20and%20Settings/Administrateur/Mes%20documents/Downloads/DPCTWf4word.pdf> (Page consulté le 14 avril 2014).

Le libre accès et la recherche scientifique dans les universités marocaines

Open access and scientific research in Moroccan universities

Nadia BENAÏSSA.

Saida BELOUALI.

Laboratoire Langage, Culture et Communication

Résumé

Au Maroc, le mouvement des archives Ouvertes est à ses premiers balbutiements. Les Universités sont sensées être les premières à tenter cette expérience vu que ce sont principalement elles qui produisent de l'information scientifique dans ses diverses formes.

Cette communication vise à présenter l'expérience de l'Université Abdelmalek Essaâdi en matière de mise en place d'une politique institutionnelle de libre accès à la recherche. Elle s'est essentiellement penchée sur la prédisposition des différents acteurs à s'intégrer dans ce projet afin de d'accroître la visibilité et l'accessibilité de la recherche scientifique marocaine.

Mots-clés. Archive institutionnelle, recherche scientifique, politique institutionnelle, mandat institutionnel, bibliothèque universitaire.

Abstract

In Morocco, the Open Archives movement is in its beginning. Universities are supposed to be the first to try this experiment because they are the main producers of scientific information in its various forms.

This paper presents the experience of the University Abdelmalek Essaâdi in establishing institutional policy for open access and research. It primarily addresses the readiness of the different players to participate in this project with aims to increase the visibility and accessibility of the Moroccan scientific research.

Keywords. Institutional repository, scientific research, institutional policy, institutional mandate, university library

1 Introduction

Le mouvement du libre accès à l'information scientifique et technique s'est imposé dans le paysage de la recherche scientifique ces dernières décennies, permettant aux chercheurs d'avoir accès plus librement et gratuitement aux résultats de recherche des pairs, remédiant ainsi au poids financier lié aux abonnements électroniques qui se posent d'une manière plus lancinante dans les pays en voie de développement.

Ce mouvement a trouvé un écho favorable dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

Ainsi, bon nombre de pays arabes et africains, pour ne citer que ceux là, ont pris l'initiative de créer des entrepôt institutionnels dans lesquels les universités et centres de recherche mettent leurs contributions au savoir humain. Les défis sont principalement dans ces pays qui sont relativement nouveaux à l'adoption de ces modes de diffusion car ils sont confrontés aux problèmes liés à la sensibilisation des décideurs, des chercheurs, des bibliothécaires et des étudiants.

Notre contribution se situe à ce niveau : essayer de promouvoir le libre accès à l'IST au Maroc, non seulement dans le sens de l'acquisition, l'assimilation et l'appropriation de ce savoir, mais aussi et surtout dans le sens de jeter les bases d'une initiative marocaine à travers une étude de cas réalisée auprès de deux institutions de l'Université Abdelmalek Essaâdi : La Faculté des Sciences et Techniques et l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger.

2 Problématique

Le principal défi du mouvement du libre accès est de contrer l'hégémonie des éditeurs scientifiques commerciaux qui ont mis en ligne leurs produits et services, augmentant ainsi leur chiffre d'affaires en éliminant les intermédiaires sans pour autant baisser les prix d'abonnement aux revues spécialisées. Cette situation a amené un mécontentement au sein de la communauté scientifique. D'une part, un chercheur utilise l'information issue des revues scientifiques et d'autre part, il est la principale source d'alimentation de ces mêmes revues.

Au Maroc, le problème budgétaire se pose d'une manière plus lancinante. La part du Produit Intérieur Brut consacrée à la recherche scientifique est estimée à 0,73% en 2010, une part qui reste toujours en dessous de l'objectif fixé par la Commission Spéciale Education Formation, à savoir 1% du PIB.

Une des initiatives des plus louables du Centre National de la Recherche Scientifique et Technique est la création d'un consortium d'universités et d'institutions de formation des cadres et la mise à leur disposition d'un abonnement aux bases de données « Science Direct » et « Scopus » de l'éditeur Elsevier. Cependant, elle reste insuffisante pour subvenir aux besoins des enseignants chercheurs.

Le mouvement avant-gardiste du libre accès à la recherche constitue une alternative que l'Université Abdelmalek Essaâdi doit adopter mais

surtout profiter du potentiel qu'elle offre. Une alternative qui fait des archives ouvertes et des revues en libre accès, un gisement fructueux desquels il faut puiser afin de s'aligner sur les tendances internationales quant à la promotion et à la valorisation de la recherche scientifique nationale.

Dans un premier temps, l'idée d'une archive institutionnelle semble résoudre les problèmes auxquels butent les différents acteurs de l'UAE : il s'agit d'un entrepôt où sont déposés les documents issus de la recherche. Ainsi, chaque chercheur peut accéder et/ou déposer les résultats de ses recherches et chaque scientifique devient, en conséquence, éditeur de ses propres publications.

La gratuité de ce nouveau mode de publication repose sur l'idée généreuse de la vague Open Source : de l'outil gratuit à l'information gratuite. Ainsi nombres de systèmes informatiques sous licence libre sont apparus pour réaliser ce genre de projet.

La mise en place d'un tel projet nécessite une conception rigoureuse et une organisation sans failles. Aussi serait-il important de procéder à une étude préalable à sa réalisation. Plusieurs questions peuvent se poser : Comment peut-on convaincre les décideurs à s'impliquer dans une politique institutionnelle de libre accès à la recherche ? Quelle sera la prédisposition des enseignants chercheurs à auto-archiver leurs résultats de recherche ? Quelles sont les ressources informationnelles à intégrer dans l'archive institutionnelle ? Quels sont les nouveaux rôles des professionnels de l'information dans le mouvement pour les archives ouvertes ? Et enfin, quel est le processus de conception et de mise en place de ce projet ? Ce sont les quelques questions auxquelles nous essayerons de répondre à travers cette communication.

3 Contexte de la recherche

3.1 Etat des lieux de la recherche scientifique marocaine

En ce début du 21^{ème} siècle, la recherche scientifique jouit d'une attention particulière de la part du gouvernement marocain. Elle est aussi considérée comme l'un des leviers du développement économique et social du pays. Le Maroc est en effet convaincu de la nécessité de déployer tous les efforts pour l'instauration d'une société marocaine de l'information où les citoyens bénéficieraient des bienfaits des sciences et de la technologie et contribueraient à leur enrichissement.

Cependant, un constat stipule que les ressources financières allouées à la recherche scientifique restent en dessous des objectifs visés.

Année	1998	2000	2002	2004	2006	2010	Prévisions 2025
% PIB	0,3	0,6	0,7	0,76	0,64	0,73	2

Tableau N° 1 : Financement de la recherche scientifique

En matière de production scientifique, le Maroc accuse encore du retard par rapport à certains pays voisins occupant ainsi le 6^{ème} rang en Afrique.

En 2012, une étude bibliométrique a révélé que le Maroc dépasse 2000 publications par an (Académie HassanII des Sciences et Techniques, 2012). Une production scientifique qui, si elle vient d'être mise en libre accès, ne pourra qu'être valorisée et rendu accessible augmentant ainsi le nombre de citations, le facteur d'immédiateté et le facteur d'impact.

3.2 La recherche scientifique à l'Université Abdelmalek Essaâdi

Créée en 1989 à Tétouan, l'Université Abdelmalek Essaâdi est un établissement d'enseignement supérieur qui dispose d'un capital enseignant de 640 enseignants-chercheurs distribués sur 11 établissements.

Cet établissement a procédé à une restructuration de la recherche scientifique qui s'est soldé par la création de 8 groupes de recherche, de 21 laboratoires de recherche et de 78 équipes de recherche.

En application des clauses du contrat de développement de l'UAE dans le cadre du plan d'urgence, l'université s'engage, dans le cadre de la promotion de la recherche scientifique à :

- généraliser l'accréditation des unités de recherche ;
- augmenter le nombre de publications dans les revues internationales indexées ;
- augmenter le nombre de thèses de doctorat soutenues ;
- augmenter le nombre de projets de recherche et développement appliquée en partenariat avec les entreprises ;
- mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation internes de la recherche scientifique.

Ainsi, et comme le trace le tableau N°2, la production scientifique de l'université se résume comme suit :

Objectifs et indicateurs de mesure : Promotion de la recherche	Valeurs cibles				
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Nbre publications dans les revues indexées	130	160	180	200	200
Nbre publications avec des co-signatures marocaines	70	80	90	100	100
Nbre de thèses de doctorat	28	33	38	48	50
Nbre de projets R&D	6	8	11	12	15
Nombre de brevets déposés	2	4	5	6	8
% d'unités de recherche		27%	31%	42%	100%

Tableau N°2 : La production scientifique à l'UAE de 2008 à 2012

4 Méthodologie

Concevoir une archive institutionnelle à l'université marocaine ne peut qu'augmenter la visibilité des chercheurs dans le monde scientifique et les amener à être aux aguets des nouvelles tendances de la communication scientifique. Or, la réussite de notre recherche dépend indubitablement de

la prédisposition de ces acteurs dans l'alimentation de l'archive institutionnelle.

4.1 Objectifs de recherche

Cerner les différentes facettes de cette problématique nous mène à dresser des objectifs de recherche correspondant à « Qui ? », déposera « Quoi ? », « Comment ? », avec « Quels moyens ? » et « Suivant quelle politique institutionnelle ». Nous escomptons :

1. identifier les documents produits par les principaux acteurs et susceptibles d'intégrer le contenu de l'archive institutionnelle (Qui ? déposera Quoi ?) ;
2. étudier la prédisposition des différents acteurs à s'engager dans une politique institutionnelle de libre accès à la recherche (Décideurs, enseignants chercheurs, bibliothécaires) ;
3. définir le processus de conception d'un prototype d'archive institutionnelle (Comment ? Et par quels moyens ?).
4. définir une politique institutionnelle de libre accès à la recherche (Suivant quelle politique)

4.2 Méthodes de recherche et instruments de collecte de données

Une enquête sur le terrain à travers deux instruments de collecte de données (questionnaires et interview) a été menée auprès de trois populations cibles : les décideurs, les enseignants chercheurs et les bibliothécaires. Deux questionnaires ont été distribués :

- un auprès d'une population de 184 enseignants chercheurs appartenant à la FST et l'ENSA de Tanger ;
- un deuxième auprès du personnel des bibliothèques des deux institutions universitaires.

Dans l'objectif de sensibiliser les décideurs aux atouts de ce nouveau dispositif de communication scientifique et afin de connaître leurs opinions et leur prédisposition à adopter une politique institutionnelle de libre accès à la recherche, nous avons mené une Interview directe auprès du Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées et le Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques.

5 Résultats et discussions

Le taux de réponse auprès de la population des décideurs et des bibliothécaires était de 100%. Celui de la catégorie des enseignants chercheurs était de 48%,

5.1 Résultats de l'enquête auprès des décideurs

Au cours des interviews, les décideurs ont montré une connaissance approfondie des nouvelles tendances de communication scientifique.

Nous avons commencé par une énumération des avantages que peuvent en tirer les enseignants chercheurs et leurs institutions s'ils venaient de mettre en place une archive institutionnelle.

En effet, ces entrepôts permettent aux enseignants chercheurs une communication scientifique directe, une accessibilité accrue à leurs publications et une visibilité dans le monde de la recherche.

Pour les établissements d'enseignement supérieur, les archives ouvertes peuvent être considérées comme une vitrine externe de leur production scientifique. Elles organisent et valorisent leur patrimoine scientifique et donnent la possibilité aux dirigeants de suivre la production des enseignants et d'évaluer les chercheurs et les équipes de recherche. Ce qui représente un élément essentiel pour la prise de décision.

Ces argumentaires positifs n'ont fait qu'encourager les dirigeants interviewés à réfléchir sur la possibilité d'intégrer le projet dans leur politique de l'établissement puisqu'il entre dans le sillage des objectifs visés par le programme d'urgence en termes de promotion et de valorisation de la recherche scientifique.

Pour ce qui est de l'alimentation de cette archive, nous avons étudié la vision de chaque dirigeant interviewé sur le contenu de l'archive institutionnelle.

A l'unanimité, les décideurs interviewés ont montré leur refus à l'égard du dépôt des versions pré-publiées des travaux. Le risque du plagiat constitue la principale raison de cette réticence. Or, nous savons que la date de dépôt dans une archive ouverte constitue une preuve sur son antériorité.

En revanche, ces décideurs ont encouragé le dépôt des thèses de doctorat, des mémoires, des actes de colloques organisés en leur sein, des rapports d'activités des laboratoires de recherche et des données expérimentales des chercheurs.

Le dépôt des supports de cours se révèle être une action souhaitable. Cependant, il a été signalé qu'une initiative similaire a été proposée mais n'a pas trouvé d'écho de la part des enseignants chercheurs.

Pour ce qui est des versions post-publiées d'articles et d'ouvrages, des interrogations sur le droit d'auteur ont été posées par les interviewés. Des explications sur les nouvelles politiques éditoriales à l'ère du libre accès leur ont été exposées. Certains éditeurs proposent, en effet, après une période d'embargo, une option payante pour un dépôt institutionnel des post-publications. D'autres, permettent le dépôt d'un article évalué par les pairs sous une forme autre que la version PDF de la maison d'édition.

L'enquête sur le terrain auprès des enseignants chercheurs a montré que 35% des répondants ont exprimé leur réticence à l'égard de l'auto-archivage.

Nous voulions, lors de l'Interview, étudier les solutions que les dirigeants peuvent proposer afin d'augmenter la participation des enseignants chercheurs. Trois solutions leur ont été proposées :

- une solution incitative ;
- une solution d'obligation de dépôt (mandat institutionnel) ;

- une solution s'appuyant sur l'évaluation : seules les productions scientifiques contenues dans l'archive institutionnelle seront évaluées.

Le Président de l'UAE et le Doyen de la FST ont choisi la solution incitative. La solution s'appuyant sur l'évaluation, évitée par les deux interviewés, a été la solution adéquate pour le Directeur de l'ENSA.

Pour la constitution du contenu, les dirigeants interviewés ont accepté l'intégration des versions post-publiées dans l'archive institutionnelle. Par voie de conséquence, ils acceptent de payer les éditeurs qui proposent une option payante pour la mise en libre accès des post-publications dans l'archive institutionnelle. Une part du budget alloué à la recherche scientifique sera attribuée aux frais à payer aux éditeurs.

Néanmoins, il ne faut pas sous-estimer les contraintes que peuvent poser les modalités de paiement en devises dans les administrations publiques au Maroc.

Aucune formation sur le libre accès ou sur les archives ouvertes n'a été programmée ni au niveau des institutions ni au niveau de l'Université Abdelmalek Essaadi.

Cependant, l'étude nous a dévoilé qu'au niveau des institutions étudiées, aucune formation sur le principe du libre accès aux résultats de recherche n'a été programmée excepté l'initiative nationale menée par l'IMIST, en partenariat avec le CERN, qui a vu la participation de certains professionnels et chercheurs de l'UAE.

Selon ces tutelles, l'obligation de dépôt apportera plus de problème qu'elle n'en résoudra. La solution incitative reste privilégiée afin de garantir une participation accrue des enseignants chercheurs, incontestables producteurs de l'information scientifique et technique.

Dans l'ensemble, nous évaluons positivement la prédisposition des institutions universitaires marocaines à s'aligner sur les nouvelles tendances de la communication scientifique que connaît le monde de la recherche.

5.2 Résultats de l'enquête auprès des enseignants chercheurs

Les résultats de l'enquête auprès des enseignants chercheurs ont montré que certains répondants ont publié leurs résultats de recherche chez Elsevier, Springer, Francis&Taylor, National Academy of Science, Nature Publishing Group, PhysMath Central, Biophysical Society, Pattern Recognition et IEE International Journal of Electronics ainsi que les revues scientifique de certaines universités.

La consultation du site de Sherpa Romeo nous a éclairés sur la politique éditoriale des éditeurs cités.

Huit éditeurs scientifiques appartiennent à la catégorie des « Green Editors ». Ils autorisent, moyennant un paiement, le dépôt dans une archive institutionnelle des prépublications et des post publications.

Elsevier, venu en tête des éditeurs chez qui les enseignants chercheurs de la FST et de l'ENSA préfèrent publier leurs articles, autorise l'auto archivage des pré-publications et des post-publications, sauf pour « Elsevier Cell Press » qui lui, appartient aux « blue editors ». La

politique éditoriale de ce dernier interdit l'auto archivage des pré-publications et de sa version pdf.

Springer, quant à lui, autorise la mise en libre accès, sur les archives ouvertes, les pré-publications et les post-publications. Cependant, il n'autorise pas l'auto-archivage de sa version PDF.

Taylor & Francis, appartient à la catégorie des éditeurs de la couleur jaune. Il permet désormais, l'auto archivage des pré-publications seulement. Editorial Franciscana qui appartient à la même maison d'édition, ne permet aucun dépôt en libre accès (white Editor).

National Academy of Science, PhysMath Central et Biophysical Society sont des éditeurs de la catégorie verte; ils autorisent l'auto-archivage des pré-publications et des pos-publications.

Nature Publishing Group, quant à lui, appartient à la catégorie jaune, n'autorisant ainsi que l'auto-archivage des pré-publications.

De ce fait, il est recommandé aux enseignants chercheurs de s'orienter, lors de la publication de leurs résultats de recherche, vers les éditeurs acceptant le dépôt des post-publications même après une période d'embargo estimée de 6 à 12 mois.

L'enseignant chercheur comme utilisateur des archives ouvertes

L'étude des pratiques de recherche et de dépôt dans des archives ouvertes a montré que seuls 20% puisent des entrepôts institutionnels. Les chercheurs en sciences et techniques préfèrent plutôt chercher dans les revues spécialisées à comité de lecture.

Les raisons qui mènent les enseignants universitaires à chercher dans des archives ouvertes sont nombreuses et variées, à savoir :

Accès gratuit et rapide aux publications scientifiques validées (20%).

Gratuité des publications (17%)

Facilité de communiquer les résultats de la recherche (9%)

Délais de diffusion des résultats de recherche, estimés long dans le processus de publication classique (8%)

17% des répondants trouvent peu important la possibilité de recevoir des alertes des nouveaux documents relatifs aux axes de recherche des enseignants.

Un des constats a révélé que les archives de thèses en ligne comme HAL sont les plus consultées. Contrairement à la base marocaine des thèses en ligne TOUBKAL qui reste peu utilisée. L'accès au texte intégral ne semble pas encore opérationnel.

L'enseignant chercheur comme auteur déposant

Dans l'objectif de comprendre l'intérêt des archives ouvertes dans le processus de publication, nous avons étudié les pratiques des chercheurs en tant qu'auteurs déposants, sachant que 31% ont exprimé leur position négative vis-à-vis de ce mouvement.

Les chercheurs qui sont pour les archives institutionnelles justifient leur position par le fait que ce nouveau procédé facilite « le partage du savoir sans frais » et permet « le droit à la connaissance pour tous ». D'autres la

justifient « la rapidité de la consultation et du transfère de l'information sans barrières géographiques ou financières ».

L'étude a révélé que 10% des répondants ont déjà déposé des contributions dans des archives ouvertes, notamment dans TEL, HAL, ArXiv, Bictel/e et NC University institutional repository. Il nous semble possible que le dépôt de thèses sur TEL ou BICTEL/e de l'Université Libre de Bruxelles, ait été effectué par l'institution où le chercheur a soutenu sa thèse de Doctorat.

Par contre, le dépôt sur ArXiv, archive ouverte en physique, mathématiques, informatique, biologie quantitative et statistiques ou sur NC University institutional repository, est à l'initiative de l'auteur de l'article lui-même ; Un chercheur marocain qui publie des articles ou des livres collectifs avec des auteurs étrangers, pourrait être influencé par les principes de ceux-ci à l'égard du libre accès aux résultats de la recherche.

A la question relative à la prédisposition des enseignants chercheurs à auto-archiver leurs résultats de recherche sur l'archive ouverte de leur institution, 25% ont répondu être prédisposé, 35% semblent être réticents face à ce nouveau procédé et 30% de la population n'ont pas répondu à notre question. Certains d'entre eux ont posté des commentaires tels que : « Cela dépend du contrat signé avec l'éditeur », « je ne sais pas si ma publication aura une reconnaissance scientifique », « mon éditeur ne me le permettra pas ! », « est-ce possible de publier deux fois le même article ?! ».

Nous pouvons en déduire que certaines réticences s'expliquent par l'ignorance et la non maîtrise des aspects scientifiques et juridiques des archives ouvertes. Reste à les former, à leur expliquer les atouts et les bénéfices que peut leur apporter une telle initiative.

D'après les statistiques obtenues, les raisons jugées « très importantes » ou « importantes » incitant les chercheurs à déposer sont :

- être motivé par principe ;
- acquérir une visibilité plus large dans la sphère scientifique ;
- augmenter le nombre de citations des publications ;
- augmenter le facteur d'impact.
- facteur d'immédiateté plus grand ;

Parmi les raisons qui semblent « peu importantes » ou « sans importance d'après les répondants sont :

- l'encouragement des co-auteurs ;
- la communication scientifique directe (facteur d'immédiateté plus grand) ;
- la facilité et la rapidité du processus de dépôt.
- la protection de la date d'un document non publié ;

Abordons à présent les raisons qui ont poussé 35% de la population à refuser de déposer leurs résultats de recherche dans une archive ouverte.

Le plagiat et la crainte de l'usage abusif des pré-publications constituent, pour 30% de la population, la principale contrainte quant au dépôt institutionnel de ces versions. Selon cette population, un lecteur pourra s'approprié d'une façon malhonnête une ou plusieurs parties de la

contribution qui n'a pas encore fait l'objet de publication dans une revue scientifique à comité de lecture. Nous pouvons justifier cette prise de position par le manque de connaissance des aspects juridiques et législatifs des archives ouvertes (date de dépôt, licences Creative Commons, licences Science Commons, les politiques des éditeurs qui autorisent l'auto-archivage des pré-publications, etc).

L'autre raisons majeures qui entrave l'adhésion des chercheurs est l'absence d'un comité scientifique et/ou de lecture dans ce nouveau mode de publication ; 19% l'estiment d'une très grande importance et 10% le jugent important.

Le payement des frais de mise en libre accès des post-publications est aussi l'un des soucis majeurs des enseignants chercheurs ; 10% l'estiment comme un motif très important et 15% le jugent important.

Les mandats institutionnels

Plusieurs institutions, en plus de leur politique incitative, pratiquent des mandats institutionnels obligeant les chercheurs à déposer leurs contributions et ce dans l'objectif d'en drainer un plus grand nombre.

Aussi, les organismes financeurs de recherche obligent les chercheurs à mettre en libre accès les publications scientifiques qu'ils ont financées.

Connaître le comportement des enseignants chercheurs marocains face à un mandat institutionnel a révélé les résultats suivants :

36% seulement de la population étudiée sont prédisposés à déposer volontairement leurs contributions, 28% y déposeront contre leur gré et 35% refuseront de s'incliner devant cette obligation de dépôt.

En somme, nous aurons 64% de déposants dans l'archive institutionnelle et 35% de refus.

Or, les résultats de l'enquête auprès des décideurs ont montré que ces derniers privilégient la politique incitative qui, selon l'enquête auprès des enseignants, n'a pas montré son efficacité. Seul un décideur a opté pour une politique basée sur l'évaluation.

Ce constat nous mènera à réfléchir sur une politique institutionnelle de libre accès à la recherche basée sur une obligation de dépôt et qui a trouvé un écho favorable de la part des enseignants chercheurs comme c'est le cas de l'Université de Rennes ou encore l'Université de Liège.

La politique institutionnelle de l'Université de Rennes vise à appliquer un mandat institutionnel limité, dans un premier temps, à des laboratoires-relais tout en veillant à former l'ensemble des chercheurs et les guider par des activités de soutien et d'assistance. Des résultats positifs pourront inciter les autres laboratoires à s'impliquer dans la politique institutionnelle de l'Université⁶⁵.

La politique institutionnelle de l'Université de Liège⁶⁶ semble différente mais efficace. Le mandat institutionnel rend obligatoire le dépôt de toutes

⁶⁵ Université de RENNES 1. Direction de la recherche et de l'innovation. Service Commun de la Documentation. Mission Archives ouvertes, 2013, 35p.

⁶⁶ Site de l'archive institutionnelle de l'Université de Liège ORBI. Disponible sur <http://orbi.ulg.ac.be/project?id=103> (consulté le 5 octobre 2014).

les références de la production scientifique des auteurs de l'université ainsi que le texte intégral des articles publiés depuis 2002. Aussi, les enseignants chercheurs ne peuvent être évalués que sur la base des publications déposées sur l'archive institutionnelle ORBI. Dans le cas où l'éditeur exige une période d'embargo ou refuse le dépôt institutionnel, l'accès au texte intégral reste restreint ou ouvert avec embargo.

A la lumière de cette démarche réussie de l'université de Liège et suite aux résultats de l'enquête auprès des décideurs et des enseignants chercheurs qui a révélé que 35% d'entre eux semblent réticents face au dépôt institutionnel, nous proposons l'adoption d'un mandat obligatoire complété par une solution d'exigence s'appuyant sur l'évaluation : ne pourront être pris en considération par les évaluateurs que les documents scientifiques issus de l'archive institutionnelle. Un enseignant de grade « Professeur Assistant » n'aura sa promotion pour un grade « Professeur Habilité » que s'il dispose d'une liste pertinente de publications déposée dans l'archive institutionnelle. De même pour les enseignants chercheurs de grade « Professeur Habilité » qui visent une promotion au grade « Professeur de l'Enseignement Supérieur ».

En outre, cette obligation de dépôt devra aussi s'appliquer lors du financement de la recherche scientifique ; une obligation de dépôt de toute recherche scientifique financée sur fonds publics. De ce fait, nous arriverons à drainer un grand nombre d'auteurs déposants contribuant ainsi à organiser, valoriser et accroître la visibilité du patrimoine scientifique de l'institution.

Contenu de l'archive institutionnelle

Les répondants ont exprimé un refus catégorique quant à l'auto-archivage des versions pré-publiées des articles, des livres et chapitres de livres. Ceci rejoint l'idée de crainte de l'usage abusif des prépublications et du plagiat.

Par contre, les versions post-publiées de ce types de contributions est souhaitable sauf pour les livres. 57% des répondants trouvent le dépôt des thèses, dissertations et habilitations comme étant très souhaitable et 42% l'estiment souhaitable.

Quant aux mémoires des étudiants et des travaux de fin d'études, 32% des répondants jugent leur dépôt très souhaitable, 42% le jugent souhaitable et 25% estiment le dépôt de ce genre de documents peu souhaitable. Ce résultat reflète la vision des répondants quant à la qualité des travaux de fin d'étude qui traitent, souvent, de sujets similaires et parfois même sans respect de la méthodologie de recherche et de la propriété intellectuelle.

Concernant les actes de colloques et de séminaires, 46% trouvent leur dépôt très souhaitable et 53% l'aperçoivent comme souhaitable.

Pour ce qui est des rapports d'activités, 63% des répondants, trouvent leur dépôt dans l'archive institutionnelle souhaitable et 36% le jugent peu souhaitable. L'information transmise par ce type de documents peut ne pas avoir un caractère scientifique.

Quant au dépôt des brevets d'invention, les répondants ont exprimé leur refus qui semble légitime. En effet, selon l'OMPIC, « *Le brevet est un droit*

territorial, il ne vous donne des droits que dans le ou les pays où vous l'avez déposé. Vous devez donc choisir le(s) pays dans le(s)quel(s) il est pertinent de déposer votre brevet, en mettant en balance les profits et les contraintes estimés⁶⁷ ».

Les données expérimentales et les séquences vidéo des expériences peuvent aussi intégrer l'entrepôt.

Position des bailleurs de fonds

Actuellement, certains organismes financeurs de recherche exigent parfois le dépôt dans une archive ouvertes des résultats des recherches qu'ils ont financées. Peu de répondants connaissent ces nouvelles tendances.

Cette position des bailleurs de fonds peut nous être utile lors de la mise en place d'une politique institutionnelle de libre accès de la recherche.

L'Etat marocain peut imposer l'auto-archivage des travaux de recherche financés sur fonds publics.

Archive institutionnelle et mesure de la production scientifique

Plus de 80% des répondants ignorent que les archives ouvertes aident les institutions d'enseignement supérieur et de recherche à mesurer leur production scientifique. En effet, les logiciels d'archives ouvertes, intègrent des outils qui permettent de produire des indicateurs susceptibles de donner des statistiques sur la production scientifique de l'institution. Ces statistiques peuvent être tirées sous forme de listes et utilisées pour des fins de gestion, de pilotage et d'évaluation de la recherche scientifique de l'institution. Cette question pourrait intéresser les responsables des équipes et des laboratoires de recherche qui, à partir des données sur leur production scientifique, justifieront leurs demandes de financement auprès des organismes de financement de la recherche.

L'archive institutionnelle reste donc un moyen efficace d'évaluation des chercheurs et des structures de recherche.

Outils de mesure des citations et des corrélations

Citebase est considéré comme l'outil le plus utilisé pour calculer les citations à travers des liens entre les contributions déposées et leurs références citées. Un chercheur peut, désormais, connaître combien de fois son article a été cité.

Citeseer est l'outil de mesure de corrélations entre le nombre de citations d'une contribution et le nombre de ses téléchargements.

Les répondants ont exprimé leur méconnaissance de ces outils si intéressants.

Aspects juridiques des archives ouvertes

Pour pouvoir auto archiver ses résultats, l'auteur devra bien négocier certains point lors de la signature du contrat ; il ne devra, en aucun cas, céder ses droits moraux à l'éditeur, il doit négocier avec l'éditeur la possibilité de conserver les droits sur le format numérique du document soumis à publication, sinon, parvenir à un accord pour garder son droit

⁶⁷ Site officiel de l'OMPIC. [en ligne] Disponible sur http://www.ompic.org.ma/ompic_fr_33.shtm (consulté le 03/12/2010)

d'auto archiver sa publication. La durée de l'embargo pourra aussi être négociée.

Dans sa politique institutionnelle, l'Université Abdelmalek Essaâdi pourra exiger la cession des droits à son compte au lieu de l'éditeur comme l'a utilisé Harvard, Princeton et l'université de Liège.

5.3 Résultats de l'enquête auprès des bibliothécaires

De plus en plus, les universités et les centres de recherche assignent le rôle de dépôt des documents et de gestion des archives ouvertes aux bibliothécaires et aux documentalistes. Ces spécialistes de l'information doivent, désormais, se munir d'une connaissance profonde et d'une maîtrise des aspects techniques et juridiques des archives ouvertes

Les ressources humaines travaillant à la bibliothèque de la FST et de l'ENSA semblent insuffisantes par rapport à l'effectif de la population étudiante et professorale ; cinq personnes exercent à la bibliothèque de la FST (dont un Informatiste principal et un administrateur) et deux seulement à la bibliothèque de l'ENSA (administrateur adjoint et agent de service).

Le fonds de thèses est estimé à 783 et celui des mémoires de fin d'études à 3000.

Les deux bibliothèques utilisent le SIGB PMB version 3.0.

La population étudiée semble familiarisée avec le mouvement du libre accès et celui des archives ouverte. L'un des cadres a été accepté à suivre une formation sur la mise en place d'une archive institutionnelle sous INVENIO, organisée par le CNRST, en collaboration avec le CERN et l'UNESCO.

Les compétences d'un bibliothécaire sur trois semble suffisantes pour aider à concevoir, développer et administrer une plateforme d'archive institutionnelle.

Un travail de description bibliographique, de classification et d'indexation des métadonnées est indispensable. Tel est le rôle central de l'Informatiste Principal. En effet, à chaque ressource informationnelle déposée, une fiche descriptive ou de métadonnées est attribuée. La visibilité de chaque ressource dépend de la qualité et de la pertinence des métadonnées descriptives qui lui ont été données.

- **Le catalogage**

Chaque contribution déposée dans l'archive institutionnelle doit faire l'objet d'une description bibliographique en un format électronique.

Les logiciels libres d'archives ouvertes proposent plusieurs formats à savoir le Dublin Core, le MARC 21, le MARC XML et bien d'autres.

L'Informatiste qui sera chargé du catalogage des documents déposés dans l'archive institutionnelle aura à remplir, pour chaque ressource, une fiche descriptive des métadonnées.

S'il opte pour la norme Dublin Core, la notice bibliographique aura comme champs : le titre de la ressource, son auteur, le sujet, la description du contenu (résumé), l'éditeur de la ressource, le contributeur (co-auteur), la date de publication, le type de la ressource, le format ou la

matérialisation digitale de la ressource, l'identifiant de la ressource (Uniform Resource Identifier), la source du document déposé (si le document provient d'un éditeur, d'une autre archive ouverte ou d'une bibliothèque), la langue du document, la relation qui fait référence à une autre ressource liée au document déposé, la couverture spatio-temporelle et enfin les droit liés à la ressource.

Si, au contraire, il présente ses notices sous MARC 21 qui est un format d'échange international de données bibliographiques, basé sur des normes de catalogage (ISBD, AACR), il aura à décrire : la structure de la ressource, son contenu et les données qui y sont attachés. Cinq formats sont à utiliser selon le type de données (données bibliographiques, données relatives au fonds, les vedettes d'autorités, les données relatives à la classification, les renseignements communautaires).

La complexité et la rigueur de l'architecture du MARC21 permet de constituer un catalogue précis et de multiplier les points d'accès à la ressource, lui donnant ainsi plus de visibilité.

- **L'indexation**

Dans l'objectif d'accroître la visibilité et le repérage d'une ressource documentaire déposée, l'informatiste procédera par une description du contenu de la ressource. Il pourra opter pour une indexation automatique ou utiliser un langage contrôlé. Un travail d'analyse de contenu et d'extraction de mots clés doit être réalisé. Une traduction des mots clés en descripteurs sera par la suite effectuée en utilisant un thésaurus réalisé en concertation avec le comité scientifique responsable de l'archive.

Les notices descriptives des métadonnées des ressources déposées sont alors regroupées dans une base catalographique compatible OAI-PMH. Nous disposerons, dans ce cas, d'un moyen efficace pour garantir la visibilité et l'accessibilité du contenu de l'archive institutionnelle.

Néanmoins, ce travail ardu et rigoureux pourrait retarder la mise en libre accès des ressources proposées pour le dépôt. Or, la date de dépôt constitue une preuve tangible pour les auteurs déposant afin de garantir l'antériorité de leurs contributions. Dans ce sillage, nous proposons que chaque auteur auto-archiver ses contributions et remplisse certains champs de la fiche des métadonnées, laquelle sera complétée par les professionnels de la bibliothèque pour établir un travail de classification, d'indexation et de catalogage et aussi pour y ajouter des métadonnées dites administratives. La notice des métadonnées est ainsi déposée dans la base catalographique.

D'autres tâches additionnelles seront assignées à l'Informatiste⁶⁸ et aux gestionnaires des bibliothèques de la FST et de l'ENSA qui joueront le rôle de modérateurs et de gestionnaires de l'archive institutionnelle. Ils auront comme missions principales de :

- dresser les types de collections à intégrer ;
- réunir les documents libres de droit disponibles sous format numérique ;
- scanner et numériser les documents imprimés ;

⁶⁸ Au Maroc, le diplôme d'Informatiste est délivré aux lauréats de l'Ecole des Sciences de l'Information, qu'ils soient Bibliothécaires, Documentalistes ou Archivistes.

- établir des autorisations de dépôt pour chaque type de documents ;
- alimenter l'archive institutionnelle par les différents types de collections produites par l'institution ;
- établir des contacts avec les éditeurs et négocier les possibilités de dépôt des post-publications ;
- jouer le rôle de « tamponneurs/détamponneurs » afin de valider l'entrée d'une contribution ;
- jouer le rôle de « référent » en apportant des modifications aux métadonnées des ressources déposées ;
- préparer l'interface de l'archive institutionnelle de façon à créer une rubrique d'aide aux utilisateurs de l'archive, servant de guide aux déposants et expliquant le processus de dépôt ;

Pour aboutir à une meilleure administration de l'archive ouverte et à une répartition optimale des tâches, des besoins de recrutement de professionnels en bibliothéconomie et sciences de l'information se ressentent avec acuité.



Figure N°1 : l'Interface de l'Archive institutionnelle de l'UAE

6 Prototype d'archive ouverte de l'Université Abdelmalek Essaâdi

Le prototype a été conçu sous la version v1.0.0-rc0 d'Invenio qui se veut une solution performante pour la gestion d'une archive ouverte de grande taille en plus de sa capacité de gestion des opérations bibliothéconomiques et de celles liées aux bibliothèques numériques.

L'installation dudit logiciel a nécessité de travailler sous Linux, principalement sous la distribution « Ubuntu » version 10.x.

Par ailleurs, Invenio a requis l'installation, par ligne de commande du terminal, des divers packages nécessaires, tel que « Apache », comme serveur Web, et « Mysql » en tant que serveur de données.

L'ensemble des opérations a permis de concevoir l'interface de dépôt institutionnel, telle que présentée dans la figure suivante :

<p>*Document Title: Les archives ouvertes : nouvelle technologie, nouveaux rôles et fonctions pour l'informaticien</p>
<p>*Author of the Document (one per line) Nadia BENAÏSSA</p>
<p>*Abstract Cet article a pour objectif d'étudier les mutations profondes que subissent les fonctions de l'informaticien à l'ère du mouvement du libre accès à l'information scientifique et technique. Ce professionnel de l'information se voit assigné de nouvelles pratiques qui exigent de lui des compétences nouvelles pour mener des projets d'archives ouvertes ou de revues en libre accès.</p>

Figure N° 2: formulaire de dépôt d'un article

7 Conclusion

Cette communication constitue une contribution à une démarche de déploiement d'Archives Ouvertes dans les universités marocaine. En effet, il existe des projets épars de création d'archives ouvertes dans ce type d'établissement. Il est vrai qu'aucune politique à long terme n'est encore assez clairement définie mais les Archives Ouvertes ont de beaux jours devant elles dans notre pays. Devant la cherté des ressources scientifiques électroniques, l'alternative mérite d'être jaugée et bien étudiée. Nous avons proposé le cas de l'Université Abdelmalek Essaadi, plus précisément l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées et la Faculté des Sciences et Techniques.

Notre approche de cette problématique s'est axée sur trois niveaux. Nous avons essayé de faire une analyse comprenant l'aspect contenu, l'aspect acteurs et l'aspect méthodologique.

Se faisant, nous espérons contribuer à la valorisation et à la visibilité des résultats de recherche du pays.

8 Bibliographie

- AUBRY, Christine (2005). Les archives ouvertes : enjeux et pratiques : guide à l'usage des professionnels de l'information. Paris: ADBS Edition, 2005, 332p.
- BADOLATO, A. -M., HAMEAU, T. 2005. Le Libre Accès aux résultats de la recherche, In. Les archives ouvertes : enjeux et pratiques. Paris : ADBS, 2005. p. 19
- BENAÏSSA, Nadia (2007). Les archives ouvertes : une nouvelle technologie, de nouvelles fonctions et formations pour l'Informatiste. FLA. Séminaire maghrébin sur le thème « les besoins en formation en technologies de l'information dans les pays de l'Afrique du Nord ». Rabat : Ecole des Sciences de l'Information, 28-31 mars 2007
- BOISMENU, Gérard, BEAUDRY, Guylaine (2002). Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires. Paris : La Découverte, 2002, 29p.

- BOSC, Hélène. 2005. Archives ouvertes : quinze ans d'histoire. In : Les archives ouvertes : enjeux et pratiques : guide à l'usage des professionnels de l'information. Paris : ADBS, 2005. Pp. 31-58
- Département de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique. Direction des sciences. Le système National de Recherche. 2006, p. 1
- GDOURA Wahid. 2009. Le libre accès dans les universités arabes : opinions et pratiques des chercheurs et des éditeurs. In 75TH IFLA General Conference and Council, 23-27 August 2009, Milan, Italy, p. 13
- Université Abdelmalek Essaâdi. Structuration de la recherche scientifique 2006-2007, p.2
- WOJCIECHOWSKA Anna (2008). Archives ouvertes : état des lieux et pratiques dans les domaines des mathématiques et de l'informatique. Thèse de Doct. Es-Sciences de l'information et de la communication/sous la dir. De Parina Hassanaly. P. 164
- نزهة ابن الخياط (2007). الوصول الحر للمعلومات العلمية و التقنية : المفاهيم و الإشكاليات : تمثلها و انعكاساتها على الأدوار و الوظائف الأساسية للمكتبيين و مهنيي المعلومات في العالم العربي. المؤتمر الثامن عشر للإتحاد العربي للمكتبات و المعلومات. مهنة المكتبات و تحديات الواقع و المستقبل و دورها في الوصول الحر للمعلومات العلمية و التقنية، جدة، 17-20 نونبر 2007.
- AFNOR. Les métadonnées des thèses électroniques : TFE 2.0, 2006 [en ligne], disponible sur http://www.abes.fr/abes/documents/tef/recommandation/intro_md_desc.html (consulté le 14/12/2009)
- Base de données, Sherpa-Romeo, [en ligne], disponible sur <http://romeo.eprints.org/> (consulté le 12/08/2010)
- CHARTRON, G. (2003). Les archives ouvertes dans la communication scientifique. In : Site de l'Ecole Nationale des Chartes. Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) [en ligne]. 2003. Disponible sur : <http://www.ext.upmc.fr/urfist/archives-ouvertes.htm> (consulté le 20 mars 2005)
- Citebase, site officiel, [en ligne], disponible sur www.citebase.org (consulté le 30/11/2010)
- Citeseer, site officiel, [en ligne], disponible sur <http://citeseer.ist.psu.edu/> (consulté le 30/11/2010)
- MAHE, Annaïg (2007). Archives ouvertes et droit d'auteur : ou Comment faire un « safe » dépôt. Rencontres IST – CEA Saclay, 16 janvier 2007 [en ligne] http://www.google.co.ma/url?sa=t&source=web&cd=2&ved=0CBwQFjAB&url=http%3A%2F%2Furfistinfo.blogs.com%2Furfist_info%2Ffiles%2FOAetDroitsAM07.ppt&rct=j&q=contrats%20de%20cession%20de%20droits%20d%27auteur%20archives%20ouvertes&ei=1aH3TNDyIoSY8QOcmo35Cg&usq=AFQjCNGNPAGJJDTkqd9eNu6fbob9XtSMgw&cad=rja (consulté le 12/08/2010)
- Sherpa-Romeo, disponible sur <http://www.sherpa.ac.uk/romeoinfo.html#colours> [consulté le 12/08/2010]

SWAN, Alma., NEEDHAM, Paul., et al. 2004. Delivery, Management and access Model for E-Prints and Open Access Journals within Further and Higher Education. [en ligne]. Disponible sur http://www.keyperspectives.co.uk/OpenAccessArchive/E-prints_delivery_model.pdf (Consulté le 05 / 04 / 2006)

Attitudes de l'enseignant-chercheur envers le libre accès à l'IST : Cas de l'université de la Manouba

*Attitudes of the teacher-researcher toward open
access to IST: Case of the University of Manouba*

Olfa Chater

Institut Supérieur de Documentation, Université de la Manouba

Email : chaterolfa@gmail.com

Mohamed Ben Romdhane

Institut Supérieur de Documentation, Université de la Manouba

Email : mbromdhane@yahoo.fr

Résumé

Cette étude montre, à travers une enquête de terrain, les attitudes de l'enseignant-chercheur de l'UMA envers le libre accès à l'IST. Les résultats de cette enquête montrent que malgré la connaissance du mouvement en général et des revues en libre accès en particulier, les concepts clés restent méconnus pour une grande partie de la population interrogée. Bien que ne publiant pas en libre accès, la plupart des enquêtés sont prédisposés à le faire dans l'avenir.

Mots-clés. Libre accès, IST, enseignant-chercheur, Tunisie, Université de la Manouba.

Abstract

This study shows, through a field survey, the attitudes of the teacher/researcher of Manouba University towards open access repositories of Scientific and Technical Information.

The results of this survey show that despite a good knowledge of the open access movement and its journals the core concepts remain unknown for the population surveyed. We also find that even if the authors do not publish in open access journals, most of the respondents are predisposed to do it in the future.

Keywords. Open access, STI, teacher/researcher, Tunisia, Manouba University.

I Introduction

Si le mouvement du libre accès à l'Information Scientifique et Technique (IST) atteint une certaine maturité dans plusieurs régions du globe au point de devenir l'affaire des décideurs⁶⁹, il reste très limité dans le monde arabe et demeure à ses débuts.

Enseignants-chercheurs, éditeurs scientifiques, documentalistes/bibliothécaires, bailleurs de fonds, institutions d'enseignement et de recherche et informaticiens sont les principaux acteurs du libre accès à l'IST dans ses deux volets à savoir la voie verte et la voie dorée. Si le chercheur (auteur/lecteur) occidental, en tant que premier bénéficiaire de ce nouveau paysage de l'IST basé sur le libre accès, a été l'initiateur de ce mouvement, citons Paul Ginsparg, chercheur en sciences physiques et initiateur du premier dépôt d'archives ouvertes arXiv et Stevan Harnad, chercheur en sciences cognitives et pionnier de ce mouvement, il reste en marge de ce mouvement dans le monde arabe. Plusieurs études (Gdoura 2008 et 2009, Boukacem et al. 2008, Ben Romdhane et Ouerfelli 2012) montrent que le chercheur arabe est méconnaissant de ce mouvement et ne bénéficie pas des potentialités et des avantages offerts par les revues en libre accès et par les archives ouvertes.

Dans le milieu universitaire, le libre accès joue un rôle déterminant et offre des avantages indéniables aux établissements d'enseignement en général et aux chercheurs en particulier en leur permettant d'augmenter la visibilité, l'usage et l'impact de leurs travaux de recherche. Très conscients de ces enjeux, nombre de pays en développement notamment de l'Amérique Latine et du continent africain se sont intégrés massivement à ce mouvement.

Des études, faites dans des milieux très différents, montrent qu'il existe un grand écart entre les intentions et les pratiques réelles des chercheurs envers le libre accès surtout en l'absence de politiques claires d'institutions voire de pays dans ce domaine (Swan, 2006 ; Gdoura, 2008 ; Boukacem et al., 2008). Les chercheurs déclarent être prêts à s'investir dans le libre accès et à publier et/ou à déposer en libre accès, mais dans la pratique ils s'impliquent très peu dans ce mouvement.

Des études plus récentes faites par Creaser et al (2010) dans le cadre d'une enquête sur une population de plus de 3000 chercheurs réalisée en 2009 dans plusieurs pays européens montre une bonne compréhension et appréciation des termes du libre accès et du mouvement en général et ce malgré la différence enregistrée entre les différentes disciplines. La majorité des répondants déclarent que les principaux avantages de dépôt des publications dans les archives ouvertes sont la grande visibilité de ces publications et l'augmentation du taux de citation.

⁶⁹ Plusieurs pays adoptent le libre accès aux résultats de la recherche dans des lois et exigent que les recherches financées par des fonds publics soient accessibles en Open Access.

Dans les pays arabes et en l'absence de stratégies et de politiques claires envers le libre accès, les universités restent malheureusement à l'écart de ce mouvement et le nombre des entrepôts d'archives ouvertes et des revues scientifiques en libre accès est limité à quelques initiatives très modestes⁷⁰.

Dans le cadre de cette communication nous proposons des réflexions et des éléments de réponse aux interrogations suivantes :

- Le chercheur de l'Université de la Manouba⁷¹ (UMA) est-il bien informé du mouvement du libre accès ?
- Quelle est l'attitude du chercheur tunisien à l'Université de la Manouba (UMA) envers ce mouvement dans ses deux voies verte et dorée ?
- L'enseignant-chercheur de l'UMA, est-t-il prêt à s'intégrer dans ce mouvement ?

2 Méthodologie

Afin de répondre à ces interrogations, et dans le cadre d'un projet de mise en œuvre d'une archive ouverte institutionnelle de l'UMA, une enquête a été menée de juillet à novembre de l'année dernière (2013) auprès de 103 enseignants-chercheurs de l'université par le groupe de recherche « Libre accès à l'information scientifique et technique » de l'Unité de recherche « Bibliothèques numériques et patrimoine » de l'Institut Supérieur de Documentation de Tunis.

Le questionnaire en ligne a été testé dans un premier temps sur une dizaine d'enseignants chercheurs de l'ISD principalement mais aussi d'autres établissements de l'UMA avant d'être généralisé aux enseignants des autres institutions de l'université. Cette pré-enquête nous a permis de réviser certaines questions, d'en supprimer d'autres et de reformuler quelques autres questions qui n'étaient pas bien comprises de nos questionnés. Ce qui nous a permis de finaliser le questionnaire⁷² qui comportait 23 questions réparties en quatre rubriques : identification, usage de l'information scientifique et technique, pratiques de production et usages des

⁷⁰ Le nombre des entrepôts d'archives ouvertes dans les pays arabes recensé dans les répertoires internationaux est de vingt dont douze seulement sont accessibles (Ben Romdhane et Ouerfelli, 2012) alors que le nombre des revues en libre accès a évolué de 65 revues (Gdoura 2009) à 411 revues provenant de 15 pays arabe (Chater et Houissa, 2013)

⁷¹ L'Université de la Manouba est l'une des 13 universités tunisiennes réparties sur tout le territoire et l'une des 6 universités du grand Tunis. Elle compte 14 établissements dans diverses disciplines scientifiques avec 23 297 étudiants et 1728 enseignants-chercheurs (statistiques de 2012-2013, source : site de l'UMA www.uma.rnu.tn)

⁷² Le questionnaire final est en ligne à l'adresse : <https://docs.google.com/forms/d/1GUVRj92vyGEUBXAG9CjhGL36p5m40VN3el9f4h-YEf0/viewform>

documents scientifiques et enfin connaissance et publication en libre accès.

Il est à signaler qu'aucun questionnaire n'a été rempli sur support papier et que toutes les personnes répondant l'ont rempli en ligne. Pour la diffusion, nous avons utilisé les mailing listes des enseignants et des chercheurs des différents établissements de l'université, les adresses email personnelles, les listes de diffusion du Centre de Calcul El Khawaresmi (CCK) le fournisseur des services Internet pour les différents établissements de l'enseignement supérieur et enfin les réseaux sociaux et principalement le réseau Facebook le plus utilisé en Tunisie. Cette nouvelle façon de diffusion du questionnaire ne nous laisse pas quantifier la population touchée et déterminer le pourcentage des répondants.

Notre enquête a touché 103 enseignants-chercheurs répartis presque à parité hommes femmes (55 femmes soit 53% et 48 hommes soit 47%).

Dans le cadre de la présente communication, nous nous sommes appuyés sur l'analyse des résultats de cette enquête et principalement de la dernière rubrique, mentionnée ci-dessus, afin d'examiner les attitudes des enseignants-chercheurs de l'université envers le mouvement du libre accès en général et leur prédisposition à utiliser les ressources et à soumettre leurs publications au libre accès.

3 Connaissance de l'enseignant-chercheur de l'UMA du mouvement du libre accès et de ses principes et usage des ressources en libre accès

L'enquête a démontré que la majorité (64%) des chercheurs de l'UMA qui ont répondu au questionnaire et qui appartiennent à plus de 15 disciplines, connaissent le mouvement du libre accès. Néanmoins, nous avons remarqué une variation dans les proportions selon les disciplines comme le montre la figure ci-dessous (figure 1).

Il s'agit du même constat fait dans un article de Wahid Gdoura (2009) qui précise que « Concernant le degré de connaissance des concepts relatifs à Open Access, plus de la moitié des chercheurs ont déclaré être informés des concepts relatifs à l'accès ouvert : 170 informés soit 55.73 %. Tunisie (63.6%) Maroc (33.6 %) Sultan Oman (54.15%) Emirats (62.9%) ».

Selon la figure 1 les enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication sont au courant des évolutions dans le domaine du libre accès à l'IST. Ils s'avèrent les plus conscients des avantages de l'usage des ressources en libre accès puisqu'ils forment principalement des spécialistes en gestion de l'information et des bibliothécaires. Ces derniers seraient les premiers bénéficiaires à intégrer le mouvement du libre accès puisqu'ils sont toujours confrontés à des difficultés financières dues à l'augmentation continue des frais d'accès à l'IST (Chater, Ben Romdhane, 2013).

Nous constatons aussi que la population interrogée parmi les enseignants chercheurs en sciences de l'information et de la communication (83% connaissent et 17% ne connaissent pas) ainsi qu'en sciences biologiques et médicales (75% connaissent et 25% ne connaissent pas) ont des avis cohérents alors que ceux appartenant aux sciences informatiques (52% connaissent et 48% ne connaissent pas) et sciences économiques, commerce et gestion (55% connaissent et 45% ne connaissent pas) ont des avis partagés.

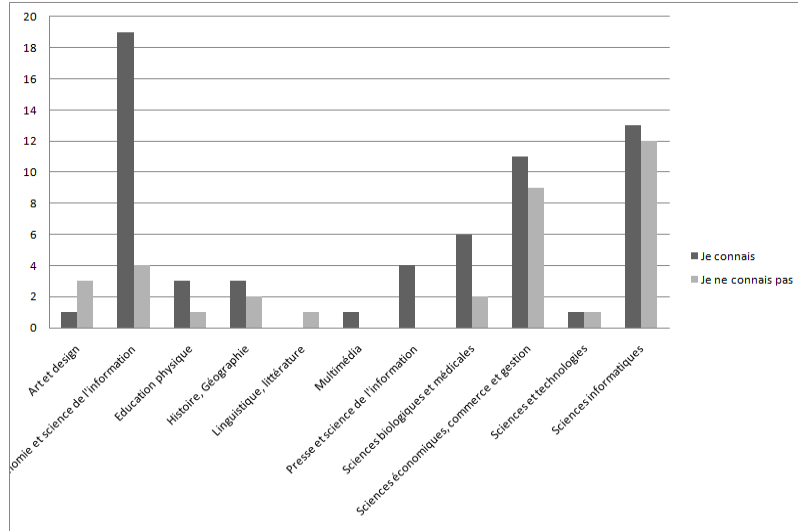


Figure 1 : degré de connaissance du libre accès par discipline

Nous constatons à travers l'enquête que la voie dorée du libre accès est mieux connue des enseignants-chercheurs de l'UMA (80%) que la voie verte (53%)(Figure 2).

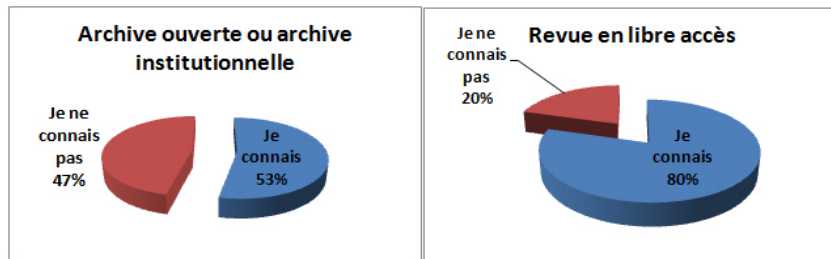


Figure 2 : Connaissance des archives ouvertes et des revues en libre accès par les enseignants-chercheurs

Dans le même sens, l'archive ouverte Arxiv⁷³, qui est une archive de prépublications électroniques d'articles scientifiques dans les domaines de la physique, l'astrophysique, des mathématiques, de l'informatique, des sciences non linéaires et de la biologie

⁷³ <http://arxiv.org/>

quantitative, est méconnue par la plupart des enseignants-chercheurs de l'UMA comme le montre la figure 3.

Pourtant cette archive comme le décrit Laurent Sacco dans son article paru à Futura-Sciences (Sacco, 2011) est le plus important dans le domaine des sciences exactes « L'archive contient maintenant pas loin de 700.000 articles qu'environ 75.000 autres rejoignent chaque année et ce flux n'est pas près de faiblir. Arxiv c'est aussi 1.000.000 d'articles téléchargés chaque semaine en moyenne par environ 400.000 utilisateurs sur la planète, dont tous ne sont pas des chercheurs professionnels.»

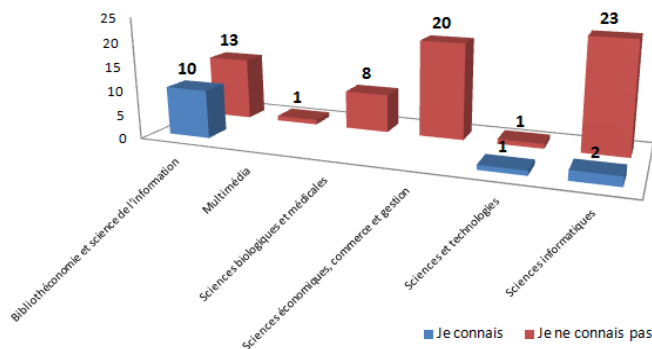


Figure 3 : connaissance de l'entrepôt ArXiv par les enseignants-chercheurs des différentes disciplines de l'UMA

Plus surprenant encore, les chercheurs de la discipline sciences informatiques, censés utiliser l'entrepôt ArXiv, puisque ce dernier couvre cette discipline, ne le connaissent pas puisque seulement 2 personnes représentant 8% déclarent le connaître (Figure 3). Ce constat est affirmé par une étude plus ancienne sur le libre accès effectuée sur des chercheurs en Tunisie et en Algérie et concernant trois disciplines à savoir la physique, l'informatique et la santé (Boukacem et al, 2008). Les auteurs, de cette étude, font remarquer que les informaticiens ignorent le mouvement du libre accès et le dépôt le plus célèbre ArXiv : « Très imprégnés d'une culture « open source », les informaticiens sont paradoxalement les plus ignorants du mouvement du libre accès. Cette ignorance comprend également celle de la base ArXiv sur laquelle ils ont déclaré n'être jamais allés, ni consulter et encore moins déposer un article ».

Les résultats de notre enquête montrent aussi que parmi les 64% des enseignants-chercheurs qui connaissent le mouvement du libre accès, 60.6% confirment qu'ils utilisent les archives ouvertes comme source d'information sur le web et que 47.5% parmi ces derniers n'ont jamais publié dans des archives ouvertes ou revue en libre accès. Ce qui signifie que cette tranche de la population comprend plutôt des utilisateurs « consommateurs » que des producteurs de ressources en libre accès. Ce constat a été déduit par Boukacem et al. (2008) qui ont déclaré que le chercheur maghrébin,

surtout dans le domaine de la physique, a un profil nommé « consommateur » par les auteurs puisque malgré une bonne connaissance du mouvement et un usage régulier d'ArXiv, ils ne sont pas participatifs et ne déposent pas leurs publications dans cet entrepôt (Boukacem et al. 2008).

Cependant, l'enquête a révélé que plusieurs aspects et fondements du mouvement du libre accès, sont encore méconnus auprès des enseignants chercheurs. En effet, même si l'enquête révèle que la majorité de la population interrogée connaît le mouvement du libre accès, nous avons essayé à travers quelques questions posées de vérifier si les enseignants-chercheurs maîtrisent les aspects fondamentaux de ce mouvement.

Seulement 64% des répondants qui soit ne connaissent pas les initiatives en faveur du libre accès soit en ont juste entendu parler ; 85% ne connaissent pas le protocole OAI-PMH et 80% confirment qu'ils ne connaissent pas les licences Creative Commons (voir figure 4).

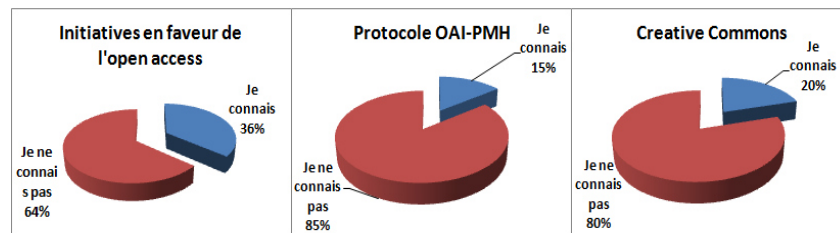


Figure 4 : Connaissance des termes clés du libre accès

Ce qui prouve que les enseignants-chercheurs n'ont pas une connaissance approfondie à propos des protocoles d'échange et de partage des ressources en libre accès ni les licences des droit d'auteurs qui définissent leurs différents usages. Ceci se confirme par le pourcentage des répondants qui affirment que le risque de plagiat est un inconvénient majeur du libre accès (63%) ou par ceux qui pensent que le partage de leurs publications en libre accès leur fait perdre leurs droits d'auteur (50%) (Voir figure 10).

4 Publication et dépôt en libre accès par l'enseignant chercheur de l'UMA

La plupart des enseignants chercheurs de notre population ne produit pas en libre accès puisque 60.2% d'entre eux n'ont jamais publié dans une revue en libre accès ou déposé leurs publications dans des archives ouvertes comme le montre la figure 5.

Ceux qui ont publié en libre accès (39,8%), déposent principalement

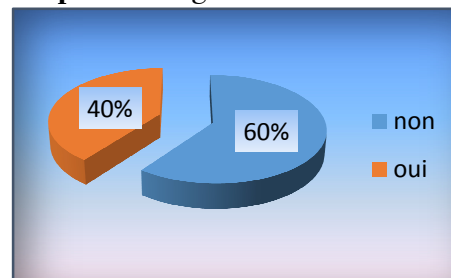


Figure 5 : enseignants chercheurs ayant publiés dans des revues en libre accès ou déposés dans des AO

des articles dans des revues avec comité de lecture 48,9% et des communications dans des actes de colloques 28,9%. A l'opposé aucun répondant ne dépose de livre, deux seulement déposent des chapitres de livres, 4 déposent des articles dans des revues sans comité de lecture et 3 déposent des rapports de recherche (Tableau 1).

Tableau 1 : Type des documents publiés ou déposés en libre accès

Type de publication	Nbre	%
Article dans une revue avec comité de lecture	22	48,9%
Article dans une revue sans comité de lecture	4	8,9%
Communication dans des actes de colloques	13	28,9%
Livre	0	0%
Chapitre de livre	2	4,4%
Rapport de recherche	3	6,7%
Autre	1	2,2%
Total général	45	100,0%

Ces résultats confirment ceux trouvés par Gdoura (2009) dans le cadre d'une série d'enquêtes réalisées sur des populations d'enseignants chercheurs de plus d'un pays arabe à savoir la Tunisie, Oman, Maroc et Emirats Arabes Unis. C'est ainsi que la majorité de sa population n'a pas publié dans des revues en libre accès et seulement le 1/5 s'intéressent à l'auto-archivage soit des pré-publications ou des post-publications (Gdoura, 2009).

Dans le même sens, et dans un cadre anglo-saxon, Alma Swan (2006), a trouvé des résultats semblables dans des enquêtes auprès des chercheurs⁷⁴. C'est ainsi que ¼ des chercheurs enquêtés ont publié leurs articles sur leurs sites personnels ou les sites institutionnels, 20% seulement ont déposé leurs publications dans des AO et ¼ seulement ont présenté au moins un article à une revue en libre accès. Elle explique cette situation par le manque de sensibilisation de ces chercheurs aux avantages du libre accès.

Il est à signaler que malgré le non implication massive de l'enseignant chercheur de l'UMA dans le mouvement du libre accès et principalement dans les pratiques de publication en libre accès, il reste au dessus des moyennes nationales et arabes. Comme son homologue arabe, il est prédisposé à pratiquer le libre accès puisque 71,8% des répondants se déclarent prêts à publier en libre accès ou à déposer dans des AO.

⁷⁴ Il est à noter que ces enquêtes datent de 2005 et 2006 et que la situation a beaucoup changé dans ces pays depuis cette date surtout avec le développement des politiques Open Access claires par la plupart des institutions de recherche occidentales et l'adoption des mandats Open Access qui ont le mérite de changer ces chiffres vers la hausse.

L'absence de la pratique du libre accès chez notre population est due principalement à la méconnaissance du mouvement en général, de ses droits ou des démarches techniques de dépôt dans des archives ouvertes. Ceci est confirmé par notre enquête puisque environ 73% des répondants qui ne connaissent pas ou qui ont entendu parler du mouvement ne pratiquent pas le libre accès.

Dans le même sens, 63,46% des répondants qui estiment qu'ils perdent leurs droits quand-ils publient en libre accès ne pratiquent pas le libre accès. D'un autre côté, 66% des répondants qui estiment que parmi les inconvénients du libre accès est la complication des procédures et la lenteur de dépôt, ne pratiquent pas le libre accès.

Les résultats de l'enquête montrent aussi que les hommes pratiquent le libre accès plus que les femmes (figure 6). En effet le pourcentage des hommes répondant oui à la question de publication et de dépôt en libre accès est beaucoup plus important que celui des femmes. Ceci pourrait être expliqué par la nature même de l'Internet et des technologies en général comme construction masculine (Mkadmi et al., 2010). Du moment que la culture du libre accès est basée sur le partage de l'information scientifique, elle reste une orientation d'hommes comme l'ont montré Mkadmi et al. « Les femmes sont légèrement moins portées que les hommes pour l'échange et le partage de documents. Aussi, elles participent moins que les hommes à des communautés scientifiques virtuelles » (Mkadmi & al., 2010).

De même, nos résultats montrent que le grade et l'âge des enseignants-chercheurs ont un bon impact sur la pratique du libre accès (figure 7 et 8). Les assistants, au début de carrière, âgés généralement de moins de 30 ans ne publient pas en libre accès et ne déposent pas leurs travaux dans des AO. Ils expliquent ce comportement par des craintes de plagiat, par la perte de leurs droits d'auteurs et par le « risque d'absence d'évaluation par les pairs donc pas de qualité » selon le témoignage de l'un d'entre eux.

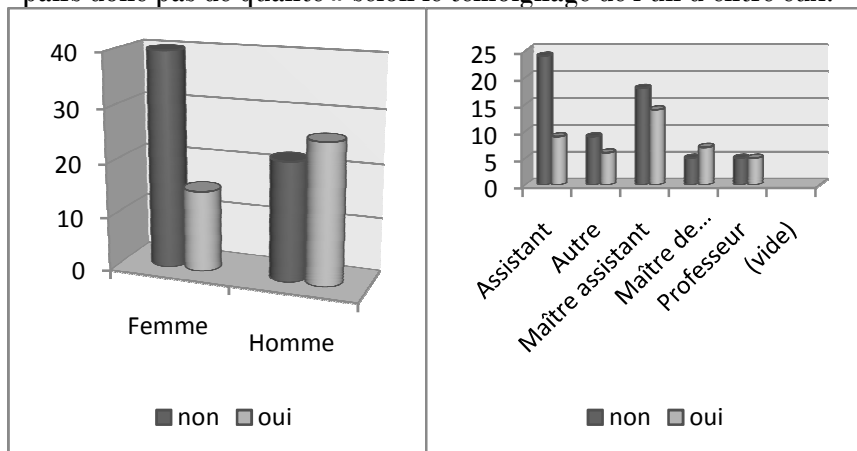
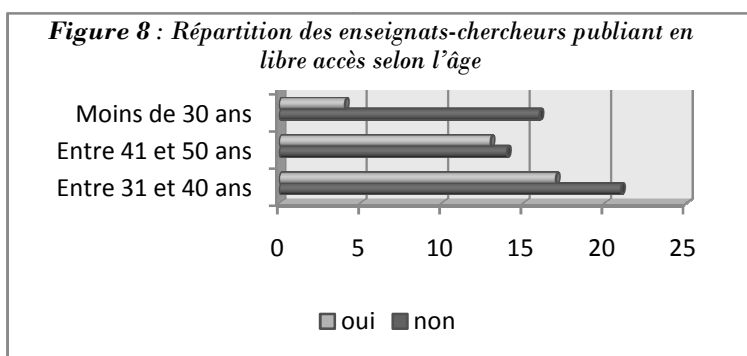


Figure 6 : Répartition des enseignants-chercheurs publiant en libre accès selon le genre

Figure 7 : Répartition des enseignants-chercheurs publiant en libre accès selon le grade



A l'opposé on constate que les autres grades (maître assistants, maîtres de conférences et professeurs) ayant un âge de plus de 30 ans sont départagés quant à la publication ou le dépôt en libre accès (Figure 7 et 8).

Un léger refus chez les plus de 50 ans (figure 8) dû principalement au comportement des personnes de cette tranche d'âge en général qui sont moins familiers avec les TIC que les nouvelles générations.

Pour ce qui est de la discipline scientifique, nous constatons un décalage clair entre les quatre disciplines les plus représentatives des enseignants-chercheurs de notre population (Figure 9). En effet presque la moitié des chercheurs des deux disciplines bibliothéconomie et science de l'information et sciences biologiques et médicales pratiquent déjà le libre accès puisque ils ont déjà déposé leurs publications dans des archives ouvertes ou publié dans une revue en libre accès. Pour la première discipline, ces résultats reflètent l'implication d'un bon nombre d'enseignants-chercheurs dans ce modèle et même s'ils ne publient pas dans des revues en libre accès, ils déposent dans des archives ouvertes disciplinaires. Pour les chercheurs de la deuxième discipline à savoir les sciences biologiques et médicales, ils sont plus impliqués dans la publication dans des revues en libre accès vu que le modèle auteur-payeur est bien ancré dans cette discipline. Quant à leurs homologues en sciences informatiques, ils pratiquent moins le libre accès puisque 40% seulement déclarent avoir déposé ou publié en libre accès. A l'opposé les enseignants-chercheurs en sciences économiques, commerce et gestion restent réticents à ces pratiques. Seulement le quart des enquêtés de cette discipline ont déjà pratiqué le libre accès.

5 Prédilection de l'enseignant-chercheur de l'UMA à intégrer le mouvement

Cette partie de l'article étudie la prise de conscience des enseignants-chercheurs quant aux avantages que représente la publication de leurs résultats de recherche dans des archives ouvertes ou des revues en libre accès ainsi que les facteurs qui les motivent ou les découragent à le faire.

D'après les résultats de l'enquête, seulement 40% des répondants affirment avoir publié au moins une fois dans une archive ouverte ou dans une revue en libre accès (Voir figure 5). Pourtant une

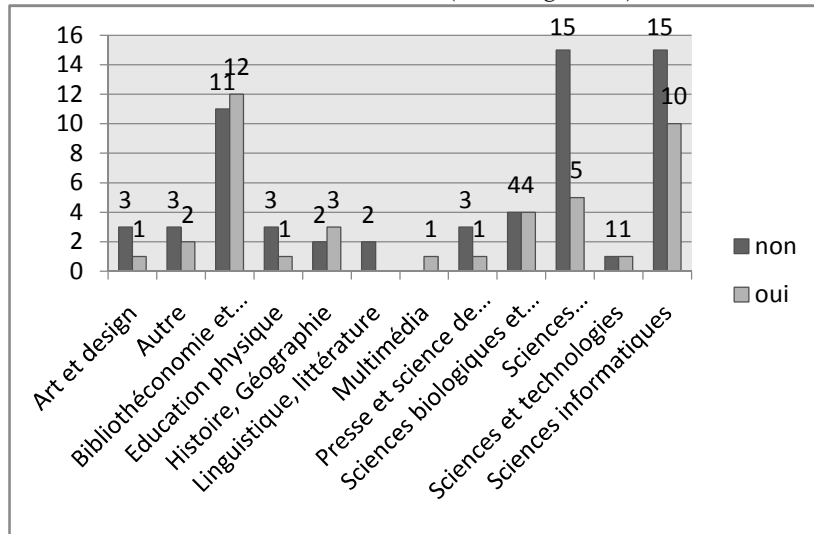


Figure 9 : Répartition des enseignants chercheurs publiant en libre accès par discipline

grande majorité de la population interrogée soit 92%, déclarent qu'ils sont prêts à partager leurs publications en libre accès.

Cette contradiction entre la volonté manifeste des enseignant-chercheurs à partager leurs travaux universitaires en libre accès et leur réticence en pratique, peut être expliquée par plusieurs raisons, dont notamment le risque de plagiat, la mauvaise qualité des publications en libre accès, les problèmes de refus des éditeurs et de perte de droits d'auteurs et enfin la complication des procédures de dépôt (figure 10).

En effet, une forte proportion (64,1 %) de la population interrogée pense que le risque de plagiat est un inconvénient de la publication en libre accès ce qui a été confirmé par Gdoura « ...ils manifestent leur inquiétude de voir leurs articles copiés ou refusés à la publication par une revue imprimée. » (Gdoura, 2009).

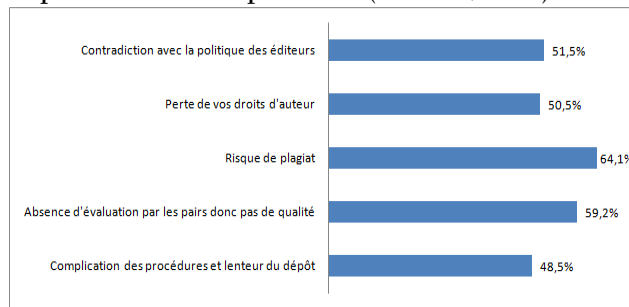


Figure 10 : Les inconvénients du libre accès selon la population interrogée

De même, et à des proportions importantes, la population interrogée pense qu'il n'y a pas une évaluation par les pairs donc pas de qualité (59,2%), que ceci est en contradiction avec la politique des éditeurs, qu'elle risque de perdre ses droits d'auteur (50,5%) et elle trouve que les procédures de dépôt sont compliquées et lentes (48,5%) ce qui confirme leur ignorance du mouvement du libre accès à l'IST. Pourtant, pour la question des droits, selon Swan (2006), plus de 90% des revues scientifiques autorisent l'auto-archivage de leurs articles dans la plupart des cas en post-print. Le même auteur confirme, à partir de l'analyse des fichiers logs des dépôts dans des archives ouvertes, que le dépôt d'un article dans une archive ouverte prend environ 10 minutes et que la plupart des déposants déclarent que le dépôt est facile ou très facile et que seulement 9% expriment un degré de difficulté dans les procédures de dépôt. Il est tout de même à signaler que les enseignants-chercheurs en sciences sociales et humaines, étaient les plus réticents à partager leurs résultats de recherche dans des archives ou revues en libre accès.

Il s'agit de l'opposé de ce qui a été constaté dans une étude sur le libre accès menée auprès des 3.000 chercheurs de la communauté européenne de différentes disciplines (Creaser, 2010) et qui a montré que seul un petit nombre des répondants (moins de 5%) ont une opinion défavorable du libre accès à l'IST à cause de la faible qualité des articles due à l'absence d'évaluation par des pairs de la version finale d'un article.

Sur un autre volet, la figure 11 ci-dessous montre que les répondants sont convaincus des avantages qu'offre le libre accès, puisque la plupart des taux obtenus se rapprochent du total. Deux avantages seulement n'ont pas eu l'unanimité des répondants (56,3 % chacun) : Protection contre le plagiat et conservation des droits d'auteur. Ce qui confirme les réticences manifestées par les répondants dans leurs déclarations dans la partie des inconvénients du mouvement du libre accès quant au risque de plagiat.

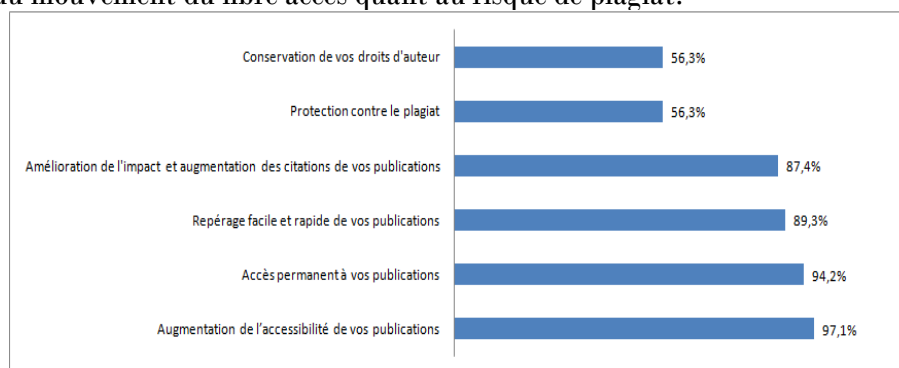


Figure 11 : les avantages du libre accès selon la population interrogée

D'une manière plus générale, l'enquête a démontré que les enseignants-chercheurs corroborent leur prédisposition à publier en libre accès mais expriment leur inquiétude à perdre leurs droits

d'auteur par méconnaissance des garanties qu'offrent les licences Creative Commons. De ce fait, nous pouvons dire que la volonté de notre population à publier en libre accès est incertaine. Il sera donc intéressant d'approfondir notre recherche par une étude comportementale sur les enseignants-chercheurs vis-à-vis des archives ouvertes et revues en libre accès.

6 Conclusion et perspectives

Cette étude de terrain a révélé que, même s'il y a une bonne compréhension et une appréciation de la philosophie du libre accès par les enseignants-chercheurs de l'UMA, il y avait des dissimilarités pertinentes entre les chercheurs de différentes disciplines dans leur degré de compréhension du libre accès et leur motivation à intégrer ce mouvement en publiant leurs travaux de recherche en libre accès.

Cette recherche constitue la première partie d'une étude approfondie qui permettra de suivre l'évolution des comportements et des attitudes des enseignants-chercheurs à l'égard des archives ouvertes ou des revues en libre accès.

Des études disciplinaires complémentaires à l'échelle de l'université et même à l'échelle nationale s'imposent pour vérifier certains résultats de cette étude. De même une étude qualitative, par le biais d'entretiens auprès de quelques enseignants-chercheurs sera nécessaire pour confirmer certaines attitudes un peu étranges trouvées par cette enquête.

Les résultats de cette étude, nous encouragent à poursuivre notre projet de recherche-action que nous menons à l'UMA et qui consiste à sensibiliser les enseignants-chercheurs de notre université au mouvement du libre accès à l'IST, de les aider à mieux comprendre ses concepts clés et à mieux connaître son implication sur la visibilité de leurs travaux de recherche. Ce projet ambitieux se veut aussi un cadre d'incitation des responsables de l'université pour la mise en place d'une politique institutionnelle voire un mandat envers le libre accès et à mettre les piliers d'implantation d'un entrepôt d'archive ouverte institutionnelle de l'UMA.

Pour conclure, nous disons qu'il existe un grand écart entre les intentions et les comportements des enseignants chercheurs de l'UMA envers le libre accès dans la mesure où ils produisent peu en libre accès alors qu'ils ont l'intention de le faire puisqu'ils déclarent qu'ils seront prêt à partager leurs publications dans une archive ouverte institutionnelle de l'université.

7 Bibliographie

Ben Romdhane Mohamed, Ouerfelli Tarek (2012). L'offre des archives ouvertes dans le monde arabe : recensement et évaluation. Dans : Métiers de l'information, des bibliothèques et des archives à l'ère de la différenciation numérique : Actes du 15^{ème} Colloque International sur le Document Numérique (CIDE15), Tunisie 2012. En ligne :

http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00829058 (consulté le 25/03/2014).

Boukacem-Zeghmouri C., ABDI A. & Ben Romdhane M. (2010). Chapitre 17 : Usages des ressources électroniques dans deux pays du Maghreb. In *L'information scientifique et technique dans l'univers numérique : mesures et usages*, Sous la dir. De Chérifa Boukacem-Zeghmouri. Paris, ADBS, 2010. ISBN 978-2-84365-123-6. Pp.281-300.

Boukacem-Zeghmouri C., Ben Romdhane M. & ABDI A. (2008). Le libre accès à l'information scientifique dans les pays en voie de développement : étude comparative de ses potentialités et réalités en Algérie et en Tunisie. Dans *Actes du colloque international des sciences de l'information et de la communication - Interagir et transmettre, informer et communiquer : quelles valeurs, quelle valorisation?*, Tunisie (2008). En ligne http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00276953 (consulté le 15/03/2014)

Chanier, Thierry (2005). Archives ouvertes et publication scientifique : Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche?. Paris : L'Harmattan, 2004, 186 p. ISBN : 2-7475-7695-7

Chater Olfa, Ben Romdhane Mohamed (2013). Nouveaux rôles du bibliothécaire dans le libre accès à l'IST. Open Access Week, Tunisie. Octobre 2013. En ligne : <http://fr.slideshare.net/mbromdhane/nouveaux-roles-du-bibliothecaire-dans-le-libre-acces-list#> (consulté le 14/08/2014)

Chater Olfa, Houissa Souheil (2013). La fourniture des revues scientifiques arabes sur Internet entre l'édition électronique et l'accès ouvert. Dixième congrès scientifique du département de bibliothéconomie, de la documentation et des technologies de l'Information de l'Université du Caire. Caire, 15-16 Mai 2013 (Communication en langue arabe)

Creaser Claire, Fry Jenny, Greenwood Helen , Oppenheim Charles , Probets Steve , Spezi Valérie & White Sonya (2010). Authors' Awareness and Attitudes Toward Open Access Repositories, *New Review of Academic Librarianship*, 16:S1, 145-161. En ligne <http://dx.doi.org/10.1080/13614533.2010.518851> (consulté le 09/04/2014)

Gdoura Wahid (2009). Le libre accès dans les universités arabes : opinions et pratiques des chercheurs et des éditeurs. Congrès IFLA, 23-27 Août 2009, Milan, Italie. En ligne : URL <http://conference.ifla.org/past-wlic/2009/142-gdoura-fr.pdf> (consulté le 15/03/2014).

Gdoura Wahid (2008). Usages des archives ouvertes et des revues en libre accès : attitudes des chercheurs tunisiens. In « *Revue arabe des archives, documentation et d'information* », n° 23-24, 2008, pp 103-135.

Gdoura Wahid (2006). La communication scientifique et l'accès ouvert à l'information scientifique. Tunis, ALECSO, 2006. ISBN : 978 9973 15 203 9 (Livre en langue arabe)

- Mkadmi Abderrazak, Ben Romdhane Mohamed et Hachicha Sami (2010).** Lecture numérique : impact du genre et de la discipline scientifique sur l'usage du web 2 .0. Colloque France-Maghreb « les médias et les mémoires de demain », Toulon 9 et 10 décembre 2010. En ligne : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/64/05/74/PDF/ArticleToulonMkadmi_BenRomdhane_HachichaVF.pdf (Consulté le 08/07/2014)
- Rosemary Russell & Michael Day (2010)** Institutional Repository Interaction With Research Users: A Review of Current Practice. In “*New Review of Academic Librarianship*”, 16:S1, 116-13.
- Sacco Laurent (2011).** arXiv, l'archive scientifique mondialement célèbre, a 20 ans ! In : Futura-Sciences, Aout 2011. En ligne : <http://www.futura-sciences.com/magazines/matiere/infos/actu/d/physique-arxiv-archive-scientifique-mondialement-celebre-20-ans-32920/#comments> (consulté le 14/08/2014)
- Swan, Alma (2006).** The culture of Open Access: researchers' views and responses. In, Jacobs, Neil (ed.) *Open Access: Key Strategic, Technical and Economic Aspects.* , Chandos. En ligne <http://eprints.soton.ac.uk/262428/1/asj7.pdf> (consulté le 05/04/2014)

Réalités sur l'accès à l'information scientifique numérique dans les bibliothèques des universités du Sénégal : l'exemple de l'université de Dakar

Realities on access to digital scientific information in the libraries of universities in Senegal: The Case of the University of Dakar

Khariatou Kane, doctorante DICEN-CNAM (Paris), France

Résumé

L'article analyse la situation des bibliothèques de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar. L'enquête menée auprès de dix (10) bibliothèques de l'UCAD a permis d'analyser l'offre d'IST numérique. Le constat atteste d'une très faible présence de cette offre malgré les efforts des autorités et des bibliothécaires. Avec le développement des TIC, il est indispensable de se focaliser sur les opportunités offertes pour mener une réflexion visant à trouver des solutions pérennes pour les bibliothèques.

Mots-clés : Accès à l'information, ressources numériques, libre accès, Information scientifique et Technique, université africaine, bibliothèque universitaire africaine

Abstract

The article analyzes the situation of libraries at the University Cheikh Anta Diop (UCAD) in Dakar. The survey of ten (10) libraries UCAD was used to analyze the offer digital STIs. The finding is a very small presence despite the efforts of authorities and librarians. With the development of ICT, it is essential to focus on opportunities for reflecting to find sustainable solutions for libraries.

Keywords ; Access to Information, free access, Technical and Scientific Information, digital resources, African university, African university library

I Introduction

Longtemps considérée comme l'apanage des pays développés, l'information numérique est entrain de conquérir, de nos jours, les pays en voie de développement. En Afrique, malgré les difficultés économiques de toutes sortes, l'heure est quand même à la maîtrise et à l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Aujourd'hui, toutes les bibliothèques sont conduites à intégrer les documents numériques dans leur politique d'acquisition mais également en faisant de telle sorte que ces documents soient visibles et accessibles librement à tous.

Conscients de ce phénomène, les bibliothécaires universitaires africains tentent par tous les moyens d'accéder à des ressources numériques pour ne pas être en reste. Cependant ces ressources ne sont, le plus souvent, pas gratuites et on peut déjà imaginer la difficulté de les acquérir compte-tenu de leurs faibles moyens financiers.

Par ailleurs, les enseignants chercheurs Sénégalais, pour ne pas dire africains, sont aujourd'hui conscients du manque d'information auquel ils sont confrontés alors qu'ils ont souvent besoin de plus d'information pour mieux comprendre et pouvoir agir en conséquence mais surtout poursuivre leurs travaux de recherche. Les étudiants également en ont besoin pour compléter leurs cours et renforcer leurs connaissances. Cependant, les structures documentaires de l'UCAD sont pauvres en ressources documentaires sous format papier et ont du mal à satisfaire les besoins des usagers. En effet, ces bibliothèques cherchent d'autres alternatives en s'appuyant sur les TIC qui leurs offrent tant bien que mal la possibilité d'accéder librement et gratuitement à différentes ressources sur le net ou à travers des programmes, projets et initiatives de toutes sortes.

La satisfaction des besoins en information, en recourant aux opportunités offertes par l'accès à l'information numérique est donc de plus en plus envisagée dans les Pays en Voies de Développement. Au Sénégal, des avancées sont notées à tous les niveaux. En premier lieu, l'université a entrepris plusieurs réformes avec l'instauration d'un enseignement à distance dans plusieurs institutions qui s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication. En second lieu, la réforme du système d'enseignement avec le LMD, l'enseignement à la carte et la réforme du curricula. Dans ce sens, une volonté politique se dégage un peu partout en Afrique pour essayer de résorber le fossé numérique existant entre le nord et le sud, bien qu'il reste encore des efforts à déployer.

Toutefois, l'accès à l'information numérique est de plus en plus perçu comme le meilleur moyen de satisfaire les besoins en information des enseignants chercheurs, des chercheurs et des étudiants à l'UCAD. Ces derniers expriment une demande forte

d'informations sur les évolutions scientifiques. Néanmoins, ils sont souvent confrontés à des problèmes d'accès à l'information, malgré toutes les opportunités qu'offre le libre accès.

Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'une thèse au Laboratoire DICEN (Dispositif d'Information et de Communication à l'Ere Numérique) du CNAM sur l'Afrique et l'Open Access. Elle vise à répondre aux questions suivantes : (1) Comment les chercheurs et les étudiants appréhendent-ils l'offre d'information numérique ? (2) Quel rôle pour ces bibliothèques ? (3) Quelle est stratégie qui favorise une bonne mise en œuvre du libre accès ? (4) Quelles sont les stratégies permettant un bon usage de l'information ?

Ce travail s'inscrit dans une approche de recherche mixte, qui nous a permis d'analyser l'offre d'IST numérique des bibliothèques de l'UCAD à partir de recueils de données variés et d'observations participantes.

Nous tenterons dans cette étude de voir les notions liées à l'accès libre à l'information, avant d'aborder l'accès à l'information dans les bibliothèques de l'UCAD. Ensuite, nous examinerons les opportunités qu'offrent les TICs ainsi que les différentes initiatives, projets et programmes pour finir par aborder les perspectives.

2 Méthodologie

Cette étude analyse l'offre de l'IST numérique des bibliothèques de l'UCAD à partir de recueils de données variés et d'observations participantes. Elle montre que l'offre locale est faible. Les enseignants publient peu et les revues locales manquent de supports institutionnels. Ainsi dans ce travail nous avons passé en revue la documentation portant sur ce sujet, ce qui nous a permis de découvrir la situation qui prévaut dans les bibliothèques de l'UCAD en matière d'accès à l'information.

Nous nous sommes également entretenus avec des personnes ressources afin de recueillir des conseils et recommandations sur la question.

Par ailleurs nous avons surtout recherché des documents à la BUCAD et au centre de ressources documentaires de l'EBAD.

Nous avons aussi consulté des sites internet et des pages web des bibliothèques de l'UCAD. En outre, les responsables de bibliothèques nous ont également fourni des documents utiles que nous avons exploités et analysés.

Les résultats des interviews que nous avons menés dans quelques bibliothèques sur l'offre documentaire ne sont pas positifs. Les collections livres et périodiques sont insuffisants du fait que les publications des enseignants deviennent de plus en plus rares, les documents plus chers et les moyens en décroissance. Nous allons essayer de comprendre en quoi l'information numérique et l'accès ouvert peuvent aider une situation documentaire pauvre. Pour cela, nous allons définir les notions liées à l'accès libre à l'information afin de mieux comprendre le sujet.

3 Notions liées à l'accès libre à l'information

Les bibliothécaires africains sont conscients aujourd'hui que les ressources numériques constituent une nouvelle force pour leurs bibliothèques. Celles-ci conduisent des changements considérables aussi bien dans leurs modes d'acquisition des ressources que dans leurs usages ou mode d'accès.

Par le terme « ressources numériques » nous entendons tout document sous format électronique accessible au moyen d'un outil informatique. Ces ressources sont devenues une force capitale pour les bibliothèques universitaires africaines qui cherchent par tous les moyens à rendre les collections accessibles librement et gratuitement pour toute la communauté universitaire.

Le libre accès à l'information est défini comme étant « une mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités » (Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert). Cependant, le libre accès, bien qu'ayant des avancées significatives, est toujours en gestation dans les pays africains et se limite souvent à quelques types de documents. Néanmoins la plupart des pays sont en faveur du mouvement du libre accès et mènent des actions de sensibilisation et de communication dans ce sens. Pour cela, des mesures d'accompagnements sont mises en œuvre avec la mise en place de lois en faveur de l'accès à l'information considéré comme un droit humain comme le stipule le Projet de loi type sur l'accès à l'information pour l'Afrique⁷⁵ et la plateforme africaine sur l'accès à l'information⁷⁶. Le droit d'accès à l'information est ainsi inscrit dans la constitution de nombreux pays. On assiste à une véritable promotion de Lois d'Accès à l'Information (LAI) voire au-delà avec l'adoption de ces dernières dans quelques pays ; l'Afrique du Sud en 2000, le Nigéria en 2011 sans oublier l'Afrique francophone : la Guinée Conakry, le Niger et la Tunisie. Parallèlement des pays comme le Sénégal et le Mali se sont constitués en véritables défenseurs de la liberté d'accès à l'information dans toute l'Afrique. Ainsi les bibliothécaires se considèrent comme de véritables partenaires du développement du libre accès plutôt que des cibles.

⁷⁵ Projet de loi type sur l'accès à l'information pour l'Afrique. - bch.cbd.int/protocol/outreach/africanunion-modellaw_fr.pdf

⁷⁶ Campagne Windhoek. -Conférence panafricaine sur l'accès à l'information en Afrique : Plateforme africaine sur l'accès à l'information 19 septembre 2011

Il faudrait rappeler que cette situation découle d'un constat fait sur les bibliothèques universitaires africaines qui souffrent de manque de documents. Malgré les difficultés de toutes sortes, les bibliothèques universitaires jouent de plus en plus un rôle pédagogique d'autant plus qu'elles accompagnent et soutiennent les activités d'enseignement et de recherche. Cette préoccupation est réaffirmée par l'article premier de la charte des bibliothèques qui stipule que « Pour exercer les droits à la formation permanente, à l'information et à la culture reconnus par la Constitution, tout citoyen doit pouvoir, tout au long de sa vie, accéder librement aux livres et aux autres sources documentaires ». Les bibliothécaires l'ont bien compris et cherchent par tous les moyens des solutions pour permettre l'accès libre aux documents.

4 Accès à l'information à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Parler de l'accès à l'information numérique à l'UCAD nous amène à parler d'abord de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar. L'UCAD a pour activité essentielle l'enseignement et la recherche ; elle a entrepris depuis six ans la réforme LMD dans son système d'enseignement et a accompli des progrès remarquables depuis sa mise en application. Ce système exige une autre manière d'enseigner, en plus des cours qui leur sont dispensés, les étudiants ont des stages, des mémoires et des projets à réaliser. Ainsi, ils doivent produire des travaux personnels qui sont le produit de leurs travaux de recherche. Ces différents travaux nécessitent des compétences informationnelles permettant d'acquérir ou d'accéder à des informations dont ils ont besoin.

L'UCAD a ainsi besoin de l'appui de structures telles que les bibliothèques qui ont pour fonction essentielle d'acquérir, de traiter et de former. A cela s'ajoute une fonction essentielle qui consiste à rendre accessible les ressources documentaires conformes aux enseignements et aux sujets de recherche. Il s'agit dans ce cadre de mettre à la disposition des étudiants et enseignants des ressources utiles à leur apprentissage et à leur recherche.

Ainsi, beaucoup de critères sont à prendre en considération, celui lié à l'effectif des étudiants qui joue un rôle très important et les ressources suffisantes à mettre à leur disposition. En termes d'effectifs, le nombre d'étudiants qui était de 24 776 en 2001 est passé à 75 188 en 2012 selon le rapport de la Commission ad hoc sur la réforme de l'Université. L'UCAD a comme objectif prioritaire, de leur offrir des conditions d'études et de vie étudiante favorables à leur meilleur épanouissement sans oublier que la documentation et la lecture constituent les bases indispensables de l'enseignement supérieur.

Parallèlement, la documentation est insuffisante dans les bibliothèques de l'UCAD y compris la BUCAD qui est la mieux lotie. A la BUCAD la moyenne est de 0,5 livre par étudiant et par an ce qui est bien en deçà de la recommandation de l'UNESCO qui

est d'un livre. A cela, s'ajoute le manque d'outils adéquats permettant non seulement une bonne gestion des collections mais également l'accès facile à ces dernières. Toutes les institutions disposent des bases de données créées sous des logiciels gratuits de gestion bibliographique de documents. Cependant, ceux-ci ne permettent pas l'accès aux collections à l'exception de la BUCAD qui dispose d'une base de données sous *advance* qui est un logiciel commercial et d'un accès en ligne de l'OPAC. La bibliothèque de l'IFAN, de l'ENSUT, de l'INSEPS, de la faculté de droit, celle des sciences, celle de la médecine et d'odontostomatologie gèrent leurs documents avec une version du logiciel *winisis* qui ne permet pas l'accès en ligne aux documents. La Bibliothèque du Centre d'Etudes Des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) et celle de l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes de Dakar (EBAD) disposent d'une base de données sur PMB gratuit et accessible seulement en Intranet.

Toutefois, la BUCAD, la bibliothèque de l'EBAD, de l'INSEPS, de la faculté de médecine et d'odontostomatologie offrent des services variés liés à la consultation d'Internet et de documents numériques. Cependant, la communauté universitaire est toujours confrontée à un problème d'accès à l'information dû au manque de ressources documentaires plus particulièrement celles en ligne. Il faut noter que l'Afrique est très en retard en matière d'édition scientifique numérique alors qu'elle a besoin de se maintenir informée des nouveaux progrès scientifiques. L'accès à l'information de qualité est payant et très cher surtout pour les bibliothèques des pays en voie de développement. Néanmoins, les activités des bibliothèques ont beaucoup évolué avec le développement des Technologies de l'Information et de la Communication. Les bibliothécaires cherchent des ressources complémentaires en se tournant vers les ressources numériques tout en ayant l'espoir que ces dernières vont jouer un rôle important dans l'accès à l'information. Cet énorme travail repose sur un personnel qualifié, qui a reçu une formation adéquate avec des compétences documentaires appréciables. Il est à signaler qu'il est toujours nécessaire d'envisager le renforcement des compétences du personnel des bibliothèques qui conduisent d'importants projets de numérisation sur lesquels nous reviendrons.

Nous allons désormais explorer l'offre numérique des bibliothèques de l'UCAD tout en nous focalisant sur la BUCAD qui conduit beaucoup de projets permettant l'accès facile aux collections.

5 Opportunités numériques

5.1 Partenariats pour des projets numériques

On note de multiples avantages que les bibliothèques scientifiques africaines peuvent tirer des nouvelles technologies. En ce sens, Nisonger (2000) esquisse une lueur d'espoir dans le secteur des bibliothèques universitaires. Bernard Dione (2004) affirme quant à

lui que les collections numériques offrent une nouvelle opportunité de repositionner les bibliothèques et les bibliothécaires africains. Cependant, malgré l'offre importante de documents numériques, les bibliothèques africaines n'arrivent pas à accéder à certaines ressources des grands éditeurs, à cause de leurs faibles ressources financières. Ainsi, elles se contentent pour le moment d'accepter l'offre de certains organismes donateurs qui tentent de faire profiter aux pays pauvres des ressources numériques stratégiques dans le domaine de la santé, de la science et de la technologie. L'essentiel des ressources numériques des bibliothèques africaines proviennent des initiatives prises par les pays du nord afin de résorber le fossé numérique. Nous conviendrons avec Ilham Derfoufi (2012) que « l'Afrique Sub-Saharienne (ASS), comme de nombreux pays en voie de développement, bénéficie depuis plusieurs années d'un accès gratuit à de prestigieuses revues scientifiques ». Trop coûteuses, ces dernières étaient devenues inaccessibles pour une majorité d'États africains (Bergman et Nyika, 2006). Cette situation avait créé non seulement un déficit d'accès à la connaissance mais aussi un isolement des chercheurs (Nordling, 2010). Grâce aux nouvelles technologies, de nombreuses offres internationales d'information scientifique ont pu être proposées aux pays en voie de développement (PVD), changeant ainsi la donne.

Plusieurs projets ont vu le jour depuis 2000, on peut citer quelques exemples : le projet IDEAL, sponsorisé par l'International Association of Scientific Technical and Medical Publishers (IASMP) et le projet du Third World Academy of Sciences (TWAS) qui offrait 143 journaux publiés par Harcourt Health Sciences et 177 revues publiées par Academic Press. Ce projet a pris fin en décembre 2002 avec le rachat d'Academic Press par Elsevier, c'est ce qui montre la fragilité des offres de ces programmes. L'une des composantes du programme PERI vise à offrir un accès à plus de 8000 journaux en texte intégral aux chercheurs du sud. Certaines bibliothèques francophones, comme la BUCAD et la bibliothèque de l'université d'Abidjan bénéficient déjà de ce programme.

D'autres initiatives sont également à noter, il s'agit de celle du Service Electronique de Diffusion des Revues (eJDS) administré par l'Académie des Sciences du tiers-monde (TWAS) et le centre international de physique théorique Abdu Salam. Elle consiste à diffuser des articles scientifiques par email aux chercheurs de PVD où la bande passante est insuffisante. Le programme TEEAI également s'inscrit dans une autre approche et propose l'accès aux contenus scientifiques par le biais de bibliothèques numériques d'universités américaines.

Les bibliothèques connaissent donc des mutations importantes, qui conduisent à des changements considérables quant à leur organisation et leur fonctionnement. Comme on vient de le constater, les ressources sont là mais la question qui se pose est de savoir si tout le monde a facilement accès aux ressources numériques? En ce sens les enjeux pour les bibliothèques ont beaucoup évolué et ne sont plus seulement liés à un stockage de

collections, aussi riches soient elles, mais plutôt à l'accès à une information pertinente en temps réel (Bernard Dione ; Nafissatou Bakhoum). Les bibliothèques travaillent par ailleurs sur des projets de numérisation facilitant l'accès aux ressources numériques.

5.2 Projets locaux

Projets de numérisation

Les universités et les bibliothèques s'organisent et conduisent des projets de numérisation et de gestion de documents numériques. Il s'agit entre autres de la mise en place de projets, de programmes et d'archives institutionnelles qui permettent de faciliter l'accès à l'information scientifique et technique. On note les réalisations de plusieurs bibliothèques qui essaient de résorber le fossé en se tournant vers le numérique. Les bibliothèques numériques créées permettent ainsi une meilleure diffusion de l'information scientifique et technique en direction des composantes de l'UCAD.

La BUCAD dispose d'une collection riche et variée d'environ 500 000 documents numériques. Elle participe à plusieurs projets de création de bibliothèques numériques (Mody Sow, 2009). Il faut, cependant, noter que ces chiffres ont un peu évolué depuis cette date comme nous le verrons plus tard.

Parmi ces projets, il convient de souligner le projet Cyberdocs (qui, initialement, s'intitulait Cyberthèses) en collaboration avec l'Université Lumière Lyon2 initiateur de ce projet francophone. Le serveur pour l'Afrique de l'Ouest était logé à la BUCAD. Il a permis, la mise en ligne sur Internet des documents universitaires et un accès plus large et plus rapide aux contenus scientifiques. Ce projet a également eu un impact positif sur la valorisation des résultats de la recherche et la promotion d'une littérature grise le plus souvent peu connue et peu exploitée par les enseignants-chercheurs et les étudiants tant sur le plan national qu'international. Cependant ce projet ne concernait que les thèses et les mémoires sous format électronique soutenus par les étudiants de l'UCAD depuis 2002. La chaîne Cyberdocs traitait ainsi toutes les thèses quelle que soit la discipline, et dont l'auteur autorise la mise en ligne. Toutefois les problèmes survenus, sont essentiellement liés à la pérennité des financements, et ce projet est en veilleuse depuis quelques années.

Par ailleurs, on note le projet DATAD de l'Association des Universités Africaines géré aussi par la BUCAD qui permettait l'accès à des ressources très utiles. Malheureusement, ce projet a aussi subi le même sort que Cyberdoc.

Un autre projet important dénommé Système d'Information Scientifique et Technique (SIST), dont l'UCAD est l'opérateur technique, est aussi à souligner. Ce projet emboîte les projets DATAD et Cyberdocs tout en donnant à travers son portail plus de visibilité à la recherche. Il a également permis à la communauté universitaire d'accéder en tout lieu et à tout moment aux travaux académiques de l'institution. Avec ce projet, l'UCAD espérait

pouvoir répondre aux besoins des usagers et par la même occasion répondre à la préoccupation des chercheurs à l'image de Cheikh Anta Diop qui disait que : "la recherche africaine manque surtout d'information à un moment où, toute capacité intellectuelle mise à part, la fécondité du chercheur est fonction de ses moyens de documentation". En réalité tel n'est pas encore le cas si l'on tient compte du développement encore faible de ces bibliothèques numériques même si celles-ci offrent d'importantes ressources d'information pour les communautés d'étudiants et de chercheurs sénégalais. Par ailleurs, la plupart de ces ressources ne sont mises à jour depuis leur création ni souvent consultées. Selon le responsable du service de la numérisation, tous ces projets cités ne sont plus d'actualité. La BUCAD a mis en place une nouvelle bibliothèque électronique afin d'archiver, de sauvegarder et de rendre accessible tous les documents issus des différents projets ainsi que les nouveaux documents à numériser.

C'est ainsi que les travaux réalisés à travers ces projets ont permis en juin 2009, de disposer des données suivantes : 485 thèses et mémoires en ligne dans CYBERDOCS, 854 références dans DATAD dont 175 en texte intégral, 366 dans le cadre du SIST, 154 documents stylés soit 22.426 pages (support papier), 175 documents sous EndNote (DATAD).

En réalité, la plus part de ces chiffres sont revus à la hausse entre 2010 et 2012 comme mentionné sur le bilan d'activité de l'ex Directrice de la BUCAD. Ils ont encore évolué avec les données que nous avons recueillies suite à un entretien avec le responsable du service de la numérisation. Cela est dû à la prise de conscience des professionnels déterminés à apporter des changements en faveur d'un accès libre, gratuit et pérenne à l'information. Les données chiffrées ci-dessous (Tableau 1) en sont la parfaite illustration et sont réparties selon les facultés, et selon les types de document.

Faculté	Quantité (entre 2010-2012)	Quantité 2014
FMPOS (Médecine, chirurgie dentaire, pharmacie)	3267	3373
SCIENCES ET TECHNIQUES	500	554
LETTRES MODERNES	707	746
Total	4474	4673

Tableau 1 : Thèses numérisées

Ce tableau ne concerne que les thèses déposées par les étudiants des facultés à la BUCAD qui à son tour se charge de leur numérisation. Ce sont les thèses de la faculté de Médecine, Pharmacie et d'Odonto Stomatologie (FMPOS), celles des Sciences et Techniques ainsi que

celles des Lettres qui ont fait l'objet de numérisation. Ce tableau montre, d'une part un nombre important de thèses numérisées entre 2010 et 2012. D'autre part, on note une légère progression des thèses numérisées avec des inégalités dans la numérisation en fonction des disciplines. En médecine le nombre de thèses numérisées en deux (2 ans) est passé de 3267 entre 2010-2012 à 3373 entre 2012 et 2014 soit un nombre de 106 thèses numérisées. En sciences et techniques seules 54 thèses ont été numérisées entre 2012 et 2014 sur un total de 554 alors qu'entre 2010 et 2012 il y en a eu 500 thèses numérisées. En lettres, le nombre est encore beaucoup plus faible 39 thèses ont été numérisées entre 2012 et 2014 sur un total de 746 contre 707 entre 2010-2012. Ces résultats montrent une progression lente de la numérisation des documents entre 2012 et 2014 soit seulement 199 thèses numérisées en deux (2) ans. Cette lenteur s'est encore accentuée en Lettres que dans les autres disciplines. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la lenteur de la numérisation, comme les problèmes de connexion et les délestages électriques qui provoquent souvent l'arrêt du serveur et par la même occasion des retards dans le travail.

Parallèlement à la numérisation des thèses, d'autres enquêtes et entretiens nous renseignent sur les publications des enseignants de l'UCAD qui ont été numérisées. Il s'agit des articles et des revues ainsi que des ouvrages rares.

A cela s'ajoute des documents provenant des candidats du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) et d'autres déposants volontaires qui sont reçus, numérisés et mis à la disposition de la Communauté universitaire. Il s'agit de 201 articles, 27 thèses et 08 livres reçus et numérisés.

D'autres ressources électroniques telles que des CD Rom, des DVD, des Cassettes audio et des cassettes vidéo sont également numérisés, (ex-Directrice de la BUCAD, Bilan d'activité 2010-2012).

Abordant toujours l'offre numérique à la BUCAD, la nouvelle bibliothèque numérique regroupant tous les types de documents est à saluer alors qu'elle n'est accessible pour le moment qu'en Intranet. Les usagers y accèdent par l'intermédiaire des bibliothécaires, ce qui handicape un peu le travail de recherche des usagers qui ont besoin d'accéder aux ressources librement et à tout moment.

A cela vient s'ajouter les ressources obtenues grâce au soutien de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie).

D'autres ressources électroniques très conséquentes sont développées sur le site de la BUCAD à la rubrique ressources électroniques, il s'agit de 47 bases de données extérieures sur cédérom dont Medline, Adonis (périodiques électroniques en texte intégral), Electre –biblio, Sociofile, Life-sciences, Bibliographie Nationale Française et Biological abstracts et une dizaine de périodiques électroniques en texte intégral. Il existe également des livres électroniques de Gallica. En sus de ces ressources, le CNF (Campus Numérique Francophone) a pu bénéficier d'un

abonnement à reldoc.fr qui fournit des documents de l'INIST-CNRS ce qui a permis la commande de plusieurs articles au bénéfice de la BUCAD.

A l'instar de toutes ces ressources nous avons la bibliothèque électronique du Département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui possède un fonds documentaire très riche sur l'esclavage comprenant plus de 484 thèses et mémoires disponibles en ligne et en texte intégral. A ces projets de numérisation viennent s'ajouter les acquisitions des consortiums de bibliothèques.

Consortiums de Bibliothèques

Toujours dans l'optique d'améliorer l'offre documentaire, les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, se regroupent en consortium.

En effet, les ressources électroniques ont modifié le concept traditionnel de coopération (Bernard Dione, 2004) dont l'activité principale est consacrée au prêt interbibliothèques. Nafissatou Bakhom (2012) aborde ainsi les alternatives pour les bibliothèques scientifiques africaines face aux défis du XXI^e siècle, notamment le prêt interbibliothèques. Ce qui constitue une nouvelle opportunité pour les bibliothèques universitaires africaines de mettre en commun leurs faibles moyens pour une plus grande satisfaction de leur clientèle.

En réalité les consortiums de bibliothèques ne sont pas bien développés dans la plupart des pays africains et sont à leur début en Afrique de l'Ouest, bien qu'il y ait toujours eu une forte tradition de coopération entre les bibliothèques du milieu universitaire et de la recherche toujours selon Nafissatou Bakhom (2007).

En Afrique de l'Ouest, des progrès sont notés avec le Consortium of Academic and Research Libraries in Ghana (CARLIGH) en 2004, la National University Library Consortium (NULIC) au Nigeria en 2004, et le Consortium des Bibliothèques de l'Enseignement Supérieur du Sénégal (COBESS) créé en 2005 (<http://www.eifl.net/senegal/presentation>).

Les enjeux sont donc importants quant à la réalisation de cette forme d'organisation.

Les mutations existent un peu partout en Europe, en Afrique et dans les pays Arabe également, plus particulièrement la Tunisie qui est un pays magrébin où les BU sont en train de changer leurs habitudes de travail et de diversifier leurs fonds, en utilisant de plus en plus des ressources électroniques (Mben Romdhane, 2005). Cependant il faut reconnaître que les bibliothèques universitaires des pays arabes sont beaucoup plus en avance que celles des pays africains. En effet le projet du catalogue collectif des bibliothèques universitaires tunisiennes est en bonne voie et jouera certainement un rôle important dans l'accès à l'information. Parallèlement dans les pays africains on note des regroupements de bibliothèques tels que SCAULWA mais le fonctionnement reste à désirer.

Malgré tous les efforts, consentis un peu partout, il reste encore beaucoup de chose à faire pour rendre visible et accessible toute la production scientifique africaine. Le site de l'IRD Maroc vient confirmer cette idée et souligne des initiatives déjà prises par des universités ou des pays africains pour rendre la production scientifique accessible sous forme numérique sur le Web. En fait, environ 4000 thèses en langue française sont soutenues chaque année en Afrique, alors que ces ressources manquent de visibilité, d'accessibilité et même d'utilisabilité par les jeunes scientifiques du continent et du reste du monde. A ce propos le projet de catalogue collectif des thèses africaines francophones, mobilisant les outils confirmés du Web 2.0, vient renforcer les initiatives déjà prises pour favoriser la multiplication des sources d'informations accessibles et à fournir des services en ligne apportant une réelle valeur ajoutée pour la communauté des étudiants et des jeunes chercheurs africains avec le développement de portail collectif d'accès aux différentes sources de thèses disponibles sous forme numérique. Par ailleurs, nous avons également quelques initiatives d'archives ouvertes (Open Archives) favorisant l'accès ouvert aux publications qui émergent depuis quelques années.

Les archives ouvertes

Il faut reconnaître que la mise en place de dépôts institutionnels tarde à se réaliser dans plusieurs pays africains, notamment, ceux de l'Afrique au sud du Sahara comme nous avons pu le constater dans le portail Open Access Repositories (OAR) où seul le Sénégal y est présent. On note présentement deux archives ouvertes au Sénégal, il s'agit de « Bien culturel Africains » et du serveur de Documents de l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP).

Le projet « Biens Culturels Africains » (BCA) géré cette fois ci par l'IFAN suscite beaucoup d'espoir au sein de l'UCAD. Il a été démarré en 2007 en partenariat avec l'Université de Toulouse le Mirail en France et a permis la numérisation d'une bonne partie du fonds documentaire de l'IFAN comme noté sur le tableau ci-dessous.

Documents	Nombre
Archives sous-série E	25
Photos	147
Sons	03
Vidéos	04
Dossiers documentaires	38
Monographies	38
Périodiques	10
Manuscrits Ajami	03
Manuscrits en arabe	08
Manuscrits en français	03
Cahiers École William Ponty	05

Bulletin IFAN, Série A	10
Bulletin IFAN, Série B	02
Notes africaines	15
Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'Afrique	15

Tableau 2 : *Données numérisées sur le portail du projet « Biens Culturels Africains »*

La plateforme Biens Culturels Africains comprend plusieurs types de documents et les photos constituent la principale ressource numérisée. D'autres ressources y sont numérisées mais ne sont pas encore disponibles à cause des problèmes techniques de stockage au niveau du serveur. C'est ce qui explique la quantité souvent très faible des documents numérisés d'autant plus que le projet a démarré depuis 2007. Ces ressources sont accessibles sur le BCA à l'adresse : <http://bca.ucad.sn:8180/jspui/>.

A cela s'ajoute le projet de mise en place d'un dépôt institutionnel de l'UCAD noté par l'ex-Directrice de la BUCAD dans les perspectives de son bilan d'activité. Ce projet va fédérer toutes les autres plateformes préexistantes. En effet nous avons l'espoir que ce dépôt institutionnel va certainement s'ajouter à la liste des archives ouvertes déjà existantes. Il permet déjà la mise en ligne : des thèses, des mémoires et des autres publications scientifiques (articles, des mémoires, rapports techniques...) de certains enseignants et enseignants chercheurs. Ces dernières ont adhéré à ce projet suite à l'adhésion de l'ex-recteur. Celui-ci a d'ailleurs invité toute la communauté universitaire à venir déposer leurs travaux auprès du service de numérisation de la BUCAD en attendant l'effectivité de ce projet. Par conséquent, le regroupement des anciennes plateformes (Cyberdocs, SIST) d'archivage et de diffusion électroniques des travaux de recherche dans ce dépôt institutionnel va certainement apporter une solution durable aux bibliothèques de l'UCAD.

Par ailleurs, le dépôt institutionnel d'Afrique Centrale, financé par le Cerdotola (Centre International de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines) mérite d'être souligné vu sa particularité. C'est un projet de Valorisation de la Littérature Grise d'Afrique Centrale. Il s'agit de la collecte, de la numérisation et de la mise en ligne des thèses et mémoires soutenus dans les Universités Pays membres du CERDOTOLA et, dont les thèmes se rapportent aux traditions africaines. Ce projet est financé par la Commission Universitaire pour le Développement (CUD) en Belgique dans le cadre du programme Intérêts Créditeurs. L'Université Libre de Bruxelles (ULB) est le partenaire Nord du projet et le CERDOTOLA, partenaire Sud.

Cependant, présentement en Afrique Sub Saharienne on ne peut citer que ces dépôts alors que du côté des pays arabes et en Afrique du Sud la situation est différente. On dénombre sur le site OpenDOAR 9 archives ouvertes en Algérie, 7 en Egypte, 2 au

Maroc et 1 en Tunisie. Parallèlement l'Afrique du Sud à elle seule compte 29 archives ouvertes.

6 Conclusion

Nous pouvons conclure que les bibliothèques africaines sont pauvres en collection sous format papier, mais, avec le développement des Tic de nouvelles opportunités s'offrent à elles. Ces opportunités leur permettent tant bien que mal de développer des initiatives et des programmes autonomes, ou en partenariat avec les pays du nord ou avec les pays du sud. Bien qu'il y ait toujours des obstacles qui retardent leur développement liés à plusieurs facteurs dont le manque fréquent de connexion à déplorer de même que les délestages électriques intempestifs qui provoquent l'arrêt des serveurs et la perte des données. On note toutefois des efforts un peu partout. Des initiatives de bibliothèques numériques se concrétisent avec la numérisation de documents, des consortiums de bibliothèques pour la mise en commun de ressources se réalisent, ainsi que des archives institutionnelles bien qu'étant encore à un stade embryonnaire. Beaucoup de choses restent à faire nécessitant la volonté et la détermination des pouvoirs politiques ainsi que des moyens. Il convient également aux bibliothèques et aux bibliothécaires de prendre plus d'initiatives et de développer de nouveaux services permettant l'accès à distance aux ressources numériques. C'est ainsi que les bibliothèques pourront arriver très vite à un niveau satisfaisant.

Il y a beaucoup d'initiatives mais leurs logistiques de même que leurs pérennité posent problème. Pour cela, et toujours dans la perspective de mettre toutes ces ressources électroniques en libre accès à disposition de tous, nous recommandons l'effectivité de la plateforme des archives institutionnelles de l'UCAD afin de permettre aux acteurs de la communauté universitaire d'auto-archiver leurs publications. Ce qui permettra d'avoir un support institutionnel qui va rendre l'accès facile et pérenne aux documents.

Aux bibliothécaires de mener plus d'actions de sensibilisation et de communication auprès de la communauté universitaire pour qu'elle puisse participer pleinement à la collecte, à l'acquisition et à l'archivage de ressources numériques. Enfin, pour y arriver, les pouvoirs politiques doivent nécessairement s'engager et y mettre les moyens qu'il faut.

7 Bibliographie

Ouvrages

Chartron, Ghislaine (2002). Les chercheurs et la documentation numérique. Paris : Éd du Cercle de la librairie, 2002. 268 p.

Gelfan, M.A. (2008). Les Bibliothèques universitaires des pays en voies de développement. Paris : UNESCO, 1968.198p.

Mc Mullen, Susan (2008). Les bibliothèques universitaires aux Etats Unis un model adapté aux besoins d'aujourd'hui. Paris : OCDE, 2008.8p.

Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop. Projet Biens culturels africains, sauvegarde et valorisation des patrimoines documentaires audiovisuels, iconographiques, sonores et textuels de l'IFAN Ch. A. Diop : rapport final du séminaire de lancement : 19 et 20 avril 2007, Musée d'art africain. Dakar : IFAN Ch. A. Diop, 2007.82p.

Articles de revues

Derfoufi, Ilham. (2012). "Afrique : Un accès encore fragile à l'information scientifique". In *The Canadian Journal of Information and Library Science* volume 36, n° 3/4, pp. 122-143.

Rossi, P.L. (2013). Mise en place d'ateliers de numérisation et création de bibliothèques électroniques en Afrique francophone : transfert de compétences et partenariats. Ifrane (Maroc), ICADLA 3, 27-31 Mai 2013.

Article dans un congrès avec actes

Ben Romdhane, Mohamed (2005). Les besoins formationnels des bibliothécaires tunisiens à l'ère du numérique : le cas des bibliothèques universitaires. In Colloque "l'information numérique et les enjeux de la société de l'information" 14-16 Avril 2005 : recueil des résumés de communication. Tunis : ISD, 2005.177p. pp.48.

Documents disponibles sur le web

Bakhom, Nafissatou (2007). Quelles alternatives pour les bibliothèques scientifiques africaines face aux défis du XXI^e siècle ?. [En ligne]. Disponible à <http://www.ifla.org/iv/ifla73/index.htm> (Page consultée le 21 janvier 2013).

Dione, Bernard (2004). – Redéfinir la mission des BU africaines. [En ligne]. Disponible à : <http://www.ebsi.umontreal.ca/recherche/colloques-congres...d.../dione.pdf> (Page consulté le 25 Mars 2013).

Diouf, Antonin (2008). Quelques bibliothèques numériques sénégalaises. [En ligne]. Disponible à : <http://antoninbenoitdiouf.com/2010/06/08/n%C2%B0-51-quelques-bibliotheques-numeriques-senegalaises> (Page consultée le 18 février 2013).

Diouf, Diéyi (2008). Les Revues sénégalaise en ligne : Quelques expériences concrètes. [En ligne]. Disponible à : www.codesria.org/IMG/pdf/21_Dieyi_Diouf-2.pdf (Page consultée le 25 Janvier 2013).

Catalogue collectif des thèses africaines francophones : Vers un portail 2.0 des thèses en ligne, janvier 2011- janvier 2013. [En ligne]. Disponible à : <http://www.maroc.ird.fr/les-activites/liste-des-projets-menes-au-maroc-par-themes/valorisation-et-information->

[scientifique/catalogue-collectif-des-theses-africaines-francophones-vers-un-portail-2.0-des-theses-en-ligne](#) (Page consultée le 25 Janvier 2013).

Harnad, Stevan (2009). La liberté libre : Open Access Archivangelism. [En ligne]. Disponible à : <http://openaccess.eprints.org/index.php?/archives/663-La-liberte-libre....html> (Page consultée le 25 Janvier 2013).

Le rôle du droit d'auteur dans le développement de l'open access via les archives ouvertes

Copyright's involvement in open access expansion through open repository

Carine Bernault

Institut de recherche en droit privé (IRDP) - Université de Nantes

France

Résumé

Le droit d'auteur est incontournable lorsque l'on évoque l'open access, que ce soit pour organiser l'accès aux publications scientifiques ou permettre leur exploitation. Pourtant, les dispositifs mis en place pour promouvoir l'open access ne donnent pas toujours la même place au droit d'auteur. Si la recherche d'efficacité peut justifier l'adoption de solutions plus ou moins contraignantes pour les scientifiques, il est également envisageable de responsabiliser les chercheurs en leur donnant les moyens de partager leurs œuvres et d'en permettre l'utilisation.

Mots-clés.

Droit d'auteur, œuvre, libre accès, libre utilisation, Creative commons, exception au droit d'auteur, fair use, fair dealing.

Abstract

Copyright is inescapable when we talk about open access. It allow to organize free availability and use of scientific works for any interesting people. Nevertheless, copyright don't necessarily take the same place in devices set up to promote open access. Some solutions are more or less compulsory for researchers. But it's also possible to adopt distinct method, which make scientists more responsible and give them means to share their works and allow their use.

Keywords.

Copyright, work, free access, exploitation, Creative commons, copyright limitation, fair use, fair dealing

1 Introduction

Le droit d'auteur est incontournable lorsque l'on évoque l'open access. Les travaux scientifiques présentés sous forme d'articles ou d'ouvrages sont des œuvres originales et les chercheurs sont donc des auteurs, titulaires de droits sur leurs créations. Dès lors, l'exploitation de ces publications suppose l'accord de ces auteurs. Avant le développement de l'open access, cet accord était traditionnellement formalisé par un contrat d'édition confiant au seul éditeur le rôle de publier l'œuvre et de la diffuser aux lecteurs. Avec l'open access, ces pratiques évoluent, l'éditeur peut lui-même communiquer l'œuvre de manière « ouverte » ou bien permettre le dépôt du texte dans une archive.

Le droit d'auteur est également incontournable lorsque l'on évoque l'autre « volet » de l'open access : l'utilisation de l'œuvre rendue accessible. L'initiative de Budapest pour l'accès ouvert⁷⁷ proclame en effet que l'« accès libre » à la littérature scientifique implique certes « sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public » mais aussi la possibilité pour le lecteur d'exploiter l'œuvre « sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet ». Ici, l'impact du droit d'auteur est directement envisagé puisqu'il est ajouté dans la déclaration de Budapest que « la seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités ». La déclaration de Berlin, dans la même logique, prévoit que les auteurs d'une œuvre scientifique « concèdent à tous les utilisateurs (...) une licence les autorisant à la copier, l'utiliser, la distribuer, la transmettre et la montrer en public, et de réaliser et de diffuser des œuvres dérivées, sur quelque support numérique que ce soit et dans quelque but responsable que ce soit, sous réserve de mentionner comme il se doit son auteur (les règles usuelles de la collectivité continueront à disposer des modalités d'attribution légitime à l'auteur et d'utilisation responsable de l'œuvre publiée, comme à présent), tout comme le droit d'en faire des copies imprimées en petit nombre pour un usage personnel »⁷⁸.

Pour autant, les travaux menés sur l'open access ne donnent pas toujours la même place au droit d'auteur. Dans le fameux rapport Finch publié en juin 2012 au Royaume-Uni par exemple, on ne trouve pas le mot copyright dans les 10 recommandations formulées pour promouvoir l'open access (Finch, 2012). Certes, l'une de ces recommandations, la 3^{ème}, porte sur le nécessaire développement de politiques destinées à faciliter l'utilisation des œuvres, spécialement à des fins non commerciales. Ce sujet est directement lié au droit d'auteur. Par ailleurs, le terme « copyright » apparaît tout de même dans l'ensemble du rapport, pour

⁷⁷ <http://www.budapestopenaccessinitiative.org/translations/french-translation> (consulté le 11 juill. 2014)

⁷⁸ <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Berlin-sur-le-Libre> (consulté le 11 juill. 2014).

évoquer la problématique du text mining⁷⁹, l'impact des contrats conclus avec les éditeurs sur l'open access⁸⁰, les usages qui peuvent relever d'exceptions ou de limitations au droit d'auteur⁸¹, les œuvres orphelines⁸².

Mais on voit ainsi que le droit d'auteur est essentiellement perçu comme un frein voire un obstacle au développement du libre accès. L'objet de cette intervention est de montrer que le droit d'auteur peut aussi être un outil au service du partage de la littérature scientifique, pour peu que l'on donne aux scientifiques les moyens d'exploiter leurs droits à cette fin. Il s'agit ici d'aborder ce sujet en envisageant plus spécifiquement le cas des archives ouvertes.

Une des différences entre la « voie verte » des archives ouvertes et la « voie dorée » des revues en open access tient au fait que les secondes reposent sur une véritable politique éditoriale menée par le ou les gestionnaires de la revue. Le recours aux archives ouvertes permet en revanche au chercheur de communiquer directement ses travaux au monde entier, par un simple dépôt et peut le laisser maître des modalités de cette communication.

Pour tenter de faire le point sur le rôle du droit d'auteur dans le développement de l'open access via les archives ouvertes, nous envisagerons la question de l'accès aux œuvres scientifiques (II) puis celle de l'« utilisation » des œuvres ainsi rendues accessibles (III), dissociant ainsi les deux « pieds » sur lesquels repose l'open access.

2 Accès aux œuvres scientifiques et droit d'auteur : contraindre ou responsabiliser les chercheurs ?

La question posée ici est simple : comment favoriser le dépôt des travaux scientifiques dans les archives ouvertes et quel peut être le rôle du droit d'auteur. L'interrogation peut sans doute surprendre : dans la mesure où le mouvement de l'open access correspond véritablement à l'intérêt de la recherche et des chercheurs, on pourrait penser que ces derniers alimentent naturellement les archives ouvertes avec leurs travaux. Mais la question se pose néanmoins car il semble que l'intérêt de la recherche ne rejoigne pas toujours celui des chercheurs. Une telle affirmation paraît évidemment paradoxale, sinon absurde ou choquante et pourtant... L'intérêt de la recherche est de voir les travaux scientifiques rendus librement accessibles si possible dès leur divulgation. Les chercheurs poursuivent généralement ce même but puisqu'ils souhaitent que leurs travaux enrichissent le savoir commun. Mais dans le même temps, ils veulent que ces travaux soient valorisés, reconnus par leurs pairs afin d'en tirer un bénéfice pour leur carrière mais aussi pour obtenir de nouveaux financements pour de futurs travaux. Ce phénomène de « schizophrénie » du chercheur est bien connu (Guédon, 2001) : nous voulons tous accéder librement aux recherches de nos collègues pour alimenter nos propres travaux mais tout en souhaitant que nos articles soient publiés dans de

⁷⁹ § 3.19.

⁸⁰ §3.44 ; 3. 47 ; 5.9 et 7.62.

⁸¹ § 4.10 ; 4.18 et 8.9.

⁸² § 4.27.

prestigieuses revues qui ne pratiquent pas forcément l'open access. D'ailleurs, consciente de cette difficulté, la Commission européenne, dans sa recommandation de juillet 2012 relative à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation incite les Etats membres à veiller « à ce que le système des carrières universitaires soutienne et récompense les chercheurs qui adhèrent à une culture de partage de leurs résultats de recherche, notamment en garantissant le libre accès à leurs publications et en élaborant, en encourageant et en utilisant de nouveaux modèles, critères et indicateurs alternatifs pour l'évaluation des carrières ».

Dès lors, se pose nécessairement la question de savoir comment inciter les chercheurs à rendre leurs travaux librement accessibles, ce qui suppose aussi de bien identifier les obstacles à surmonter. Or, le droit d'auteur peut à la fois constituer un obstacle au libre accès et devenir un outil pour en favoriser le développement.

Tout d'abord, si l'on souhaite donner tout son sens à l'open access, il faut diffuser en accès ouvert les travaux actuels, futurs mais aussi passés. Or pour ces derniers, l'obstacle au libre accès viendra bien souvent des contrats conclus par les auteurs avec les éditeurs. Très souvent, ces contrats accordent à l'éditeur une exclusivité d'exploitation de l'œuvre, et cela sur support « papier » comme pour une exploitation en ligne, pour le monde entier et pour toute la durée des droits. Le chercheur est alors privé de la possibilité d'exploiter lui-même sa création sauf à négocier avec l'éditeur un avenant au contrat, ce qui n'est sans doute pas impossible mais risque d'être laborieux. Ici, le droit d'auteur peut donc être un obstacle au libre accès et tout dépendra du rapport de force entre l'auteur et son éditeur.

Cette question du rapport de force est également importante lorsque l'on aborde le cas de la diffusion des œuvres actuellement publiées. L'auteur peut alors faire le choix du libre accès en décidant de publier son article dans une revue qui autorisera en parallèle le dépôt dans une archive ouverte, parfois après une période dite d'embargo assurant à l'éditeur une exclusivité de quelques mois. Tout dépend donc de la volonté du chercheur et de sa capacité à trouver un éditeur « conciliant ».

Mais l'étude des différentes situations rencontrées dans plusieurs pays montre que si l'open access dépend de la seule volonté des chercheurs, son développement risque d'être freiné. Un chercheur isolé face à un éditeur puissant et prestigieux peut hésiter à défendre sa volonté de favoriser le libre accès. Face à un contrat type adressé par une maison d'édition, il est parfois bien difficile pour le non juriste de savoir comment négocier et quoi négocier. Certes, des opérations de sensibilisation sont menées auprès des chercheurs, dans le cadre de programme comme FOSTER par exemple⁸³. Des clauses types sont même parfois proposées afin que les auteurs puissent les soumettre directement à leurs éditeurs. Ici on peut citer les actions de SPARC⁸⁴ ou BSN 4 (Bibliothèque scientifique numérique) en France qui travaille actuellement à la rédaction d'un addendum aux contrats d'édition afin de permettre le développement de l'open access. Mais il reste ensuite toujours à négocier avec l'éditeur.

⁸³ <http://www.fosteropenscience.eu> (consulté le 11 juill. 2014).

⁸⁴ <http://www.sparc.arl.org/resources/authors/addendum-2007> (consulté le 11 juill. 2014).

D'autres voies ont donc été explorées pour assurer l'essor de l'open access. Elles peuvent alors conduire, directement ou indirectement, à imposer le dépôt de l'œuvre dans une archive ouverte et le droit d'auteur y joue un rôle plus ou moins important. Il nous semble que cinq voies, parfois complémentaires, peuvent être distinguées.

A. L'incitation

Tout d'abord, on peut simplement inciter les chercheurs à recourir à l'open access. Cette option permet au moins d'informer les chercheurs, de leur expliquer ce qu'est l'open access et comment il peut être réalisé. Néanmoins, l'impact sera généralement très limité. Par exemple, aux Etats-Unis, avant l'intervention du législateur, l'Institut National de la santé (NIH) incitait ses chercheurs à rendre leurs travaux librement accessibles. Or, seuls 4% d'entre eux avaient effectivement franchi le pas.

B. Le bouton « demande de copie »

Il nous faut évoquer cette voie qui n'a pas vocation à permettre une généralisation de l'open access mais peut apparaître comme un moyen de contourner les restrictions imposées par certains éditeurs.

Ainsi, Archipel, l'archive ouverte de l'UQAM (Université du Québec à Montréal) permet aux membres de cette université de déposer en accès restreint leurs publications sous embargo. « Cela signifie que seules ses métadonnées sont visibles, mais qu'il est possible d'obtenir une copie du texte intégral en faisant la demande à son auteur, en cliquant sur le bouton «demande de copie» présent sur la fiche signalétique du document. L'auteur peut ainsi s'assurer que le requérant vise une utilisation de son document permise en vertu des exceptions de la *Loi canadienne sur le droit d'auteur*, notamment l'utilisation équitable aux fins d'étude privée, de recherche, de critique ou de compte rendu »⁸⁵.

De tels « boutons », appelés aussi « fair use button » ou « fair dealing button », permettent aux internautes d'obtenir directement auprès de l'auteur une copie de son article afin de l'exploiter dans le cadre d'une exception au droit d'auteur prévue par la loi (SALE *et al.*, 2010). Si l'auteur accepte la transmission de cette copie, le destinataire s'engage alors à respecter les conditions posées par la loi sur le droit d'auteur applicable. S'agissant par exemple du droit canadien, l'article 29 de la loi de 1985 autorise l'utilisation équitable d'une œuvre « aux fins d'étude privée, de recherche, d'éducation, de parodie ou de satire ».

Mais il faut être bien conscient que le recours à une telle solution n'est possible que si la loi applicable autorise la communication de copies de l'œuvre à des fins de recherche. S'agissant du droit français par exemple, la situation est assez complexe car l'exception de copie privée qui pourrait s'appliquer ici est subordonnée notamment au fait que la source de la copie soit « licite »⁸⁶. Cette exigence a par ailleurs été consacrée par la Cour de Justice de l'Union européenne dans une décision du 10 avril 2014⁸⁷, ce qui signifie que tous les Etats membres reconnaissent

⁸⁵ <http://www.archipel.uqam.ca/faq.html> (consulté le 11 juill. 2014).

⁸⁶ Art. L. 122-5, 2° du Code de la propriété intellectuelle.

⁸⁷ CJUE 10 avr. 2014, C-435/12, *ACI* : LEPI juin 2014, n° 82, obs. C. Bernault.

l'exception de copie privée doivent désormais faire application de cette condition. Selon la CJUE, cela suppose que la source de la copie ne soit pas « contrefaite ». Mais des incertitudes subsistent sur le sens à donner exactement à cette exigence. Par exemple, la personne qui met la source de la copie privée à disposition, ici le scientifique auteur de la publication, doit-elle simplement disposer de cette copie de manière licite ou doit-elle en outre être autorisée à partager cette copie ? Dans le premier cas, l'exception de copie privée pourrait être appliquée car le chercheur, auteur d'un texte, dispose licitement de la copie de celui-ci. En revanche, dans le second cas, l'exclusivité de diffusion de l'œuvre ayant été donnée à l'éditeur, le scientifique ne peut plus partager la matrice de la copie et l'exception devient alors inapplicable.

Par ailleurs, cette pratique permet de contourner les modalités d'accès à l'œuvre organisées par l'éditeur et on peut se demander si les exigences du test des trois étapes seraient respectées, dans la mesure où une atteinte à l'exploitation normale de l'œuvre pourrait être avérée. Le droit de l'Union européenne⁸⁸ exige effet qu'une exception prévue par la loi ne puisse être mise en œuvre que si les trois « étapes » de ce test sont satisfaites, à savoir si l'exception concerne certains « cas spéciaux », ne porte pas « atteinte à l'exploitation normale de l'œuvre » et ne cause aucun « préjudice injustifié aux intérêts légitimes du titulaire du droit ». On constate donc que le recours à ce type de « bouton » est loin d'être évident dans tous les pays.

C. L'open access imposé par le « haut »

Une option consiste également, pour les bailleurs de fonds qui financent les recherches, à subordonner leur soutien à des travaux de recherche à la condition que les publications en résultant soient diffusées en open access. Ici, les exemples sont nombreux, et paraissent pouvoir être regroupés en deux catégories.

Tout d'abord une loi peut imposer l'open access et en faire plus ou moins clairement la condition du versement des crédits de recherche. Ainsi, l'Union européenne s'est fortement engagée en faveur de l'open access dans une recommandation publiée en juillet 2012⁸⁹ et dans le cadre du programme « Horizon 2020 ». On peut notamment lire dans cette recommandation que les Etats membres devraient « définir des politiques claires en matière de diffusion des publications scientifiques issues de la recherche financée par des fonds publics et du libre accès à ces dernières ». Mais surtout, s'agissant du programme « Horizon 2020 », l'article 43.2 du règlement 1290/2013 du 11 décembre 2013 définissant les règles de participation au programme-cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 » et les règles de diffusion des résultats dispose : « en ce qui concerne la diffusion des résultats par voie de publications scientifiques, l'accès ouvert s'applique selon les modalités et conditions

⁸⁸ Art. 5, directive 2001/29. Pour la France voir l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle.

⁸⁹ Recommandation de la commission du 17 juillet 2012 relative à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation, C(2012) 4890 final.

établies dans la convention de subvention ». Le principe est donc bien celui de l'accès ouvert et des lignes directrices ont été publiées en ce sens fin 2013⁹⁰. Il existe d'autres exemples : aux Etats-Unis, une loi a été votée dès 2009 afin d'exiger que les travaux financés par le NIH, institut national de la santé, soient déposés dans l'archive ouverte « PubMed Central » au plus tard 12 mois après leur publication⁹¹. Plus récemment, la section 527 du *Consolidated Appropriations Act* de 2014 signé par le président Obama le 17 janvier dernier prévoit que toute agence fédérale soumise à cette loi et qui investit plus de 100 millions de dollars dans la recherche doit s'assurer que les travaux ainsi financés sont librement accessibles en ligne au plus tard 12 mois après la date « officielle » de publication⁹². En Argentine, une loi votée fin 2013 exige plus largement que toutes les recherches réalisées grâce à des fonds publics soient librement accessibles dans une archive interopérable, éventuellement après une période d'embargo qui ne peut excéder 6 mois pour les articles⁹³. Ces textes traduisent une volonté politique clairement affirmée d'imposer l'open access et il faut ici souligner la responsabilité de chaque Etat. Si véritablement, les gouvernements souhaitent faire du libre accès une priorité dans le domaine scientifique, il leur appartient d'adopter des décisions qui conduiront les chercheurs travaillant grâce aux fonds publics à recourir à l'open access. Il y a donc là de véritables choix politiques à opérer. Une telle approche conduit par ailleurs à responsabiliser les organismes qui financent les recherches. Le législateur détermine l'objectif à atteindre : l'open access. Il appartient ensuite à l'organisme qui finance ces recherches d'identifier les moyens à mettre en œuvre comme par exemple inclure l'open access dans les conventions conclues avec les chercheurs financés. Ces derniers devront ensuite négocier avec un éditeur qui accepte les contraintes imposées par le bailleur de fonds.

Mais une intervention législative n'est pas toujours indispensable. Ainsi, au Royaume-Uni, les *Higher Education Funding Council* (HEFC) sont chargés de répartir entre les différents établissements d'enseignement supérieur la somme qui leur est allouée globalement par l'Etat. Or, les HEFC ont annoncé qu'à compter du 1^{er} avril 2016, toute publication ou intervention lors d'un colloque qui ne sera pas disponible en open access ne sera pas pris en compte pour évaluer l'activité de ces établissements, évaluation importante puisqu'elle détermine le montant qui sera attribué

⁹⁰ Guidelines on Open Access to Scientific Publications and Research Data in Horizon 2020, 11 déc. 2013 :

http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/hi/oa_pilot/h2020-hi-oa-pilot-guide_en.pdf (consulté le 11 juill. 2014).

⁹¹ Public Law 111-8, Division F, section 217.

⁹² Public Law 113-76, Division H section 527, <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/PLAW-113publ76/pdf/PLAW-113publ76.pdf> (consulté le 11 juill. 2014).

⁹³

<http://www1.hcdn.gov.ar/dependencias/dsecretaria/Periodo2012/PDF2012/SANCIONES/1927-D-2011.pdf> (consulté le 11 juill. 2014).

à chaque école ou université⁹⁴. On retrouve là, à une autre échelle, une démarche proche de celle adoptée par l'université de Liège. Dès 2007, elle a imposé la création d'une « digithèque » institutionnelle dans laquelle tous ses membres doivent enregistrer les références de leurs publications et déposer la version intégrale de leurs articles publiés depuis 2002, cela « en conformité avec les règles applicables en matière de droit d'auteur ». Afin d'assurer une effectivité à cette politique de libre accès, il a également été décidé que les différents « comités d'évaluation » ne prendraient en compte « dans tout processus d'évaluation de dossier à l'ULg que les publications référencées dans la bibliographie institutionnelle (...) et déposées conformément aux règles définies »⁹⁵. Le recours à l'open access a donc un impact direct sur la situation des chercheurs.

Une telle démarche présente un intérêt incontestable. Des politiques comme celles mises en place aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni rééquilibrent le rapport de force précédemment évoqué entre l'auteur et son éditeur : lors de la négociation, les chercheurs peuvent faire valoir auprès des éditeurs la politique imposée par la loi ou le bailleur de fonds. L'inconvénient d'une telle approche, si elle n'est pas généralisée par la loi, tient au fait qu'elle est subordonnée à la décision du bailleur de fond, ce qui signifie qu'elle reste nécessairement ponctuelle.

On le voit donc, avec cette option, il est très peu question de droit d'auteur finalement ! Il s'agit ici d'imposer l'open access « par le haut » en considérant que les éditeurs devront alors nécessairement s'adapter pour pouvoir publier les travaux des chercheurs qui travaillent grâce aux fonds publics. Dans cette logique, on impose donc l'open access en « jouant » sur les modes de financement de la recherche et/ou sur l'évolution de la carrière des chercheurs, ce qui revient à leur imposer implicitement le modèle de l'open access : le « publier ou périr » devient, « publier et déposer ou périr ». On peut sans doute penser que cette voie est la plus efficace, on peut aussi envisager une autre possibilité, qui présente l'intérêt de responsabiliser davantage les chercheurs.

D. L'open access entre les mains des chercheurs

Une option radicalement différente peut être retenue et elle repose alors, au contraire, pleinement sur le droit d'auteur. L'exemple allemand est ici le plus évident. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la loi allemande prévoit que l'auteur dispose d'un « droit d'exploitation secondaire » (*Zweitverwertungsrecht*). Il peut ainsi « rendre publiquement accessible (sa) contribution dans la version acceptée du manuscrit, après un délai de douze mois suivant sa première publication, toute fin commerciale étant exclue ». Ce dispositif s'applique lorsque cette contribution scientifique est « née d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par

⁹⁴ Policy for open access in the post-2014 Research Excellence Framework, 7 mars 2014 : http://www.hefce.ac.uk/media/hefce/content/pubs/2014/201407/HEFCE2014_07.pdf (consulté le 11 juill. 2014).

⁹⁵ Procès-verbal de la délibération du conseil d'administration de l'Université de Liège du 23 mai 2007, http://orbi.ulg.ac.be/files/extrait_moniteur_CA.pdf

des ressources publiques et publiée dans une collection périodique paraissant au moins deux fois par an »⁹⁶.

L'approche semble inédite et paraît particulièrement intéressante sur le plan juridique. Cette loi prétend en effet redonner à l'auteur le contrôle sur son œuvre. Or, c'est bien là le but du droit d'auteur, tel que conçu dans nos pays européens, et notamment en Allemagne et en France. Une telle disposition législative replace l'auteur « au centre du jeu » et lui donne le moyen de contourner les exigences de l'éditeur. Ici, l'open access n'est donc imposé par le « haut » (les financeurs) mais il est rendu possible par le « bas » (les auteurs).

Il faut mesurer le caractère exceptionnel d'une telle disposition : quel que soit le contenu du contrat d'édition, l'auteur pourra passer outre pour exercer ce droit d'exploitation secondaire. Le dispositif est séduisant car il responsabilise l'auteur. Il faut reconnaître qu'il présente aussi des faiblesses. S'agissant de l'exemple allemand, les conditions de mise en œuvre de ce droit sont très (trop) restrictives : un financement public « au moins pour moitié » et une publication « dans un périodique paraissant au moins deux fois par an ». Et au delà de ce cas particulier, ce qui fait l'intérêt d'une telle disposition en constitue en même temps la limite : laisser les auteurs décider et les responsabiliser suppose qu'ils s'emparent de cette nouvelle possibilité et exercent pleinement le droit qui leur est reconnu par la loi. Là est l'incertitude mais le pari mérite d'être pris et dans ce cas, on voit bien que le droit d'auteur est un « outil » au service de l'open access. Il reste alors à envisager une dernière option permettant de développer l'accès ouvert à la littérature scientifique.

E. L'open access via une présomption de cession des droits d'auteur

Cinquième possibilité, jamais expérimentée à notre connaissance : créer dans la loi une présomption de cession des droits patrimoniaux de l'auteur au bénéfice de l'établissement public qui a financé, en tout ou partie, les travaux de recherche. Cette présomption serait strictement limitée car elle investirait seulement l'établissement du droit de déposer une copie de l'œuvre publiée par le chercheur dans une archive ouverte. Seule cette exploitation, non commerciale par essence, serait admise. Par ailleurs, la présomption ne s'appliquerait que si l'auteur lui-même n'a pas déjà rendu son œuvre librement accessible. Elle pourrait également ne pas produire effet pendant une période d'embargo prédéfinie, de 6 à 12 mois par exemple. Une fois cette période expirée, l'établissement pourrait alors diffuser la publication en libre accès si l'auteur n'en prend pas l'initiative. Un tel dispositif devrait être accompagné de l'obligation pour l'auteur et/ou pour l'éditeur de remettre une copie de la version publiée de son texte à l'établissement. Cette solution pourrait être complémentaire de celle déjà évoquée et mise en œuvre notamment au Royaume-Uni. Dans un dispositif tel que celui adopté par les britanniques, les établissements d'enseignement supérieur sont conduits à inciter leurs chercheurs à

⁹⁶ Loi du 1^{er} oct. 2013 relative à l'utilisation des œuvres orphelines et épuisées et à une autre modification de la loi sur le droit d'auteur, Bundesgesetzblatt, 2013 I Nr. 59 du 8 octobre 2013, p. 3728. Traduction proposée par H. Gruttemeier, Point sur le libre accès en Allemagne, (<http://openaccess.inist.fr/?Point-sur-le-Libre-Acces-en>)

diffuser leurs travaux en open access mais si ces derniers ne se prêtent pas au « jeu », ces établissements n'ont aucun moyen de leur imposer cette exploitation. Dès lors, une telle présomption de cession pourrait écarter ce risque de blocage et permettre d'atteindre effectivement l'objectif de développement du libre accès.

Evidemment, l'instauration d'une telle présomption légale n'est pas indispensable. Les universités par exemple peuvent adopter une politique conduisant au même résultat. Ainsi, aux Etats-Unis, l'université d'Harvard a décidé que tous ses chercheurs lui consentent une licence non exclusive et irrévocable conférant à l'établissement le droit de diffuser leurs travaux à des fins non commerciales⁹⁷. Toutefois, la mise en œuvre d'une telle politique à l'échelle d'un établissement peut être plus ou moins délicate selon les pays et toutes les universités n'ont sans doute pas la possibilité d'adopter une telle solution.

Il existe donc différents moyens d'assurer le développement de l'open access. Plus ou moins souples, ils correspondent avant tout à des choix politiques. La solution allemande nous paraît particulièrement intéressante car elle a le mérite de donner aux auteurs le moyen de contrôler l'exploitation leurs créations, elle responsabilise les chercheurs afin qu'ils soient de véritables acteurs du libre accès. Envisageons maintenant la question de l'utilisation de ces œuvres par les chercheurs.

3 « Utilisation » des œuvres scientifiques et droit d'auteur : des exceptions aux licences ouvertes

L'open access, implique, on vient de le voir, que les travaux scientifiques soient accessibles gratuitement en ligne, sans restriction. Mais il ne s'arrête pas là. Si l'on reprend le texte de l'initiative de Budapest pour l'accès ouvert, il s'agit aussi de permettre « à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités ». Dans le même sens et plus récemment, les lignes directrices publiées par la Commission européenne pour promouvoir l'open access dans le cadre du programme Horizon 2020 soulignent que l'open access suppose non seulement un accès gratuit à l'œuvre mais aussi une possibilité de la réutiliser⁹⁸.

Dans cette logique, open access signifie « libre » accès mais aussi « libre » utilisation. Or, juridiquement, l'un ne va pas nécessairement avec l'autre. Un article déposé dans une archive ouverte est accessible. En revanche,

⁹⁷ https://osc.hul.harvard.edu/policies#will_do (consulté le 11 juill. 2014).

⁹⁸ « Open access can be defined as the practice of providing on-line access to scientific information that is free of charge to the end-user and that is re-usable » (p.2) .

s'il n'est accompagné d'aucune licence particulière, il ne sera pas librement exploitable. Seules les exceptions au droit d'auteur déterminées par la loi applicable permettront de se livrer à certaines exploitations. Par exemple, au regard du droit français, il sera possible de faire une copie de l'œuvre pour un usage privé, de brefs passages du texte pourront être cités à des fins « critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information »⁹⁹ et des extraits pourront également être utilisés pour l'enseignement ou la recherche¹⁰⁰. Mais au-delà, toute exploitation sera en principe subordonnée à l'accord exprès de l'auteur. Il faut bien mesurer les limites qu'impose une telle situation. Par exemple, on discute beaucoup, en ce moment, de l'intérêt du *text mining* ou du *data mining* pour la recherche scientifique. Il s'agit ainsi d'« explorer de manière automatique une masse de données pour en extraire un savoir ou une connaissance, pour identifier un lien entre plusieurs informations jusqu'alors considérées comme indépendantes » (Bernault et Clavier, 2014). Or, une telle pratique suppose d'extraire, copier, exploiter les données fouillées et le droit de la propriété intellectuelle peut y faire obstacle. Des réflexions sont en cours, notamment au niveau de l'Union européenne, pour mesurer l'opportunité de créer une nouvelle exception au droit d'auteur afin de permettre ce type de « fouille de données ». Mais en attendant une éventuelle évolution de la législation, la solution la plus simple pour autoriser de telles recherches consiste à associer à l'œuvre diffusée en libre accès une licence autorisant ces exploitations.

Au-delà même du *data* ou *text mining*, pour rendre les œuvres en libre accès librement utilisables, il faut donc les accompagner de licences déterminant les usages autorisés. Les licences les plus connues sont sans doute les *Creative commons* qui offrent plusieurs options différentes allant de la seule exigence de la mention du nom de l'auteur en cas d'exploitation de l'œuvre à l'interdiction des modifications ou des exploitations commerciales.

Il appartient donc à chaque chercheur qui dépose son œuvre dans une archive de l'associer, ou non, à une licence qui déterminera les actes d'exploitation autorisés. Là encore, si l'objectif de l'open access est de permettre à la fois l'accès et la réutilisation des travaux scientifiques, on peut se demander quels moyens mettre en œuvre pour l'atteindre. L'examen des œuvres disponibles dans diverses archives ouvertes montre que les pratiques sont très hétérogènes et que toutes les œuvres en libre accès ne sont pas librement exploitables, loin de là.

Ici, se pose donc la question du rôle des archives ouvertes. Elles peuvent tout d'abord, et c'est sans doute le minimum, informer les chercheurs qui déposent leurs travaux de l'intérêt des licences telles que les *Creative commons*. Mais toute la question est de savoir s'il faut aller au-delà. Certaines archives, c'est le cas de HAL en France, se présentent comme un simple lieu de dépôt des œuvres et soulignent que les auteurs déposants conservent la totalité de leurs droits sur leurs créations¹⁰¹. La consultation

⁹⁹ Art. L. 122-5, 3°, a) du Code de la propriété intellectuelle.

¹⁰⁰ Art. L. 122-5, 3°, e) du Code de la propriété intellectuelle.

¹⁰¹ Sur la page d'accueil de HAL (<http://hal.archives-ouvertes.fr>), on peut lire : « Dans un contexte de diffusion électronique, tout auteur conserve ses droits intellectuels,

du ManuHAL mis à disposition des déposants confirme cette vision de l'open access réduite à l'accès aux travaux scientifiques : on y met en avant la volonté de rendre « immédiatement et gratuitement accessibles aux chercheurs du monde entier » les travaux déposés¹⁰² mais jamais il n'est question de l'exploitation de ces travaux par ces chercheurs. Evidemment rien n'interdit à l'auteur d'associer à son œuvre une licence pour en permettre une plus large utilisation. Mais rien n'est prévu non plus pour l'inciter à faire un tel choix et on ne cherche donc pas à lui faciliter la tâche. De manière paradoxale, au regard des objectifs de l'open access, le modèle est donc ici celui des droits « réservés » à l'auteur. Dans ce cas, il serait plus juste de dire que l'on est en présence d'une situation d'open access « partiel » ou « incomplet », un « quasi » open access en quelque sorte.

D'autres archives ouvertes proposent un système « intermédiaire ». Elles sont plus « actives » que HAL en faveur d'un accès ouvert « complet » mais sans pour autant imposer le recours à des licences ouvertes. Ainsi ZENODO, l'archive ouverte créée grâce à des subventions de l'Union européenne et qui est donc directement associée à OpenAIRE, incite les déposants à recourir à de telles licences. Elle réserve par exemple la mise en lumière de certains travaux sur sa page d'accueil aux articles associés à une licence ouverte¹⁰³.

Enfin, certaines archives, comme par exemple celle de l'université d'Harvard, appelée DASH¹⁰⁴, ont des pratiques bien différentes. Comme on l'a déjà souligné, la politique mise en œuvre par cette université implique que tous ses chercheurs lui consentent une licence non exclusive et irrévocable permettant à l'établissement de diffuser leurs travaux à des fins non commerciales¹⁰⁵. Mais l'université peut aussi autoriser des tiers à exploiter ces articles à des fins non commerciales. On devine l'avantage de ce type de mesure : l'université investie de ces droits d'exploitation peut facilement mettre en œuvre une politique globale s'assurant que tous les travaux mis en ligne sont effectivement exploitables à des fins non commerciales. En l'espèce, l'archive d'Harvard n'associe pas de licence *Creative commons* aux travaux mis en ligne mais elle a déterminé des conditions d'utilisation. Elle précise ainsi que les internautes peuvent utiliser, reproduire, distribuer, les articles faisant l'objet de cette politique de libre accès pour mener une étude personnelle, enseigner (ce qui inclut la possibilité de distribuer des copies de l'œuvre aux étudiants), pour mener des recherches (ce qui inclut notamment le *text* et *data mining*). Ces actes sont autorisés à condition notamment que l'internaute ne se livre à

notamment le fait de devoir être correctement cité et reconnu comme l'auteur d'un document » (consulté le 11 juill. 2014).

¹⁰² http://www.ccsd.cnrs.fr/support.html#qu_est_ce_que_hal (consulté le 11 juill. 2014).

¹⁰³ <http://www.zenodo.org/faq> (consulté le 11 juill. 2014).

¹⁰⁴ <https://osc.hul.harvard.edu/dash/> (consulté le 11 juill. 2014).

¹⁰⁵ https://osc.hul.harvard.edu/policies#will_do (consulté le 11 juill. 2014).

aucune exploitation commerciale de l'article et que le nom de l'auteur soit toujours associé à son œuvre¹⁰⁶. De façon nettement moins ambitieuse, le même type de politique a été mis en place par l'université libre de Bruxelles qui, dans son « règlement en matière de propriété intellectuelle » prévoit que les chercheurs et enseignants lui consentent « une licence non exclusive d'utilisation à des fins d'enseignement ainsi que de reproduction et de communication au public pour la mise en œuvre du dépôt institutionnel »¹⁰⁷.

On mesure ainsi l'efficacité d'une politique de libre accès gérée à l'échelle d'un établissement. Cela assure une cohérence dans les pratiques et garantit à la fois l'accès ouvert et la possibilité d'exploiter les travaux mis en ligne.

4 Conclusion

Deux constats peuvent être faits pour conclure.

Tout d'abord, il existe une grande diversité de moyens à mettre en œuvre pour favoriser le développement de l'open access, s'agissant aussi bien de l'accès aux publications scientifiques que de leur utilisation. Certaines voies conduisent à responsabiliser les chercheurs, d'autres reviennent à leur imposer l'open access sous peine de les priver des moyens de financer leurs travaux. La diversité est sans doute une richesse mais la question de l'efficacité des politiques mises en œuvre doit aussi être posée.

Ensuite, on constate une évolution du sens donné à l'« open access », dans la pratique tout au moins. Dans l'initiative de Budapest, on l'a déjà dit, il est question de permettre la « disposition gratuite sur l'Internet public » des travaux scientifiques mais aussi leur utilisation. Ces objectifs concernent toute la « littérature (scientifique) des revues à comité de lecture ». Or, il faut constater un double mouvement qui limite la portée de l'open access ainsi conçu. Le premier mouvement conduit à dissocier l'accès à l'œuvre de l'exploitation de celle-ci. On l'a vu, certaines archives ouvertes ne font rien pour que l'œuvre accessible gratuitement soit ensuite exploitable bien au-delà des seules exceptions au droit d'auteur prévues par les lois applicables. L'accès ouvert se réduit alors à un accès gratuit. Par ailleurs, au fil des exemples cités ici, apparaît le second mouvement : les actions en faveur du libre accès se concentrent aujourd'hui sur les travaux de recherches faisant l'objet d'un financement public. On peut aisément comprendre pourquoi et cela apparaît d'ailleurs clairement dans le guide publié par la Commission européenne fin 2013 déjà évoqué : si le public paie une première fois pour que les recherches soient menées, pourquoi devrait-il payer à nouveau pour accéder aux

¹⁰⁶ V. l'ensemble des conditions au point 3 des « Terms of Use for Dash Repository » : <https://osc.harvard.edu/dash/termsfuse> (consulté le 11 juill. 2014).

¹⁰⁷ Art. 3 du règlement (<http://www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/docs/Prointel.pdf>). Consulté le 11 juill. 2014.

résultats de ces recherches¹⁰⁸ ? Dans le même sens, aux Etats-Unis par exemple, l'open access est défendu notamment par des mouvements qui représentent les contribuables, lesquels estiment qu'en payant l'impôt, ils paient le droit d'accès aux travaux scientifiques financés par des fonds publics¹⁰⁹. On pourrait donc passer d'un accès ouvert à tous les travaux scientifiques, tel que conçu dans la déclaration de Budapest ou de Berlin, à un simple accès gratuit aux travaux faisant l'objet d'un financement public. On peut penser que ce « quasi » open access serait déjà un progrès. On peut aussi regretter ce qui peut apparaître comme un compromis. Mais peut-être est-ce le prix à payer pour faire « bouger les lignes » en attendant de voir s'imposer à l'échelle planétaire l'open access tel que conçu dans la déclaration de Budapest¹¹⁰ ?

5 Bibliographie

- BENABOU, Valérie-Laure (2010). Les publications scientifiques : faut-il choisir entre libre accès et libre recherche ? In *Sciences.com, Libre accès et science ouverte*, Hermès, CNRS éditions, n° 57, p. 95.
- BERNAULT, Carine (2011). Archives ouvertes et droit d'auteur : un nouveau mode de diffusion des travaux scientifiques In *Propriétés intellectuelles* Oct. 2011, n° 41, p. 374.
- BERNAULT, Carine (2014). Droit d'auteur et accès à la connaissance, *Mélanges André Lucas*, LexisNexis 2014, p. 63 (HAL SHS 01022413).
- BERNAULT, Carine ; CLAVIER, Jean-Pierre (2014), *Dictionnaire de droit de la propriété intellectuelle*, Ellipses, 2^{ème} éd.

¹⁰⁸ « The European Commission's vision is that information already paid for by the public purse should not be paid for again each time it is accessed or used, and that it should benefit European companies and citizens to the full. This means making publicly-funded scientific information available online, at no extra cost, to European researchers, innovative industries and citizens, while ensuring long-term preservation » : Guidelines on Open Access to Scientific Publications and Research Data in Horizon 2029, préc., p. 4.

¹⁰⁹ V. par exemple : Alliance for taxpayer access : <http://www.taxpayeraccess.org> (consulté le 11 juill. 2014).

¹¹⁰ En ce sens : Dix ans après l'Initiative de Budapest : ce sera le libre accès par défaut (<http://www.budapestopenaccessinitiative.org/boai-10-translations/french>) : « Hiérarchiser les priorités et mettre en place des stratégies implique de reconnaître que l'accès « gratuit » est supérieur à l'accès payant, l'accès « gratuit » sous licence libre étant lui-même supérieur au seul accès « gratuit », et, enfin, l'accès sous licence libre de type CC-BY ou équivalente est préférable à un accès sous une licence libre qui serait plus restrictive. Il faut mettre en œuvre ce que l'on peut quand on peut. Nous ne devrions pas retarder la mise en œuvre du libre accès « gratuit » au prétexte de viser l'accès sous licence libre, mais nous ne devrions pas nous limiter non plus au libre accès « gratuit » si nous pouvons obtenir des licences libres » (§2.1). Consulté le 11 juill. 2014

- DULONG DE ROSNAY, Mélanie ; LE CROSNIER, Hervé (2013). *Propriété intellectuelle, Géopolitique et mondialisation*, Les essentiels d'Hermès, CNRS éditions.
- FINCH, Janet (2012), *Accessibility, sustainability, excellence : how to expand access to research publications*, <http://www.researchinfonet.org/wp-content/uploads/2012/06/Finch-Group-report-FINAL-VERSION.pdf> (page consultée le 11 juill. 2014)
- GUEDON, Jean-Claude (2001). *A l'ombre d'Oldenburg : Bibliothécaires, chercheurs scientifiques, maisons d'édition et le contrôle des publications scientifiques*, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00395366/fr/> (page consultée le 11 juill. 2014)
- LUKOSEVICIENE, Aurelija (2011). *Beyond the Creative Commons Framework of Production and Dissemination of Knowledge*, SSRN 1973967, <http://ssrn.com/abstract=1973967> (page consultée le 11 juill. 2014)
- SALE, Arthur ; COUTURE, Marc ; RODRIGUES, Eloy ; CARR, Leslie ; HARNAD, Stevan (2010). *Open Access Mandates and the « Fair Dealing » Button*, ArXiv : 1002.3074 (page consultée le.....)
- SHAVER, Lea (2009), *Intellectual Property, Innovation and Development : The Access to Knowledge Approach*, SSRN 1437274, <http://ssrn.com/abstract=1437274> (page consultée le 11 juill. 2014)

Episciences IAM: un projet éditorial entre rupture et continuité

Episciences IAM: an editorial project between rupture and continuity

Gaëlle Rivérierx ¹, Alain Monteil ¹, Laurent Romary ^{1,2},

Jacques Millet ¹, Hélène Lowinger ¹

Inria, France ¹,

Institut für Deutsche Sprache und Linguistik, Humboldt-
Universität zu Berlin, Allemagne ²

Résumé

Avec le lancement de deux revues scientifiques, Episciences IAM (Informatics and Applied Mathematics) s'engage dans la voie des épi-journaux. Le principe du projet est de publier des résultats scientifiques labellisés par des revues du meilleur niveau. Il s'agit de contribuer à l'édition en Open Access pour un accès libre plus équitable. Au moyen d'une plateforme technique, des contributions scientifiques déjà en archive ouverte sont soumises à un processus d'évaluation et de validation scientifiques. Conçu à terme comme une infrastructure de recherche inter-établissements, le projet Episciences IAM s'appuie sur la plateforme Episciences, développée et hébergée par le CCSD du CNRS

Mots-clés. Épi-journal, Open-
Access, Archive-Ouverte,
Edition scientifique

Abstract

With the launch of two scientific journals, Episciences IAM (Informatics and Applied Mathematics) is moving towards Overlay Journals. The idea is to publish scientific results labeled by the best journals. This contributes to Open Access publishing, for free and fair access. Within a technical platform, scientific contributions already in open archives are submitted to a process of evaluation and scientific validation. Designed as an inter-institutional research infrastructure, Episciences IAM project builds on the Episciences platform, developed and hosted by the CCSD of CNRS.

Keywords. Overlay Journal,
Open Access, Repository,
Scientific publication.

1 Introduction

1.1 Contexte historique et rôle des journaux scientifiques

Les revues scientifiques, nées il y a plus de trois siècles (Mabe, 2009) en Europe, se sont constituées pour répondre à plusieurs besoins. Elles ont permis la diffusion et la communication des découvertes et avancées scientifiques, réunies sur un support qui soit stable et archivable.

C'est en 1665 qu'Henry Oldenburg, homme de science visionnaire, alors premier secrétaire de la « Royal Society of London for Improving Natural Knowledge », reçoit l'autorisation de publier la première revue scientifique : « Philosophical Transactions of the Royal Society of London ». Cette publication établit les principes fondateurs des revues scientifiques: la priorité scientifique et l'examen par les pairs. La création de cette revue a suivi le modèle initié par la publication, en France, quelques mois plus tôt du « Journal des sçavans », qui annonçait les nouveautés dans le monde scientifique. En ce sens, il fut le premier périodique littéraire et scientifique à jouer un rôle dans la diffusion des connaissances en permettant la communication entre savants. Ces deux revues ont contribué à créer une dynamique d'échanges, genèse des futures communautés scientifiques.

Depuis leur naissance, les fonctions des revues ont évolué. On les trouve maintenant totalement intégrées au cœur du processus de recherche. Elles l'alimentent, en le nourrissant des résultats produits antérieurement, et elles en diffusent le fruit au plus grand nombre, par le biais de nouveaux résultats. En outre, leur stabilité offre un mécanisme d'enregistrement pérenne et de validation officielle des résultats de recherche. Ce faisant, elles permettent de dater les résultats scientifiques et d'en attester la qualité par un processus de révision par les pairs.

1.2 Les revues et leurs nouveaux enjeux

Plus récemment, les revues se sont trouvées au cœur de nouveaux débats. Utilisées pour évaluer le travail des chercheurs (entre autres, au moyen d'indicateurs bibliométriques), elles sont également devenues l'objet d'un marché éditorial très lucratif dont les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche sont captifs. Tel est le contexte de l'édition scientifique, sujet de notre première partie. Le concept d'épi-journal et la déclinaison de mise en œuvre avec Episciences IAM seront abordés dans une seconde partie. Enfin nous concluons notre propos par les enjeux de l'édition scientifique au regard du domaine scientifique de l'informatique.

2 Le contexte de l'édition scientifique

2.1 Un marché éditorial tendu

Le marché de l'édition scientifique, tant par sa taille que par le revenu qu'il génère, est devenu une véritable industrie. En 2012, on ne comptait pas moins de 28 100 revues académiques vivantes, qui collectivement publiaient 1,8 million d'articles par an (Mabe et Ware, 2012). Le revenu

généralisé est estimé à 9,4 milliards US\$, rien que pour les revues scientifiques, techniques et médicales anglophones (Mabe et Ware, 2012).

Pourtant, ce marché n'a pas bénéficié aux acteurs du monde académique (scientifiques, bibliothèques) qui ont vu leurs dépenses d'abonnements aux revues connaître un accroissement sans précédent. Le schéma suivant (fig. 1) illustre cette augmentation avec une hausse de plus de 400% entre 1986 et 2011 des dépenses d'abonnements dans les bibliothèques américaines.

Quant aux auteurs, si l'accroissement du nombre de revues a pu au départ servir les besoins de communication de disciplines scientifiques de plus en plus nombreuses, l'inflation des titres de revues contribue à complexifier le paysage éditorial et à augmenter considérablement le nombre d'articles qu'un chercheur doit s'approprier pour conduire ses recherches.

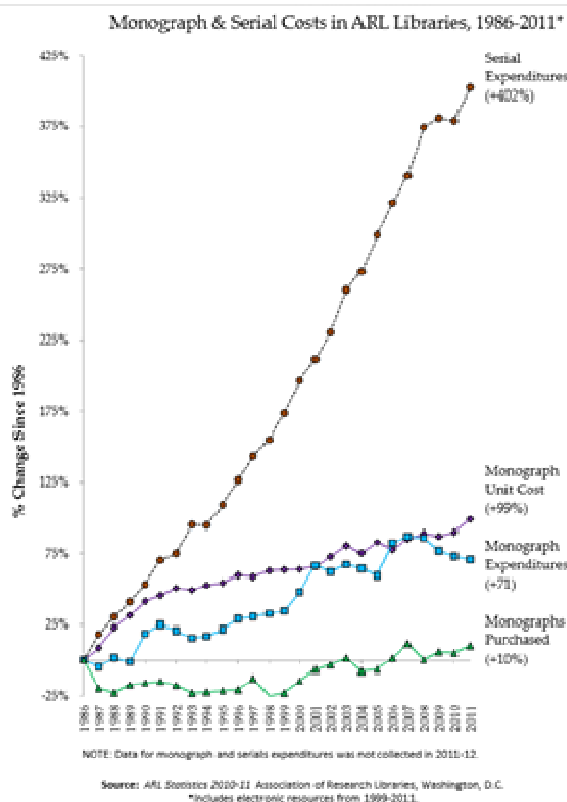


Figure 1. *Augmentation de 400% des dépenses d'abonnements des bibliothèques américaines entre 1986 et 2011*

Cette hausse des dépenses, corrélée à des négociations tendues entre professionnels de l'information et certains éditeurs a conduit à une véritable « crise du coût des abonnements » ou « serial crisis » dans les pays anglo-saxons. Ces difficultés ont néanmoins apporté une raison

supplémentaire pour rechercher des solutions alternatives afin de réduire les coûts et explorer de nouveaux modèles éditoriaux.

2.2 Vers de nouveaux modèles de diffusion

Pour s'opposer à cet abus de position dominante qu'ont construit certains grands éditeurs, des voix, individuelles et collectives, en France et dans le monde, se sont élevées de la part de scientifiques comme de bibliothécaires. Par exemple, celles du consortium Couperin qui dans son manifeste¹¹¹ affirme des valeurs telles que : « faire de l'information scientifique et technique le bien commun de la communauté scientifique » ; ainsi qu'une réappropriation des contenus scientifiques par la communauté « pour une information et une édition scientifiques au service de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la démocratie ».

Le consortium se prononce aussi sur le rôle attendu des éditeurs : « Couperin reconnaît le rôle positif et déterminant exercé de tous temps par les éditeurs scientifiques mais refuse le diktat de certains groupes mondiaux aux visées monopolistiques » et affirme son soutien à des solutions nouvelles : « Couperin s'engage, aux côtés d'autres acteurs internationaux de l'information, à promouvoir l'édition scientifique libre et alternative ».

La situation financière tendue à laquelle de nombreux établissements doivent faire face ainsi que la mobilisation des scientifiques et des professionnels de l'information semblent constituer autant de forces favorables à l'émergence d'un nouveau modèle de publication.

A la fin du XXème siècle, l'avènement du World Wide Web a vu apparaître les premières initiatives en faveur de l'Open Access. Le lancement d'ArXiv¹¹² en 1991, première archive ouverte dédiée à la physique, a permis aux auteurs le dépôt en auto-archivage de leurs documents de travail. L'objectif étant de permettre la diffusion et l'échange immédiat, avant même leur publication dans une revue. Les déclarations de Budapest¹¹³ (2001) puis Berlin¹¹⁴ (2003) signées par de nombreux établissements sont autant d'évènements fondateurs de ce mouvement de l'Open Access. D'autres archives ouvertes ont depuis vu le jour, permettant dès lors le partage et la communication immédiate d'articles scientifiques au plus grand nombre, telle l'archive ouverte HAL¹¹⁵ (Hyper Article en Ligne) en France, qui à ce jour compte plus de 270 000 documents en texte intégral sur son serveur.

Ce nouveau mode de diffusion a poussé les éditeurs à se positionner vis-à-vis de l'Open Access et à l'intégrer comme l'une des composantes de leur modèle économique. Cela les a conduits à se prononcer sur leur politique vis-à-vis de l'Open Access, sur les durées d'embargo parfois imposées avant la diffusion définitive en Open Access, mais aussi sur leur modèle économique avec l'émergence du « Gold Open Access ».

¹¹¹<http://www.couperin.org/presentation>

¹¹²<http://arxiv.org/>

¹¹³<http://www.budapestopenaccessinitiative.org/>

¹¹⁴<http://openaccess.mpg.de/Berlin-Declaration>

¹¹⁵ <http://hal.archives-ouvertes.fr>

Plusieurs voies, explicitées par le JISC¹¹⁶ (Joint Information Systems Committee) dans son site Sherpa Romeo¹¹⁷, existent pour qualifier et clarifier la position et les restrictions des éditeurs (indications données pour un éditeur ou pour une revue en particulier) vis-à-vis d'un dépôt d'article dans une archive ouverte (Green, Blue, Yellow, White).

En parallèle, deux grandes voies se sont ouvertes dans le paysage de l'Open Access.

La voie verte (Green Open Access) consiste en un auto-archivage par l'auteur de son manuscrit dans une archive ouverte (institutionnelle, thématique etc.) et donc, sa diffusion immédiate sans aucune restriction.

La voie dorée (Gold Open Access), modèle parfois très onéreux, permet la diffusion immédiate d'un article scientifique dans sa « version éditeur » sous couvert du paiement d'une redevance (article processing charge) qui varie de 1500 à 5000 US\$ l'article. Cette dernière est supposée couvrir les frais de l'éditeur en échange de ses prestations : organisation de l'évaluation des articles, mise en forme éditoriale, archivage à long terme et mise en ligne. Le paiement de la redevance est le plus souvent pris en charge par les établissements employant les auteurs, en fonction de leurs moyens et de leur politique. Cependant, ce modèle est assujéti aux budgets dont disposent les établissements et aux tarifs pratiqués par les éditeurs qui les fixent librement et/ou mêlés à d'autres modèles, type « hybrides », qui n'en facilitent pas forcément la compréhension.

2.3 Du journal à l'épi-journal : pour un partage plus équitable des découvertes scientifiques

Le secteur de l'édition académique a rapidement évolué ces dix dernières années. Cette évolution s'est notamment traduite au vu de l'accroissement de la part d'articles déposés en Open Access, puis au travers des débats qui ont eu lieu sur le sujet (telles que les « Journées Couperin¹¹⁸ » en 2013), l'émergence de mandats de dépôts (par exemple à l'Université de Liège) et enfin avec l'ampleur prise par le modèle « Gold » ou « Voie dorée » chez les éditeurs commerciaux.

Au sein des communautés scientifiques, le sujet de l'édition scientifique tient une place importante. A l'occasion des travaux issus du workshop « Perspectives Workshop: Publication Culture in Computing Research »¹¹⁹ de Dagstuhl en 2012, Nicolas Holzschuch, directeur de recherche chez Inria et responsable scientifique de l'équipe Maverick affirme : « There is room for a new publication model, combining Open Archives for immediate access with editorial peer-reviewing » (Holzschuch, 2012).

Dans cet article, il dresse un cahier des charges décrivant le système attendu par les scientifiques de la communauté informatique et mathématiques appliquées. Il s'agirait d'une archive ouverte qui permette les échanges entre scientifiques et qui réunit plusieurs types

¹¹⁶<http://www.jisc.ac.uk/>

¹¹⁷<http://www.sherpa.ac.uk/romeo/>

¹¹⁸<http://couperin.sciencesconf.org/>

¹¹⁹<http://www.dagstuhl.de/en/program/calendar/semhp/?semnr=12452>

d'objets tels que des images, codes, vidéos en liaison avec l'article. L'outil doit être robuste, souple, multidisciplinaire, durable et lié à un processus éditorial de haute qualité scientifique. Enfin, l'outil doit être indépendant financièrement.

3 Le concept d'épi-journal avec Episciences

3.1 L'épi-journal : au-dessus de l'archive ouverte

Parmi les nouveaux modèles de publication, l'épi-journal se définit comme un journal électronique en libre accès, constitué d'articles soumis à une revue au travers d'une archive ouverte et non publiés par ailleurs. C'est ce modèle de journal qui est visé par le projet Episciences IAM¹²⁰ (Informatics and Applied Mathematics) porté par Inria¹²¹.

Cela consiste à favoriser l'émergence de nouvelles revues en libre accès ou aider à libérer les revues des contraintes commerciales généralement imposées par les éditeurs dès qu'il s'agit d'offrir un accès définitif, libre et immédiat aux résultats scientifiques, sans embargo ni contrepartie financière. Il s'agit de proposer aux scientifiques une alternative à l'édition classique, qui soit scientifiquement et économiquement viable.

L'écologie d'un tel projet rompt avec l'édition commerciale traditionnelle en offrant des contenus scientifiques de haut niveau, sans frais pour l'auteur, comme pour le lecteur.

Ce projet, ainsi que ses services associés, seront conçus comme une infrastructure de recherche portée par un consortium d'institutions qui attribue des moyens pour assurer le libre accès. L'objectif est de réunir progressivement des partenaires qui pourront fournir une contribution sous forme de ressources financières et/ou humaines.

Evidemment, ce projet ne connaîtra la réussite que si les scientifiques s'emparent de cette question et jouent pleinement leur rôle. Il s'agira de bâtir une ligne éditoriale, de construire un comité de lecture de grande qualité, d'assurer un examen par les pairs honnête et transparent, de citer les publications de ces épi-journaux au même titre que celles des revues « classiques », et de reconnaître ces publications à leur juste valeur dans tous les processus d'évaluation tant individuel (recrutements, promotions) que collectif (équipes, laboratoires, établissements).

Il est attendu des communautés scientifiques qu'elles s'organisent en « méta-comités thématiques¹²² », qui regrouperont les experts internationaux de renom dans leurs domaines. Ces méta-comités garantiront cohérence et qualité scientifiques en donnant leur accord préalable à toute création d'épi-journal.

Ce nouvel environnement éditorial s'adresse autant à des revues existantes, souhaitant s'affranchir d'un environnement commercial, qu'à des revues émergentes, créées « ex-nihilo ».

¹²⁰ <http://episciences.org/page/epiiaam>

¹²¹ <http://www.inria.fr/>

¹²² Voir le méta-comité EPI-Maths porté par l'Institut Fourier UMR5582 du CNRS et de l'Université Joseph Fourier (Grenoble) : <http://www.episciences.org/page/epimath>

3.2 Le processus éditorial dans la plateforme Episciences.org¹²³

Pour être soumis, les articles doivent être déjà en ligne dans une archive ouverte compatible avec Episciences.org. Cette compatibilité se caractérise par l'archivage pérenne du document et la gestion des versions successives. Les articles sont ensuite soumis à un processus éditorial (relecture par les pairs) en liaison directe avec l'archive ouverte d'origine. La gestion du workflow éditorial est assurée au moyen de la plateforme technique Episciences.org développée et hébergée par le CCSD¹²⁴.

Une fois connecté à la plateforme Episciences, l'auteur soumet son document en indiquant l'identifiant affecté par l'archive ouverte d'origine. Le document est alors « vu » par la plateforme Episciences. Le processus éditorial peut commencer après que le rédacteur en chef de l'épi-journal ait assigné des relecteurs et que ces derniers aient accepté la relecture.

Le processus (voir fig. 2 et 3) se décline alors selon les principes traditionnels d'évaluation et de révision par des relecteurs. Ceux-ci pourront accepter l'article en l'état, demander des modifications ou le rejeter. Une grille de relecture, paramétrée au préalable par le comité de rédaction assiste les relecteurs dans leur tâche. Dans le cas où un article est rejeté par un épi-journal, celui-ci reste toujours accessible dans son archive ouverte d'origine, sans qu'aucun lien ne puisse être fait avec l'épi-journal.

La publication officielle dans la revue ne se réalise qu'après acceptation finale par le comité éditorial scientifique. Comme dans le cas d'une revue scientifique traditionnelle, l'évaluation, le retour critique et la discussion sur la publication sont assurées par des scientifiques. Des itérations peuvent avoir lieu en cas de demande de corrections. Enfin, l'article publié dans la revue apparaîtra dans l'archive ouverte comme une nouvelle version du document.

Cependant quelques différences majeures sont à souligner avec l'édition traditionnelle :

Les articles édités dans un épi-journal seront soumis à une licence CC-BY garantissant aux auteurs le respect de leurs droits patrimoniaux tout en assurant un libre accès au lecteur.

De part leur mise en ligne en archive ouverte, parfois très en amont d'une soumission à un épi-journal, les articles auront déjà pu faire l'objet d'échanges informels entre scientifiques.

Enfin, le processus éditorial est totalement géré par les communautés scientifiques de même que la gestion de la candidature d'un épi-journal est examinée par un méta-comité éditorial du domaine scientifique concerné.

¹²³ <http://episciences.org/>

¹²⁴ <http://www.ccsd.cnrs.fr/>

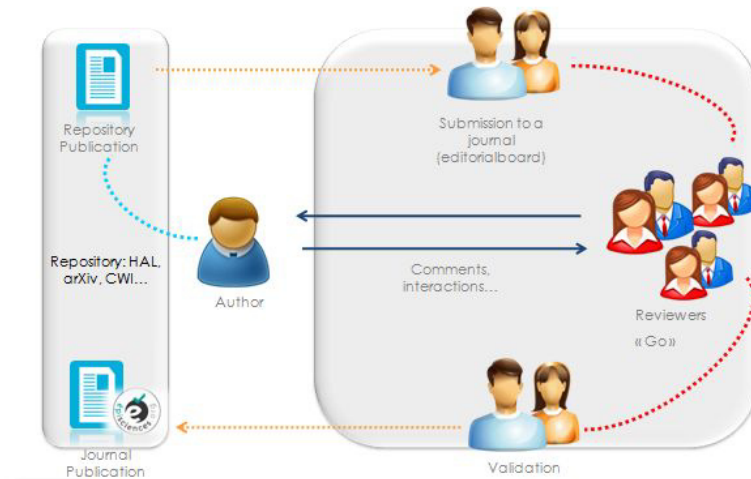


Figure 2. En cas de validation par le comité de rédaction, l'article est publié dans l'épi-journal.

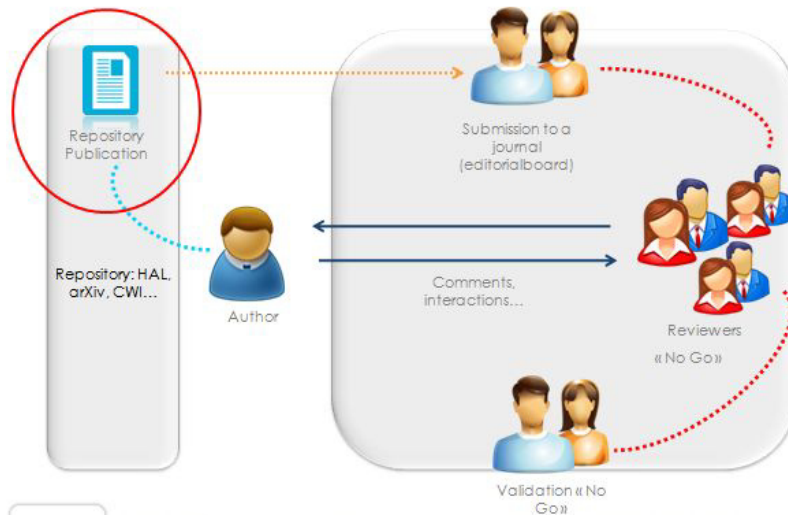


Figure 3. En cas de refus de publication dans l'épi-journal, l'article reste dans son archive ouverte d'origine

Globalement, l'archive ouverte offre un service de gestion du document (compte utilisateur, archivage à long terme, visibilité) et Episciences la possibilité de mettre en œuvre ce nouveau modèle éditorial. Le workflow prévu par la plateforme va permettre aux manuscrits d'auteurs d'être soumis à une qualification scientifique en cas de validation.

3.3 Services offerts aux épi-journaux avec la plateforme Episciences.org

Des services éditoriaux et d'assistance aux éditeurs-en-chefs et à leurs comités éditoriaux sont proposés par l'équipe d'Episciences IAM. Ils consistent à contribuer à la gestion du processus de révision par les pairs, à la gestion des volumes et numéros de la revue. L'appui est également offert en termes de qualité de données et métadonnées et en animation de communauté. Il s'agit également de promouvoir ces revues en les référençant et en les indexant dans les bases de données spécialisées. Enfin, il convient d'assurer le portage des données dans les archives ouvertes participantes.

Les services techniques offerts consistent en l'hébergement par la plateforme d'archives ouvertes nationale HAL, où chaque revue peut bénéficier d'un environnement technique de haut niveau : fonctionnement 24h/24, 7j/7, archivage à long terme et infrastructure d'authentification propre.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle, cette dernière est conservée par les auteurs qui n'autorisent le journal et la plateforme qu'à une licence non exclusive de droit de publication. Une revue pourrait décider qu'une licence s'applique, mais nous recommandons fortement l'adoption d'une licence CC-BY (attribution) qui est la plus adéquate aux contenus scientifiques. Quant aux signatures des auteurs, ces dernières doivent être complétées en accord avec les recommandations de leurs institutions.

En termes de propriété du titre de l'épi-journal, nous partons du principe que ce dernier doit être libre de toute appartenance privée. Quand un titre de revue n'appartient ni à une société savante, ni à une institution académique, un consortium d'institutions pourrait le parrainer et en prendre la propriété au service des comités éditoriaux. Inria est disposé à prendre cette responsabilité durant une période transitoire.

Les étapes de copy-éditing sont laissées au libre choix du comité éditorial qui prendra la décision du style et du format de soumission. Généralement, une soumission au format LaTeX induit que les instructions de formatage soient suivies dans la plupart des cas sans apport de copy-editing supplémentaire dans les articles.

4 Premières expérimentations du projet « Episciences IAM : Informatics and applied mathematics »

4.1 JDMDH¹²⁵ (Journal of Data Mining and Digital Humanities)

Cette revue, nativement créée avec Episciences, est la toute première à voir le jour depuis la plateforme. La thématique de la revue, qui couvre tous les aspects des méthodes de fouille de données pour les humanités numériques correspond à une discipline émergente. Dans le cadre de la naissance de cette revue, son comité scientifique a collectivement décidé de s'investir dans un épi-journal avec l'aide d'Inria et d'Episciences.

L'essentiel du travail a été de mettre en place le workflow éditorial et l'organisation des tâches incombant aux divers membres du comité éditorial, de créer le site web de la revue, de choisir une identité visuelle et d'aider les membres à prendre en main la plateforme. Désormais, le défi le plus important, qui est un véritable enjeu pour toute nouvelle revue, est de lui constituer son lectorat et de lui construire une réputation.

4.2 DMTCS (Discrete Mathematics and Theoretical Computer Science)

DMTCS est une revue qui existe depuis 1997 et dont la thématique se situe au carrefour de deux disciplines : les mathématiques discrètes et l'informatique théorique. DMTCS a toujours été une revue en libre accès

¹²⁵ <http://jdmdh.episciences.org/>

et par choix du responsable éditorial, n'a jamais été publiée par un éditeur classique. Depuis sa création, elle a d'abord été diffusée sur un serveur interne, la révision par les pairs se faisant par échange de mails. Elle a ensuite migré sur la plateforme Open Journal System¹²⁶ (OJS). L'intégration de cette revue dans Episciences a impliqué la reprise des données de tous les numéros antérieurs (34 au total) et de la quinzaine de volumes qui la composent. Au total, ce sont 411 articles incluant des actes de conférences et numéros spéciaux qui ont été importés dans l'archive ouverte HAL qui sert d'archive de référence pour la conservation des PDF à long terme. Les données concernées sont d'une part les fichiers PDF des articles et d'autre part les métadonnées. Seules les données relatives aux utilisateurs, lesquelles auraient pu servir à compléter les affiliations des auteurs dans HAL et les fichiers au format Postscript n'ont pu être réutilisés.

La méthode d'import s'est appuyée sur le format BibTeX, suite à l'impossibilité d'utiliser les différents formats d'export offerts par OJS (PubMed, XML, DOAJ). En effet, ces derniers se sont avérés trop lacunaires vis-à-vis des informations attendues par l'archive ouverte HAL. L'avantage de l'import BibTeX dans HAL est que cette méthode, efficace, est bien maîtrisée par les documentalistes d'Inria. Finalement, le plus gros effort s'est porté sur la complétion des affiliations des auteurs. Le temps nécessaire pour l'intégration dans HAL est d'environ 15 à 20 minutes par référence.

5 Les revues et leurs enjeux pour la communauté IAM

5.1 Une singularité éditoriale

Il est souvent convenu (Bernat, 2012) dans la communauté informatique que les conférences internationales avec comité de programme sont plus essentielles pour la carrière d'un chercheur que les revues. Ces lieux, espaces doubles, assurent une fonction d'échanges scientifiques en direct et une fonction éditoriale privilégiée. Ceux-ci sont peut-être considérés plus efficaces comme mode de transmission des idées que la publication d'un article dans une revue, qui peut parfois prendre plusieurs années à voir le jour (Hermenegildo, 2012).

Il existe plusieurs raisons expliquant cette différence de communication scientifique dans la communauté informatique.

Rappelons tout d'abord que la jeunesse de la science informatique fait qu'il n'existe pas le même historique de publications que pour des sciences multiséculaires, les conférences ont dès leur apparition été un lieu fondamental d'échanges et d'idées pour les informaticiens.

Expliquons ensuite que les processus de sélection des articles dans les conférences informatiques n'ont rien à envier à ceux des revues, en termes de rigueur et de sélectivité. Des articles publiés dans certaines conférences particulièrement sélectives ont un plus grand impact scientifique qu'un article de revue (Holzschuch, 2012).

¹²⁶<https://pkp.sfu.ca/ojs/>

Mentionnons aussi que la pluridisciplinarité, très souvent présente dans les travaux informatiques, rentre plus difficilement dans le périmètre de revues souvent très spécialisées. L'évolution à la fois matérielle et surtout conceptuelle de ces jeunes sciences nécessite une adaptation thématique que, contrairement à des revues trop « figées », autorisent des conférences.

Alors que les chercheurs en informatique publient plus dans le cadre de conférences, leur évaluation (Patterson et al., 1999) est souvent menée à partir de l'analyse bibliométrique des seules revues. Les publications issues de conférences, voire des objets tels que : logiciels, calculs..., pourraient sembler plus significatifs. Dans ce système, un des risques (qu'on peut aujourd'hui contrôler en étant faisant preuve de pédagogie et en explicitant le phénomène) est que les publications issues de conférences ne trouvent pas la place qu'elles méritent (Hermenegildo, 2012), notamment lors des évaluations, des recrutements ou des promotions des chercheurs.

Dans un autre ordre d'idée, Jonathan Grudin (Grudin, 2012) analyse l'évolution des fonctions des revues et des conférences ces 30 dernières années. Ces deux médias de communication, forment l'écosystème de la publication scientifique. Avec la métaphore des « niches écologiques », il aide à prendre conscience des changements qui se produisent et de leurs conséquences. Grudin explique que jusqu'à une époque récente, les revues et les conférences avaient des rôles clairement distincts. Dans les années 80, les conférences, en étant très sélectives, ont envahi la niche écologique des revues. La question posée par Grudin est de savoir ce qui va se passer avec la niche laissée vide par les conférences. Les biologistes expliquent qu'en général une nouvelle espèce apparaît dans une niche écologique laissée vide. Nous pensons qu'il y a dans cette niche écologique vide, une place pour quelque chose de nouveau. Cet espace pourrait devenir celui des épi-journaux.

5.2 Alternatives pour faire évoluer le paysage éditorial

D'autres signes nous montrent que l'épi-journal semble un être un moyen de rencontrer les attentes des chercheurs en informatique. La connexion avec l'archive ouverte peut être un moyen de faire accélérer le workflow éditorial et de laisser une place aux échanges entre scientifiques.

Fortnow (Fortnow, 2012) décrit un système qui permettrait aux conférences et journaux d'accéder aux pre-prints déposés en archive ouverte pour offrir aux auteurs de soumettre leurs papiers à une critique plus constructive. Holzschuch (Holzschuch, 2012) propose d'inverser l'ordre de publication en incitant les auteurs à déposer leurs articles dans une archive ouverte. L'article serait ainsi exposé aux commentaires constructifs et aux échanges permettant de le faire évoluer positivement, puis serait soumis ensuite à un comité de lecture de revue. Les commentaires apportés par la communauté permettraient aux lecteurs de poser des questions précises sur les algorithmes utilisés par exemple. Ces échanges constructifs, réalisés au travers des réseaux sociaux le plus souvent, incarnent ce que Holzschuch nomme le « collègue invisible » et promeuvent la qualité de l'article. Ensuite, la soumission de l'article à une revue qui l'accepte in fine, labellise et atteste le niveau scientifique dudit article. Ce processus permettrait de rendre les résultats scientifiques

disponibles plus rapidement tout en assurant une caution scientifique grâce à la validation par un comité.

Dans cet ordre d'idées, le projet Episciences IAM apporte une plus-value aux articles déposés dans les archives ouvertes. Une labellisation est accordée aux articles, apportée par les comités éditoriaux, dès qu'ils sont publiés dans un épi-journal.

Dialogues, échanges et critiques constructives sont également possibles en amont de la publication officielle puisqu'un auteur peut-être contacté suite à son dépôt dans une archive ouverte, et ce, indépendamment du processus éditorial.

5.3 Le développement logiciel au cœur de la publication scientifique : vers la revue augmentée

Parmi les besoins exprimés par la communauté en informatique et mathématiques appliquées se pose la question de la reproductibilité des programmes décrits dans les articles de revue. Les questions de contrôle autour des données et le besoin de validation de résultats de recherche se posent notamment au moment de la publication des articles.

En règle générale, les données de production scientifique ne sont pas présentées dans la publication elle-même puisqu'elles sont captives d'un environnement de développement logiciel totalement séparé des articles. Ce faisant, il est extrêmement difficile d'implémenter un algorithme uniquement par l'intermédiaire de la littérature scientifique par défaut d'informations disponibles sur les procédures à suivre.

Cela pose deux types de problématiques en termes de difficultés de réutilisation des données de recherche et de leur vérification.

Image Processing On Line¹²⁷ (IPOL) est une revue scientifique en libre accès en traitement de l'image. IPOL propose un nouveau paradigme de validation, de diffusion et de partage sous la forme d'une revue augmentée. Les articles sont présentés en ligne avec leurs algorithmes et leur implémentation validée dans un site web qui offre la possibilité de tester les jeux de données associés ou ses propres jeux de données. L'évaluation des données peut reposer sur plusieurs dimensions. Différents types d'information peuvent être requises pour qu'une publication dite « augmentée » puisse être validée. Cela peut concerner le code source et la spécification d'un programme, la description d'un programme, la procédure d'implémentation ou la certification d'une implémentation. Les critères d'évaluation peuvent comprendre la qualité de l'implémentation qui conditionne l'acceptation ou le rejet d'un article soumis au comité éditorial, l'analyse de la documentation associée, le codage, la standardisation, la portabilité sous plusieurs systèmes d'exploitation et les notions de dépendance vis-à-vis de données externes.

Chaque article publié est référencé et indexé dans les bases de données bibliographiques et se voient attribuer un DOI. Les contenus sont en libre accès et les articles sont diffusés avec une licence CC-BY. Quant aux codes, ils sont distribués sous licence GPL ou BSD.

¹²⁷ <http://www.ipol.im/>

Conclusion

Plus qu'une fin en soi, nous pensons que la revue de demain ne sera plus un objet isolé. Au contraire, elle s'inscrira dans un environnement plus complexe aux contours évolutifs (archives ouvertes, réseaux sociaux, données brutes de la recherche) qui obligera à une remise en question et à une adaptation fréquente des scientifiques et des professionnels de l'information.

D'autres frontières se dessineront en présence de ces nouveaux modèles de communication et de contributions scientifiques qui imposeront aux établissements et aux organismes d'évaluation une révision des critères d'évaluations individuelles ou collectives en intégrant les épi-journaux comme toute autre revue du domaine.

Désormais, des épi-journaux s'appuyant sur des archives ouvertes permettent un libre accès à tous à une littérature de haut niveau, labellisées par un comité scientifique.

Un des enjeux de ces épi-journaux sera d'arriver à offrir une meilleure adéquation avec les attentes de la communauté IAM que ce soit en termes de coûts, de reprise en main de la chaîne éditoriale, de reconnaissance de ces revues et d'échanges entre scientifiques.

Un autre défi à relever sera de pouvoir relier les articles des revues avec des données brutes et/ou des programmes certifiés et documentés afin de rendre possible la réutilisation des données de recherche.

Bibliographie

- BERNAT, Andrew P (2012). Thoughts on the publication culture in computing research. In *Report from Dagstuhl Perspective Workshop : Publication Culture in Computing Research*. 12452 . Dagstuhl, p.26. [En ligne] Disponible à : http://drops.dagstuhl.de/opus/volltexte/2013/3977/pdf/dagrep_v002_i011_p020_s12452.pdf (Page consultée le 7 août 2014)
- BROWN, Josh (2010). *An introduction to overlay journals* Rapport. [En ligne]. Disponible à : <http://discovery.ucl.ac.uk/19081/1/19081.pdf> (Page consultée le 7 août 2014).
- CASELLA, Maria ; CALVI, Licia. (2010). New journal models and publishing perspectives in the evolving digital environment. In *IFLA Journal*, vol. 36, no.1, pp.7-15 [En ligne] Disponible à : http://www.ifla.org/files/assets/hq/publications/ifla-journal/ifla-journal-36-1_2010.pdf (Page consultée le 7 août 2014)
- CHEN, Jilin ; KONSTAN, Joseph A (2010). Conference Paper Selectivity and Impact. In *Communications of the ACM*, vol. 53, n°6, pp.79-83. [En ligne] Disponible à : <http://dl.acm.org/citation.cfm?id=1743569> (Page consultée le 7 août 2014)
- FORTNOW, Lance (2012). Separating the editorial from the distribution in CS publication. In *Report from Dagstuhl Perspective Workshop : Publication Culture in Computing Research*. 12452 . Dagstuhl, p.28 [En ligne]. Disponible à :

- <http://www.dagstuhl.de/mat/Files/12/12452/12452.FortnowLance.Paper.pdf>
(Page consultée le 7 août 2014)
- GRUDIN, Jonathan (2013). Journal-conference interaction and the competitive exclusion principle. In *ACM Interactions*, vol.20, n°1, pp. 68-73. [En ligne]. Disponible à : <https://interactions.acm.org/archive/view/january-february-2013/journal-conference-interaction-and-the-competitive-exclusion-principle> (Page consultée le 7 août 2014)
- HERMENEGILDO, Manuel V (2012). Conferences vs. Journals in CS, what to do? Evolutionary ways forward ICLP/TPLP Model. In *Report from Dagstuhl Perspective Workshop : Publication Culture in Computing Research*. 12452 . Dagstuhl,. pp.29-30 [En ligne]. Disponible à : <http://www.dagstuhl.de/mat/Files/12/12452/12452.HermenegildoManuel.Paper.pdf> (Page consultée le 7 août 2014)
- HOLZSCHUCH, Nicolas (2012). Open Archives and the Invisible College: driving forces towards a new publication model. In *Report from Dagstuhl Perspective Workshop : Publication Culture in Computing Research*. 12452 . Dagstuhl, 2012. p.31 [En ligne]. Disponible à <http://hal.inria.fr/hal-00749806> (Page consultée le 7 août 2014)
- MABE, Michael (2009). Scholarly publishing. In *European Review*, vol.17, n°1, pp.3-22 [En ligne]. Disponible à : <http://dx.doi.org/10.1017/S1062798709000532> (Page consultée le 7 août 2014)
- MABE, Michael ; WARE, Mark (2012). *The STM report : an overview of scientific and scholarly publishing*, 3rd edition, The Hague, International Association of Scientific, Technical and Medical Publishers. [En ligne]. Disponible à http://www.stm-assoc.org/2012_12_11_STM_Report_2012.pdf (Page consultée le 7 août 2014)
- PATTERSON, David (et al.) (1999) Evaluating computer scientists and engineers for promotion and tenure. In *Computing Research News*, (Best practices memo). [En ligne]. Disponible à : <http://cra.org/resources/bp-view/evaluating-computer-scientists-and-engineers-for-promotion-and-tenure/> (Page consultée le 7 août 2014)
- POLYDORATOU, Panayiota ; MOYLE, Martin (2007). Exploring overlay journals: the RIOJA project. In *CERN Workshop on Innovations in Scholarly Communication (OAI5)*, Geneva, Switzerland. [En ligne]. Disponible à : <http://discovery.ucl.ac.uk/3283/> (Page consultée le 7 août 2014)
- SMITH, John (2003). The Deconstructed Journal Revisited - A Review of Developments. In *ELPUB2003 :From information to knowledge: Proceedings of the 7th ICC/IFIP International Conference on Electronic Publishing* Universidade do Minho, Portugal. [En ligne]. Disponible à : <http://elpub.scix.net/data/works/att/0314.content.pdf> (Page consultée le 7 août 2014).

VAN LEEUWEN, Jan (2012) Where to send your paper In *Report from Dagstuhl Perspective Workshop : Publication Culture in Computing Research*. 12452 . Dagstuhl, 2012. p.31 [En ligne]. Disponible à <http://www.dagstuhl.de/mat/Files/12/12452/12452.vanLeeuwenJan.Paper.pdf> (Page consultée le 7 août 2014)

Libre accès et communication scientifique directe : retours croisés sur une expérience de blog en contexte tunisien

Open Access and direct scientific communication: a cross-skills experience of Tunisian blogging

Kmar Bendana, Institut supérieur d'histoire de la Tunisie contemporaine (ISHTC), Université de La Manouba

Delphine Cavallo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO), Université d'Aix-Marseille

Résumé

Cette communication se propose de revenir sur une expérience de blogging scientifique en Tunisie, lancée en 2011 par une historienne de la Tunisie contemporaine, sur la plateforme Hypothèses (hypotheses.org). Notre communication vise à donner un angle d'analyse renouvelé aux études sur le blogging scientifique en faisant dialoguer deux points de vue : d'un côté une pratique de communication scientifique directe par blog en contexte tunisien, de l'autre le dispositif infrastructurel mis à disposition des chercheurs, au-delà des logiques institutionnelles. L'objectif de cette communication sera de poser les éléments de problématique pour une appropriation plus large du blogging scientifique - entendu comme outil de diffusion de la recherche en libre accès - en contexte maghrébin.

Mots-clés. Blogging scientifique, Libre accès, Tunisie

Abstract

This text presents a scientific blogging experience in Tunisia, launched in 2011 on the Hypotheses platform by a researcher studying contemporary history of culture in Tunisia. Our article aims at providing a renewed analysis of researches dealing with scientific blogging. Two points of view on this experience are discussing in this text: a practical experience of direct scientific communication by blogging in the Tunisian context, on the one side, an infrastructure for researchers beyond institutional affiliations, on the other side. Our goal is to address the main questions which compose the challenge of a wider use of scientific blogging, considered as a tool for the dissemination of Open Access research, in a North African context.

Keywords. Scientific Blogging, Open Access, Tunisia

Introduction

Cette communication se propose de revenir sur une expérience de blogging scientifique en Tunisie, expérience lancée en 2011 par une historienne de la Tunisie contemporaine, Kmar Bendana, sur la plateforme Hypothèses (hyptheses.org). Notre communication vise à donner un angle d'analyse renouvelé aux études sur le blogging scientifique en faisant dialoguer deux points de vue : d'un côté une pratique de communication scientifique directe par blog en contexte tunisien, de l'autre le dispositif infrastructurel mis à disposition des chercheurs, au-delà des logiques institutionnelles et des frontières académiques. Il s'agit à la fois d'exposer et d'interroger les conditions pratiques et techniques de mise à disposition de la plateforme, développée à Marseille (France), pour des chercheurs travaillant au Maghreb, et de proposer une première analyse de cette expérience sous l'angle de la diffusion et de la circulation de la recherche réalisée au Maghreb. Nous proposons donc, autour d'une même expérience, un regard croisé à deux titres : Tunisie/France, depuis la pratique d'une chercheuse et depuis celle d'une professionnelle de l'information scientifique. L'objectif de cette communication sera de poser les éléments de problématique pour une appropriation plus large du blogging scientifique - entendu comme nouvel outil de diffusion de la recherche en libre accès - en contexte maghrébin.

Ce faisant, cette communication nous permettra de réfléchir à deux - responsable d'une plateforme de blogs scientifiques / chercheuse - sur la manière de faire avancer la communication scientifique en sciences humaines et sociales (SHS) en Tunisie étant données les conditions actuelles de sa pratique : manque de revues, lectorat divisé d'un point de vue linguistique (arabe/français), structuration de la recherche en Tunisie (laboratoires isolés les uns des autres, faiblesse du débat public...). Le dialogue entre les deux co-auteurs doit permettre de poser des jalons théoriques et pratiques de cette voie vers un développement de la communication scientifique en libre accès.

Libre accès et blogging scientifique : apports théoriques et limites en contexte tunisien

Dans cette première partie, nous ferons un état des lieux rapide des recherches sur les usages du blogging scientifique, entendu comme outil de communication scientifique directe pour les chercheurs. Nous relierons cette question à celle plus large de l'usage du libre accès dans les pays du Maghreb, de manière à dégager les premières pistes d'analyse de la situation propre à la Tunisie en matière de blogging scientifique.

Le blogging scientifique : un outil de communication scientifique directe

Déjà analysée en contexte scientifique européen et américain, dans des milieux où la circulation académique, la liberté de communication et l'accès aux ressources scientifiques sont durablement ancrés, la pratique du blogging scientifique analysée dans un contexte maghrébin doit apporter un éclairage nouveau sur les enjeux de la communication scientifique en libre accès. En effet, l'un des enjeux majeurs de celle-ci est

de favoriser la circulation de la littérature scientifique - quelles que soient ses formes -, de manière non seulement à en favoriser l'accès par la société et au-delà des frontières, mais aussi à renouveler les moyens de l'échange intellectuel entre chercheurs appartenant à des espaces académiques différents. En ce sens, la question de l'usage du blogging scientifique par les chercheurs tunisiens - et des caractéristiques de cet usage - est sous-tendue par une question plus large, celle des moyens de la recherche tunisienne en SHS pour faire entendre sa voix dans et à propos de la Tunisie post-révolution.

Il n'existe à notre connaissance aucune étude sur l'usage du blog par les chercheurs tunisiens. Nous allons donc partir d'un bref point sur les études abordant le blogging scientifique en Europe et en Amérique du Nord essentiellement, pour essayer d'en tirer des enseignements sur la Tunisie, et de souligner les limites de la portée de ces études dans une histoire et une pratique académique différente.

Dans un contexte général de développement du libre accès à la littérature scientifique, couplé à la porosité des pratiques numériques des chercheurs vis à vis des usages et outils du web (blogs, réseaux sociaux), les nombreuses études sur le blogging scientifique montrent que s'il a été rapidement approprié par les chercheurs, c'est parce qu'il renouvelle des usages et coutumes fondateurs de la méthode scientifique. En effet, il réactive les figures traditionnelles de la conversation scientifique (la *disputatio*) à une échelle démultipliée, dans l'espace et dans le temps. En mobilisant les métaphores du "séminaire permanent" (A. Gunthert, 2010) ou de la "conversation scientifique décentrée" (M. Dacos et P. Mounier, 2010), ces analyses rappellent en quoi le blogging répond et donne une nouvelle dimension à des pratiques instaurées dans la recherche, et expliquent pourquoi il a été très vite, mais de manière peu organisée, pris en main par des chercheurs, souvent à titre individuel.

Elles montrent également que, bien que basée sur un outillage technique hérité du web (le blog) ayant des caractéristiques *a priori* éloignées des formes traditionnelles de l'écriture académique (rapidité et immédiateté de la publication, absence de médiation entre auteur et lecteur), les pratiques du blogging scientifique ont su reproduire des formes d'écriture purement scientifique, celles des carnets de terrain. En médiatisant ces notes quotidiennes, jusque-là vouées à une existence cachée parce qu'objet non finalisé de la pratique scientifique, les blogs de recherche ouvrent la boîte noire de la science et participent à la diffusion des données primaires de la recherche. Cet aspect du blogging scientifique est le plus sensible lorsque la question de la légitimité du chercheur - notamment de l'apprenti chercheur - est d'abord réglée par une hiérarchie académique forte. Publier ses notes, au sens extensif du terme (notes de terrain, notes de lecture, première hypothèses de travail), revient en effet à exposer des étapes de la recherche beaucoup moins assurées et encadrées qu'un article de revue.

Ces études montrent enfin que le blogging est, dans le mouvement du libre accès à la recherche scientifique, l'outil principal et le plus accessible

du dialogue science-société grâce au format des écrits, à leur ton, et à la possibilité de les commenter. Si l'un des objets du libre accès à la littérature scientifique est celui de rendre accessible à tous, chercheurs comme l'ensemble de la société, les résultats et débats de la recherche, la forme article de revue n'est pour autant pas la plus accessible en terme de lecture, en ce qu'elle répond à des exigences formelles propres au monde académique. Le succès du blogging scientifique provient notamment de sa capacité à suggérer une réinvention des formes d'écritures, qui permettent aux bloggeurs-chercheurs d'engager un véritable dialogue avec leurs lecteurs, quelle que soit leur qualité.

Quels sont la portée et les angles-morts de ces analyses dans le contexte tunisien ? A la lumière de ces analyses, nous pouvons caractériser la pratique de la recherche en Tunisie comme connaissant des problèmes de circulation et de diffusion structurels, et où la prégnance des logiques institutionnelles constitue un obstacle à la banalisation d'une pratique de communication scientifique ouverte et en réseau. Si le nombre de bloggeurs tunisiens - toutes sciences et toutes disciplines confondues - n'est pas négligeable, si les premiers chercheurs tunisiens ayant adopté le blogging comme mode de communication l'ont fait il y a plusieurs années, et si cet usage est également celui de personnes en poste à responsabilité dans l'administration universitaire¹²⁸, il n'est pas pour autant possible de dire que le blogging est une pratique généralisée et routinisée au sein de la recherche tunisienne. Outre les obstacles déjà identifiés dans d'autres pays - non valorisation du blog comme production scientifique dans la carrière du chercheur, absence de volonté institutionnelle de promouvoir la visibilité du travail des chercheurs, mode de mise en réseau des chercheurs hérité d'une structuration professionnelle disciplinaire et hiérarchisée - existent des obstacles particuliers au contexte académique tunisien.

Un détour par une analyse plus fine des usages du libre accès en Tunisie devrait nous permettre de dégager des premières raisons propres à la situation tunisienne, et partant de questionner les points aveugles des analyses précitées.

Pratiques du libre accès au Maghreb : une leçon de l'usage des archives ouvertes

S'il n'existe pas à notre connaissance d'article présentant une étude du blogging scientifique dans l'un des pays maghrébin, plusieurs auteurs se sont penchés sur les pratiques du libre accès à l'information scientifique au Maghreb. Ces recherches nous permettent de dégager les premiers éléments de réflexion sur notre problématique : quels sont les blocages propres et les conditions de l'appropriation de la communication scientifique ouverte et directe en Tunisie ?

En préambule à notre point sur ces études, il est nécessaire d'expliquer en quoi l'usage des archives ouvertes peut nous éclairer sur celui du

¹²⁸ Par exemple, le blog de l'historien Lotfi Aïssa : lotfaïssa.blogspot.com

blogging scientifique. En effet, qu'est-ce qui peut rapprocher le dépôt d'un article de revue dans une archive ouverte, forme ponctuelle de publicisation de travaux de recherche dans leur forme classique, de la publication primaire et continue sur un blog d'étapes et de réflexion sur une recherche en cours ? Si leurs formes paraissent éloignées de prime abord, ce qui rapproche ces deux pratiques est avant tout la mise en accès ouvert du produit de la recherche, par une action volontaire de son auteur : elles relèvent toutes deux d'un choix, *a priori* individuel, du chercheur de rendre accessible, à tous et gratuitement, le fruit de ses recherches. Par ailleurs, ces deux pratiques impliquent deux versants de la vie professionnelle du chercheur : celui d'auteur bien entendu, mais aussi celui de lecteur. L'accès aux écrits des autres est en effet au principe de l'activité scientifique, et la mise en regard des pratiques de lecture des textes en accès ouvert avec les pratiques de mise en public de ses propres écrits peut nous éclairer sur les enjeux du libre accès en Tunisie.

En matière d'usage des archives ouvertes au Maghreb, le principal article est l'étude comparative entre Algérie et Tunisie de C. Boukacem-Zeghmouri, M. Ben Romdhane et A. Abdi (2008). A partir d'une étude sur les usages des archives ouvertes (dépôts, en comparaison à la lecture des articles déposés par d'autres), cet article montre que la prise de conscience des enjeux du libre accès chez les chercheurs tunisiens et algériens en sciences dures (physique, informatique) est faible.

Plus précisément, nous retenons quelques autres enseignements de cet article :

- même lorsqu'ils appartiennent à des disciplines scientifiques aux avant-postes du libre accès et de l'utilisation des archives ouvertes, les chercheurs algériens et tunisiens ont une pratique relativement faible du dépôt en archive ouverte, c'est-à-dire de la diffusion ouverte de leurs écrits scientifiques ;
- l'usage des archives ouvertes en tant que lecteur n'induit pas un usage de ces archives en tant qu'auteur-déposant. Si cet écart est certainement et naturellement présent dans toutes les disciplines et dans tous les pays, il pose particulièrement question dans des pays comme la Tunisie et l'Algérie où l'insertion dans une communauté scientifique internationale est un enjeu important, compte tenu de la relative faiblesse numérique de la communauté nationale, et où la visibilité des travaux au-delà des frontières en est un des leviers.

Parmi les explications avancées par les auteurs, nous retrouvons celle de la faiblesse, voire de l'inexistence, d'une volonté politique nationale en faveur du libre accès, appuyée sur une politique de l'information scientifique concertée et sur des infrastructures. Cette question nous semble également fondamentale lorsqu'il s'agit des usages du blogging scientifique : nous le verrons pour le cas de la plateforme Hypothèses, la mise à disposition d'une plateforme dédiée, soutenue par une politique institutionnelle locale ou nationale, est fondamentale pour une appropriation du libre accès par les chercheurs.

Si nous mettons en regard ces résultats avec les expériences menées ailleurs, nous pouvons en déduire, en creux, les premières conditions du passage d'une pratique individuelle et atomisée du libre accès à un usage collectif et mutualisé.

L'expérience en Europe et les débats récents autour du libre accès, montrent en effet que l'un des leviers de l'adoption d'une pratique systématique de dépôt en archive ouverte réside dans l'existence d'une politique institutionnelle forte en faveur du libre accès. L'échelle centrale de cette politique est celle de l'université, comme le montre par exemple l'expérience de l'université de Liège qui a instauré avec succès un mandat sur le dépôt au sein de l'archive ouverte de l'université.

Émerge donc, dans le même temps, la question connexe de l'infrastructure sur laquelle fonder et appuyer cette politique volontariste : plus qu'une simple question d'adoption d'un outil ou d'une technologie (la plateforme, l'archive), l'infrastructure est avant tout une question de compétences et de métiers, structurés autour de la grande famille de l'information scientifique. Au sein même de ces métiers, la convergence et la circulation des pratiques, des vocabulaires et des socles de compétence entre acteurs des différentes institutions et des différents pays est probablement l'une des clés d'une adoption collective du libre accès.

Si la dimension politique est fondamentale et bien abordée dans l'article de C. Boukacem-Zeghmouri, M. Ben Romdhane et A. Abdi, il nous semble que nous ne pouvons faire l'économie d'une analyse rapide de la structuration propre à la recherche tunisienne, et de ses modes de publication, si nous voulons comprendre les usages du blogging scientifique.

Cloisons et gaps dans les sciences humaines et sociales tunisiennes

Quels sont, en Tunisie, les éléments structurants la recherche en sciences humaines et sociales qui permettent de comprendre, en première approche, la relative faiblesse de l'usage du blogging scientifique ?

Les gaps et les vides qui peuplent le contexte scientifique en Tunisie, déjà relativement réduit, sont multiples. Parmi les principaux et les plus prégnants, citons les cloisonnements entre SHS et sciences dures et/ou exactes, entre arabe et français comme langue d'enseignement et de recherche (l'anglais se fait une petite place tandis que l'italien et l'espagnol récemment revalorisés restent marginaux), entre culture académique et savoir vulgarisé et/ou intégré.

Par ailleurs, sur un plan général, l'édition est indigente, prisonnière d'un marché limité, de pratiques bureaucratiques, dans un contexte de crise globale du livre papier et de la lecture traditionnelle. L'édition universitaire se caractérise par une multiplication démesurée des ouvrages collectifs, mal distribués et peu lus en définitive, servant surtout à justifier les activités des laboratoires et des unités de recherche lancés dans une course à l'édition, mimant les critères euro-américains sans la puissance de diffusion qui les accompagne. Le manque de revues (y compris universitaires) est l'un des symptômes principaux d'une vie universitaire encadrée dans des procédures internes qui rythment essentiellement les promotions des enseignants-chercheurs. Cette

production corporatiste n'est pas "traduite" au niveau des politiques publiques ni de la vie culturelle.

Le cas des sciences humaines est particulièrement parlant et explique en partie pourquoi la Tunisie est peu présente dans une cartographie du savoir aujourd'hui : il suffit de consulter les bibliographies spécialisées pour constater le peu de références aux travaux tunisiens dans toutes les spécialités. On peut affirmer sans trop se tromper que la Tunisie est souvent un angle mort des études sur le Maghreb et sur le monde arabe et musulman. Comme objet ou comme producteur de recherches, la Tunisie est peu aperçue au-delà de ses frontières.

Enfin et pour clore ce tableau rapide, le lectorat tunisien est numériquement faible. Face à une production savante disparate, souvent confinée dans des revues académiques peu et mal diffusées, la demande est faible. La lecture des journaux et des médias grand public ne témoigne pas d'une digestion ni même de références aux contenus de travaux de sociologues, psychologues, démographes, géographes souvent ancrés dans les enquêtes de terrain. Sans parler de l'histoire, une discipline à forte valeur ajoutée idéologique certes, mais fournie en monographies régionales ou familiales, études ethnographiques, portant sur des activités agricoles, artisanales ou industrielles, peu considérées par les journalistes et les médiateurs. L'exiguïté du marché scientifique, son confinement et son émiettement, ainsi que le peu de raccord avec les cercles culturels plus larges est une constante depuis des décennies. Avec Internet, la demande semble cependant changer. Même si cette ouverture nécessite un nouvel apprentissage des bonnes pratiques en matière d'écriture académique, cette flexibilité nouvelle est une chance pour diminuer les effets de cloisonnements anciens, décrits plus haut et difficiles à faire disparaître d'un coup, et du cloisonnement plus général dans l'état actuel du partage du savoir et de ses retombées avec la société.

Pour dépasser ces constats macro et généraux sur les limitations à la pratique du blogging scientifique en Tunisie, nous allons passer dans une seconde partie à une échelle micro, en décrivant une expérience concrète à deux voix. Il s'agira de dégager de cette expérience des propositions d'action pour le développement du blogging scientifique en Tunisie.

Une expérience croisée autour d'un blog d'histoire contemporaine

Dans cette partie, nous reviendrons dans un premier temps sur l'historique de la plateforme Hypothèses et les principes qui ont présidé à sa création et qui guident son fonctionnement (libre accès, appropriation par la communauté scientifique, liberté d'écriture, constitution d'une communauté d'utilisateurs). Nous proposerons une première lecture de certaines expériences qu'elle héberge et des observations qui découlent des carnets de recherche sur / du Maghreb. A la lumière de cet état des lieux, nous nous questionnerons enfin sur les avantages et les limites des moyens mis en œuvre par la plateforme pour son appropriation par la communauté scientifique maghrébine, et sur les conditions nécessaires de part et d'autre pour contribuer à son développement.

Hypothèses : une plateforme de blogging scientifique internationale

Hypothèses (hypotheses.org) est une plateforme de blogging scientifique dédiée aux SHS, développée depuis Marseille en France. Elle a été créée en 2008 au sein d'OpenEdition, portail de ressources électroniques en libre accès : Hypothèses a ainsi rejoint Revues.org (plateforme de revues électroniques, créée en 1999) et Calenda (calendrier des SHS, créé en 2000) au sein d'un ensemble de sites promouvant la diffusion de la recherche en libre accès. L'invention d'Hypothèses répond à la diffusion de nouveaux usages d'écriture par les chercheurs, celui du blogging. Jusque là surtout réalisée de manière éparse, sur des plateformes de blog grand public, cette pratique de communication scientifique directe (entre le chercheur et son lecteur) avait besoin de franchir un pas vers davantage de structuration et de valorisation de ses productions.

Hypothèses a été conçue comme une plateforme de carnets de recherche - nommés ainsi par analogie aux carnets de terrain, et de manière à contrer l'argument d'illégitimité de la forme blog dans l'espace scientifique - mis à disposition des chercheurs, de manière libre et gratuite. Un conseil scientifique (<http://hypotheses.org/about/academic-committees>) fixe les critères d'acceptation des candidatures à l'ouverture d'un blog sur Hypothèses ; une équipe éditoriale est chargée de les appliquer et de créer les carnets de recherche dans la foulée. Ceux-ci doivent présenter un projet précis et être portés par un membre de la communauté scientifique au sens large (chercheur, mais aussi doctorants, documentalistes, bibliothécaires, etc.). Les carnets peuvent être individuels ou d'équipe : plusieurs auteurs peuvent être accueillis sur un même carnet de recherche, et plusieurs statuts peuvent leur être attribués (administrateur, éditeur, auteur, etc). Il est donc possible techniquement de reproduire la structuration d'une équipe de recherche, tout en laissant aussi la possibilité à un chercheur seul de produire son blog.

Hypothèses répond aux grands principes structurant les plateformes d'OpenEdition :

- libre accès, en amont (pour les producteurs de contenus) et en aval (pour les lecteurs), libre accès signifiant à la fois gratuité de l'accès et utilisation de logiciels libres pour le développement des plateformes ;
- publication nativement web, tirant profit de l'ensemble des fonctionnalités du web pour enrichir les modes d'écriture scientifique (liens hypertextes pour lier le texte à ses sources, commentaires et trackback permettant une conversation scientifique située, tags pour une catégorisation souple des billets), voire en inventer de nouveaux ;
- appropriation des outils par la communauté scientifique, grâce au choix de technologies aisées à prendre en main et par le biais de formations gratuites.

A ces grands principes s'ajoute, dans le cas d'Hypothèses, celui de la constitution d'une communauté d'utilisateurs autour de la plateforme. Par la mise à disposition d'une liste de discussion dédiée aux bloggeurs d'Hypothèses, les carnetiers, animée par un *Community manager* affecté à

plein temps à leur accompagnement, l'équipe d'Hypothèses donne les moyens que se constitue une véritable communauté autour de la plateforme, communauté qui reproduit la logique des réseaux scientifiques tout en les extrayant des enjeux hiérarchiques et institutionnels traditionnels. Outre les discussions entre carnetiers sur la liste consacrée, cette mise en communauté se traduit également par l'échange régulier de commentaires et d'hyperliens entre carnetiers. Elle trouve parfois une traduction plus poussée encore, par exemple par le partage d'un carnet entre bloggeurs qui jusque-là ne se connaissaient pas, et qui décident de se réunir autour d'un blog et d'un sujet communs (reflexivites.hypotheses.org). Hypothèses est parfois, pour toutes ces raisons, considérée comme un réseau social de chercheurs.

Cette constitution d'une communauté de chercheurs autour d'Hypothèses consolide par ailleurs le caractère spécialisé de cette plateforme, en tant qu'outil dédié aux SHS. Au-delà de la mise en un espace commun des blogs de chercheurs jusque-là dispersés, l'objectif de cette spécialisation est de renforcer la visibilité des carnets auprès de leur lectorat premier, les autres chercheurs et acteurs de la recherche, mais aussi d'attirer des lecteurs qualifiés dépassant le cadre des métiers de la recherche. Chaque carnetier est libre d'adopter un ton, des sujets et un mode d'écriture qui lui permettent d'être lu par un plus grand public, un public éclairé, voire d'entrer dans un dialogue avec ses lecteurs via les commentaires. En ce sens, Hypothèses est un outil puissant de dialogue entre la science et la société.

A l'usage, l'outil blog autorise une diversité et une forte inventivité des modes d'écriture et de diffusion des recherches. Il n'est qu'à voir la multitude des types de carnets répertoriés au catalogue d'OpenEdition (<http://www.openedition.org/catalogue-notebooks>) et la diversité des formats et des tons des dizaines de milliers de billets publiés par les plus de 800 carnetiers d'Hypothèses pour s'en convaincre : espace de liberté du chercheur qui, bien que parlant depuis sa position professionnelle, peut s'exempter des contraintes institutionnelles dues à son rôle, le carnet de recherche recèle autant des billets adoptant le format d'un article de revue, que des billets d'humeur liés à l'actualité sociale ou politique, en passant par des notes de terrain ou de lecture. La possibilité d'y insérer des médias (images, sons, vidéos) démultiplie également les types d'écriture et d'entremêlement des sources, hypothèses et analyses.

Mi 2014, Hypothèses compte plus de 800 carnets à son catalogue, animés par plus de 2000 carnetiers. Bien que développée depuis la France, Hypothèses a très tôt accueilli des carnetiers travaillant dans le monde entier : d'abord parce que les chercheurs circulent beaucoup, et qu'Hypothèses est un instrument de la cohérence de l'identité numérique du chercheur qui change de pays et d'institution de rattachement tout au long de sa carrière. Mais aussi parce que, basée sur une technologie supportant nativement le multilinguisme (WordPress), la plateforme est à même d'accueillir des chercheurs de tous les pays, dans toutes les langues d'expression scientifique. Seule plateforme en SHS de ce genre au niveau mondial - les autres plateformes étant développées par des universités, à

destination de leurs chercheurs (c'est le cas par exemple de Stanford ou de Paris-Descartes) - Hypothèses a très vite attiré des chercheurs exerçant dans d'autres pays. Cependant, ces expériences ont la plupart du temps été limitées à quelques chercheurs isolés, ne propulsant pas une communauté et une diffusion des usages.

En effet, le développement d'une communauté linguistique et / ou nationale de carnetiers sur Hypothèses exige, l'expérience le montre, une appropriation et une acculturation de la plateforme aux spécificités de l'espace académique concerné. Hypothèses a engagé deux expériences d'internationalisation de ses communautés, vers les pays germanophones (de.hypotheses.org) et vers les pays hispanophones (es.hypotheses.org). Ces expériences montrent que pour réussir, le premier élément indispensable est l'existence d'un ou de plusieurs partenaires sur place, prêts à porter la responsabilité éditoriale, scientifique et d'animation de communauté nécessaire à la plateforme. Les partenaires allemand (la Fondation Max Weber, Bonn) et espagnol (l'Université nationale d'enseignement à distance, Madrid) d'Hypothèses embauchent les *community managers* chargés d'accompagner les carnetiers de leurs communautés linguistiques et d'animer liste de discussion et formations sur place. Ils assurent également la structuration et le fonctionnement des équipes éditoriales et des conseils scientifiques des portails linguistiques : le mode de fonctionnement de chaque espace linguistique colle ainsi au mieux aux logiques propres aux espaces académiques associés. La cohérence entre les différents portails linguistiques et leurs conseils scientifiques est assurée par l'existence de listes de discussion partagées entre les différentes équipes, de réunions régulières entre elles, et par la circulation des membres des conseils scientifiques entre les différents conseils.

Quelle est la place du Maghreb, et plus précisément de la Tunisie, au sein de cette plateforme en voie d'internationalisation ? Le catalogue d'Hypothèses compte à ce jour deux carnets produits au Maghreb, les deux l'étant en Tunisie. Il existe en fait d'autres carnets écrits depuis le Maghreb, mais ils ne sont pas visibles en tant que tels : soit parce qu'ils ne sont pas encore valorisés au catalogue, soit parce qu'ils sont animés par des chercheurs vivant au Maghreb mais rattachés à une institution européenne. Compte tenu de ces éléments, nous pouvons estimer à une demi-douzaine le nombre de carnets écrits depuis le Maghreb, de manière permanente ou intermittente. Par comparaison, si l'on regarde les thématiques abordées par les carnets d'Hypothèses, 11 d'entre eux présents au catalogue (sur 852) traitent du Maghreb (<http://www.openedition.org/6687?pubtype=carnet>). Ces carnets sont essentiellement produits en France, et alimentés en français.

Ces chiffres doivent être mis en regard de la part des lecteurs maghrébins dans le lectorat global d'Hypothèses. Les lecteurs maghrébins représentent moins d'1% des visites totales sur Hypothèses en juin 2014 (0,66%). Cette part, bien que faible, est supérieure à la part des carnets maghrébins parmi les carnets d'Hypothèses (0,2%). Cet écart peut signifier que le lectorat maghrébin est relativement intéressé par le format

des blogs, mais que les chercheurs et personnels de la recherche parmi eux ne passent pas souvent le pas de l'appropriation de la plateforme.

Afin de comprendre les raisons de cet écart, et de dégager des éléments de réflexion sur la manière dont cette appropriation peut s'effectuer, nous présentons une expérience singulière de blogging depuis la Tunisie, sur Hypothèses. Il s'agit de voir comment l'outil blog peut intervenir dans la carrière d'une chercheuse en Tunisie, et prendre sens à un moment particulier de l'histoire. Au-delà, cette expérience nous permet de nous interroger sur les limites à l'élargissement de cette expérience.

Une expérience de blogging scientifique tunisienne : HCTC

Nous présentons ici, sur le mode du témoignage, une expérience particulière réalisée par une chercheuse, historienne, sur Hypothèses. Ouvert en juin 2011, le blog "Histoire et culture dans la Tunisie contemporaine" (hctc.hypotheses.org) est destiné à partager des questionnements sur la Tunisie contemporaine, à travers les relations entre histoire et culture. La production scientifique de l'auteure, Kmar Bendana, historienne de la période contemporaine, était jusqu'à l'ouverture de ce blog essentiellement composée d'articles dans des ouvrages collectifs et des revues scientifiques tunisiennes, maghrébines ou françaises, obéissant à des normes académiques comparables. La « Révolution » a fait émerger le besoin d'écrire autrement, des textes courts entre essai et analyse, qui nécessitent une diffusion rapide, large et libre pour contribuer pleinement au débat politique et culturel permanent. Expérience qui transforme le regard sur le présent et le passé de la Tunisie, le blogging a introduit l'auteure - en dialogue régulier avec la responsable de l'équipe éditoriale la plateforme - à une autre façon d'écrire et à une prise de conscience aiguë des enjeux de la communication scientifique en libre accès. Ce faisant, elle expérimente les opportunités et les limites à l'appropriation de la plate-forme et des usages qu'elle promeut.

La « révolution tunisienne » a probablement joué le rôle de révélateur de mon besoin d'écrire autrement. Elle m'a manifestement débloquée pour faire un passage entre l'écriture "académique" classique et une façon de rédiger plus rapide, plus directe, plus branchée sur l'actualité. Sur ce déclic, je crois avoir dit l'essentiel dans l'introduction de l'ouvrage *Chronique d'une transition*, Tunis, Editions Script, 2012, composé à partir des textes de l'année 2011.

"Au bout du cinquième ou sixième article paru sur La Presse¹²⁹, à la faveur d'une rencontre à Tunis sur la transition démocratique face à la question des archives, question qui me semblait ouverte à un intérêt large, citoyen autant qu'historien, j'ai ouvert un blog sur la plate-forme Hypotheses.org où j'ai rendu compte de cette manifestation en espérant qu'elle intéresserait des historiens et des archivistes. Le titre que j'ai donné à ce carnet de recherche : Histoire et culture dans la Tunisie contemporaine (hctc.hypotheses.org.) est issu de la série des textes écrits depuis janvier.

¹²⁹ Quotidien tunisien francophone

Au fur et à mesure de la rédaction de ces textes d'opinion, je me suis exercée à « lire » l'actualité tunisienne avec des outils historiens, à lier le présent que je vivais avec des bribes du passé que je connaissais. Alors que j'avais commencé par observer ce qui m'entourait, j'ai imperceptiblement pris la posture d'essayer de capter si, dans la situation en train de se dérouler, l'histoire et la culture pouvaient avoir un sens, un rôle, une action quelconque. Tout en restant branchée sur les événements, je me suis mise à utiliser mes références d'historienne, quand elles me semblaient utiles, pour rappeler l'antécédence d'un fait, trouver la parenté avec un événement, comparer un terme récent avec un plus ancien. Sur le mode intuitif et sans travail de documentation ni d'enquête, cette écriture sur le présent a commencé à se raccorder au passé”.

J'ai repris cette question dans divers billets ; je renvoie à quelques liens : “Lire, écrire après la “Révolution tunisienne”” (28 novembre 2012, <http://hctc.hypotheses.org/383>) ; “Que peut la littérature ? Que peuvent les mots ?” (6 octobre 2012, <http://hctc.hypotheses.org/369>) ; “Pour ne pas oublier les Révolutions” (15 septembre 2012, <http://hctc.hypotheses.org/335>) ; “Lectures de transition” (1er août 2011, <http://hctc.hypotheses.org/22>).

Pour entrer dans les détails de mon expérience, je n'aurais pas pu passer à la formule blog sans Delphine Cavallo [responsable du pôle information scientifique du Centre pour l'édition électronique ouverte, et à ce titre responsable de l'équipe éditoriale de la plateforme Hypothèses]. Alain Messaoudi m'avait parlé (début 2011) de la plateforme Hypothèses, qui lui semblait pouvoir justement héberger des billets courts comme ceux que je m'étais mise à écrire depuis janvier 2011. En juin 2011, l'idée prend forme avec Delphine Cavallo, en visite à Tunis. Elle confirme le principe et m'expose les principes de base. Les textes que j'ai pris l'habitude de proposer au journal *La Presse de Tunisie* depuis six mois, passent dans le carnet de recherche sous la houlette de D. Cavallo qui me *coache* par mail et/ou chat, de façon pragmatique, au fur et à mesure que je produis des textes. Les premiers billets sont insérés par elle et j'apprends ainsi à blogger en écrivant “normalement” des articles pour la presse pour les publier dès leur parution sur mon carnet de recherche. D. Cavallo suit l'édition de chaque billet, discute mots-clés et catégories, m'explique les principales manœuvres, suggère des liens et “contrôle” les choix de mes illustrations (que j'introduis après plusieurs mois). Jusqu'à la date d'aujourd'hui, je n'ai pas eu la possibilité de bénéficier, hélas, d'une formation à part entière. Je sens la nécessité de le faire pour combler les trous de cette formation assistée, qui m'a permis de garder le cap, sans parvenir à une totale autonomie.

Mon carnet de recherche : HCTC

J'ai choisi d'appeler mon blog : *Histoire et culture dans la Tunisie contemporaine*. C'est un choix réfléchi certes mais dans un temps très court. Il m'a semblé résumer mon objectif, publier des réflexions personnelles sur ce qui se passe en rapport avec le passé de la Tunisie, plus ou moins connu par moi, plus ou moins étudié en général. Je me suis engagée donc dans une formule que je sentais hybride,

pas tout à fait adaptable aux critères des revues académiques et peut-être aussi peu attirantes pour des lecteurs qui cherchent dans l'histoire un discours assuré, des comparaisons simples, des rétrospectives de faits... Je me suis cantonnée dans la formule de textes courts (5/6000 signes environ), rattachés à un fait, à une publication, au thème d'une conférence, alliant analyse de contenu et/ou impressions sur le cadre ou les avis exprimés. Entre essai et analyse, cette écriture se rapproche d'une forme de « journalisme » qui conjugue la consignation d'un fait immédiat avec un retour sur les antécédents historiques ou les comparaisons lointaines. Prenant appui sur des faits concrets qui se passent, je m'essaie à un va et vient entre passé et présent, en reliant les « expériences » que j'observe ailleurs, dans le temps et l'espace.

Une idée chiffrée de HCTC : à la mi-août 2014, ce carnet de recherche compte 70 billets, signalés sous 19 catégories et répondant à 135 mots-clés : Algérie, Archives, Art, assemblée constituante, blogging, Bourguiba, censure, cinéma, colonisation, colonisation française, culture, Ecriture, Enseignement de l'histoire, Fanon, femmes, festivals, Foire du livre de Tunis, Histoire, Histoire contemporaine, Historiographie, History, jeunesse, Justice, langue, livre, médias, mémoire, Opinion, parution, politique, Présent, Recherche, Recherche historique, Research, revue, révolution, syndicalisme étudiant, Thaâlbî, Transition, Tunisie, UGTT, Université, État national

Au-delà de cette géographie thématique, mes textes se répartissent en plusieurs genres : ils peuvent être des impressions rédigées à propos d'événements en cours, des recensions d'ouvrages, des comptes rendus de colloques, des notes sur la vie culturelle ou des questions de "méthode" ou de réflexion historiennes appliquées à la situation tunisienne.

Ce que je sens avoir acquis à travers ce blog c'est la possibilité de traverser les cloisons et les frontières dans lesquelles j'écrivais jusque-là, dans ma "spécialisation" d'historienne de la Tunisie à l'époque coloniale. Cette façon de communiquer a l'avantage d'atténuer l'isolement que je sentais en tant que chercheur à plein temps, écrivant en français et atteignant faiblement le jeune lectorat tunisien, étudiant ou doctorant, qui s'arabise depuis quelques années.

Sans aucun autre investissement que celui de changer de posture "d'écrivain", je me retrouve face à un lectorat plus important, ce qui a l'avantage d'entretenir chez moi une certaine stimulation et l'envie de continuer à écrire, au gré des "prétextes" qui se présentent (colloques, films, parution d'ouvrages ou commandes de magazines). J'apprends également que je peux suivre de près l'évolution des chiffres de consultation, selon le pays ou le temps de consultation. Je constate que les "vrais lecteurs" - ceux qui lisent entre 5 mn et une heure - représentent le 20ème puis le 15ème, puis le 10ème de l'ensemble des visites. Ce chiffre augmente lentement mais sûrement. Pas mal !

(<http://usages.openedition.org/index1.php?pf=HO&s=hctchypothesesorg>, accès restreint) Les commentaires sont rares (361 à ce jour, après plus de trois ans). J'apprécie particulièrement les mises en valeur de certains

billets d'HCTC par les gestionnaires de la plateforme Hypothèses : être à la "une" est un bonus intéressant !

A partir de mon apprentissage en pointillés et par à-coups, j'ai pris conscience des limites de cette formation assistée étalée dans le temps. Une formation collective à Tunis me semble souhaitable pour introduire la pratique du blogging auprès de collègues, d'étudiants ou de doctorants. Et j'aimerais bien faire quelque chose pour cela. Cette communication est pour moi une façon de "publiciser" mon expérience et d'attirer la curiosité de chercheurs, enseignants et doctorants aux possibilités du blogging scientifique et à l'avantage que cela peut donner pour des échanges scientifiques plus diversifiés et moins soumis aux contraintes habituelles. L'une d'elles est celle de la langue qui partage le cercle de ceux qui écrivent et de ceux qui lisent en deux sphères, pas étanches mais tout de même différenciées.

Pour échapper à cette contrainte et valoriser le bilinguisme arabe/français dans lequel je travaille, j'ai tenté de traduire certains billets. Sur les 70 billets, 10 sont traduits en arabe et 7 en anglais. Certains billets en anglais sont publiés sur le blog mais je n'ai pas fait le même geste avec les textes en arabe. Avec le recul, je me demande quelle peut être la composition de mon lectorat. Il est principalement francophone mais encore ? La plateforme Hypothèses est multilingue et prend en charge les caractères arabes : pourquoi ne pas tenter de publier mes textes traduits en arabe ? Traduire est un geste encore assez aléatoire pour moi car je manque de moyens. Par ailleurs, même s'il ne touche pas énormément de visiteurs potentiels, l'expérience de traduire en anglais et/ou en arabe m'a permis de réfléchir aux sujets que je traite et susceptibles d'intéresser des lecteurs arabophones ou anglophones.

En l'absence d'une véritable communauté de blogueurs tunisiens, cette expérience somme toute enrichissante me semble tout de même assez incomplète. Il me tarde de voir la formation d'un noyau de chercheurs s'essayant à cette forme de communication scientifique libératoire. Pour tirer pleinement partie de cette nouvelle forme de réseautage scientifique, je dois rencontrer d'autres adeptes, d'autres pratiquants. Je suis persuadée que beaucoup de chercheurs en Tunisie ne demandent qu'à être outillés pour cette forme de communication.

Conclusion :

Ce dialogue entre une historienne et la responsable de l'équipe éditoriale d'une plateforme de blog permet de dégager les éléments de problématisation pour une appropriation du blogging scientifique en Tunisie. Trois types de conditions semblent importants pour ce faire :

1. Institutionnels :

- existence d'une politique nationale, ou au moins locale, en faveur de la diffusion de la recherche, notamment en libre accès ;
- reconnaissance du blogging comme une activité légitime et valorisable dans la carrière du chercheur.

2. En matière de recherche :

- capacité des chercheurs à utiliser les outils du web comme mode de production et de structuration de la communauté scientifique : blogs, mais aussi réseaux sociaux ;
 - volonté de décloisonnement des logiques linguistiques et disciplinaires ;
 - volonté de renouveler le dialogue entre science et société.
3. En matière d'équipement :
- existence d'un ou de plusieurs équipements technologiques dédiés à un usage académique ;
 - politique active de diffusion des usages, notamment par la formation et l'accompagnement ;
 - politique de soutien aux métiers de l'information scientifique et technique et à leur rôle dans la diffusion de l'usage des nouveaux outils de communication scientifique.

L'enjeu principal de ces conditions est double :

- réussir à contrer l'atomisation des expériences de blogging scientifique tunisiennes par la création d'une communauté dédiée ;
- favoriser l'appropriation des technologies dédiées à cette activité et de leur usage par les chercheurs.

Cela ne peut passer que par une appropriation globale, par les différents métiers concernés (chercheurs, mais aussi professionnels de l'IST, directions scientifiques et administratives de la recherche, etc.), des infrastructures technologiques nécessaires à la diffusion de la recherche en libre accès.

Bibliographie

- BOUKACEM-ZEGHMOURI, Cherifa ; BEN ROMDHANE, Mohamed ; ABDI, Abd-Allah (2008). Le libre accès à l'information scientifique dans les pays en voie de développement: étude comparative de ses potentialités et réalités en Algérie et en Tunisie. In *Actes du colloque international des sciences de l'information et de la communication*, [En ligne]. Disponible à : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/27/69/53/PDF/Cherifa_Boukacem_Zeghmouri_Mohamed_Ben_Romhdane_Abd_Allah_Abdi.pdf (Page consultée le 13 juillet 2014).
- CHARPENTIER, Arthur. Academic Blogging, a Personal Experience. *Freakonometrics*, [En ligne]. Disponible à : <http://freakonometrics.hypotheses.org/12660> (Page consultée le 8 juillet 2014).
- DACOS, Marin ; MOUNIER, Pierre (2010). Les carnets de recherches en ligne, espace d'une conversation scientifique décentrée. In JACOB, Christian (Dir.). *Lieux de savoir : T.2, Gestes et supports du travail savant*. Paris : Albin Michel, 2010. [En ligne]. Disponible à : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/43/98/49/PDF/Les_carnets_de_recherches_en_ligne.pdf (Page consultée le 9 juillet 2014).
- GUNTHER, André (2010). Why Blog?. In MOUNIER, Pierre (éd.). *Read/Write Book : Le livre inscriptible*. Marseille : OpenEdition Press, 2010. [En ligne].

Disponible à : <http://books.openedition.org/oep/174> (Page consultée le 6 juillet 2014).

TEJADA, Beatriz (2014). Hypothèses: una plataforma para el blogging académico. In BARAIBAR, Álvaro (ed.). *Visibilidad y divulgación de la investigación desde las Humanidades digitales. Experiencias y proyectos*. Pamplona : Servicio de Publicaciones de la Universidad de Navarra, 2014. [En ligne]. Disponible à : <http://dspace.unav.es/dspace/handle/10171/35707> (Page consultée le 18 juillet 2014).

WALKER, Jill (2006). Blogging from Inside the Ivory Tower. In BRUNS, Axel and JACOBS, Joanne (eds). *Uses of Blogs*. Peter Lang, 2006. [En ligne]. Disponible à : <https://bora.uib.no/handle/1956/1846> (Page consultée le 4 juillet 2014).

Open Access: pour une meilleure visibilité de la production scientifique médicale au Maroc

Open Access: enhancing the visibility of Moroccan medical research

Hanae Lrhoul ¹, Othman Benammar ², Ghislaine Chartron ³, Ahmed Bachr ¹, Bouchra Bayadi ²,

1 : Ecole des Sciences de l'Information (ESI), Maroc

2 : Université Hassan II Casablanca, Maroc

3 : Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ere Numérique-Conservatoire National des Arts et Métiers (DICEN- CNAM), France

Résumé

Les bases de données internationales de l'Institute for Scientific Information (ISI) sont des outils incontournables mais incomplets pour évaluer la performance de la recherche et fournir des indicateurs statistiques sur le volume de la production scientifique d'un pays. Dans ce contexte, nous présenterons les résultats d'une étude bibliométrique de la production scientifique issue de la Faculté de Médecine et de Pharmacie-Casablanca. Nous mettrons l'accent sur les possibilités offertes par l'open access (la voie verte et la voie dorée) pour augmenter la visibilité de la production locale.

Mots-clés. Scientométrie, bases de données de l'ISI, production scientifique, Faculté de Médecine et de Pharmacie-Casablanca (Maroc), libre accès, archives ouvertes, revue en libre accès.

Abstract

The international databases of the Institute for Scientific Information (ISI) are essential tools but incomplete to evaluate the performance of the research and provide statistical indicators on the volume of scientific production of a country. In this context, we present the results of a bibliometric study of scientific production from the Faculty of Medicine and Pharmacy, Casablanca (Morocco). We will focus on the possibilities offered by open access (the green and the gold roads) to increase the visibility of local production.

Keywords. Scientometrics, Web of Science (Wos), scientific production, Faculty of Medicine and Pharmacy, Casablanca (Morocco), open access, repository.

1 Introduction

L'évaluation institutionnelle des chercheurs et de l'activité scientifique se base sur le volume des publications scientifiques et le nombre de citations qu'elles reçoivent. Cet indicateur est important dans un contexte de compétition mondiale où les universités ont besoin d'un classement de leurs chercheurs pour avoir un meilleur positionnement international se basant sur leur notoriété dans les bases de données scientifiques.

La bibliométrie aide les autorités universitaires à mesurer l'activité de la production scientifique de leurs chercheurs, à définir les thématiques de recherche émergentes, et à se positionner soit au niveau national ou international (Lefebvre, 2008). Les bases de données bibliographiques produites par l'Institute of Scientific Information (ISI) sont les outils bibliométriques les plus utilisés pour mesurer le volume et évaluer la production scientifique d'un pays.

Néanmoins, plusieurs études ont dénoncé les biais de ces dernières pour l'indexation et le référencement des revues des pays périphériques (jugées de mauvaise qualité). D'autres études ont démontré que les bases de données ISI favorisent plus la recherche fondamentale que celle appliquée (car elle génère plus d'articles et plus de citations), les sciences et techniques sur les sciences humaines et sociales, la science publiée en anglais sur la science publiée dans une autre langue.

Les publications scientifiques dans le domaine médical n'échappent pas à la règle, elles sont consignées dans des bases de données bibliographiques générales (SCI, Scopus, ScienceDirect, EBSCOHOST...) ou spécialisées (Pubmed, MedLine...). Concernant particulièrement la recherche en médecine au Maroc, celle-ci demeure très peu indexée dans les bases de données internationales. Il s'agit de publications scientifiques dans des revues nationales en langue française qui traitent généralement de questions sanitaires locales, ce qui nuit à leur référencement à l'échelle internationale. En plus du problème de la visibilité de leurs outputs, les chercheurs marocains sont confrontés à des difficultés d'accès à l'information scientifique et technique (IST). Cela est dû principalement à l'absence de bases de données bibliographiques qui recensent, de façon systématique et exhaustive, les publications nationales.

1.1 Objectifs de l'étude

L'objectif de cette étude est de mesurer la production scientifique de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université Hassan II de Casablanca (FMPC) et d'évaluer l'impact de ses chercheurs. A cet effet, nous allons recenser les publications dans le domaine de la médecine dans les bases de données internationales et dans les revues nationales. Le deuxième objectif est de proposer des solutions afin d'augmenter la diffusion et la visibilité des chercheurs de la FMPC à l'échelle nationale et internationale.

1.2 Méthode d'analyse

Nous avons recouru à deux méthodes : l'analyse documentaire et l'approche bibliométrique. A travers l'analyse documentaire, nous avons recensé les publications scientifiques dans les rapports d'activité des chercheurs de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université Hassan II de Casablanca (FMPC), et nous les avons structurées dans une base de données infométrique.

L'approche bibliométrique est la méthode adoptée pour analyser les indices bibliographiques, comparer les données et dégager les indices statistiques, indispensables à notre étude. Pour évaluer la productivité scientifique de la (FMPC), nous avons commencé par la constitution du corpus des publications scientifiques des 276 enseignants-chercheurs de l'institution. A cet effet, nous avons recensé les articles scientifiques indexés dans les principales sources bibliographiques: «Wos» et «Scopus» et la base de données spécialisée dans le domaine médical «Pubmed», par la suite, nous avons importé les métadonnées des articles publiés dans les revues médicales internationales (le titre, les mots clé, les auteurs et leurs adresses, etc.). Pour vérifier l'écart entre la production scientifique nationale et internationale, nous avons recensé les articles publiés dans des revues nationales à partir des rapports d'activité de 22 chercheurs de la FMPC avant de les comparer avec les données importées des bases de données internationales.

2 Revue de la littérature

2.1 Définition des concepts

Nous allons définir quelques concepts avant de présenter notre étude.

Revue scientifique: Les articles qu'on y retrouve visent un public spécialisé et sont en général rédigés par des experts du domaine (universitaires, chercheurs); on y diffuse surtout des résultats de recherches originales ainsi que des réflexions théoriques sur la discipline. La plupart de ces revues voient leurs articles approuvés par un comité de lecture.¹³⁰

Revue professionnelle: Publication qui se préoccupe des problèmes pratiques d'une profession. Elle est utile pour la formation continue des professionnels, l'échange d'expériences et de débats. Généralement, elle est le produit d'une association professionnelle dont l'objectif est de diffuser les travaux de ses membres et d'établir des liens entre eux (Gagnon-Arguin, L., 1997)¹³¹

Revue nationale: Revue scientifique ou professionnelle publiée par un éditeur marocain en langue française ou en langue arabe.

¹³⁰ <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/89-Revues-scientifiques-Revues-populaires?tab=309>

¹³¹ De l'information professionnelle à l'information scientifique, quelle place pour la recherche dans le revue Documentaliste-Sciences de l'information?, (1997) Couzinet, V. Documentaliste-Sciences de l'information. N°3, p.147-157

Revue internationale: Revue scientifique indexée dans les bases de données internationales (on peut citer comme exemple les revues francophones ou anglo-saxonnes indexées dans Wos, Scopus, Pubmed...)

Rapport d'activité: Liste des travaux de recherche et des publications des enseignants chercheurs de la FMPC (articles indexés dans des bases de données internationales, articles publiés dans des revues marocaines, communications, ouvrages, etc.). Ce document est utilisé par les autorités universitaires pour évaluer les laboratoires de recherche de la FMPC.

Archive ouverte: Un réservoir où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès se veut ouvert. Cette ouverture est rendue possible par l'utilisation de protocoles communs qui facilitent l'accessibilité de contenus provenant de plusieurs entrepôts maintenus par différents fournisseurs de données.

Revue en libre accès: Revue qui répond aux exigences de qualité des articles par la présence d'un comité de lecture mais qui a un mode de financement permettant une diffusion aussi large que possible sans restriction d'accès et d'utilisation

2.2 Analyses bibliométriques

Dans un contexte de compétition ardue entre les universités et une quête continue de l'excellence scientifique, les universités se sont intéressées aux indicateurs bibliométriques pour mesurer leurs activités de recherche et pour se positionner dans les classements internationaux. Le classement international « Shangai », basé sur le volume de la production scientifique classe les universités marocaines en très mauvaise position¹³². Ces dernières, pour améliorer leur positionnement à l'échelle mondiale, devraient accorder un certain intérêt à l'évaluation de leur production scientifique et à la visibilité de leurs chercheurs dans les bases de données internationales.

Les analyses bibliométriques sont des outils incontournables pour évaluer la performance de la recherche et fournir des indicateurs statistiques sur le volume de la production scientifique (nombre d'articles scientifiques dans les revues indexées), son impact (taux de citation des articles) et sur les collaborations nationales et internationales (co-autorat). Cette batterie d'indicateurs est au service des décideurs pour élaborer un tableau de bord des activités scientifiques et de l'évolution de la production d'une part. C'est aussi un outil de veille stratégique (Cailly, B. , Goffi, E., 2004) qui permet d'identifier de nouvelles thématiques de recherche, de nouveaux experts et réseaux de collaboration potentiels, d'autre part. Les indicateurs bibliométriques sont élaborés grâce aux bases de données ISI, qui sont considérées comme un modèle d'autorité scientifique, en associant un facteur de crédibilité et de prestige à chaque revue scientifique (Impact Factor), et un indicateur de renommé des chercheurs basé sur le nombre de citations de leurs articles (H index).

¹³² L'Université Hassan II est classé 83^{ème} dans le monde arabe

2.3 Mesure de la production scientifique des chercheurs marocains

Les outils bibliométriques internationaux suscitent de nombreux débats quant à leur utilisation pour mesurer la recherche scientifique dans les pays en développement. Selon un rapport du comité national français de l'évaluation de la recherche¹³³, l'utilisation des bases de données ISI pour mesurer la science mondiale reste incomplète parce qu'elles ne recensent qu'un faible pourcentage des revues scientifiques publiées dans le monde. La grande majorité de ces revues sont d'une part anglo-saxonnes (ce qui exclut les langues des pays du sud). Jacques Gaillard a souligné que la science des PED est sous représentée dans les bases de données ISI non pas pour des raisons de qualité mais parce que ces outils anglo-saxons donnent une image incomplète et « inaccurate » de la production globale des pays du Sud.

Les chercheurs des PED ne peuvent être cités s'ils ne sont pas visibles à l'échelle internationale, et ne peuvent être visibles s'ils ne sont pas recensés dans les bases de données internationales. La mauvaise couverture de la production des pays du sud par ces dernières justifie le faible impact de la science des PED (Gaillard, J., 1989). Les chercheurs des PED rencontrent également d'énormes difficultés pour répondre aux critères de sélection de l'ISI et intégrer la science mondiale «Big Science». D'une part, publier dans une revue prestigieuse et à fort facteur d'impact est un processus trop lent au détriment de la productivité d'un chercheur. D'autre part, cette course vers la visibilité internationale n'est pas sans retombées négatives sur la recherche nationale. Les auteurs font face à un dilemme: ils doivent choisir entre l'intégration de la communauté internationale et l'augmentation de leur visibilité et entre la résolution des problématiques locales (Gaillard, J., 1989).

Si l'objectif des indicateurs statistiques est d'établir un inventaire de la production scientifique nationale et de positionner un pays selon sa contribution à la science mondiale¹³⁴, il faudrait se baser à la fois sur les revues nationales et internationales. Le manque de visibilité et d'accessibilité des articles marocains est dû principalement au non recensement des revues nationales dans les bases de données de l'ISI.

2.4 L'Open Access pour une meilleure visibilité de la production scientifique

Le mouvement du libre accès a vu le jour pour faire face à l'inflation des coûts des revues scientifiques (Chartron, 2014), permettre aux chercheurs d'accéder et de diffuser en ligne leurs publications scientifiques sans contraintes budgétaires ou de difficultés liées à la publication dans les revues prestigieuses.

¹³³ Comité National d'évaluation de la Recherche, Évaluation de la recherche dans les établissements publics français, Paris, La Documentation française, 2003 chapitre IV. Les indicateurs bibliométriques et la mesure des performances scientifiques , p. 69-110.

¹³⁴ Selon un rapport de Mina Kleiche Dray sur la « recherche scientifique au Maroc », la participation du Maroc à la production scientifique mondiale reste mineure avec moins de 1% de la production scientifique mondiale

La mise en ligne des publications scientifiques, dans des archives ouvertes ou dans des revues en libre accès, est une opportunité à saisir pour une meilleure visibilité des chercheurs des pays en développement (Lrhoul, H., Bachr, A., 2013) et pour un impact plus rapide des résultats de la recherche. De nombreuses études ont révélé les effets de l'open access sur l'augmentation des taux de citation des articles dans différentes disciplines (informatique, mathématique, physique, etc.). S. Harnad a démontré l'impact de l'open access sur la diffusion rapide de la production scientifique à travers le monde; les revues en OA sont accessibles plus rapidement et à une plus large communauté, ce qui augmente le taux de citation des articles et de leur impact (entre 25 et 250% selon les disciplines) (Harnad, 2004). Selon G. Eysenbach, la relation entre l'augmentation du taux de citation et de la diffusion des articles en libre accès peut être liée, à plusieurs facteurs : rapidité de diffusion des résultats de la recherche, facilité de partage et d'échange avec la communauté scientifique avant même la publication de l'article. (Eysenbach, 2006)

De plus, le recensement de la production locale dans des dispositifs en libre accès offre de grands avantages au niveau institutionnel. Ce sont des outils stratégiques qui aideraient les décideurs à ressortir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur les activités de la recherche. Les universités ne pourraient piloter la recherche scientifique sans un tableau de bord précis donnant une vision claire sur le nombre des publications par chercheur ou par unité de recherche (équipe, laboratoire, institut) et sur les infrastructures de recherche et les réseaux de collaboration.

Quant à l'adhésion des PED au mouvement du libre accès

Malgré les avantages offerts par l'open access pour augmenter l'impact de la recherche scientifique, plusieurs études ont montré la faible adhésion des chercheurs au mouvement du libre accès dans les pays arabes. Cela est illustré par le faible niveau d'autoarchivage des articles scientifiques (Benrhomdan, 2013) et par le nombre limité des plateformes d'archives ouvertes dans les universités (Lrhoul, H. et Bachr, A., 2014).

Nous avons mené une enquête de terrain par questionnaire en septembre 2014 sur le degré d'implication des enseignants chercheurs de l'Université Hassan II Casablanca. L'enquête a touché 20% de la population (200 enseignants chercheurs) et nous l'avons complétée par des interviews avec les directeurs de laboratoires, les doyens et les vices doyens chargés de la recherche scientifique. Les résultats de l'enquête (qui ne sont pas encore publiés) ont révélé une grande méconnaissance de ce nouveau paradigme d'accès et de diffusion de la production scientifique. La grande majorité des chercheurs n'ont jamais déposé leurs travaux de recherche dans une archive ouverte, mais ils sont prêts à le faire s'ils sont accompagnés par leurs institutions. Pour combler ces lacunes, nous présenterons dans la dernière partie de cette communication les solutions et dispositifs développés à l'Université pour faciliter l'intégration du mouvement du libre accès.

3 Recensement de la production scientifique de la FMPC : méthode de collecte des données et résultats

3.1 Création de la base de données infométrique

Le manque de connaissance détaillée de l'output de la recherche nationale et internationale pose problème au niveau de la définition des axes stratégiques de la recherche, de l'allocation des ressources budgétaires aux équipes de recherche et surtout au niveau du rayonnement de la faculté à l'échelle tant nationale qu'internationale.

L'objectif de notre étude est d'établir l'état des lieux de la production scientifique des enseignants chercheurs de la FMPC (276) et d'estimer l'impact de leurs travaux de recherche. L'originalité de notre étude tient au fait que nous nous sommes particulièrement intéressés à la représentativité des publications scientifiques médicales dans les revues nationales, et non seulement dans les bases de données internationales comme ce fut le cas dans l'étude de Kleiche et Waast¹³⁵.

Constitution des corpus de publications

Pour réaliser notre étude, deux scénarios se sont présentés : soit procéder à une évaluation des laboratoires de recherche soit à une évaluation individuelle des enseignants-chercheurs. Le premier scénario présente plusieurs limites: d'une part les auteurs ne précisent pas leurs affiliations d'une manière uniforme dans les bases de données internationales, ce qui génère beaucoup de silence au niveau des résultats. Pour la mesure de la production scientifique de la FMPC, nous avons donc choisi de constituer notre corpus en nous basant sur le répertoire des enseignants-chercheurs de la FMPC. En ce qui concerne la comparaison entre la production nationale et internationale, nous avons limité notre échantillon à 22 chercheurs en fonction des critères suivants : statut (Professeur assistant, Professeur d'enseignement supérieur, Doctorant, etc).

Organisation du corpus : Création de la base de données

Dans l'objectif d'analyser la production scientifique de la FMPC, nous nous sommes basés sur la liste des enseignants chercheurs pour importer leurs publications dans un fichier excel. Par la suite, nous avons éliminé les doublons des notices importées pour établir les premiers indicateurs statistiques de notre étude. Le fichier Excel importé ne nous a pas permis d'avoir les résultats statistiques escomptés. Nous avons effectué plusieurs traitements pour séparer les auteurs dans plusieurs colonnes, attribuer un identifiant unique à chaque auteur et à chaque publication, lier les publications aux auteurs, etc. L'annexe N°1 illustre un exemple de l'attribution des «id auteur» et «id publication» pour créer une base de données structurée. Après l'attribution d'un identifiant unique pour chaque auteur et chaque publication, nous avons créé la base de données sous MS-Access «Production scientifique de la FMPC» pour établir le lien entre les auteurs et les publications scientifiques (Figure N°1)

L'analyse bibliométrique a nécessité une normalisation des données collectées; bien que les notices importées soient structurées en champs (nom du champ/contenu), les champs auteur et affiliation nous ont posé

¹³⁵ Kleiche Dray, M. et Waast, R., 2008 Le Maroc Scientifique. Paris: Publisud, 312 p.

beaucoup de problèmes liés aux variations des formes d'écriture, inexactitude des affiliations (adresse personnelles et non institutionnelle). Ce qui a nécessité un long travail de normalisation et de nettoyage du corpus.



Figure 1. Structure de la base de données « Production scientifique de la FMPC »

3.2 Résultats et discussion

Nous avons réalisé notre étude sur la base de données « Production scientifique de la FMPC » qui comprend un corpus de 2270 articles scientifiques de 276 enseignants-chercheurs. L'analyse de ces données nous a permis de produire les premiers indicateurs d'évaluation de la production scientifique.

Nombre de publications par année

Ce premier graphique nous trace l'évolution de la production scientifique de la FMPC. Le nombre des publications a augmenté de manière significative en 2013. En effet, cet accroissement a une forte relation avec le recrutement d'un nombre important de professeurs assistants dans le cadre du programme d'urgence « 2009-2013 » pour la réforme de l'enseignement supérieur. La chute du nombre de publications en 2006 est corrélée à la vague des départs volontaires, un programme de la Fonction Publique marocaine qui a vu la mise à la retraite, en 2005, de quelques 2838 enseignants-chercheurs, soit environ un taux de départ de 14%.

L'évolution du nombre de publications de la FMPC a suivi le même rythme de la production nationale dans le domaine des Sciences médicales au Maroc qui a connu une progression très importante en doublant en cinq ans leur production scientifique. (ROSSI P. L., WAAST R., 2012)

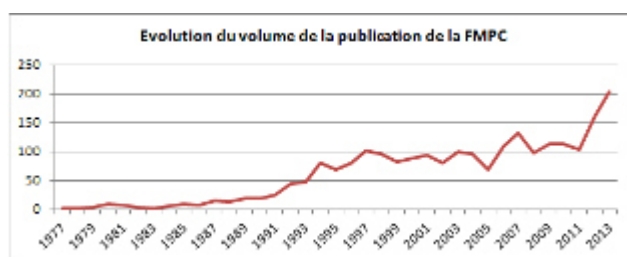


Figure 2. Evolution de la production de la FMPC entre 1977 et 2013

Nombre de publications par auteur

Nous avons cherché par nom d'auteur dans chacune des bases de données; cela a engendré énormément de silence à cause des différentes écritures des noms d'auteurs (Figure N°3). Prenons l'exemple de l'auteur N°3, en lançant une recherche par le nom institutionnel (base de données des enseignants de la FMPC), on trouve 17 articles alors que dans la base de données des publications, on trouve 93 articles avec quatre écritures différentes du nom d'auteur. Ce manque de précision au niveau de la rédaction des noms nuit à la visibilité des auteurs et de l'institution.

Pour augmenter la précision du nombre de publications par auteur, nous avons procédé à la vérification de l'affiliation de l'auteur avant de normaliser les noms dans le corpus construit (Nom, prénom.). La normalisation des noms permet de repérer jusqu'au double du nombre des publications recensées dans les bases de données internationales avant la normalisation.

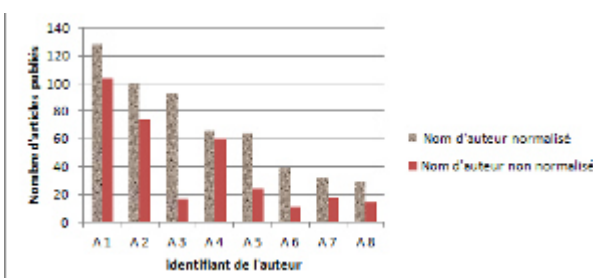


Figure 3. Nombre de publications avant et après la normalisation des noms d'auteurs

Moyenne de publications par auteur

La moyenne de publications la plus élevée est de 1,8 article par auteur en 2013, ce qui correspond à l'année la plus productive de la FMPC.



Figure 4. Moyenne de publications par auteur (2000-2014)

H index

L'indice H vise à mesurer la productivité individuelle des chercheurs en fonction du taux de citation de leurs articles. La figure N°5 nous illustre le faible impact des travaux de recherche de la FMPC. L'indice H des enseignants-chercheurs se situe majoritairement entre un et quatre et un seul auteur a atteint un indice élevé de 14.

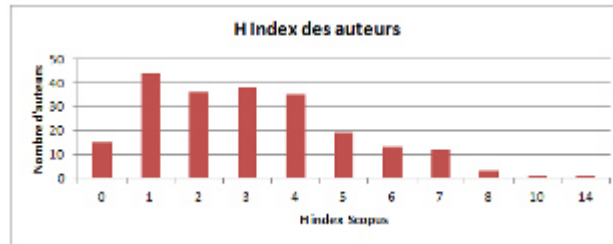


Figure 5. H index des enseignants de la FMPC « Scopus »

Les publications les plus citées

Le taux de citation des articles est un indicateur qui nous donne un aperçu global de la qualité des travaux de recherche malgré les limites que nous avons relatées dans la revue de la littérature. Nous avons recensé le taux de citation de la totalité des articles dans la base de données «Scopus». Les figures ci-dessous présentent le nombre de citation par article et les articles les plus cités du corpus construit.

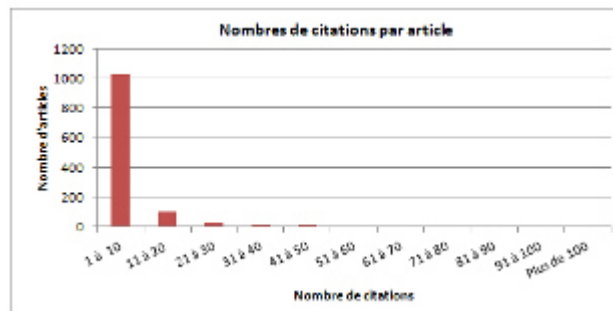


Figure 6. Nombre de citations par article

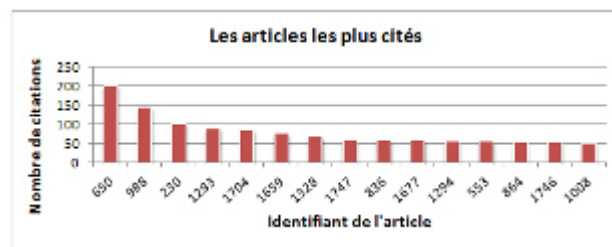


Figure 7. Les articles les plus cités de la FMPC

Nombre de publications par revue

Les revues dans lesquelles se concentre la production scientifique dans une discipline donnée représentent le noyau conformément à la loi de Bradford. C'est un indice du dynamisme des chercheurs dans un champ spécifique. Comme nous pouvons le constater dans la figure N°8, une grande part du corpus est concentrée dans les revues « Annales d'urologie », « Diabète et Métabolisme » et « Nouvelles dermatologiques ». L'analyse révèle également que l'éditeur Elsevier reste l'éditeur privilégié des chercheurs de la FMPC.

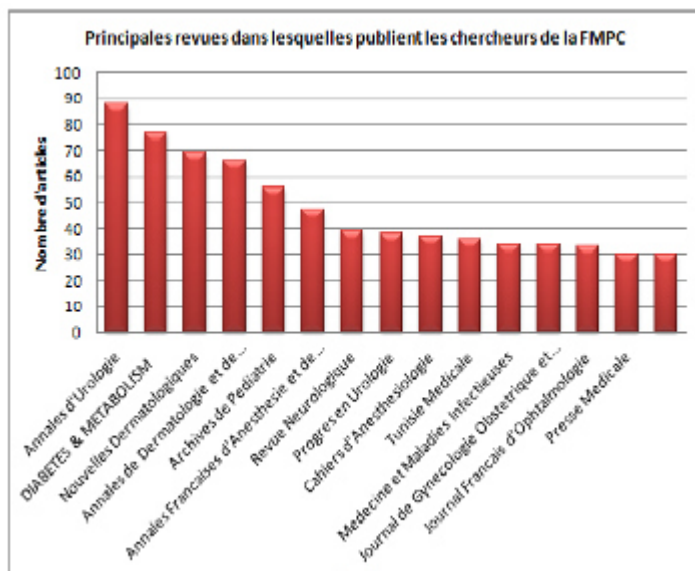


Figure 8. Les principales revues où les articles sont publiés

Répartition des revues par langue de publication

Nous pouvons constater que le plus grand nombre d'articles est publié dans des revues francophones (Figure N° 9), principalement de l'éditeur Elsevier. Cela confirme notre hypothèse de départ sur la non représentativité des bases de données anglophones (Wos, Scopus..) de la production scientifique rédigée en langue française.

A cet effet, la communication scientifique des chercheurs de la FMPC ne pourrait avoir une grande influence sur la communauté scientifique, vu qu'elle n'atteindrait qu'une minorité des scientifiques (francophone ou arabophone).



Figure 9. Répartition des revues dans lesquelles publient les chercheurs par langue

Répartition des revues par politique de libre accès

Nous avons vérifié la politique éditoriale des revues dans lesquelles publient les chercheurs de la FMPC sur le site Sherpa Roméo. La figure ci-dessous indique que 93% des éditeurs permettent aux chercheurs de déposer leurs publications dans les dépôts institutionnels.

L'enquête menée sur « le comportement des chercheurs de l'Université Hassan II Casablanca vis-à-vis du libre accès » a révélé une réticence des chercheurs à déposer les publications dans l'archive ouverte de l'Université par crainte du non-respect des droits d'auteurs et de leurs contrats avec les éditeurs. La Figure N°10 permet de constater que cette réticence est plutôt liée à la méconnaissance des politiques éditoriales des revues dans lesquelles ils publient et qui les autorisent à publier en libre accès leurs travaux de recherche.

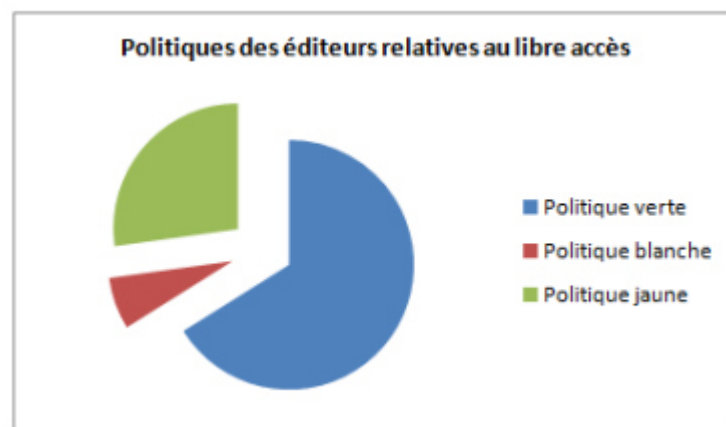


Figure 10. Politique éditoriale des éditeurs

3.3 Comparaison des publications nationales et internationales de 22 chercheurs de la FMPC

L'objectif de cette deuxième partie de notre étude n'est pas de caractériser la production nationale de l'ensemble des chercheurs de la FMPC (276), nous nous sommes limités à mener une étude comparative entre le nombre

d'articles publiés par 22 chercheurs seulement dans des revues internationales et nationales.

Pour une évaluation précise de la production scientifique de la FMPC, nous avons choisi de dresser la liste des publications nationales (recensées dans les rapports d'activité) et les publications internationales (recensées dans les bases de données Wos, Scopus et Pubmed).

Le nombre important des enseignants chercheurs rend difficile une étude de l'évolution des publications nationales de la FMPC. Nous avons donc défini un échantillon de 22 rapports d'activité pour réaliser notre deuxième objectif. Les critères de sélection des chercheurs sont les suivants: statut (PA, PES, etc), disciplines (professionnelle, spécialisée).

L'échantillon défini pour comparer la production locale et internationale est une limite de notre étude. Faut de temps, nous nous sommes limités à 22 chercheurs seulement, mais nous comptons élargir cette étude comparative à tous les enseignants chercheurs de la FMPC.

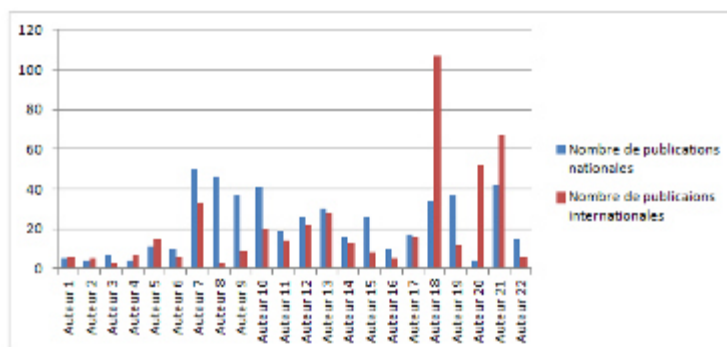


Figure 11. Nombre de publications de 22 chercheurs dans des revues nationales et dans des revues internationales

Nous pouvons remarquer dans la figure N°11, que seuls trois auteurs publient plus d'articles dans les revues internationales. La majorité des auteurs publient à la fois dans des revues nationales (50%) et dans des revues internationales (50%).

Il existe une corrélation entre le statut de l'enseignant et la publication dans des revues indexées. Les professeurs d'enseignement supérieur publient majoritairement dans des revues indexées, estimant que c'est le meilleur moyen pour répondre aux standards internationaux de l'excellence, construire une renommée et une influence à l'échelle internationale. Une deuxième catégorie, constituée de jeunes chercheurs (Professeurs Assistants, doctorants, etc.) publie dans les revues nationales pour les raisons suivantes : processus plus rapide, critères d'acceptation des articles moins rigides, langue de publication en français. Nous présenterons dans le tableau ci-dessous, la liste des principales revues nationales dans lesquelles les 20 chercheurs de la FMPC publient :

Espérance médicale	Revue de médecine Pratique
Journal Marocain d'Urologie	Revue Marocaine de Chirurgie Orthopédique et Traumatologie
Journal Marocain des Sciences Médicales	Revue Marocaine de Médecine et Santé
La Revue de la sage-femme	Revue Marocaine de Rhumatologie
Le repère médical	Revue Marocaine de Traumatologie
Les cahiers du Médecin	Revue Marocaine des Maladies de l'enfant
<i>Maroc Médical</i>	Revue Marocaine du Cancer

Tableau 2: Liste des revues nationales dans lesquelles publient les 22 chercheurs marocains

L'analyse de la liste des revues nous montre que la grande majorité des revues nationales, sont des revues publiées en langue française. La figure révèle également que les chercheurs de la FMPC publient plus dans des revues professionnelles adressées aux praticiens et acteurs impliqués dans le domaine de la santé (décideurs, médecins, membres des associations professionnelle, etc.) dans l'objectif de partager des expériences et de découvrir de nouveaux outils et méthodes. Cela pourrait expliquer pourquoi les revues nationales ne sont pas intégrées dans les bases de données indexées.

4 L'Open Access : la solution pour augmenter la visibilité des chercheurs

Les chercheurs des pays en développement devraient profiter des opportunités offertes par le mouvement du libre accès et intégrer ses deux voies pour accéder et diffuser leur production scientifique (voie verte et voie dorée). C'est dans cette perspective que nous présenterons dans la partie suivante les solutions choisies pour augmenter la diffusion et la visibilité des chercheurs de la FMPC à l'échelle nationale et internationale.

4.1 Archive ouverte médicale

L'archive ouverte de la Faculté de Médecine et de Pharmacie regroupe l'ensemble des articles scientifiques publiés dans des revues nationales et internationales. Elle permettra à ladite institution de recenser sa production scientifique d'une part et d'augmenter la visibilité de ses travaux de recherche d'autre part. Nous souhaitons retracer ici, l'origine du projet de l'archive ouverte médicale et les étapes de sa réalisation.

L'université Hassan II Casablanca (U2c) a été la première université marocaine à afficher sa volonté de soutenir les initiatives du libre accès depuis 2009 avec l'intégration du projet Tempus ITeMag «optimisation de l'accès à l'information scientifique et technique dans les pays du

Maghreb» qui a pour principal objectif de créer une archive ouverte maghrébine et valoriser la recherche scientifique de neuf universités partenaires du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie.

La plateforme d'archive ouverte de l'Uhc2c (Annexe N°2) a été créée en 2010 en utilisant le logiciel Dspace¹³⁶, elle englobe actuellement plus de 1500 articles scientifiques de la Faculté de Médecine et de Pharmacie. Le facteur clé de la réussite de ce projet ne dépend pas seulement de la mise à disposition d'infrastructures matérielles et de plateformes logicielles pour répertorier la production scientifique mais surtout de l'adoption d'une politique institutionnelle en 2013 pour alimenter la plateforme et le développement d'une stratégie de communication au sein de l'institution afin de sensibiliser les chercheurs aux avantages de l'archive ouverte quant à l'accès direct et rapide à l'IST locale et à l'augmentation de leur visibilité. A cet effet, plusieurs journées d'études ont été organisées pour rencontrer les chercheurs et communiquer sur le projet.

4.2 Revues en libre accès

Dans l'objectif de diffuser et de valoriser les articles publiés dans les revues nationales, nous avons créé le portail des revues électroniques de l'Université Hassan II Casablanca (Annexe N°3). La mise en ligne des revues médicales nationales a pour objectif d'améliorer la communication scientifique de l'université

5 Conclusion

Les indicateurs bibliométriques de l'étude nous ont permis d'avoir une idée générale de la production scientifique de la faculté de Médecine et de Pharmacie et de suivre son évolution au cours des dernières années.

On ne peut réduire la problématique de référencement de la production nationale par les bases de données internationales (Wos, Scopus) aux critères linguistiques. Leur faible visibilité est liée également au type de recherche menée par les chercheurs de la FMPC, qui est plutôt en lien avec les praticiens (publiée dans des revues professionnelles) et du coup ne répondant pas forcément aux critères sélectifs de la science internationale.

L'analyse de la liste des principales revues dans lesquelles publient nos chercheurs nous a permis également de déterminer deux spécificités de la production scientifique marocaine : La première est liée aux contraintes linguistiques et aux critères rigides de sélection des articles dans les revues prestigieuses, qui oblige les chercheurs marocains à publier principalement dans des revues francophones (nationales et internationales). D'où la nécessité de l'utilisation de l'anglais comme langue de communication internationale pour publier dans des revues à fort facteur d'impact.

Les résultats de l'étude comparative entre la production scientifique nationale et internationale des chercheurs de la FMPC confirment notre hypothèse de départ, à savoir qu'une grande part de la production des chercheurs marocains n'est pas recensée par les bases de données

¹³⁶ Dspace est un logiciel développé en 2002 à l'initiative du MIT (Massachusetts institute of Technology) pour créer des archives ouvertes et des bibliothèques électroniques.

internationales (50%), ce qui entrave le partage des résultats de la recherche au sein de la communauté scientifique.

Cela confirme également la nécessité de construire des référentiels qui prennent en considération le contexte local et assurent un meilleur transfert de la recherche marocaine. D'une part, la mise en place du portail de revues nationales permettra un meilleur référencement des revues médicales publiées en langue française et d'autre part, la création de l'archive ouverte assurera une plus large diffusion de la production scientifique et un plus grand impact des chercheurs. L'alimentation de l'archive ouverte médicale par les prépublications et post-publications recensées dans les revues scientifiques en libre accès permettra aux chercheurs d'accéder à une production scientifique de qualité et de garantir une meilleure visibilité à l'échelle internationale.

6 Bibliographie

- Bachr, A., Lrhoul, H. (2013). Le chercheur universitaire marocain et le libre accès à l'information scientifique et technique. Actes du Colloque « L'université à l'ère du numérique ». Institut Universitaire de la Recherche Scientifique, Rabat le 01 mars 2013. [En ligne] Consulté le 20 juin 2014. <http://www.auf.org/publications/luniversite-lere-numerique-e-formation-e-recherche/>
- Baudoin, L., Haeffner-Cavaillon, N., Pinhas, N. (2004) Indicateurs bibliométrique Réalités, mythes, et prospectives. Médecine sciences, vol. 20, n° 10, p. 909-915.
- Ben Romdhane, M, Ouerefelli, T. (2013). L'offre des archives ouvertes dans le monde arabe : recensement et évaluation. [En ligne] Consulté le 20 juin 2014. http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00829058
- Bezzaoucha, A., Atif, M.L., (2014) Algerian medical teachers' research output and its determinants during the 2000–2009 decade. Revue d'épidémiologie et de Santé Publique, N°62, p. 33–40
- CAILLY, B., GOFFI, E. (2004) Comment positionner une communauté scientifique : les enjeux de la bibliométrie. [En ligne] Consulté le 04 juillet 2014. <http://www.iledescience.org/photo/colloque20040510.htm>
- Chartron G., (2014) « Open access et SHS : Controverses », Revue européenne des sciences sociales, vol 52-1, pp.37-63. [En ligne] Consulté le 10 juillet 2014. <http://ress.revues.org/2658> ; DOI : 10.4000/ress.2658
- Durand-Barthez, M. (2008) Les nouvelles formes d'évaluation scientifique: quelles évolutions en sciences, technique et médecine? [En ligne] Consulté le 04 juin 2014. http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/index.php?halsid=mrf5empithjdeream5imejkl5&view_this_doc=sic_00260459&version=1
- Gaillard, J. (1989) Use of publication lists to study scientific production and strategies of scientists in developing countries. [En ligne] Consulté le 04 juin 2014.

http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/colloques2/36962.pdf

- Gargouri, Y., Larivière, V., Gingras, Y., Carr, L., & Harnad, S. (2012). Green and gold open access percentages and growth, by discipline. ArXiv Preprint arXiv: 1206.3664. [En ligne] Consulté le 20 juin 2014. <http://arxiv.org/abs/1206.3664>
- Gdoura, W. (2009). Le libre accès dans les universités arabes: Opinions et pratiques des chercheurs et des éditeurs. In World Library and Information Congress: 75Th IFLA General conference and Council 23-27 August 2009, Milan, Italy. [En ligne] Consulté le 30 janv. 2014 <http://www.ifla.org/files/hq/papers/ifla75/142-gdoura-fr.pdf>
- Eysenbach G (2006) Citation Advantage of Open Access Articles. PLoS Biol 4(5): e157. doi:10.1371/journal.pbio.0040157
- Haeffner-Cavaillon, N., Jan, M. (2013) L'analyse bibliométrique comme outil d'aide à la décision stratégique. Présentation d'un cas : Les états des lieux des ITMO. [En ligne] Consulté le 20 juin 2014. http://atlas.irit.fr/PIE/VSSST/Actes_VSSST_2010_Toulouse/Session%2015%20-%20Veille%20strategique%201/HAEFFNER_CAVAILLON-JAN.pdf
- Hammouti, B. (2010) Comparative bibliometric study of the scientific production in Maghreb countries (Algeria, Morocco and Tunisia) in 1996-2009 using Scopus. [En ligne] Consulté le 20 juin 2014. <http://www.jmaterenvironsci.com/Document/voll/9-JMES-16-2010.pdf>
- Harnad S, Brody T (2004) Comparing the impact of open access (OA) vs. non-OA articles in the same journals. D-Lib Magazine Volume 10 Number 6
- Kleiche Dray, M. et Waast, R., (2008) Le Maroc Scientifique. Paris: PUBLISUD, 312 p
- Lefebvre, M. (2008) L'évaluation des savoirs scientifiques: modalités et enjeux. La publication scientifique : analyses et perspectives, Hermès. p.299-316. [En ligne] Consulté le 04 juin 2014. http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/42/99/67/PDF/Lefebvre_chap_evaluation.pdf
- Solomon D.J., M. Laakso (2013) A longitudinal comparison of citation rates and growth among open access journals [En ligne] Consulté le 15 septembre 2014. <http://www.openaccesspublishing.org/apc9/acceptedversion.pdf>
- Swan, A. (2010) The open access citation advantage: Studies and result to date. [En ligne] Consulté le 04 juin 2014. http://eprints.soton.ac.uk/268516/2/Citation_advantage_paper.pdf

7 Annexes

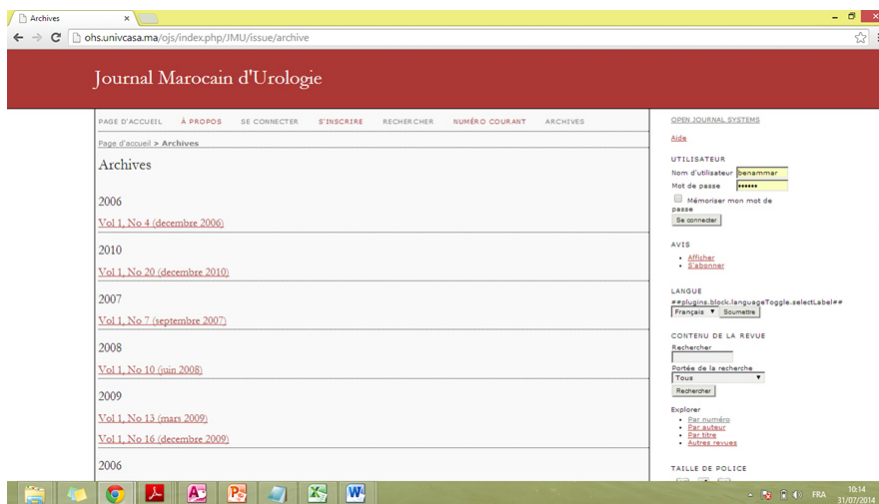
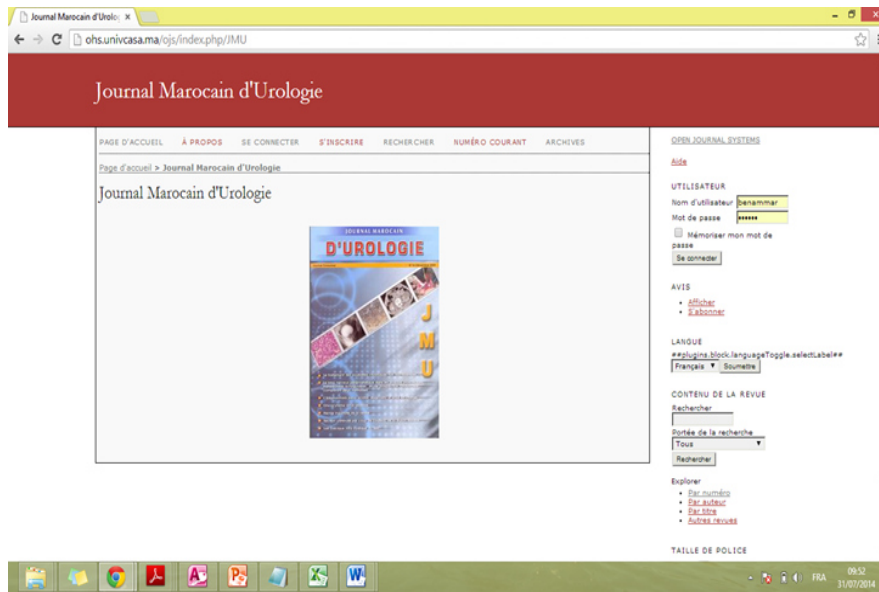
7.1 Annexe 1 : Attribution d'un identifiant unique aux auteurs

Id publication	Nom d'auteur	Id auteur	Id unique
734	Ababou M.R.	41	41
835	Ababou M.R.	42	41
1375	Ababou M.R.	43	41
833	Ababou M.R.	44	41
733	Ababou M.R.	45	41
732	Ababou M.R.	46	41
1579	Abada A.	47	42
58	Abada A.	48	42
56	Abada R.	49	42
59	Abada R.	50	42
1628	Abada R.	51	42
54	Abada R.	52	42
55	Abada R.	53	42
1302	Abada R.	54	42
1609	Abada R.	55	42
1627	Abada R.-A.-L.	56	42
57	Abada R.L.	57	42
60	Abada R.L.	58	42
73	Abadie A.	59	43
1033	Abassi H.	60	44

7.2 Annexe 2 : Archive ouverte de l'Université Hassan II Casablanca



7.3 Annexe 3: Bibliothèque Virtuelle de l'Université Hassan II Casablanca



Le futur du livre et l'*open access* : présentation de la collection « *Parcours numériques* »

*The future of book and open access : presentation of the serie « *Parcours numériques* »*

Marcello Vitali-Rosati (Université de Montréal), Michael Sinatra
(Université de Montréal), Hélène Beauchef (Centre de Recherche
Interuniversitaire sur les Humanités Numériques), Giuseppe Cavallari
(Université de Montréal)

Résumé

Dans cet article, nous présentons la collection **Parcours Numériques** créée aux Presses de l'Université de Montréal par Marcello Vitali-Rosati et Michael Sinatra en 2014. La collection propose des textes en accès libre et tente de développer un nouveau modèle de publication scientifique associant deux formes différentes de publication : une publication numérique augmentée en accès gratuit et une autre plus traditionnelle, imprimée. La collection **Parcours numériques** propose de cette manière un modèle économique innovant dont les premiers résultats seront exposés dans ces pages.

Mots-clés. Parcours numériques, édition augmentée, publication non linéaire, libre accès.

Abstract

In this essay, we will introduce the new series '**Parcours numériques**' created by Marcello Vitali-Rosati and Michael Sinatra in 2014 and published by the Presses de l'Université de Montreal. The series offers books in open access and intends to develop a new publishing model which brings together two complimentary models : an enriched online version available in open access, and a traditional print version. Our series thus offers a new and innovative economic model, whose early results will be discussed here.

Keywords. Parcours numériques, enriched version, non linear edition, open access

1 Introduction

Cinq constats, déjà soulignés par plusieurs chercheurs (dont Steven Harnad, 2007, et Jean-Claude Guédon, 2014, par exemple) nous semblent démontrer l'urgence de développer des politiques institutionnelles pour promouvoir l'*open access* :

1. Cinq multinationales (Wiley, Elsevier, Springer, Taylor & Francis, Sage) gèrent la quasi-totalité de la presse scientifique. Elles prennent depuis des années en otage les contenus produits par les chercheurs ;
2. Les contenus publiés sont payés par l'Université (qui paye la recherche des chercheurs) ;
3. Les bibliothèques sont obligées de payer une deuxième fois ces mêmes contenus ;
4. Cela réduit fortement la circulation des contenus scientifiques au seul profit d'entreprises qui ne jouent aucun rôle dans leur production et qui ne contribuent nullement à leur visibilité ;
5. Ce système est maintenu en place par le dispositif des évaluations académiques – pour des raisons de C.V., le chercheur publie sur des revues « accréditées » quand il pourrait, sans frais ou presque, publier en *open access*.

Pour sortir de ce mécanisme pervers, il faut d'abord essayer de faire résistance au modèle imposé par ces multinationales, d'où l'importance des efforts pour remettre en question ces politiques d'abonnement, comme l'a fait la Bibliothèque de l'Université de Montréal qui, en janvier 2014, s'est désabonnée de l'offre panier de Wiley.

Mais il faut aussi proposer de nouveaux modèles.

2 La collection Parcours Numériques

Depuis longtemps, plusieurs initiatives essaient d'aller dans ce sens en faisant la promotion de l'*open access*, avec entre autres, pour le domaine francophone, *érudit.org* et *revues.org* (OpenEdition), tout comme des revues qui remettent en question, au nom de cette cause, les modèles économiques établis.

Avec les Presses de l'Université de Montréal, nous avons créé une collection en *open access* qui s'intitule **Parcours numériques** et dont les trois premières publications sont sorties en 2014 : le manuel collectif *Pratiques de l'édition numérique* dirigé par Marcello Vitali-Rosati et Michael Sinatra, l'essai *Âme et iPad* du philosophe Maurizio Ferraris (traduction de son ouvrage publié en italien en 2011) et *Mémoires audiovisuelles. Les archives en ligne ont-elles un sens ?* de Matteo Treleani.

La collection est basée sur l'idée qu'il doit y avoir une complémentarité entre l'édition papier et l'édition numérique, ces deux formes de publication présupposant différentes idées de lecture et deux approches à la réception des contenus.

Le livre papier – et l'on entend ici également le numérique homothétique (epub ou pdf) qui reproduit à l'identique le livre papier sur un support

numérique – permet une lecture linéaire. Une thèse peut y être présentée et argumentée de façon complexe. Le lecteur sera capable de suivre de manière linéaire le développement de l'argumentation, de faire un cheminement avec l'auteur en se laissant accompagner d'un bout à l'autre du discours. C'est pour cela que nous avons fait le choix de publier des livres assez courts (120/200 pages) : c'est la longueur adéquate pour présenter une thèse et la démontrer à l'aide d'une argumentation unique et cohérente. Sur un livre papier, on peut passer plusieurs heures pour suivre l'auteur dans tout son raisonnement. Mais il faut que le discours soit linéaire : tout ce qui peut faire sortir le lecteur du chemin principal doit être évacué. L'appareil critique, les références, les parenthèses, les exemples, les images, les statistiques, les détails... tous ces éléments viennent casser la linéarité de la lecture.

L'édition numérique augmentée, en revanche, présuppose une lecture non linéaire, qui procède par approfondissement. On commence par lire un premier texte sur un sujet, on souhaite en approfondir un aspect, puis on glisse sur un contenu qui se trouve ailleurs et qui nous permet d'en savoir plus sur ce qui, au départ, ne semblait qu'un détail. On navigue, on flâne, le parcours emprunté n'existe pas avant la navigation, il n'a pas été prévu par un auteur ou un éditeur. Ces derniers ont suggéré des pistes, ils ont ouvert des portes... puis la navigation est laissée aux lecteurs, à leurs envies, à leur créativité. Dans ce sens, il n'est pas vrai, comme le voudrait Nicholas Carr, que le numérique détruit notre capacité d'attention : il s'agit d'une attention différente, disséminée, qui permet l'approfondissement mais empêche de suivre un discours plus long et unitaire.

La collection **Parcours numériques** permet donc ces deux types de lecture. L'édition en ligne augmentée offre le texte en intégralité, en libre accès, ainsi que toute une série de contenus additionnels qui seront autant de portes prêtes à être ouvertes pour nous emmener ailleurs, vers des approfondissements, des sujets connexes, d'autres formes de contenus, d'autres plateformes, d'autres parcours, qui n'ont pas été nécessairement prévus par l'auteur ou par l'éditeur du livre : notes, définitions, biographies, vidéos, schémas, images, graphiques, bibliographies... C'est également pour cette raison que l'édition en ligne augmentée est gratuite : elle permet d'avoir accès à un univers connecté au livre, un univers qui n'a été créé ni par l'auteur, ni par l'éditeur. Si par la suite le lecteur souhaite se plonger pleinement et complètement dans la thèse de l'auteur afin d'en connaître et d'en comprendre les moindres aspects, il aura probablement davantage envie de le lire de façon linéaire et donc de l'acheter en papier, en epub ou en pdf.

De cette manière, une circulation libre des contenus est permise, un cercle vertueux à travers lequel est mis en avant le travail de l'auteur grâce aux liens qui sont créés vers d'autres contenus, produits par d'autres. On met simultanément en place un réseau de connaissances et un dialogue. Mais on permet aussi, grâce au papier et à son double numérique homothétique, au discours linéaire de l'auteur d'exister, clair, identifié, reconnaissable. Deux lectures qui ne sont pas en compétition donc, mais qui se complètent.

Les Presses de l'Université de Montréal ont bien voulu faire avec nous le pari que ce modèle pourra également fonctionner d'un point de vue économique : avoir le livre disponible en ligne doit permettre de connaître et de faire connaître plus largement son existence, d'en saisir sa valeur et son intérêt, et, nous l'espérons, donner envie de l'acheter au format papier ou numérique homothétique.

Soutenant également ce projet, la Bibliothèque de l'Université de Montréal a financé le manuel *Pratiques de l'édition numérique*. Ainsi pour ce livre, le pdf et l'epub sont eux-aussi accessibles gratuitement, seule la version papier est payante. En mettant en place ce type de pratique, la Bibliothèque de l'Université de Montréal démontre la cohérence de ses actions, à savoir faire acte de résistance aux colosses de l'accès payant tout en soutenant des opérations positives, tendant à rendre possible de nouvelles politiques.

La plateforme de la collection est disponible à l'adresse <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca>, à partir de laquelle il est possible d'accéder aux trois premiers livres publiés. Une démonstration de son fonctionnement et de ses grands principes de navigation sera faite lors de la présentation.

Les premières données statistiques sont encourageantes et montrent la large visibilité dont a pu bénéficier chacun des livres publiés grâce à la plateforme numérique. Cela est pour nous une démonstration de l'efficacité de l'approche du libre accès. Entre mars et septembre 2014 (sept mois), la plateforme a dépassé les 5.700 visiteurs, soit près de 24.000 pages vues en totalité. Résidant majoritairement en France (50%) et au Canada (30%), ces visiteurs proviennent également de Belgique, Suisse, Maroc, Tunisie mais aussi Brésil, États-Unis, Italie, Allemagne... Le manuel *Pratiques de l'édition numérique* est celui qui a généré la plus forte affluence avec près de 11.000 pages vues, concentrant à lui-seul 45% du trafic de la plateforme. Les trois articles les plus consultés sont dans l'ordre : *La fonction éditoriale et ses défis*, *Les enjeux du web sémantique* et *Pour une définition du numérique*. Les essais *Âme et iPad* et *Mémoires audiovisuelles*, sortis à deux mois d'intervalle, connaissent une affluence équivalente avec près de 3.500 pages vues chacun. Les différents comptes créés au nom de **Parcours Numériques** sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) et sa présence sur diverses plateformes (Zotero, Storify) ont contribué à accroître sa visibilité. La chaîne Youtube de la collection a quant à elle fait l'objet de plus de 2.500 vues depuis son lancement.

Les chiffres de vente (papier et numérique homothétique) pour chaque ouvrage seront exposés lors de la présentation.

3 Conclusion

Grâce à la politique de libre accès, les contenus publiés dans la collection ont une visibilité et un impact international qui seraient autrement impensables. Cette visibilité, nous en sommes convaincus, sera aussi un catalyseur pour les ventes papier, offrant un modèle économique viable pour l'éditeur.

4 Bibliographie

- COHEN, Dan (2010). Open Access Publishing and Scholarly Values, *Dan Cohen's Digital Humanities Blog*. [En ligne]. Disponible à : <http://www.dancohen.org/2010/05/27/open-access-publishing-and-scholarly-values/> (Page consultée le 30 juillet 2014).
- FERRARIS, Maurizio (2014). *Âme et iPad*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2014. 216p. (Parcours Numériques). [En ligne]. Disponible à : <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/ameetipad> (Page consultée le 30 juillet 2014).
- GUEDON, Jean-Claude (2014). Le libre accès et la « grande conversation » scientifique, *Pratiques de l'édition numérique*. [En ligne]. Disponible à : <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/le-libre-acces-et-la-grande-conversation-scientifique> (Page consultée le 12 avril 2014).
- HALL, Gary (2008). *Digitize This Book! The Politics of New Media, or Why We Need Open Access Now*. Minneapolis and London : University of Minnesota Press, 2008. 312p.
- HARNAD, Stevan (2007). The Green Road to Open Access: A Leveraged Transition. In *The Culture of Periodicals from the Perspective of the Electronic Age*. Paris : L'Harmattan, 2007. pp. 99–106.
- LORIMER, Rowland (2012). Digital Developments in Libraries, Journals and Monograph Publishing: Emerging Pitfalls, practices, and Possibilities. *Scholarly and Research Communication*, Vol. 4, N°1. [En ligne]. Disponible à : <http://src-online.ca/index.php/src/article/view/43/118> (Page consultée le 8 octobre 2014).
- POCHODA, Phil (2010). UP 2.0 : Some Theses on the Future of Academic Publishing. *Journal of Electronic Publishing*, Vol. 13, N°1. [En ligne]. Disponible à : <http://hdl.handle.net/2027/spo.3336451.0013.102> (Page consultée le 8 octobre 2014).
- TRELEANI, Matteo (2014). *Mémoires audiovisuelles : les archives en ligne ont-elles un sens ?* Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2014. 210p. (Parcours Numériques). [En ligne]. Disponible à : <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/memoiresaudiovisuelles> (Page consultée le 30 juillet 2014).
- VANDERDOPE, Christian (1999). *Du papyrus à l'hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture*, Montréal : Boréal et Paris : La Découverte, 1999. 271 p. [En ligne]. Disponible à : <http://vandendorpe.org/papyrus/PapyrusenLigne.pdf> (Page consultée le 30 juillet 2014).
- VITALI-ROSATI, Marcello et SINATRA Michael (dir.) (2014). *Pratiques de l'édition numérique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2014. 224p. (Parcours Numériques). [En ligne]. Disponible à : <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/pratiques> (Page consultée le 30 juillet 2014).
- WILLINSKY, John (2009). *The Access Principle : The Case for Open Access to Research and Scholarship*. Boston : The MIT Press, 2009. 312p.

Index des auteurs

Bachr Ahmed	205	Guédon Jean-Claude	1
Bayadi Bouchra	205	Hachani Samir	29
Beauchef Hélène	225	Houissa Souheil	61
Ben Romdhane Mohamed	125	Kane Khardiatou	141
Benaïssa Nadia	107	Lowinger Hélène	173
Benammar Othman	205	Lrhoul Hanae	205
Bendana Kmar	189	Messaoudi Saida	95
Bernault Carine	157	Millet Jacques	173
Bester Emma	75	Monteil Alain	173
Blouali Saida	107	Oueslati Sami	61
Bounhas Ibrahim	61	Rege Adeline	13
Cavallo Delphine	189	Rivérieux Gaëlle	173
Chartron Ghislaine	205	Romary Laurent	173
Chater Olfa	125	Sinatra Michael	225
Diakhaté Djibril	45	Vitali-Rosati Marcello	225